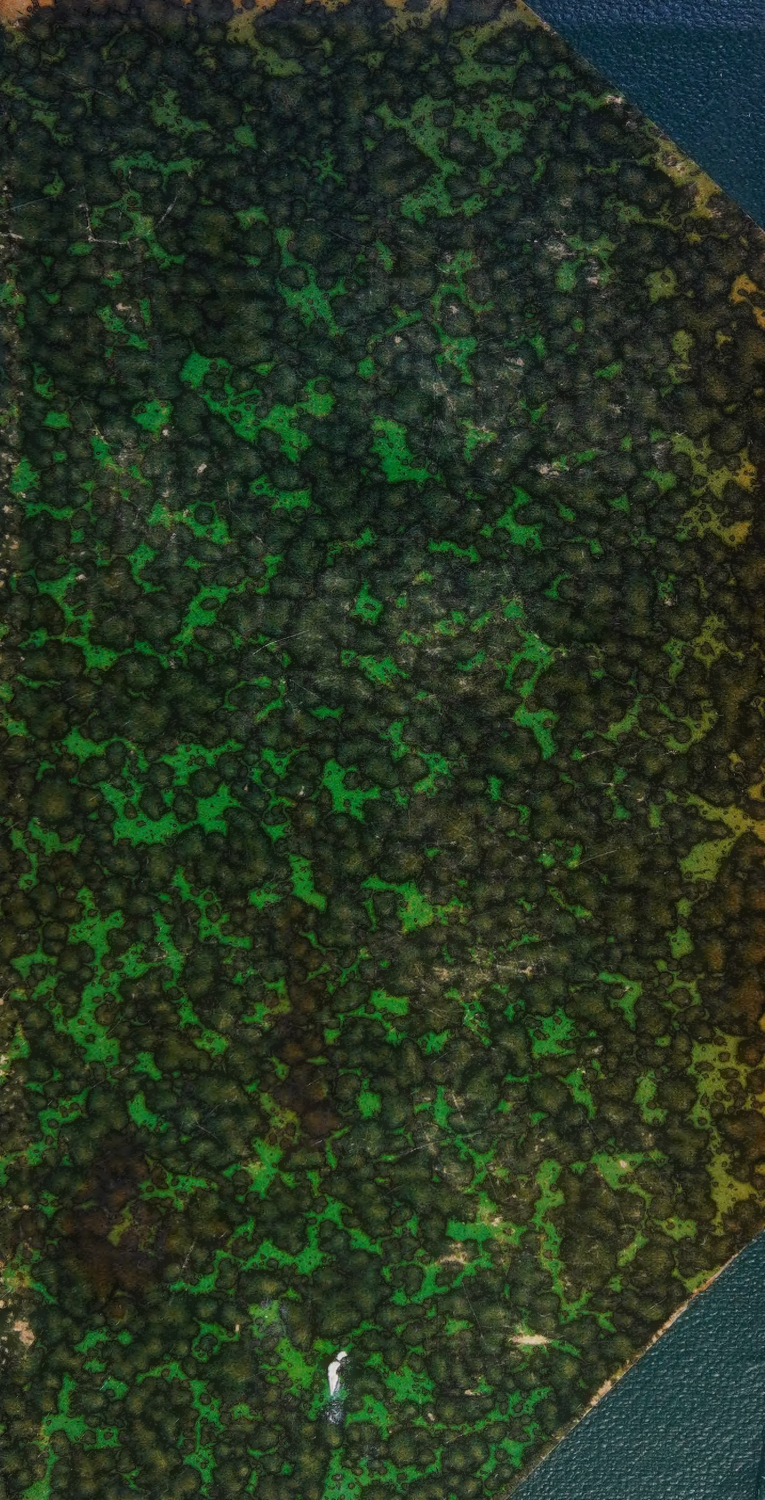

Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/mariedansledogme0000amvi

Gerard Martin, O.P.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

MARIE

DANS

LE DOGME CATHOLIQUE

Cum licentia superiorum

IMPRIMATUR

—

Tolosæ, 11ª Martii 1912.

G. Assieu, V. g.

L'éditeur se réserve tous les droits de reproduction et de traduction

---

Ce volume a été déposé conformément aux lois en mars 1912

EMILE CAMPANA

Docteur en philosophie et théologie, Professeur de dogme
au séminaire de Lugano.

MARIE

DANS

le Dogme Catholique

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN

PAR

A. M. VIEL, O. P.

Docteur en théologie

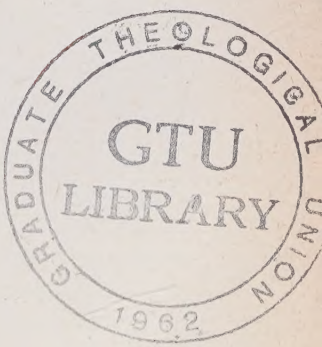

TOME PREMIER

MONTRÉJEAU

(Haute-Garonne)

J.-M. SOUBIRON
Éditeur

Librairie Nouvelle du Sacré-Cœur
J. CARDEILHAC
Editeur

Droits de traduction et de reproduction réservés

BT
601
C3
v.1
1912

A la Sacrée Congrégation

DE PROPAGANDA FIDE

en témoignage de gratitude
pour la formation sacerdotale reçue en son collège
de Rome,
l'auteur dédie ce travail.

Avant-propos du Traducteur

M. Campana est professeur de théologie dogmatique au séminaire de Lugano. En lui bat un cœur d'apôtre, et voilà pourquoi regardant au-delà des horizons de sa classe, apercevant la foule de chrétiens dont l'instruction religieuse est parfois si peu et si mal alimentée, il résolut « de mettre à la portée des moins instruits ces trésors de science et de sagesse possédés par l'Eglise sur le chef-d'œuvre de la création et de la Rédemption » : sur la très Sainte-Vierge Marie.

Marie est un monde particulier, un monde éblouissant de grandeurs divines : *fecit mihi magna qui potens est :* il faut un regard perçant et puissant pour découvrir et embrasser sans faiblir toutes ces splendeurs.

D'autre part, la vie terrestre de Marie nous est bien peu connue, par quelques faits de l'Evangile, par quelques traditions venues jusqu'à nous. Quant à sa « survie », l'histoire en est assez touffue et voilée parfois jusqu'à être méconnaissable, sous une floraison de légendes. Il faut un esprit de sens historique très développé pour reconnaître au milieu de toutes ces fausses perles les vrais diamants.

M. Campana élève du P. Lépicier, dont on connaît la compétence en marialogie, a entrepris cette double tâche de nous montrer « *Marie dans le dogme* » et « *Marie dans le Culte* » ; seul le 1er vo-

1874

lume a paru, et c'est de ce volume que nous offrons au public la traduction française, non sans quelques modifications que nous signalerons tout à l'heure.

*
* *

Disons d'abord que le but de l'auteur a été, non de faire un livre de piété ou de dévotion, mais de vulgariser, — entendez par là, de mettre à la portée du plus grand nombre possible d'intelligences, — les enseignements de l'Eglise sur la Vierge Marie. Pour ce, il a puisé, et avec bonheur, à toutes les sources de la foi et de la tradition, de sorte que son ouvrage est comme un écho puissant où résonnent à la fois et sans confusion les voix de la tradition et de l'écriture, les voix des Pontifes et des docteurs, des Pères et des théologiens, des savants et des saints. Et toutes ces voix réunies, qui chantent à l'unisson les gloires de Marie, forment un concert de notes claires et ardentes, aptes à illuminer, à persuader, à toucher. Point de pieuses légendes dans cet ouvrage, point de récits édifiants, mais de la forte et saine théologie, d'exquises citations des anciens Pères, d'invincibles raisonnements des plus célèbres théologiens, et jaillissant de tout cela, une piété foncière, une onction surnaturelle.

*
* *

M. Campana n'écrit point pour les spécialistes. On verra toutefois qu'il les connaît, est au courant de leurs opinions et les utilise. Les théologiens trouveront peut être à son ouvrage plus d'étendue que de profondeur, mais ne manqueront point de noter la parfaite compréhension, la lucide exposition de l'auteur. Il veut être clair jusqu'à l'évidence,

et « sans crainte d'ennuyer le lecteur » il s'attarde parfois à expliquer, à justifier sa marche, à certifier les principes de ses développements, à examiner à loisir les divers aspects d'une question.

Son guide ordinaire est l'ange de l'école, saint Thomas d'Aquin. C'est dire la logique de la composition et la sûreté doctrinale de l'ouvrage. Je ferai toutefois quelques réserves, importantes à mon avis, mais qui cependant ne détruisent point la haute valeur de l'ouvrage. On voit bien d'ailleurs l'estime que j'en fais, puisque j'en ai entrepris la traduction française.

L'auteur donc, dans la première partie (vol. I, p. 135, trad.) soutient que Marie fut la première à connaître le mystère de la Sainte-Trinité : on peut sans doute accepter cette doctrine, en parlant de connaissance plus explicite, plus haute, plus approfondie. Mais l'auteur sort de sa modération ordinaire en rejetant l'opinion « commune » des théologiens sur ce point, comme incapable de satisfaire « un esprit avide de preuves solides et irréfutables ». Il est vraiment trop absolu quand il affirme que « ce mode de concevoir Dieu est propre au christianisme : que ni les philosophes païens ni les *juifs* ne parvinrent à soupçonner un mystère aussi sublime ».

Nous croyons que l'opinion des théologiens attribuant à quelques saints de l'ancien testament la vision ou la révélation de ce haut mystère, est fondée en vérité, qu'elle s'appuie sérieusement sur des textes clairs, par exemple sur le « *dixit Dominus Domino meo* » du psalmiste, sur le « tres vidit et unum adoravit » appliqué à Abraham, etc.

Un autre point sur lequel je ferai des réserves encore plus expresses, c'est l'explication du mot

singulari privilegio, de la bulle *Ineffabilis*, sur l'Immaculée Conception. La vraie traduction de ces paroles, la seule par conséquent, me paraît être : par un privilège *unique*. C'est là le sens précis de *singularis*, sens confirmé, s'il en est besoin, par la Vierge de Lourdes disant : « *Je suis l'Immaculée Conception* ». *L'insigne* privilège de saint Joseph, celui que la tradition lui reconnaît, c'est d'avoir été sanctifié *in utero*.

*
* *

Ces réserves faites, un mot maintenant sur la traduction.

J'ai apporté tout mon soin à mettre sous les yeux du lecteur l'ouvrage même de Campana ; traducteur, j'ai tâché de n'être point *traditore*. En tout cas j'ai suivi le texte d'aussi près que j'ai su, et bien souvent c'est le tour même des phrases de l'auteur qu'on retrouvera. M. Campana a apporté à son ouvrage, pour la traduction française, quelques modifications sur l'Immaculée Conception et l'Eglise orientale. Il a en outre revu toute la traduction.

J'ai mis en trois volumes français toute l'abondante matière du gros volume italien. Pour rendre l'ouvrage plus utilisable des sommaires précis précédent chaque article, et le lecteur trouvera en fin du troisième volume des tables analytiques et détaillées.

Puisse cette traduction en aidant à la diffusion de l'œuvre du docteur Campana servir la gloire de Marie : c'est tout mon désir, et ce serait la meilleure récompense de mon travail.

Le Traducteur.

LETTRE-PRÉFACE

DU R. P. ALEXIS MARIE LÉPICIER, O. S. M.

Professeur de théologie dogmatique
aux Écoles de la Propagande, à Rome

M. le Professeur et ami vénéré,

J'apprends avec grand plaisir d'âme que vous publiez vos études sur la T. S. Vierge. *La lecture de ces pages me fut une source de vive consolation et d'édification profonde :* ne sont-elles pas d'abord de la plume d'un de mes anciens disciples, d'un disciple qui, aux écoles du collège pontifical romain de la Propagande, se montra toujours au premier rang soit dans l'application à l'étude de la doctrine sacrée, soit dans la prompte intelligence des sublimes enseignements de l'ange de l'école ? Ensuite et surtout *j'ai pu savourer en votre travail cette solidité de doctrine, ce pur et ardent amour que seule peut inspirer une vraie dévotion envers Marie notre mère. Ces belles et substantielles pages où vous nous dépeignez à larges traits les divers mystères de la vie de la très Auguste Reine des Cieux, feront, j'en suis convaincu, un bien immense à toutes les âmes*, — elles sont légion — pénétrées de respect et d'amour pour la mère de Dieu, qui cherchent à leur dévotion, un aliment sain et substantiel ; *elles le trouveront à coup sûr*

dans ce livre où l'orthodoxie du fond s'allie merveilleusement à l'exquise élégance de la forme.

En nos temps où l'esprit d'erreur cherche à obscurcir aux yeux des croyants les grandes vérités de la foi, c'est sans doute un signe très consolant de voir se lever plus ou moins chez toutes les nations, de doctes ecclésiastiques rivalisant de zèle pour faire connaître la grande et unique femme qui détruisit toutes les hérésies. Oui, la connaissance de Marie doit être comptée parmi les moyens les plus puissants tenus en réserve par la très suave Providence, pour conserver dans son intégrité, au sein du peuple fidèle et en ces temps d'erreur et d'égarement, le dépôt sacré de la foi chrétienne. N'est-ce point Marie, en effet, qui engendra dans ses chastes entrailles, l'auteur et le consommateur de notre foi, la seconde personne de la Trinité, le Verbe fait chair ? N'est-ce pas elle, la femme forte qui coopéra avec Jésus à nous racheter de l'esclavage du péché ? Marie n'est-elle point cette Vierge invincible, qui nous donna au cours de sa vie mortelle, l'exemple des plus héroïques vertus, qui après avoir été l'éducatrice des apôtres, le soutien de l'église naissante, fut appelée au Ciel par le Seigneur pour recevoir en corps et en âme, la récompense d'une vie toute de sainteté, de sacrifice et de charité ? Bref, Marie n'est-elle point intimement liée à tout le dogme catholique ?

En vérité, l'humble vierge de Nazareth est si

étroitement unie par son Fils, ici, au mystère de la très sainte Trinité, là, à toute l'économie de la Rédemption, que celui-là ne peut errer dans la foi, qui pense justement sur Marie ; et par suite n'est pas vaine l'exclamation saintement joyeuse de l'Eglise qui retentit sur les lèvres des ministres sacrés dans la récitation de l'office divin : *Gaude, Maria Virgo, cuntas hæreses interemisti in universo mundo* (1). Faisons donc connaître Marie, mettons en claire lumière ses privilèges, ses douleurs, ses grandeurs, ses triomphes, et l'hydre perfide du modernisme, qui de son septuble souffle empoisonné, menace de corrompre tout le dogme catholique, sera vaincue, et une fois encore après tant d'autres fois et comme au concile d'Ephèse, la très pure et très sainte foi chrétienne sera vengée et triomphera par Marie.

D'autre part, si nous jetons un regard sur la société présente, impossible de ne pas déplorer amèrement l'état de déchéance où git le sens moral même chez beaucoup de catholiques. Il est inutile de s'illusionner : la morale va de pair avec la foi ; elle monte ou descend, selon que l'étendard de la foi est porté haut ou tombe à terre. Un coup d'œil donné aux conditions de la société présente, suffit à convaincre que le thermomètre de la morale est en baisse. Où est l'esprit de prière, de mortification, d'héroïque charité des siècles de foi ?

1. Réjouis-toi, Vierge Marie, tu as détruit toutes les hérésies apparues dans le monde.

Peut-être dira-t-on que les vertus naturelles sont aujourd'hui mieux cultivées qu'au temps passé? Pauvres vertus naturelles! Oui l'on a fait beaucoup de bruit à propos d'elles, bruit d'airain sonnant et de cymbale retentissante, *sicut æs sonans et cymbalum tinniens*. Le principe vivificateur de la foi manquant, les vertus naturelles sont comme des parties abortives : *Qui concepti non viderunt lucem*.

Or quel remède plus opportun offrir à notre société énervée, société de bas compromis et de viles trahisons, que l'exemple de Marie, de cette femme si généreuse en qui resplendirent, dans un degré que seul surpassa l'héroïsme du Christ, le courage des martyrs, la pureté et la sainteté des Vierges :

Ave, princeps generosa
Martyrumque prima rosa.
Virginumque lilium !

Enfin, au souvenir de la puissance de Marie sur le cœur de Dieu, puissance qui a fait donner à Marie par les écrivains ecclésiastiques, le nom *d'omnipotentia supplex*, nous serons persuadés que rien n'est plus utile que d'indiquer au peuple chrétien ce refuge très assuré, cette glorieuse reine du ciel et de la terre, cette très bienveillante mère et corédemptrice du genre humain, plus prompte à nous porter secours que nous à l'implorer ; et c'est en toute vérité que l'immortel poète chante :

Femme, tu es si grande et de telle valeur,
Que celui qui veut une grâce et à Toi ne recourt point
(En) son désir veut voler sans ailes.
Ta bienveillance ne secourt point seulement
Qui t'implore, mais bien souvent
De plein gré va au-devant de la demande (1).

Telles sont les pensées, M. le Professeur, qui me font souhaiter aux prémices de votre plume : *Maria nel Dogma*, une très large diffusion parmi le peuple chrétien. *Que ceux-là lisent votre ouvrage, qui chancelants peut-être dans la foi, sont attirés par la voix de sirène d'un modernisme tout sentiment et tout mensonge* : Marie mieux connue écartera leur pas d'un abîme d'autant plus dangereux qu'il est mieux recouvert d'apparences de vérité ! *Que ceux-là le lisent qui désirent conformer leur vie non aux maximes trompeuses d'un monde corrompu et corrupteur, mais aux préceptes sublimes et sages du saint Evangile du Christ ! Que tous ceux-là le lisent, qui jetés sur l'océan agité de ce monde, cherchent une étoile qui guide leur petite barque, un bras ami qui*

1. Dante, Par. XXXIII, 13-19 :

« Donna, sei tanto grande e tanto vali,
Che qual vuol grazia ed a Te non ricorre,
Sua disïanza vuol volar senz'ali.
La tua benignità nonpur socorre
A cui domanda, ma molte fïate
Liberamente al domandar precorre. »

allège leurs fatigues, une voix sympathique qui murmure paix et affection à leur cœur lassé des peines et des désillusions de la vie. Et daigne la très douce Mère du Ciel accorder à l'auteur qui a si bien parlé d'Elle, la récompense de ses labeurs, c'est-à-dire, la paix en cette vie et le bonheur, en l'autre, de voir face à face son divin Fils : car sa promesse ne saurait être vaine : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.*

Agréez, très cher M. le Professeur, l'expression de ma profonde estime et de ma vive affection.

Monte Senario, 31 juillet 1908.

Fr.-Alexis-Marie Lépicier,
des Servites de Marie.

BIBLIOGRAPHIE

Alfonso (S.) de Liguori, *Le glorie di Maria.* — Torino, Libr. Salesiana, 1900.

Ami (L') du Clergé. — 1900.

Antonini (B.), *Summæ Sacræ Theol.* pars IV. — Venetiis 1571.

Bachelet (P. Xavier-Marie, S. J.), *L'Immaculée Conception. — Courte Histoire d'un dogme*, 2 vol. — Paris, Bloud, 1903.

Bainvel (J. V., S. J.), *Nature et surnaturel.* — v. *Epilogue. Marie Immaculée.* — Paris, Beauchesne, 1903.

Idem. — Marie, mère de grâce, mémoire présenté au Congrès marial de Fribourg. — Août, 1903.

Ballerini (Prof. G.), *Della morte, risurrezione ed assunzione di Maria Ss. — Se possa essere definita dogma di fede la di lei assunzione al cielo.* — Siena, Tip. S. Bernardino, 1903.

Baronius, *Annales ecclesiastici.* — Augustæ Vind. 1738.

Bardenhewer, *Patrologie.*

Benoît XIV, *De festis B. M. V*, dans la *Summa Aurea.*

Bertani (Sac. Carlo, Obl. Miss.), *Osservazioni critiche sull'opera di Mons. Domenico Arnaldi, " Sup. transitu Deiparæ "*, " La Scuola Cattolica ", 1880.

Idem. — Del Matrimonio di Maria Ss. con S. Giuseppe, " La Scuola Cattolica ", 1876.

Billot (P. Ludovicus, S. J.), *De Verbo Incarnato. Comment. in III p. S. Thomæ.* — Romæ, ex Typogr. Poliglotta S. C. de P. F., 1900.

Billuart (O. P.), *Summa S. Thomæ.* — Tomus III, *De mysteriis Christi.* — Lugduni, 1847.

Bossuet, *Œuvres complètes.*

Bourassé (Joannes Jacobus), *Summa Aurea de Laudibus Beatissimæ Virginis Mariæ*, 13 vol. — Edit. Migne, 1862.

Bourgeois (des Frères Prêcheurs), *La Vierge Marie. Mystères de sa prédestination et de sa vie.* — Paris, Lecoffre, 1908.

Broise (René-Marie, S. J.), *La Sainte Vierge.* — Paris, Lecoffre, 1906.

Bucceroni (Januarius, S. J.), *Commentarii de Ss. Corde Jesu, de Beata Virgine Maria et de Sancto Josepho.* — Romæ, ex Typographia Poliglotta, 1896.

Canisius, *De excellentia Virginis*, dans la *Summa Aurea.*

Capecelatro (Card.), *La vita di Gesù Cristo.* — Milano, P. Clerc, 1888.

Cappellazzi (Andrea), *Maria nel dogma cattolico.* — Siena, Tip. edit. S. Bernardino, 1904.

Carpanetti (Giuseppe), *Conferenze pacifiche per la soluzione di alcune difficoltà intorno al dogma dell'Immacolata Concezione.* — Pavia, 1857.

Castelpanio (Fr. Lodovico Min. Oss.), *Maria nel consiglio dell'Eterno.* — Napoli. Rondinella, 1902.

Castro (De) S. J., *Historia Deiparæ M. V.*, dans la *Summa Aurea.*

Cattaneo, *Tesoretto Mariano.*

" Civiltà Cattolica ", références indiquées dans le texte.

Commer (Theol. Ernestus), *Relectio de Matris Dei munere in Ecclesia gerendo.* — Viennæ, Kirsch, 1906.

Compte Rendu *du Congrès marial de Fribourg.* — Blois, 1903.

Idem — du Congrès marial international d'Einsiedeln. Lyon, 1907.

Contenson (Vincentius O. P.), *Theologia mentis et cordis,* tomus III, Diss. VI. *Marialogia.* — Augustæ Taurinorum, Avondus, 1770.

Crasset (S. J.), *La vera divozione verso M. V.* — Venezia, 1722.

Crosta (Can. Dott. Clino), *L'Assunta nell'odierna teologia cattolica.* — Monza, Tip. editr. Artigianelli, 1903.

Curci (C. M., S. J.), *Lezioni esegetiche sopra i quattro Evangeli.* — Firenze, presso Luigi Mannelli, 1875.

D'Argentan (Capucin), *Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de la S. V. M.*, 2 vol. — Paris, Guyot, 1852.

Dechamps (Card.), *Nouvelle Eve*, tome V des " Œuvres complètes ". — Malines.

Dubosc de Pesquidoux, *L'Immaculée Conception. Histoire d'un dogme,* 2 vol. — Paris, Lecoffre, 1898.

Dumas (Abbé Claudius), *L'adolescence de la Vierge.* — Desclée, 1907.

Duquesne, *Les grandeurs de Marie.* — Paris, 1842.

Estii *in quatuor libros. Sentent. Commentaria.* — Neapoli, 1720.

Franzelin (Card.), *De Verbo incarnato.* — Romæ, ex Typ. Polig. S. C. de P., 1881.

Gianola (Cav. Giov. Batt.), *Il culto della Vergine.* — Lugano, Tip. Traversa e Degiorgi, 1886.

Godts, *De definibilitate Mediationis Universalis Deiparæ.* — Bruxelles, apud Procuram Miss. exter., 1904.

Gousset (Card.), *La croyance générale et constante de l'Eglise, touchant l'Immaculée Concep.* — Paris, Lecoffre, 1855.

Grignon de Montfort (B.), *Traité de la vraie dévotion à la S. Vierge.* Paris, 1891.

Grou (Jean Nicolas. S. J.), *L'intérieur de Jésus et de Marie.* — Paris, Palmé, 1866.

Herzog (pseudonyme), *La S. Vierge dans l'histoire.* — Paris, Nourry, 1908 (moderniste).

Hugon (O. P.), *La Mère de grâce.* — Paris, Lethielleux, 1904.

Hurter (S. J.), *Theologia specialis.* Tractatus VII. *Mariologia.* — Innsbruch, 1896.

Jannucci (Alphonsus, M.), *De psichosomatica et pneumatosomatica Deiparentis Assumptione.* — Taurini, Typis Eq. Petri Marietti, 1884.

Janssens (Laurentius, O. S. B.), *Summa Theologica ad modum Commentarii in Aquinatis Summam*, specialement le tome V. — Friburgi-Brisgoviæ, Herder, 1902.

Knabenbauer (S. J.), *Commentarius in Evangelia.* — Paris, Lethielleux, 1903.

La Leta (Biagio, S. J.), *Il capolavoro di Dio, o vita e grandezze della Vergine Maria.* — Modena, Tip. dell'Immacolata, 1893.

Launoius (Joannis Launoy), *De controversia super exeribendo Parisiensis Ecclesiæ Martyrologio exorta judicium.* Relatif à l'Assomption. — Opera omnia, etc. Coloniæ Allobrogum 1731.

Ledoux (M. S. M.), *Marie méditée*, 5 vol. — Bar-le-Duc, 1900.

Legnani (Henri) S. J., *De theologica certitudine Maternitatis B. V. quoad fideles juxta Christi verba " mulier ecce filius tuus ".* Dissertatio. — Venetiis, Typ. Emiliana, 1899.

Lépicier (Alexius Maria, O. Serv. B. M. V.), *Tractatus de Beatissima Virgine Maria Matre Dei.* — Parisiis, Lethielleux, 1901.

Idem — L'Immaculée Mère de Dieu, corédemptrice du genre humain. — Turnhout, 1906.

Idem — Tractatus de S. Joseph. Parisiis, Lethielleux, 1908.

Idem — Tractatus de Incarnatione Verbi. — Parisiis, Lethielleux, 1908.

Lémann (Joseph), *La Vierge Marie présentée à l'amour du XX^e siècle*, 2 vol. — Paris, Lecoffre, 1900.

Lesêtre, *Marie. Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux.

Idem — La Vierge-Mère, Revue du Clergé Français, 13 juillet 1907.

Livius (Thomas, C. S. R.), *The blessed Virgin in the Fathers of the first six centuries.* — London, Burns and Oates, 1893.

Mislei (S. J.), *La Madre di Dio descritta dai Ss. Padri e Dottori della Chiesa.* — Venezia, 1859.

Magistretti (Marco), *Il dogma dell'Immacolata nella liturgia ambrosiana.* " La Scuola Cattolica " di Milano, dicembre 1904.

Malou (Ev. de Bruges), *Hist. du dogme de l'Imm. Conc.*, dans la *Summa Aurea.*

Miechow (le P. Justin de, O. P.), *Conférences sur les litanies de la très sainte Vierge, traduites pour la première fois en français par l'Abbé Antoine Richard*, 6 vol., — Paris, Walzer, 1870.

Migne, *Patrologia greco-latina*, volume cité dans le texte.

Monsabré (O. P.), *Exposition du dogme catholique.* Conférences de Notre-Dame.

Idem — Petites méditations sur la Récitation du S. Rosaire.

Morgott : *Dei Mariologie des H. Thomas von Aquin*, Herder 1878.

Natalis ab Alexandro (O. P.), *Historia Ecclesiastica.* — Venetiis, 1771.

Neubert, *Marie dans l'Eglise anténicéenne.* — Paris, Lecoffre, 1908.

Newmann (Card.), *Cértain difficulties felt by anglicans in catholic teaching, considered, in a letter addressed to the Rev. E. B. Pusey DD. on occasion of his Eiricon of 1864.* — London, Longmans, 1900.

Nicolas, *La Vierge Marie.*

Novato, *De Eminentia Deiparæ V. M.* — Romæ, 1629.

Orsini, *Vita di Maria Ss.* — Bologna, 1868.

Paola (de) Francesco, *Grandezze di Maria Ss.* — Napoli, 1866.

Pauwels (P. Pietro, dei Fr. M.), *I Francescani e l'Imm. Conc.* Trad. P. A. Molini, Roma, 1904.

Péchenard, *L'Immac. Conc. et l'ancienne Université de Paris.* " Revue du Clergé ", 15 janvier 1905.

Perrone (P. Joannes, S. J.), *De Immaculato B. M. Conceptu.* — Milano, 1852.

Petavii (Denys), *De theologicis dogmatibus*, t. V. — Venetiis, 1757.

Petitalot, *La Vierge Mère, d'après la théologie*, 2 vol. — Paris, Retaux, 1904.

Pignataro (Felice, S. J.), *De Deo creante.* Appendix *De Immaculata Conceptione.* — Romæ, 1904.

Renaudin (O. S. B.), *L'assomption de la S. Vierge.* — Paris, Bloud, 1907.

Rose (O. P.), *Etudes sur les Evangiles.* — Paris, Welter, 1902.

Serry, *Exercitationes historicæ, criticæ, polemicæ, de Christo ejusque Virgine Matre.* Venetiis, 1719.

Sedlmayr, *Scholastica mariana*, dans la *Summa aurea.*

Shutz (Rector J. H.), *Summa Mariana.* — Paderborn, 1903.

Suarez, *Commentariorum ac disputationum in tertiam partem Divi Thomæ, tomus secundus.* — Venetiis, 1604.

Tanquerey, *De verbo incarnato.* — Typis Societatis S. Joannis Evang., 1906.

Terrien (S. J.), *La Mère de Dieu, et la Mère des hommes*, 4 vol. — Paris, Lethielleux.

Thomas d'Aquin (S.), Œuvres diverses.

Thomas de Villeneuve (S.), *Conciones.* — Mediolani, Gnocchi, 1850.

Tillemont (Le nain de), *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. 1. — Bruxelles, 1706.

Trombelli, *Mariæ SS. vita ac gesta per dissertationes descripta*, nella *Summa Aurea*.

Vaccari (Aloysius), *De B. Virginis M. morte, resurrectione, et in cœlum gloriosa assumptione*. Ferrara, 1881.

Vega (Christophorus, S. J.), *Theologia Mariana*, 2 vol. — Napoli, 1866.

Ventura (P. Gioacchino), *La Madre di Dio, madre degli nomini, ovvero spiegazione del mistero della Ss. Vergine a piè della croce*, — Genova, presso Giuseppe Rossi, 1852.

Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*. — Paris, Letouzey. — Articles cités dans le texte.

Vives y Tuto (Card.), *Dictionarium Marianum*. — Romæ, Typis Vatic., 1901.

Idem — Expositiones SS. PP. et Doct. super Canticum "Magnificat". — Romæ, Typis Hosp. vulgo "Tata Giovanni", 1904.

Zarantonello, *La verginità di Maria*. "Armonia della Fede". périodique antiréformiste, 1908.

Wilhelm and Scannels, *A Manual of Catholic Theology, based on Scheeben's*. "Dogmatik". — London, Kegan, 1901,

INTRODUCTION

Veni, et ostendam tibi sponsam
..... Agni.
(Apoc. xxi, 9).

SOMMAIRE :

I. Raison de cet ouvrage. Le culte toujours progressif rendu depuis 20 siècles à Marie par l'Eglise, a donné naissance à un grand nombre de livres sur la Vierge ; cependant il y a sur ce thème toujours place pour de nouveaux écrits. — II. Caractère du présent ouvrage, genre de preuves apportées ; guide suivi ; — nous nous maintiendrons toujours sur le terrain solide des vérités définies, et des vérités théologiquement certaines ; règles sages proposées par Gerson. — III. Division de l'ouvrage. — IV. Dessein et sentiments de l'auteur.

I. Raison de cet ouvrage. Le culte toujours progressif rendu depuis 20 siècles à Marie par l'Eglise, a donné naissance à un grand nombre de livres sur la Vierge ; cependant il y a sur ce thème toujours place pour de nouveaux écrits.

a) A qui aura la patience de nous lire, apparaîtra clairement que, non pas seulement d'après l'opinion plus ou moins discutable de quelque pieux mystique, mais selon la foi, Marie est la plus étonnante des créatures issues de Dieu, à tel point que si le Tout-Puissant voulait dans l'ordre de la grâce faire une créature plus grande, Il ne le pourrait pas.

Grande en elle-même, Marie apparaîtra grande encore par rapport à nous : elle est vraiment l'honneur de son peuple et ce peuple est toute l'humanité. C'est par elle en effet, que l'humaine nature put avoir accès à la plus intime union avec Dieu, à l'union hypostatique avec le Verbe éternel. Elle est, en outre, notre espérance, *spes nostra*, car par elle nous pouvons désarmer la colère divine provoquée par nos péchés, et déterminer en notre faveur l'effusion copieuse de la divine miséricorde.

Et précisément parce que Marie est telle : refuge assuré des pauvres pécheurs, Dieu l'a promise au monde, dès le jour où dans l'Eden, il assura nos parents de la réparation du péché : alors l'humanité coupable dès l'origine, saurait chercher dans la pensée de Marie et de son Fils béni, ses meilleures consolations. Marie elle-même, tout extraordinairement modeste et humble qu'elle fût, Marie sous l'irrésistible impulsion de l'Esprit saint, révéla au monde sa propre grandeur dans ce cantique du *Magnificat*, dont nous aurons à parler. « Le Tout-Puissant, dit Marie, a fait pour moi de grandes choses : *Fecit mihi magna qui potens est.* »

b) Devant cette grandeur de Marie par rapport à Dieu, devant son influence singulière dans l'œuvre de notre rédemption, il était juste et nécessaire (nous le démontrerons clairement), que l'humanité ne restât point indifférente envers elle, mais lui consacrât un ardent amour et la vénérât d'un culte spécial.

De fait il en fut ainsi. Sans parler des saints de l'Ancien Testament, de ces saints à la foi ardente, qui soupirant après la rédemption, hâtèrent de leurs vœux la venue du Christ et de la Femme qui devait l'engendrer, le culte de Marie a été dans l'Église chrétienne, d'une pratique constante, jamais interrompue. L'archéologie chrétienne offre à foison comme nous le verrons, des documents démontrant le culte rendu à Marie par les fidèles, alors que l'Eglise, encore au premier âge, vivait cachée dans l'ombre des catacombes. Admettons toutefois, — ce dont l'histoire d'ailleurs rend témoignage — qu'il advint pour le culte de Marie ce qui d'ordinaire se réalise pour presque tous les dogmes révélés et toutes les pratiques chrétiennes ; moins développé au début, ce culte alla toujours croissant. De fait, et chacun le sait, les éléments constituants de l'Eglise sont semblables aux organes d'un corps vivant, visibles certes dès le début, mais non encore bien dessinés et achevés ; ce n'est que dans la suite, par une vertu intrinsèque, sans changements substantiels, et en demeurant toujours identiques à eux-mêmes, qu'ils atteignent leur grandeur et leur forme normales. De même le culte de Marie alla toujours se développant dans l'Eglise. La première grande étape dans le progrès de ce culte, fut le Concile d'Ephèse où solennellement fut définie la divine maternité ; puis nous voyons les plus illustres Pères de l'Eglise faire à Marie l'hommage de leur puissant génie, et lui consacrer des pages d'immor-

telle éloquence. Le moyen-âge, — âge du génie et de la poésie, — est aussi l'âge d'or du culte de Marie. Il semble qu'alors l'humanité eut une plus lumineuse et plus vaste conception des grandeurs et de la sublimité de Marie ; tous les écrivains de cette époque ont, en effet, à chaque instant, le nom de Marie au bout de leur plume ; ils parlent d'Elle avec tant de profondeur et d'élévation, tant de suavité et de poésie, que leurs écrits exciteront toujours chez leurs lecteurs la plus vive émotion.

Après le moyen-âge, vint la Réforme protestante. Dans les pays où surgirent les nouvelles erreurs, l'Eglise s'employa à défendre pied à pied les vérités qui sont la base même de la foi, et je crois que pour ce motif même, le culte de Marie dans ces contrées alla s'affaiblissant quelque peu. Ce qui est certain, c'est que dans les pays latins où ne s'implanta point la réforme, le culte de Marie a des racines plus profondes, se développe avec plus de vigueur, sans que nous méritions toutefois la calomnie que nous adressent les protestants, de préférer Marie au fruit béni de son sein, à Jésus.

De nos jours, s'observe partout dans le monde catholique un consolant réveil du culte rendu à la Reine du ciel et de la terre. Et de ce fait providentiel celui-là ne peut que se réjouir de tout cœur, qui a le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes ; car le culte bien compris de Marie habituera de nouveau les âmes à la vertu, éclairera la foi de beaucoup, et leur donnera la force de se libérer

du matérialisme et des turpitudes du temps présent.

A rechercher les moyens dont la Providence s'est servie pour donner une impulsion nouvelle au culte de Marie, on en trouverait de multiples. D'abord, il faut noter l'action des souverains Pontifes. Pie IX détermina un immense courant d'affection vers Marie, en définissant l'Immaculée Conception, de même que Léon XIII, par ses admirables encycliques sur le Rosaire ; Pie X, glorieusement régnant, a déjà clairement montré qu'il marchera sur les traces de ses deux prédécesseurs ; il l'a montré dans sa première encyclique et en outre par le soin qu'il a déployé pour le succès des fêtes de l'an passé, en l'honneur du cinquantenaire de la définition de l'Immaculée Conception. L'apparition de Lourdes spécialement et puissamment, a excité l'amour des chrétiens pour Marie. Il est facile de comprendre que l'apparition à Lourdes et ses conséquences, devaient et doivent produire la plus vive impression sur la génération présente, qui se vante de ne se rendre qu'aux faits sensibles et palpables, pour lesquels elle professe un culte sans limites et souvent même idolatrique.

c) De cette affection ininterrompue des chrétiens pour la Vierge, devait évidemment jaillir une foule d'écrits sur Marie ; et de fait ils abondent. Le célèbre Rosckovani dans son livre : *B. V. Maria in suo conceptu Immaculata ex monumentis omnium sæculorum demonstrata*, en compte déjà, sur ce seul point,

plus de 20.000 (1). Toutefois, la grandeur de Marie est telle et si profonde, qu'aucun livre ne pourra jamais la retracer pleinement, et par suite il reste toujours place à de nouveaux ouvrages en son honneur (2). Et pour peu que l'on pense à la connaissance que le peuple chrétien a de Marie, ces ouvrages non seulement apparaîtront comme possibles, mais encore seront accueillis comme utiles et opportuns. A ce propos on lira avec plaisir les paroles du P. Ventura dans la préface de son livre d'or intitulé : *La Madre di Dio, madre degli uomini* : « C'est un sentiment commun, écrit-il, c'est une persuasion pratique, universelle parmi nous catholiques, que nous sommes tous vrais fils de Marie, et que la Mère de Dieu est aussi notre mère. Chacun en effet la regarde et la proclame et l'invoque comme telle ; de là découlent la dévotion qu'on professe pour elle, la tendresse dont on l'aime, l'élan avec lequel on la loue, le soin avec lequel on l'honore, la familiarité, la confiance, l'assurance avec lesquelles on recourt à sa médiation, on implore son patronage. Or ce sentiment si vivace, si tendre, si profond, si universel des cœurs vraiment catholiques envers Marie ; ce sentiment que la doctrine des Pères, les décisions des conciles, la pratique de l'Eglise ont à coup sûr confirmé, accru, répandu, mais n'ont ni

1. Voir Morgott : *Maria nella dot. di S. Th.* p. 8, note, dans la traduction italienne de A. Dolzan, Piacenza 1891.

2. S. Bernard disait : *Gloriosa dicta sunt de te, Dei Genitrix ; sed adhuc locus est tuæ laudationi* (Serm. pan. n, 6. M. CLXXXIV, 1013).

commandé ni fait naître ; un sentiment si continu, si persistant que, né parmi les chrétiens avec le christianisme même, il a traversé 18 siècles de contradictions, d'épreuves de tout genre sans rien perdre de sa primitive vigueur, s'est propagé et est parvenu jusqu'à nous ; un tel sentiment ne peut être l'effet d'un jugement erroné, d'une idée exagérée que les premiers chrétiens se seraient formés des titres de Marie, de ses qualités, de ses privilèges, de son pouvoir près de Dieu, de sa tendre bonté pour les hommes ; non, ce sentiment est et doit être l'effet de cet instinct merveilleux qui guide divinement le peuple chrétien dans ses sentiments universels, comme dans ses croyances universelles en matière de religion, et dans les pratiques de piété qui en sont l'expression, la manifestation et la conséquence. Il doit avoir des relations secrètes mais intimes, mais nécessaires avec certaine vérité religieuse, s'appuyer sur elle, en recevoir sa force et son aliment, comme la plante reçoit de la racine cachée, ce suc qui la fait vivre et fructifier.

Il faut toutefois le confesser : la connaissance d'une telle vérité religieuse n'est ni si claire ni si commune dans les esprits, qu'est fort le sentiment général dont je parle et qu'elle fait secrètement germer dans les cœurs. Tous croient, tous sentent que la Mère de Dieu est aussi la mère des hommes ; mais très peu savent se rendre raison à eux-mêmes d'un tel sentiment et d'une telle croyance, mais très peu comprennent les raisons, le mode, les circons-

tances qui valurent à Marie un qualificatif, un titre si honorifique pour elle et, pour nous, si tendre, si doux, si consolant, si précieux. »

Ce que le P. Ventura affirme de la maternité spirituelle de Marie envers nous on peut le répéter de beaucoup d'autres privilèges qui sont sa gloire.

Mettre plus en lumière la figure de Marie est donc toujours possible, mieux : désirable ; et ceux qui y travaillent de toutes leurs forces font œuvre à la fois honorifique pour la mère du Ciel, et salutaire aux âmes, lesquelles dans une plus grande connaissance de la Vierge, puiseront un nouvel amour pour elle, et dans cet amour trouveront un secours très puissant pour assurer leur éternel salut.

Et par ce, voilà expliqué aux lecteurs, le motif de ce travail sur la Mère de Dieu et la nôtre.

L'auteur de ces modestes pages est animé du seul désir de faire ressortir davantage aux esprits de ceux qui voudront bien le suivre, les vérités qui forment la base solide, inébranlable de nos sentiments envers la Reine des Cieux.

II. Caractère du présent ouvrage, genre de preuves apportées ; guide suivi ; — nous nous maintiendrons toujours sur le terrain solide des vérités définies, et des vérités théologiquement certaines ; règles sages proposées par Gerson.

a) Du but que nous nous proposons, il est facile de deviner quel sera le caractère du présent écrit. Notre dessein n'est point de narrer des menus faits

plus ou moins émotionnants touchant l'apparition de la Vierge à tel ou tel saint ; ni de faire de la poésie ou du simple ascétisme. Mais nous voulons donner à cet ouvrage un caractère doctrinal, c'est-à-dire y exposer un corps compact de doctrines reliées et harmonisées entre elles, fortifiées des preuves nécessaires appropriées à ce genre de traités.

b) Pour le choix des preuves, hâtons-nous de dire que nous tiendrons grand compte des exigences de notre époque en face des vérités religieuses. Nous sommes dans une ère de positivisme, et son souffle a pénétré plus ou moins, même des âmes sincèrement croyantes, même des chrétiens qui se feraient gloire de répandre leur sang pour la foi. L'humanité sortie pour ainsi dire, de cette jeunesse intellectuelle qui, en d'autres siècles, l'entraînait aux vols hardis de la spéculation, aux élans de la poésie, à la grande éloquence de l'expression, l'humanité entrée dans la période de la virilité, réclame un langage simple et clair où elle cherche plus que la splendeur poétique, la solidité de l'idée ; même dans le champ de la science religieuse, comme défiante de ses propres forces, elle sent le besoin de s'appuyer sur l'autorité d'autrui ; surtout de nos jours, on aime en matière religieuse, rechercher les croyances du passé, spécialement de la chrétienté primitive, et de là vient l'ardeur frénétique que l'on met à étudier les œuvres immortelles des Pères de l'Église. Et les protestants, incapables de réfuter les

solides et pressantes argumentations de la scolastique, demandent à chaque instant aux catholiques de transporter les controverses religieuses sur le terrain de la théologie positive. Tel est l'esprit qui de nos jours cherche à se généraliser.

Et la foi catholique, nous pouvons le dire en toute sécurité, la foi catholique n'a aucun motif de s'épouvanter de cet esprit nouveau, car elle plonge de très solides racines dans les traditions du passé ; et même nous ne pouvons rien dire de différent de ce qui fut dit dans le passé. Nous userons de formules diverses, c'est-à-dire plus analytiques, plus déterminées, plus précises, alors que dans l'antiquité on se servait de formules plus synthétiques, plus pleines, moins spécificatives : en réalité un et inaltérable fut toujours et sera toujours notre « Credo » : car nous savons tous que la Révélation fut définitivement parfaite et close à la mort des apôtres. Pour nous, catholiques, demeurent comme un solennel et inéluctable avertissement, les célèbres paroles que le saint Pontife romain Etienne écrivait à saint Cyprien, évêque de Carthage : *Nihil innovetur, nisi quod traditum est*, notre foi n'admet aucune innovation contraire au sentiment traditionnel. Et de fait, les théologiens aux spéculations les plus hardies, ne reconnurent jamais d'autre source de la foi et du dogme, que la révélation primitive. Saint Thomas met cette vérité en pleine lumière dans la première question de la première partie de la *Somme*, et après lui, son plus célèbre com-

mentateur, le cardinal Cajetan — gloire immortelle de la métaphysique — écrit : *Solida theologia fundatur super sacra Scriptura* (Com. q. XXVII, III p. a. 5).

Pour nous, dans cet ouvrage, nous n'omettrons point, certes non, la méthode spéculative : ce serait nous priver d'un très puissant moyen pour découvrir la vérité ; mais tenant compte des besoins intellectuels de notre époque, et aussi du caractère particulier de la solide théologie, nous aurons soin d'appuyer de l'autorité des anciens Pères de l'Eglise, les meilleures spéculations empruntées aux docteurs scolastiques.

c) Parmi tous ces docteurs, notre guide principal sera *saint Thomas d'Aquin*, lequel fut très dévot à la sainte Vierge, et sur elle écrivit excellemment, comme aussi sur son Fils, au témoignage même de Jésus. Saint Thomas, il est vrai, ne nous a pas laissé un traité spécial de Marie ; cependant dans ses œuvres impérissables, il a répandu sur Elle des rayons de vive lumière qui réunis en faisceau, forment un tout d'incomparable beauté, en l'honneur de la Reine de l'Univers.

Et de fait, les plus grands écrivains qui ont traité de Marie n'ont fait que développer les principes formulés par saint Thomas, et suivre la voie tracée par lui.

d) A la suite de saint Thomas, nous sommes sûrs de pouvoir dire de grandes choses de Marie et en même temps de nous tenir facilement en garde con-

tre les exagérations de beaucoup d'écrivains ascétiques trop ingénus ; exagérations qui sont loin d'édifier la piété, mais qui bien plutôt, si elles servent à quelque chose, lui enlèvent dignité et solidité. Après tout, chacun sait que notre foi n'a point besoin d'artifices. Elle est lumière vive, lumière céleste, ne supportant en elle aucun mélange d'erreur et de fausseté, d'où qu'elles viennent. Même en restant sur le terrain solide des vérités définies et des vérités certaines théologiquement, nous n'arriverons jamais à exprimer adéquatement la grandeur singulière et étonnante de notre Mère du Ciel, et nous devrons toujours reconnaître la vérité de l'affirmation de saint Bernardin de Sienne : « *Non est profecto facultatis humanæ Virginem gloriosam, ut meretur, efferre ;* aucun humain ne sera jamais capable de louer et d'exalter la Vierge glorieuse autant qu'elle mérite de l'être. »

e) Le célèbre Gerson, — célèbre par sa doctrine autant que par sa dévotion pour Marie, — propose à ceux qui écrivent sur les grandeurs de la Vierge, des règles très sages et que Petau, vraie lumière de la théologie positive, a fort louées.

Dans l'une de ces règles, qu'il appelle *vérités*, il dit : *Christus Dominus posuit terminos nostræ conquisitionis, ut non liceat de divinis alia vel aliter asserere quam quæ ex divinis scripturis habentur, vel evidenter concluduntur, vel ab Ecclesia quæ Spiritu sancto regitur, credenda traduntur.* » Ce qui veut dire : « Jésus-Christ a posé des limites à nos recherches, de sorte qu'en

matière religieuse, il ne nous est pas permis de dire autre chose, ou de le dire autrement que ce qui est dans l'écriture, ou se déduit évidemment de l'écriture, ou que ce qui n'étant pas dans l'écriture, nous est proposé comme objet de foi par l'Eglise que dirige l'Esprit Saint. » (*Veritas* 24).

Dans une autre règle, la 12e, il dit : « *Christus contulit Matri suæ ab initio et consequenter illas et tantas gratias quas et quantas cognovit esse convenientes secundum ordinem suæ sapientiæ, et in hac veritatis soliditate debet esse contentus quilibet christianus, quantumcunque sibi devotus.* » C'est-à-dire : « Quelque grande que soit la dévotion d'un chrétien pour Marie, il doit se contenter de dire que Jésus a donné à sa mère, tout d'abord et ensuite, toutes les grâces et tous les degrés de grâces qu'il a jugés convenables selon l'ordre de sa sagesse, et c'est là une vérité solide et indiscutable ».

En outre, à la règle 15, il écrit : « *Christus potuit dare multas gratias humanitati suæ et dilectissimæ Matri, pure gratis ; quas tamen actualiter et de facto non contulit. Et oppositum asserere est falsum, est temerarium, imo hæreticale.* Jésus-Christ pouvait donner à sa propre humanité et à sa très aimée Mère, beaucoup de grâces gratuites que de fait Il ne leur a pas données, et soutenir le contraire, est aller contre la foi. » Spécifiant davantage et par un exemple sa pensée, Gerson, parmi ces grâces que Jésus aurait pu et n'a pas voulu donner à sa mère,

cite l'impassibilité, c'est-à-dire l'exemption des souffrances corporelles.

Il ajoute à la règle 16e : « *Si gratias illas quas dare potuit, humanitati vel Matri suæ reipsa dedisset, utique hoc decens futurum fuisset, tamen, decens non fuit secundum ordinem sapientiæ suæ.* » « Si Jésus eut donné ces grâces possibles, cela certes eut été convenable ; mais de fait, selon l'ordre de sa sagesse, cela n'était pas convenable. »

Ce principe dévoile la fausseté d'un raisonnement assez fréquent, et que voici : *Jésus-Christ a pu et peut faire telle chose ; et cela lui est à honneur ; donc en réalité il l'a fait ou la fera.* Ce raisonnement, dit Gerson, peut facilement contenir *une pétition de principe ;* car souvent *nous prétendons convenable à Dieu ce qui n'apparaît tel qu'à notre courte vue.* Pour procéder en toute sécurité, il faut remonter du fait à sa convenance et dire : *Dieu a fait telle chose, donc il était convenable de la faire ;* au contraire *partir d'une convenance supposée* ne fait pas toujours arriver juste quant à l'existence du fait. Voici un exemple de ce raisonnement faux, exemple qu'apporte Gerson : « *Christus potuit communicare Matri suæ in utero quod gloriosa et consummata felicitate nasceretur ; et hoc ipsum decuit facere, quia decuit eam matrem honorare. Ergo sic fecit. Constat quia conclusio hæreticalis est. Et tamen præmissæ communiter assumuntur a nonnullis in assertionibus suis confirmandis.* » Ce qui signifie : « Jésus pouvait dès le début de l'Incarnation donner à sa mère la pleine

et parfaite félicité des bienheureux ; même cela était convenable en vertu du principe, que les enfants doivent honorer leur mère. Donc Jésus l'a fait. Et pourtant la conclusion de ce raisonnement est contraire aux enseignements de la foi. » Il faut donc n'user qu'avec circonspection, de l'argument de simple convenance.

Si quelqu'un, par curiosité, voulait rechercher pourquoi Dieu qui a donné à Marie telles et telles grâces possibles, ne lui a point donné en même temps *toutes* les grâces possibles, on devrait, selon le même Gerson, lui répondre : « Qui donc es-tu, ô homme, pour vouloir rechercher les impénétrables conseils du Très-Haut? »

Telles sont les règles d'or proposées par Gerson : hâtons-nous de dire qu'il n'entend pas, par elles, proscrire absolument et condamner comme téméraires, tant de conjectures, de réflexions, de récits qui servent d'aliment à la piété. Pour nous, redisons que notre but étant de faire un ouvrage non *ascétique*, mais *dogmatique*, nous nous limiterons à ce qui est solidement prouvé, et nous obtiendrons sûrement ce résultat en ne nous séparant jamais des principes de l'Ange de l'école, saint Thomas d'Aquin.

III. Division de l'œuvre

Le présent ouvrage se divise en *deux livres*, selon les deux questions auxquelles nous voulons répondre : 1° *Qui est Marie?* 2° *Quels sont*

nos devoirs envers Marie? Répondant à ces questions, nous considèrerons, dans le premier livre : MARIE DANS LE DOGME ; et dans le second livre : MARIE DANS LE CULTE. Les livres se diviseront en *parties ;* les parties en *questions*, les questions en *chapitres*, les chapitres en *articles*, les articles en *paragraphes.*

IV. Dessein et sentiments de l'auteur

Le sujet, comme on le comprendra facilement, est vaste. Il nous eut à coup sûr effrayé, et dès le début poussé à déposer la plume, si nous avions eu l'idée de faire œuvre nouvelle, insolite et rare. Telles, par bonheur, ne sont point nos intentions. Nous ne voulons que redire ce qui fut dit déjà par tant d'illustres serviteurs de Marie ; nous ne désirons que recueillir en un exposé ordonné, ce qui se trouve dispersé ailleurs ; et nous chercherons à donner à cet exposé la plus grande clarté, pour le rendre accessible à toutes les intelligences même à celles dépourvues, pour un motif ou l'autre, de culture spéciale, pour mettre à portée des moins instruits ces trésors de science et de sagesse possédées par l'Eglise sur le chef-d'œuvre de la Création et de la Rédemption. Notre œuvre n'est simplement qu'une œuvre modeste de *vulgarisation.* Et alors, si d'une part, nous comprenons les difficultés et l'importance du travail auquel nous nous attachons, de l'autre nous sommes encouragés à la pensée qu'il ne s'agit aucunement de faire étalage de talent ou

de valeur littéraire ; mais tout simplement de louer la mère de tous, la Mère qui accueille toujours l'hommage de ses fils, quels qu'ils soient. Qu'il me soit permis alors, à moi aussi, de redire les paroles de saint Bernard : « *Non est equidem, quod me magis delectet, sed nec est quod terreat magis, quam de gloria Virginis Mariæ habere sermonem.* — Rien ne m'est plus doux, et en même temps ne m'effraie davantage, qu'entreprendre de traiter de Marie. »

Après les nombreux et fameux théologiens qui ont écrit sur Marie des ouvrages merveilleux, l'auteur de ce travail se met à l'œuvre en faisant sien le sentiment de Théodoret de Cyr entreprenant le commentaire des lettres de l'apôtre saint Paul : « *Non est ergo alienum, ut nos quoque veluti quidam culices, una cum illis apibus per prata apostolica* (nous dirons : *marialia) resonemus.* »

Livre Premier

I. Idée générale. — II. Division.

I. Idée générale

Comme il fut dit dans l'introduction, nous nous proposons en ce premier livre, de répondre à la question : *Qui est Marie ?* ce qui veut dire que nous devrons mettre en relief toutes les grandeurs les splendeurs, la gloire de celle qui fut bénie parmi les femmes. Tout ce qui a trait en quelque manière, à la personnalité de Marie, trouvera naturellement place en ce premier livre. Notre souci sera de ne laisser échapper à notre examen, aucun des privilèges, des principaux privilèges au moins, appartenant à Marie. Nous aurons occasion de parler, des dons qui ornèrent son âme et aussi son corps ; des qualités dont furent enrichis son esprit et son cœur ; de ses grâces insignes soit dans l'ordre surnaturel, soit dans l'ordre naturel. Nous verrons les vicissitudes de son pèlerinage terrestre, et élevant notre contemplation, nous mesurerons la gloire dont elle resplendit dans le ciel. Nous aurons à étudier Marie dans ses relations avec Dieu, avec le Verbe Incarné, avec chaque

humain, avec l'humanité toute entière. Nous examinerons de même l'influence de Marie sur l'Eglise militante, sur l'Eglise d'outre tombe, soit souffrante soit triomphante. Bref, tout ce qui, de Marie, peut intéresser une âme dévote à la Vierge, fera partie du programme de ce livre.

Nous ne nous limiterons donc point aux seules questions qui excitent davantage, à notre époque, un vif intérêt, un intérêt d'actualité ; nous tâcherons encore de faire revivre dans leur vrai jour les sentiments, les opinions, les convictions que nos ancêtres dans la foi, eurent par rapport à Marie.

Que ceux qui connaissent la littérature du sujet ne s'effraient point. Nous savons, nous aussi, que le goût des écrivains des siècles passés ne fut pas toujours mesuré ; particulièrement au déclin de la scolastique, une curiosité malsaine et pétulante avait presque universellement envahi l'âme des savants. Un des fruits regrettables de cet esprit alors à la mode, fut que des écrivains justement renommés, se permettaient, en parlant de Marie, de proposer et de discuter des questions qui ne pourraient être soulevées de nos jours sans susciter, au moins, la plus désagréable surprise. De telles questions se retrouvent même chez Miekow et Vega, deux noms familiers et vénérés chez ceux qui étudient les grandeurs de Marie.

Nous rejetterons, est-il besoin de le dire, de semblables questions, et personne ne nous le reprochera. Mais cela dit, le champ où nous entrons ne

cessera pas d'être vaste ; pas plus que ne cessera d'être riche et surabondante la moisson de vérités que nous recueillerons, pour la satisfaction de notre cœur fidèle, en étudiant la personnalité de Marie.

II. Division du livre

Avant tout nous éprouvons le besoin de procéder avec ordre, avec cet ordre qui rend possible la clarté. Nous pensons y parvenir en rattachant tout l'objet de ce livre à trois grands chefs. Tout ce qui peut se dire de Marie, peut se grouper autour de ces trois points :

1° *La mission pour laquelle la Vierge fut tirée du néant et appelée à l'existence ;*

2° *Les privilèges et dons singuliers dont elle fut dotée ;*

3° *Les faits de sa vie narrés dans l'Évangile.*

Le présent livre se divise donc, naturellement en *trois parties*.

Nous commencerons par la mission de Marie, car d'ordinaire la mission assignée à un être, est la clef qui fait pénétrer dans la connaissance de tout ce que cet être possède ; c'est le rayon lumineux qui dissipe les obscurités dont il est entouré, et met plus en relief sa dignité et sa grandeur. Pas n'est besoin, en effet, d'une grande métaphysique pour comprendre ces deux vérités, à savoir : Dieu créant les choses, leur assigne un but déterminé, autrement il agirait au hasard, et ne serait point cet artiste de souveraine sagesse reconnu de tous ; en

outre Dieu donne à chacune d'elles les moyens requis, ou les qualités et les facultés indispensables pour atteindre ce but assez facilement ; autrement Dieu demanderait l'impossible et l'on ne pourrait plus dire avec raison que, la créature ne surgissant pas comme obstacle, les œuvres de Dieu sont parfaites, *perfecta sunt opera Dei.* D'où jaillit claire et évidente la conclusion, que la fin assignée à une chose est la mesure de son être et de ses perfections ; la raison de ses puissances et de ses opérations ; le secret qui nous révèle la particulière conduite de la Providence à son égard. Ce n'est pas en vain que les philosophes sérieux, ceux qui cherchent la vérité avec le désir sincère de la trouver, ont toujours attribué aux causes finales une suprême importance, et les ont proclamées avec Aristote, les reines des causes. Nous croyons donc d'excellente méthode, de rechercher avant toute chose, la *mission* de Marie, et de faire de cette recherche l'objet de la *première partie.*

Nous nous trouverons par là naturellement conduits à examiner tous les avantages, les grâces, les dons, les privilèges, etc., dont Dieu dota largement sa Mère et la nôtre, et qui la rendent digne d'occuper le poste à elle assigné par la Providence.

Ce sera l'objet de la *seconde partie.*

Mais notre travail serait incomplet, et manquerait, sans motif pardonnable, d'une partie essentielle, si nous ne soumettions, dans une *troisième partie*, à un examen diligent et critique les faits qui

forment le tissu de la vie de Marie. L'examen des mystères de cette vie nous fournira l'occasion de développer avec plus de facilité et d'étendue, certains points du dogme catholique ayant trait à la Vierge, points dont nous ne pourrions sans confusion ou au moins sans embarras, nous occuper dans les deux premières parties. Le péril est grand, de répéter dans cette *troisième partie* certaines choses déjà discutées dans la seconde, et chacun le prévoit. Nous tâcherons de l'éviter.

Le lecteur éclairé s'est déjà aperçu que l'ordre de ce premier livre présente une grande analogie avec l'ordre adopté par saint Thomas dans la III^e^ partie de la *Somme Théologique*. Pour d'aucuns, ce sera peut-être un motif d'en rejeter la lecture, *a priori;* pour nous, tout au contraire, cette constatation peut et doit être à notre modeste travail, un titre de recommandation. Car d'une part, personne n'a jamais surpassé ou ne surpassera saint Thomas dans l'exposé méthodique de ses propres idées; d'autre part, nous ne voyons pas quel plan pourrait mieux convenir à un traité sur Marie, que celui qui depuis saint Thomas est devenu traditionnel dans le traité de Jésus-Christ: tant sont étroits et indissolubles les liens qui unissent, comme nous verrons bientôt, Marie et son divin Fils.

Ceci dit, passons sans autre préambule, à la *première partie*.

PREMIÈRE PARTIE

La Mission de Marie

SOMMAIRE :

I. Questions ayant trait à la mission de Marie.
II. Ordre à suivre.

I. Questions touchant la mission de Marie

La complète exposition du dogme catholique sur la mission de la Femme Bénie entre les femmes, réclame nécessairement le développement de deux questions, car toute chose créée a un double être : un être réel, et un être idéal ; un être en elle-même, dans ses éléments constitutifs, et un être dans l'intelligence divine qui l'a conçue. Ainsi d'ailleurs en est-il de toutes les œuvres procédant d'une cause intelligente. Prenez par exemple une statue. Vous pouvez la considérer comme un marbre artistiquement travaillé, visible à tous, sujet des critiques ou de l'admiration de chacun. Puis vous pouvez en outre, la considérer dans son être idéal, avant qu'elle ne soit encore réalisée, alors qu'elle est seulement conçue par l'artiste qui en trace les linéaments dans son imagination, en étudie d'avance l'expression, en fixe les proportions et se propose de la réaliser. De même pour les œuvres de Dieu : avant d'acquérir la réalité et de faire partie de ce monde, elles étaient de toute éternité présentes au

regard de Dieu, qui fixait immuablement leur destinée, et traçait les chemins qu'elles auraient à suivre dans le temps. Marie, première née de toutes les créatures, peut, elle aussi, être considérée sous ce double aspect : dans son être réel, dans l'acte d'exister d'abord ; et puis en regard de ce moment où Dieu la concevait et la prédestinait dans son intelligence infinie, alors que rien encore n'existait. *Nondum erant abyssi et ego jam concepta eram.*

On verra dans la suite que cette distinction entre l'être réel des choses et leur être idéal, entre leur prédestination et leur existence réelle, n'est point inutile mais très importante ; qu'elle n'est point une pure subtilité, mais un fait gros de graves conséquences. Il nous suffit de l'avoir rappelée pour montrer la nécessité de diviser cette première partie en *deux questions*, où nous traiterons successivement *de la mission de Marie considérée dans sa réalité* (*in actu exercito*, diraient les scolastiques) ; — *de la mission de Marie déterminée de toute éternité* (in actu signato) *dans les ineffables décrets de la divine prédestination.*

II. Ordre à suivre

Nous commencerons par la mission de Marie considérée dans sa réalisation, et traiterons ensuite de sa prédestination, car la meilleure voie à suivre pour la raison humaine s'informant des choses divines, est précisément de remonter des créatures au Créateur, du fait à l'idée : de même et par exemple les projets d'un homme de génie se connais-

sent mieux quand on en a étudié d'abord la réalisation.

*
* *

1re QUESTION

La Mission de Marie considérée dans son réel accomplissement.

Division de la question

La mission assignée à Marie est double : l'une principale, l'autre subordonnée, toutes deux cependant intimement liées d'un indestructible nœud. La principale regarde Dieu ; la subordonnée regarde l'humanité. Par rapport à Dieu Marie devait être sa Mère *vraie*, *propre*, *naturelle* ; par rapport à nous, elle fut choisie pour être notre Mère *spirituelle*, *adoptive*, c'est-à-dire pour coopérer avec Jésus à l'œuvre de la Rédemption humaine, devenant par là notre céleste protectrice et avocate.

Saint Thomas de Villeneuve exprime parfaitement ces idées, dans le sermon sur la Nativité : « *Ad duo fuit electa Maria : primo ut sit mater Dei ; secundo ut sit mundo advocata* ; Marie fut élue pour deux causes, d'abord pour être la mère de Dieu ; ensuite pour être l'avocate du monde. »

Donc nous aurons deux chapitres dans cette question : 1° de la mission de Marie par rapport à Dieu, ou DE SA DIVINE MATERNITÉ ; 2° de la mission de Marie par rapport à l'humanité ou DE SA MATERNITÉ SPIRITUELLE.

CHAPITRE PREMIER

La Maternité divine de Marie.

Division du chapitre

Pour nous former de la divine maternité de Marie une idée aussi complète que possible, nous devrons examiner successivement, en divers articles :

1° *Le fait de la maternité divine*, nous répondrons par là à la question : Marie est-elle vraiment et proprement mère de Dieu ?

2° *La nature de ce fait :* ce qui nous forcera à expliquer comment une créature peut être la mère de son Créateur ;

3° *La grandeur de la divine maternité ;*

4° *Relations que par la maternité divine, Marie contracte avec la Trinité ;*

5° *La suprême convenance de la divine maternité ;* nous ferons ressortir la délicatesse de la divine Providence pour nous, en nous choisissant Marie pour mère ;

6° Enfin *l'importance dogmatique de la divine maternité*, où nous verrons le lien intime qui existe entre ce dogme et les autres vérités du dépôt sacré de la Révélation.

ARTICLE PREMIER

Marie est Mère de Dieu

SOMMAIRE :

Les adversaires de la divine maternité de Marie avant Nestorius. — II. L'hérésie de Nestorius attaque directement la maternité divine. — III. Les erreurs antiques renouvelées au début de la Réforme. — IV. Le rationalisme moderne. — V. Aversion instinctive pour Marie, particulière au protestantisme. — VI. La doctrine catholique formulée par saint Cyrille, et sanctionnée par les conciles. — VII. Accusation de nouveauté, lancée contre le dogme de la divine maternité. — VIII. Démonstration que la croyance de la divine maternité est aussi ancienne que l'Eglise. — IX. Que Marie soit Mère de Dieu, cela ressort évidemment de la Sainte Ecriture. — X. Une objection.

I. Les adversaires de la divine maternité de Marie, avant Nestorius

Nous verrons dans la suite que le fait de la maternité divine constitue la suprême exaltation de Marie ; il était par suite naturel que le démon qui ne l'ayant jamais eue sous sa domination, s'efforce de tendre des embûches à ses pas, c'est-à-dire à son culte et à son honneur, essayât de répandre des méfiances, de l'obscurité, des doutes, des erreurs sur la maternité divine de Marie.

De fait, l'histoire de ceux qui nient cette maternité est bien longue, longue à épouvanter : elle commence au début même de l'église, et n'est malheureusement pas encore terminée.

Les ennemis de la maternité divine peuvent se

grouper en deux classes : ennemis indirects et ennemis directs. Les premiers ne se sont point occupés proprement, *ex professo*, de la divine maternité de Marie, mais ils ont soutenu sur l'être de Jésus des opinions telles qu'elles les ont conduits par nécessité logique à nier que Marie ait engendré un Dieu. Les adversaires directs, eux, après avoir embrassé des dogmes faux et pervers sur Jésus, ne laissent à personne le soin de dépouiller Marie de l'honneur d'être Mère de Dieu ; eux-mêmes combattent, *data opera*, cette haute et incomparable prérogative. Ce fut comme nous le dirons, la triste gloire du Nestorianisme.

Avant Nestorius, nous n'avons que des négateurs indirects de la divine maternité : ce furent tous ceux qui refusèrent de reconnaître en Jésus, une nature humaine comme la nôtre, propre et véritable. Telle fut l'opinion surtout des *Docètes*, comme on les appelle.

Les Docètes enseignaient que l'humanité de Jésus ne fut point réelle, mais seulement apparente et imaginaire. En voyant Jésus, on croyait découvrir un homme, mais on se trompait ; on se trouvait en face d'un simple fantôme. La nature humaine de Jésus n'ayant pas été réelle, ses souffrances n'eussent point été réelles davantage. Le Sauveur paraissait souffrir, en réalité, il ne souffrait pas. Tel est le dogme des Docètes ; et l'on sait que l'un d'eux, Basilide, enseignait que Jésus changea sa propre personne avec celle du malheureux Cyrénéen, lequel

non seulement l'eut aidé à porter sa croix, mais en outre, eut été crucifié à sa place ; pendant ce temps, sain et sauf, mêlé à la foule du Calvaire, Jésus eut été le joyeux spectateur du triste drame.

Ces Docètes apparurent dès les premières années de l'Église, et cela est si vrai que c'est à réfuter leur erreur que tendent non seulement les écrits des disciples de saint Jean, Ignace d'Antioche et Polycarpe, mais les lettres mêmes de cet apôtre. Voici comment en effet saint Jean s'exprime en sa première lettre : « *Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ ; et vita manifestata est, et vidimus et testamur et annuntiamus vobis vitam æternam quæ erat apud Patrem, et apparuit nobis. Quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum et societas nostra sit cum Patre et cum Filio ejus Jesu Christo.* — Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, — car la Vie a été manifestée et nous l'avons vue, et nous lui rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle qui était dans le sein du Père et qui nous a été manifestée, — ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous soyez en communion avec nous et que notre communion soit avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ ». (Chap. I., 1-3.).

Pourquoi cette insistance à dire qu'il a vu, qu'il a

entendu, qu'il a touché Jésus ? Ce serait incompréhensible, si l'on n'admettait en saint Jean l'intention de réfuter les Docètes. Du reste, voici une allusion directe à cette erreur, dans la seconde épître au verset 7 : « *Quoniam multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem : hic est seductor et antichristus.* — Car plusieurs séducteurs ont paru dans le monde ; ils ne confessent point Jésus-Christ venu en chair ; c'est là le séducteur et l'antéchrist ».

Les Docètes n'étaient qu'un rameau du gnosticisme. Ce dernier fut un essai de conciliation malheureux d'ailleurs, entre la philosophie, la science (gnose) et le Christianisme. Un des principes fondamentaux de la philosophie dualiste orientale était celui-ci : la matière est l'effet d'un agent supérieur mauvais, et conséquemment elle est un mal en elle-même. Gardant ce principe et d'autre part ne voulant point renier Jésus-Christ, les Docètes affirmaient que le Fils de Dieu ne prit la matière qu'en apparence et non en réalité.

Il est clair que cette théorie docétiste conduisait directement à la négation de la divine maternité de Marie : car comme nous le verrons, Marie est Mère de Dieu, non certes en engendrant la divinité de Jésus-Christ, ce qui serait absurde, mais seulement en lui donnant l'humanité. Par suite, nier que Jésus ait eu une humanité réelle comme la nôtre, c'est enlever toute raison à dire que Marie soit vraiment sa

mère. Dès le début cependant, les Docètes ne se préoccupèrent point de tirer cette conclusion. Du moins cela n'apparaît pas des documents qui nous restent. Ce fut plus tard et quand le gnosticisme mieux développé, prétendit appuyer ses conclusions sur la parole inspirée des saints Livres, que les Docètes nièrent ouvertement la maternité de Marie par rapport à Jésus, et de cette négation s'efforcèrent de tirer un nouvel argument en faveur de leur doctrine. Tertullien nous a conservé l'argument qu'à son époque les Docètes regardaient comme leur cheval de bataille : il se réduisait précisément à dire : « Jésus-Christ lui-même a déclaré n'avoir point de mère ; donc en fait Il n'est point né comme chacun de nous ; donc son humanité ne fut point réelle, mais purement imaginaire. — *Venimus ad constantissimum argumentum. Ipse, inquiunt, contestetur se esse non natum, dicendo : Quæ mihi mater ?* » (Tertullien, *Adv. Marc.*, 4, 19.).

Outre les Docètes, il faut compter parmi les adversaires de la divine maternité de Marie, les *Apollinaristes*, qui plus tard s'appelèrent *Eutychiens*. Ils enseignaient que l'humanité et la divinité de Jésus s'étaient confondues au point de donner naissance à une troisième nature, résultant du mélange des deux autres. Outre l'unité de personne, ils admettaient dans le Sauveur l'unité de nature, et comme cette unique nature, faite pour ainsi dire de divinité et d'humanité, ne provenait point de Marie, les Apollinaristes devaient aboutir par une logique nécessai-

re, à découronner Marie des honneurs de la divine maternité.

L'hérésie des *Valentiniens*, ne laissait pas davantage place pour la divine maternité de Marie. Car Valentin enseignait que Jésus était un homme réel, mais que son humanité avait une origine diverse de la nôtre. Selon cet hérésiarque, l'humanité de Jésus n'aurait point été formée de la substance de Marie, mais apportée du ciel en terre après avoir été fabriquée là-haut de je ne sais quels éléments surhumains. Marie n'aurait été que la voie, le canal par où passa Jésus, sans d'ailleurs rien recevoir d'elle. Il est clair que dans ce système, on ne peut admettre logiquement que Marie soit mère de Jésus. Elle n'aurait été que sa mère putative.

Les *Ariens* admirent en parole la divine maternité de Marie, mais comme ils enseignaient que le Verbe éternel était inférieur au Père ; comme pour eux Jésus n'était que le premier-né de toute créature et Dieu, non au sens propre et vrai, mais uniquement au sens métaphorique, ils aboutissaient en dernière analyse, à nier la réalité de la divine maternité de Marie. Les Pères ne manquèrent point de le remarquer, et même ils s'appuyèrent parfois sur la divine maternité de Marie, pour combattre les Ariens.

II. L'hérésie de Nestorius attaque directement la maternité divine.

Ceux qui par leur audace à nier directement la

divine maternité de Marie, se sont acquis dans l'histoire une bien triste célébrité, ce furent Nestorius et ses disciples.

Nestorius était originaire de la Syrie, et plus précisément d'un obscur village, nommé Germanicie.

Il embrassa d'abord la vie monastique au couvent de saint Eupropius non loin d'Antioche, puis fut ordonné prêtre et inscrit parmi le clergé de cette ville.

Les historiens de son temps, dans la description qu'ils font de son caractère, sont unanimes à le représenter doué d'une faconde singulière, amant de l'étude et de la retraite, affectant en tout son extérieur, une particulière sainteté. Ce qui non seulement lui attira la faveur populaire, mais de plus lui valut les bonnes grâces de l'empereur Théodose : ce dernier le voulut comme patriarche de Constantinople. Nestorius prit possession de ce siège l'an 427, et de suite afficha un grand zèle pour le triomphe de la vraie foi et l'extirpation de l'hérésie.

L'historien Socrate nous raconte que, dans son discours inaugural s'adressant à l'empereur, il l'apostropha ainsi : « Donne-moi, ô empereur, une terre débarrassée des hérétiques, et en échange je te donnerai le ciel. *Tribue mihi, imperator, terram hæreticis purgatam et ego tibi cœlum tribuam.* — Aide-moi à détruire les hérétiques, et en compensation je t'aiderai à éloigner et à anéantir les Perses. *Tu mihi profligandis hæreticis subveni ; et ego tibi in profligandis Persis subveniam.* » Et de fait il partit de

suite en guerre contre les *Macédoniens*, qui niaient la divinité de l'Esprit Saint ; contre les *Ariens*, qui niaient l'égalité du Verbe avec le Père ; contre les *Quartodécimans*, qui inclinaient au judaïsme. Mais, comme le note avec à-propos Vincent de Lerins, il s'efforçait de détruire les autres hérésies uniquement pour ouvrir plus large la voie à la sienne, et en rendre plus vaste le champ.

Voici en quoi consiste cette hérésie sur Jésus. Nestorius avait en substance la même doctrine que les rationalistes modernes, bien qu'il l'exposât d'une façon un peu différente. Il confessait en Jésus l'humanité et la divinité, mais il errait sur leur union mutuelle. A l'encontre de la doctrine catholique enseignant qu'en notre Rédempteur adoré l'humanité et la divinité sont unies substantiellement, de telle sorte que Jésus est une seule personne ou un seul individu à la fois Dieu et homme ; Nestorius n'admet entre ces deux natures qu'une simple union accidentelle, comme serait l'union du vêtement et de celui qui le porte, de la liqueur et du vase qui la contient, du temple et de celui qui l'habite. D'où, selon Nestorius, cet homme que l'Evangile appelle Jésus, qui s'est proclamé le Rédempteur du genre humain, l'auteur et le consommateur de notre foi, cet homme dont l'Evangile raconte la naissance à Bethléem, l'exil en Egypte, la vie humble à Nazareth, l'apostolat public en Judée et en Galilée, la mort infamante en Croix, la glorieuse résurrection et l'ascension au ciel, — cet homme, selon Nesto-

rius s'entend, ne serait pas Dieu, mais seulement le temple de Dieu. Par suite ce n'était pas Dieu, mais seulement l'homme qui habitait visiblement au milieu des hommes et conversait avec eux : « Je ne dirai jamais, — ainsi s'exprimait Nestorius, — qu'on doive appeler Dieu un bambin de deux ou trois mois. *Non ego bimestrem aut trimestrem Deum nominare possum.* » Il admettait cependant pour Jésus un culte de latrie, à cause des relations intimes qu'il avait avec Dieu. « *Propter eum qui latet*, disait-il, *eum qui apparet adoro.* J'adore en Jésus l'homme visible, à cause du Dieu invisible. »

Ce concept sur Jésus est la voie logique à la négation de la divine maternité de Marie. Et Nestorius ne laissa à personne le soin de tirer cette déduction : il le fit lui-même. C'est même en cela que consiste le point caractéristique de l'hérésie nestorienne. D'autres avant Nestorius avaient nié l'unité de personne en Jésus, ils l'avaient déjà proclamé non pas Dieu mais simplement habitation, temple de Dieu. Ce fut la doctrine de Paul de Samosate et spécialement de Théodore de Mopsueste, antérieurs à Nestorius d'une génération ; et même du second, Nestorius fut disciple. Mais tous ces hérétiques ne s'étaient point occupés de Marie. Nestorius au contraire combattit directement sa divine maternité. Il ne voulait point qu'on appelât Marie Θεοτόκος Dei Genitrix, mère de Dieu, mais seulement Χριστοτόκος, mère du Christ.

Nestorius, pour pressentir l'accueil qui serait fait

à ses théories, commença de les faire prêcher par deux de ses fidèles disciples : ceci ressort des témoignages confrontés ensemble de Socrate et de saint Cyrille. Les deux disciples de Nestorius étaient le prêtre Anastase et l'évêque Dorothé. Le premier enseignait ainsi : *Que personne ne dise de Marie qu'elle est mère de Dieu ; Marie n'est qu'une simple femme; une simple femme ne peut engendrer Dieu.* Le second s'exprimait d'une façon encore plus péremptoire : *Si quelqu'un dit que Marie est mère de Dieu, qu'il soit anathème.*

Le peuple en resta grandement scandalisé, et en tumulte dédaigneux recourut à Nestorius lui-même pour connaître son avis sur la question. Nestorius, en un discours à l'église et devant une immense multitude de fidèles, parla ainsi : *Depuis plusieurs jours, nous sommes littéralement assaillis de questions sottes et stupides. On nous demande s'il est permis de donner à Marie le titre de Mère de Dieu ou si au contraire on doit simplement la nommer mère de l'homme. Comment? Dieu aurait une mère? Mais s'il en était ainsi les païens ne seraient plus répréhensibles, qui assignent une mère à leurs dieux. Non, mon brave peuple, Marie n'a pas engendré Dieu. La créature n'a pas engendré son Créateur, mais un homme instrument de la divinité, un homme avec qui Dieu est uni.* » (Migne, P. L. XLVII, 760, 767).

Le champion suscité par la divine Providence pour tenir tête à l'hérésie de Nestorius fut saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, en Egypte. Parmi les

nombreux écrits qu'il opposa aux erreurs du Patriarche de Constantinople, nous devons ici rappeler ses *douze anathèmes*. Voici comment, dans le premier, il met la vérité en face l'erreur :

« Si quelqu'un, dit-il, refuse de confesser que l'Emmanuel est vraiment Dieu et que par conséquent la sainte Vierge est mère de Dieu, ayant engendré selon la chair le Verbe de Dieu incarné, qu'il soit anathème. *Si quis non confitetur Emmanuelem vere Deum esse et ob id factam Virginem Deiparam genuit enim illa Incarnatum Dei Patris Verbum secundum carnem) anathema sit.* »

Dans le commentaire dont Cyrille lui-même accompagne ces anathèmes, il dit à propos du premier :

« *A cause de ceux qui nient que le Verbe éternel soit né dans le temps, selon la chair, pour notre salut et de la très sainte Vierge,... nous avons porté notre premier anathème pour démasquer leur sentence perverse et lui opposer la doctrine catholique : elle enseigne que vraiment l'Emmanuel est Dieu et par suite que la sainte Vierge est mère de Dieu* » (1).

Suivant l'habitude de tous les hérétiques, — qui est de tromper les simples en abusant des mots —

1. « Quia vero nonnulli nativitatem illius Verbi Dei, secundum carnem propter omnium salutem qua editus est ex S. Virgine inficiantur, propterea primus noster anathematismus in perversam illorum fidem invehitur : tum vero quod rectæ fidei est, confitetur Emmanuelem secundum veritatem Deum esse, dicens atque ideo S. Virginem Deiparam. » (Migne, l. c.).

Nestorius lui-même admettait parfois que Marie se pût appeler mère de Dieu ; mais dans un sens bien différent de celui réclamé par la doctrine catholique. » *Si fide simplici,* disait-il, *Deiparam proferres, nulla esset apud me dictionis invidia, verbi sensum exquirentem.* — S'il s'agissait simplement de dire que Marie est mère de Dieu, je n'insisterai que peu contre cette parole, pourvu qu'on en déterminât bien le sens. » (Rapporté par S. Cyrille, *adv. Nest.* II. 1.)

Le sens selon lequel les Nestoriens n'eussent point refusé d'appeler Marie mère de Dieu, était le suivant. Comme la mère de quelqu'un qui, au cours de sa vie, reçoit la dignité sacerdotale, se peut appeler mère d'un prêtre, non certes en ce sens rigoureux qu'un enfant déjà revêtu du sacerdoce soit né d'elle, mais en un sens plus large, en ce sens que mère d'un enfant semblable aux autres, on l'appelle mère d'un prêtre par simple honneur ; ainsi Marie pourrait s'appeler mère de Dieu en tant que le Fils né d'elle et simplement homme, mérite ensuite à cause de son union avec la divinité, les honneurs divins.

Telle était la doctrine nestorienne ; elle est encore professée actuellement par les schismatiques chaldéens, appelés nestoriens, bien qu'ils rejettent cette dénomination et prétendent leur secte d'origine plus ancienne que celle de l'impie hérésiarque.

Quels furent les arguments que les Nestoriens s'efforçaient d'opposer à la réfutation de leurs

erreurs par Cyrille et les catholiques, nous le verrons dans la suite. Qu'il suffise ici de rappeler que Nestorius eut la langue dévorée par les vers. Juste punition infligée par Dieu à cet homme, qui avait abusé de son éloquence pour répandre d'abondants blasphèmes contre la plus haute des créatures, contre le chef-d'œuvre de la divine sagesse !

III. Les erreurs antiques renouvelées au début de la Réforme.

Après Nestorius, et jusqu'à la Réforme, il n'y eut aucune hérésie notable contre la maternité divine de Marie. Depuis le concile d'Ephèse, où l'erreur de Nestorius fut frappée d'anathème, la croyance que Marie a engendré le Dieu Rédempteur, est entrée en la pacifique possession de toute la chrétienté, et est devenue l'indéfectible aliment d'un culte extraordinaire et vraiment imposant envers la grande Reine du ciel. Sans doute, dans cette longue série de siècles, les erreurs ne manquèrent point, erreurs fatales dont aujourd'hui encore l'humanité ressent les tristes effets, comme par exemple, l'ensemble de toutes ces aberrations qui aboutirent à la séparation de beaucoup d'églises orientales et de l'Eglise romaine.

Mais il ne fut point question de Marie dans toutes ces controverses religieuses : la foi en ses privilèges élevés, en son ineffable dignité, resta le patrimoine sacré de tous, même de ceux qui déchirèrent de leurs mains sacrilèges l'unité de l'Eglise.

Il appartenait aux coryphées de la Réforme protestante, de renouveler les attaques contre Marie. De fait, au début de la Réforme, nous trouvons, remises à jour sur la divine maternité de la Vierge, toutes ces erreurs qui infectèrent l'Église dans les premiers siècles et dont nous venons de rappeler le souvenir.

Nous en avons pour garant le témoignage du B. P. Canisius, témoignage autorisé parce que contemporain de ces aberrations. Au livre III de son *Traité sur Marie*, c. XIV, il nous rapporte qu'à son époque l'hérétique Valentin, mis à mort par les Bernois, enseignait que le corps de Jésus n'était point né de Marie, mais avait été formé au ciel de la substance du Père éternel, et ainsi formé était descendu sur la terre : « *Valentinus vere gentilis, aut certo quidem falso fidelis, de quo Bernenses sumpsere supplitium, teterrimum dogma non multis abhinc annis defendit Christi Domini corpus humanum non ex Maria natum, sed ex Patris substantia cœlitus allatum esse.* »

Il affirme en outre que la même opinion était soutenue par Mennon Simon, un des chefs les plus en vue de l'hérésie anabaptiste : « *Et Menno Simonis non ignobilis dux Anabaptistarum, sic Wismariæ de humana Christi natura disputavit ut ejus originem ex cœlestis Dei Patris semine, non autem ex Mariæ Virginis substantia esse pervicaciter affirmaret.* »

Semblablement Svenckfeld soutenait que la nature humaine du Sauveur ne se composait point de

matière créée, mais d'une matière beaucoup plus noble et plus élevée, matière qu'il appelait *supercreata*, d'où la conclusion logique, que Jésus n'avait point son origine humaine en Marie : « *Æque pius et modestus* dit ironiquement Canisius *fuit Suenkfeldius cum maternam ut sic dicam, originem Christo detrahit, ejusque carnem et sanguinem non creaturalem, sed ut ipse vocat supercreaturalem, hoc est mere spiritualem, ac plane divinam somniat,* »

Cette même erreur fut encore admise par Servet, l'impie blasphémateur de la Trinité, dont on sait la fin due à Calvin. De son avis fut aussi Pierre Germain : « *Tum Servetus horrende impietatis architectus corpus Christi ejus divinam carnem cœlestem de substantia Dei genitam esse configit. Docuit et Petrus quidam Germanus Christum nihil carnis ex Maria sumpsisse.* »

Enfin, c'est encore Canisius qui en fait foi, tous les anabaptistes cultivèrent cette hérésie : « *Pergunt interim Anabaptistæ quorum ingens adhuc est numerus, hoc suum fueri dogma Christum e cœlo spiritale et cœleste corpus secum attulisse, et a Maria nihil assumpsisse* ».

IV. Le rationalisme moderne.

On sait ce que pense de Marie le rationalisme moderne. Les rationalistes d'aujourd'hui sourient de pitié quand ils entendent proclamer la divine maternité de la Vierge. A leurs yeux Jésus n'est qu'un homme, un homme il est vrai plus grand

que les autres, mais uniquement parce qu'il eut, plus qu'aucun autre, l'intuition des sentiments de Dieu envers l'humanité, parce qu'il sut ensuite ramener les hommes à un amour plus intense envers le commun Père céleste, et par là même naturellement, à un lien plus serré de mutuelle charité. Après cela, c'est de métaphysique ingénue, digne d'autres temps, selon les rationalistes, que d'imaginer en Jésus, une nature et une personnalité divines.

« *Non le Fils, mais le Père seul*, dit Harnack, *appartient à l'Evangile* (Essence du Christianisme, p. 154), ce qui veut dire que l'idée de Trinité, et celle d'Incarnation et celle de maternité divine telles que nous les entendons, ne sont que des légendes.

V. Aversion instinctive pour Marie, particulière au protestantisme.

Par bonheur toutefois, tous les protestants ne souscrivent pas à ces idées rationalistes. Ceux qui restent encore attachés fidèlement aux principes professés par les premiers novateurs, et qui s'appellent orthodoxes, aiment à reconnaître la divinité de Jésus-Christ, et admettent en Lui, comme les catholiques, deux natures : l'une *humaine*, l'autre *divine*. Cependant, bien que logiquement comme nous verrons, la divine maternité découle de cette doctrine, par instinct d'aversion à Marie, selon l'exacte expression de Janssens, ces protestants ne lui attribuent jamais le titre de mère de Dieu ; ils

l'appellent simplement *mère du Seigneur*. Nous avons sur ce point consulté plusieurs écrits protestants, jamais il ne nous est arrivé d'y lire l'appellation de mère de Dieu. Le *Protestant Dictionary* de Wright, combat *ex professo* cette appellation donnée à Marie dans le sens catholique.

VI. La doctrine catholique formulée par saint Cyrille, et sanctionnée par les Conciles.

Nous avons jusqu'alors, énuméré les multiples erreurs qui, sous un aspect ou un autre, combattent la divine maternité de Marie. En regard de ces hérésies, se dresse la doctrine catholique : elle reconnaît, parmi ses dogmes les plus chers et les plus consolants, celui de Marie élevée à l'extraordinaire et incomparable dignité de Mère du Créateur de toutes choses.

Cette vérité, soutenue dès le principe, avec une singulière ardeur comme patrimoine inaliénable de la Révélation, par saint Cyrille d'Alexandrie, dans le feu d'une gigantesque polémique, fut ensuite définie solennellement par l'Eglise, en divers Conciles. Le Concile d'Ephèse par exemple, tenu en 431 par ordre du Pape Célestin I, approuva dans une séance plénière, le *premier anathème* de saint Cyrille, rapporté plus haut.

La définition du Concile d'Ephèse fut renouvelée aux conciles suivants, c'est-à-dire au concile de Chalcedoine en 451, et au second concile de Constantinople, cinquième parmi les conciles généraux. Il ne

sera pas inopportun de rapporter ici le 6e canon de ce dernier concile : « *Si quelqu'un refuse d'appeler la glorieuse et toujours Vierge Marie, Mère de Dieu au sens vrai et propre de l'expression, et non pas seulement en un sens impropre ; ou si quelqu'un l'appelle ainsi en un sens purement relatif, pour dire que d'elle est né un homme et non le Verbe de Dieu incarné en elle, et qu'à cause de cet homme né de Marie, on a attribué sa naissance au Verbe qui lui est uni ; ou si quelqu'un calomnie le Concile de Chalcédoine en disant que ce concile appela Marie mère de Dieu, dans le sens blasphématoire de l'impie Théodore* (de Mopsueste, maître de Nestorius), *ou si quelqu'un appelle Marie mère de l'homme ou mère du Christ, entendant que le Christ n'est pas Dieu ; si quelqu'un en résumé ne la confesse point Mère de Dieu au sens vrai et propre des mots, en tant que le Verbe de Dieu né du Père avant tous les siècles a pris chair en elle, si quelqu'un ne confesse que ce fut en ce sens que le Concile de Chalcédoine la reconnut pour Mère de Dieu, qu'il soit anathème* (1). »

VII. Accusation de nouveauté lancée contre le dogme de la divine maternité.

On connait la pensée des rationalistes modernes sur cette doctrine. Ils la regardent comme une nouveauté introduite dans l'Eglise par le Concile

1. Denzinger, Enchiridion symbolorum et definitionum, n. 177. Là se trouvent le texte grec et la traduction latine.

d'Ephèse, lequel à son tour n'aurait été que le triomphe malheureux des menées fanatiques de saint Cyrille d'Alexandrie : l'église des premiers siècles aurait tout a fait ignoré l'idée de Marie, Mère de Dieu. En Italie M. Labanca, professeur de l'Université de Rome, — dont d'ailleurs nous ne saurions dire s'il mérite célébrité ou non — s'est fait défenseur de cette idée dans un livre intitulé : *Jésus-Christ dans la littérature contemporaine*, livre dont la lecture nous a demandé une héroïque patience, tant il est pesant et vide d'aperçus géniaux. Il écrit à la page 342 : « D'abord on regarda Marie comme une femme supérieure pour avoir engendré un homme supérieur ; puis on la crût vierge pour avoir engendré miraculeusement Jésus ; enfin on l'affirma non pas mère de Jésus, mais bien mère de Dieu, Jésus étant reconnu Dieu.

Il nous déplairait pour la science historico-critique des rationalistes, qu'ils crussent en lançant cette accusation de nouveauté contre le dogme de la maternité divine, dire chose nouvelle et jamais dans les siècles écoulés, pensée par personne. En fait cette accusation n'a même pas le mérite de la nouveauté qui d'ailleurs est si peu de chose. Nestorius lui-même avait porté la même accusation, et voici avec quelle arrogance il osait écrire à saint Cyrille : « Accepte, disait-il, accepte de nous ce fraternel conseil, conseil d'ailleurs que saint Paul donnait à son cher Timothée ; pense à étudier, pense à instruire ton peuple, pense avant tout à

acquérir la science. Ce faisant, tu te sauveras, et sauveras avec toi ceux qui t'écoutent. Pourquoi oser te donner ce conseil? Parce que malheureusement l'étude que tu fais des Pères est trop superficielle : ainsi s'explique ton ignorance qui excite et mérite compassion. » (1).

C'est donc évident : Nestorius déjà, et bien longtemps avant ceux qui se vantent d'avoir le monopole de la critique et d'avoir les premiers exploré le vrai sol de l'histoire, Nestorius avait déjà nié l'origine apostolique de notre foi à Marie, Mère du Tout-Puissant.

VIII. Démonstration que la croyance à la divine maternité est aussi ancienne que l'Eglise.

Qu'y a-t-il de vrai dans une semblable assertion? Rien absolument, comme il appert de l'examen des Pères antérieurs au Concile d'Ephèse tenu, nous l'avons dit, dans la première moitié du v^e^ siècle (431).

Donc, au IV^e^ siècle, laissant de côté pour le moment saint Augustin que nous citerons ailleurs, nous trouvons *dans l'Eglise latine* le grand saint Ambroise qui a écrit : « Enceinte du Verbe divin,

1. « A nobis fraternam pro pietate admonitionem audias, et eam quidem quam eximius ille Paulus ad dilectum suum Timotheum non absque obtestatione utitur : attende lectioni, et exhortationi et doctrinæ. Hoc enim faciens et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt. Quid obsecro illud attende sibi vult? Hoc nimirum quod sanctorum illorum traditionem obiter legens, inscitiam venia dignam ostendis, etc. » (Migne. Patr. lat. tome XL, col. 30).

Marie est remplie de Dieu. Mater Domini Verbo fœta, Deo plena est. » (In Luc. I, II, n. 25 ; — P. L. XV, 1521).

Dans *l'Eglise d'Orient* nous avons Grégoire de Nazianze qui dit dans sa lettre à Clédon : « Si quelqu'un nie que Marie soit Mère de Dieu, qu'il soit séparé de la divinité », c'est-à-dire séparé de Dieu comme le sont les hérétiques et les réprouvés.

Le grand saint Basile tenait le même langage, appelant Marie Θεοτόκον, c'est-à-dire, Mère de Dieu (Hom. 25, *De humana*, etc.)

Au IIIe siècle, parmi les latins, saint Hilaire, l'illustre évêque de Poitiers, affirme la même vérité, au livre IX *de Trinitate* : « Dieu naquit homme de la Vierge Marie, quand, à la plénitude des temps, il fit qu'en lui l'homme fut Dieu. *Natus igitur Deus ex Virgine homo, et secundum plenitudinem temporum in semetipso provecturus in Deum hominem.* »

Dans *l'Eglise orientale* Saint Cyrille de Jérusalem écrit dans ses admirables *catéchèses* : « Tu dois croire que ce Fils unique de Dieu, est venu du ciel en terre pour nos péchés ; qu'il prit une humanité soumise à toutes les conditions de la nôtre ; et qu'il fut engendré de la sainte Vierge par opération de l'Esprit-Saint. — *Crede hunc Unigenitum Dei Filium propter peccata nostra e cœlo in terram descendisse, et assumpsisse iisdem nobiscum subjectam affectionibus humanitatem, et ex S. Virgine et Spiritu Sancto esse genitum.* » (Cat. 4).

Le grand Athanase, marteau des Ariens, comme

Cyrille d'Alexandrie le fut des Nestoriens, écrivait au IVe discours *cont. Arian :* « *Itaque divinæ Scripturæ scopus iste est formula propria, ut duplicem agnoscamus in ea de Salvatore loquendi rationem : nimirum splendor ac Sapientia Patris ; tum postea propter nos eumdem illum assumpta carne de Virgine Dei genitrice Maria, hominem esse factum.* » Ce qui veut dire : « Selon le dessein de l'Ecriture sainte, selon son langage particulier, nous devons en elle reconnaître une double manière de parler du Sauveur ; elle nous dit d'abord qu'Il fut toujours le Fils, qu'Il est Dieu, en même temps que Verbe, Splendeur, Sagesse du Père ; puis que ce même Verbe prit la nature humaine de Marie *Mère de Dieu*, et qu'Il se fit homme. »

Si du IIIe siècle nous remontons au second, nous trouvons la divine maternité de Marie, affirmée par Tertullien, l'incomparable apologiste africain. Il dit au livre *De Carne*, 6 et 7 : « *Avant tout il faut exalter la raison pour laquelle le Fils de Dieu naquit de Marie* : Ante omnia commendanda est ratio quœ prœfuit ut Dei Filius de Virgine nasceretur. »

Dans le livre *Contre Praxeas*, c. XXVII, il dit en parlant de Marie : « Ce qu'elle conçut, elle l'engendra... mais celui qui fut engendré est Dieu : — *Quod concepit id peperit... sed ille qui natus est Deus.* »

Cette assertion est aussi celle d'Irénée, l'illustre évêque de Lyon, originaire de l'Orient, et qui eut la bonne fortune d'avoir pour maîtres les disciples immédiats des apôtres.

Au livre III *contre les hérésies*, c. 19, n. 2 et 3, il écrit : « Celui-là même qui est né de Dieu le Père, non un autre, est né aussi de la Vierge, et les Saintes Écritures rendent témoignage à ses deux nativités. Fils de Dieu, notre Seigneur est en même temps Verbe de Dieu et Fils de l'homme. »

Et les témoins de ce dogme ne manquent même pas dans les temps encore plus reculés ; car il est attesté même par des écrivains qui fleurirent à la fin du 1er siècle et au commencement du second. Saint Justin, martyr, d'abord philosophe païen, né en Samarie, ensuite un des plus remarquables apologistes de l'Eglise, écrit dans son dialogue *contre Triphon* : « *Christus prius extitit Filius Conditoris omnium, ac Deus qui genitus est homo per Virginem eidem nobiscum legi patiendi subjectus et carnem habens.* — Jésus fut d'abord Fils de Dieu et Dieu lui-même ; il fut engendré homme par la Vierge, soumis comme nous à la loi de la souffrance, et fait chair. »

Ignace martyr, originaire d'Antioche et disciple de Saint Jean l'Apôtre, écrivant aux Ephésiens leur dit : « *Deus noster Jesus Cristus a Maria in utero gestatus est.* — Notre Dieu Jésus-Christ fut porté dans le sein de Marie » ; et encore : « *Unus est medicus carnalis et spiritualis factus et non factus : qui in carne fuit Deus in immortali veraque vita et ex Maria et ex Deo.* — Unique est notre médecin, à la fois de chair et spirituel, fait et non fait, et tout en possé-

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

dant une vraie chair, il était Dieu doué de vie vraie et immortelle ; né de Marie et de Dieu ».

Qui ne voit que ce faisceau de témoins et de témoignages nous fait toucher du doigt ce fait : dans tous les siècles et dès le début, toutes les églises, soit d'Occident soit d'Orient, ont nourri forte et indestructible, la conviction que le Fils de Dieu fut aussi le Fils de Marie ? Que Marie par conséquent est au sens vrai et propre du mot, au sens soutenu par saint Cyrille, la Mère de Dieu?

Et ceci même, indépendamment des attestations précédentes, ressort encore avec évidence du simple fait que les fidèles de toutes les églises se servaient du symbole des apôtres, qui bien que non composé par les apôtres, remonte cependant au berceau de l'Église. Or dans ce symbole, la divine maternité est affirmée en termes très clairs quand il est dit de l'unique fils de Dieu, qu'il naquit de Marie.

En somme le témoignage de l'antiquité chrétienne en faveur de la divine maternité de Marie est si évident et si abondant, que les amis eux-mêmes de Nestorius, — eux qui par rancune ancienne eussent bien volontiers combattu saint Cyrille d'Alexandrie, — furent forcés de l'admettre et de le reconnaître incontestable. Voici comment Jean d'Antioche, qui tout d'abord avait été un ami chaud et un ardent disciple de Nestorius, et finalement fut convaincu et persuadé de la vérité à la lumière de l'histoire, voici comment il écrivait à l'hérésiarque tristement célèbre : « Aucun des Docteurs de l'Église ne nie à Ma-

rie le titre de Mère de Dieu ; au contraire beaucoup et des plus illustres l'ont formellement appelée de ce nom ; et ceux qui n'ont point usé de cette appellation, n'ont jamais repris ceux qui en faisaient usage. — *Hoc enim nomen* Θεοτόκος *nemo doctorum ecclesiasticorum repudiavit, nam et plures eo usi sunt et quidem celeberrimi ; et qui usi non sunt utentes non reprehenderunt* ». (Cité par Petau : *De Inc.* l. v. c. xv. n. 6.).

IX. Que Marie soit Mère de Dieu, cela ressort évidemment de la Sainte Écriture.

Mais c'est ici vraiment le cas de dire avec le prince des apôtres, saint Pierre : « *Habemus adhuc firmiorem propheticum sermonem.* » Outre la parole des Pères, nous avons la parole infaillible de l'Esprit saint : je veux dire que la divine maternité de Marie nous est clairement enseignée par la Sainte Écriture. De fait, dans l'Évangile, deux vérités sont établies avec toute la certitude désirable : 1° Jésus est une seule personne et divine ; 2° Cette unique personne divine est née de Marie. Ces deux vérités posées, la déduction suivante en jaillit logiquement, inévitablement, avec évidence : donc le Fils de Dieu est aussi Fils de Marie ; donc Marie en engendrant Jésus n'a pas donné la vie à un simple mortel, mais elle a mis au monde Dieu lui-même ; donc elle est vraiment Mère de Dieu. Et telle est la pensée de saint Thomas, qui s'exprime ainsi : « *Invenitur expresse in Scriptura quod Jesus Christus est verus Deus, ut patet Joanne, et quod beata Virgo est mater Jesu Chris-*

ti, ut patet Matt..., unde sequitur ex necessitate ex verbis Scripturæ, quod sit mater Dei ». (S. Th. III, p. q. XXXV, a. 4. ad 1.).

Rien d'ailleurs de plus facile en fait que de démontrer les deux vérités d'où découle nécessairement cette conclusion si honorifique pour Marie.

Que Jésus fut une seule personne subsistante en deux natures, la divine et l'humaine, cela ressort *a*) des paroles de saint Paul nous révélant l'être du Christ : « *Qui cum in forma Dei esset... exinanivit semetipsum formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus.* — Etant Dieu, *cum in forma Dei esset*, il s'anéantit lui-même en prenant la nature de serviteur, et il apparut homme ». Donc, selon saint Paul, c'est la même personne qui est à la fois Dieu et homme. — *b*) Cela ressort encore des paroles de saint Jean, par lesquelles débute son Évangile : *In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil quod factum est... Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus.* — Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu... Et le Verbe s'est fait chair, et il habita parmi nous, et nous avons vu sa gloire ». Celui donc qui vient au milieu de nous pour nous sauver, et que l'histoire connaît sous le nom de Jésus-Christ, n'était point un simple mortel, une personne humaine, non ; Il était le Verbe éternel lui-même, le Fils unique du Père, et engendré au com-

mencement par le Père dans les splendeurs de la génération éternelle, il prit, pour nous, l'humaine nature.

c) Jésus lui-même ne laisse aucun doute sur l'unité de sa propre personne. Parlant de lui-même, il se sert toujours du pronom « je », soit qu'il veuille manifester les prérogatives divines, soit qu'il affirme la réalité de sa nature humaine, et l'on sait que le pronom « je » indique une seule personne. Parmi tous les passages qu'on pourrait apporter à ce sujet, les deux suivants suffisent : « *Ego et Pater unum sumus*. Moi et le Père sommes une même chose : *Pater major me est*, le Père est plus grand que moi. » Le même Jésus donc — et non deux individus distincts, — Jésus visible en forme humaine était en même temps égal et intérieur au Père. N'est-ce point là une contradiction? Non, à cause précisément de son unique personne qui subsistait en deux natures, la divine et l'humaine. Par la divine, il était parfaitement égal au Père et même une seule chose avec Lui, par la nature humaine, créée et finie, Il était inférieur au Père, comme la la créature l'est au Créateur, mais enfin il reste toujours vrai que cette égalité et cette infériorité sont dans le même individu.

D'ailleurs cette question de l'unicité de personne en notre adorable Sauveur, est discutée d'ordinaire avec étendue et mise en pleine lumière par les théologiens, au traité de l'Incarnation.

Or de ce Jésus, personne unique, Dieu et homme

à la fois, la Sainte Écriture dit qu'Il est né de la Très Sainte Vierge Marie. Cette vérité fut même prédite clairement par la bouche d'Isaïe, dans la célèbre prophétie : « *Ecce Virgo concipiet et pariet Filium et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* Une Vierge enfantera un fils, qui sera appelé Dieu avec nous. »

Pareillement, l'ange Gabriel, à la scène de l'Annonciation, avertit Marie en termes clairs que son Fils serait le Fils du Très-Haut. « Voici, dit-il, que tu concevras et mettras au monde un fils, et tu l'appelleras Jésus. Il sera grand, et sera appellé le Fils du Très-Haut... L'Esprit Saint descendra en toi ; Il te couvrira de son ombre. Et c'est pourquoi ce qui naîtra de toi saint, sera appelé le Fils de Dieu. *Ecce concipies et paries filium et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus et Filius Altissimi vocabitur... Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi, ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.* » (Luc, I, 31-35).

Sainte Elisabeth inspirée certainement de Dieu, a peine eût-elle vu Marie qui venait lui rendre visite, la salua ainsi : « *Unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me?* Et qui suis-je pour que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? »

S. Paul, le grand théologien de l'Incarnation, nous dit que Jésus selon la chair est né d'Abraham, ce qui n'est vrai qu'en tant que Jésus est vraiment fils de Marie : « *Ex quibus* (Judæis) est Christus secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula ». (Rom. IX, 5).

Enfin, sans parler de l'opinion commune du peuple juif qui selon l'évangile regardait Marie comme Mère de Jésus, les évangélistes eux-mêmes ne nomment jamais Marie — c'est la remarque exacte de saint Thomas — sans rappeler aussitôt son grand privilège d'avoir engendré le Sauveur. « (Maria) *in Evangelio non consuevit nominari nisi cum cognominatione hujus dignitatis quod sit mater Jesu* » (III, p. q. XXIX, art. 3 ad 6). De fait, toujours on trouve la spécification : « *De qua natus est Jesus* — de qui est né Jésus. » Etant Mère de Jésus, il est évident qu'elle est en vérité Mère de Dieu.

Résumant l'ensemble des attestations que nous avons en faveur de la divine maternité de Marie, nous pouvons justement conclure avec le P. Lépicier: « Il est si grand en faveur de la divine maternité, le poids de l'autorité soit de l'écriture, soit du magistère solennel de l'Eglise, soit de l'unanime consentement des Pères, soit du sentiment de tout le peuple chrétien, qu'il semble qu'insister sur ces preuves, ce soit plutôt voiler ce dogme que le mettre en lumière. — *Dei Genitricem sive Deiparam esse Mariam, non modo divinæ scripturæ testantur, sed etiam Ecclesiæ solemne magisterium concors, nec non Patrum sententia, nec non totius populi christiani sensus hanc catholici dogmatis veritatem ita unanimi voce proclamant, ut propositio ista potuis videatur probationibus obfuscari, quam inde majora lucis incrementa percipiat* » (Tract. de B. V., p. 52).

X. Une objection.

Jusqu'à présent nous avons démontré que la divine maternité de Marie se trouve clairement consignée dans le dépôt de la Révélation. Une seule objection pourrait se réclamer de l'Ecriture contre cette vérité, et c'est la façon dont Jésus s'adresse à sa mère, dans les colloques qu'il eut avec elle et que l'Evangile rapporte. Jamais on n'y lit que Jésus ait appelé Marie du nom de mère : toujours il l'appelle du nom de « femme » : mulier. C'est ainsi qu'Il la nomme aux noces de Cana et du haut de la croix. Même aux noces de Cana, Il dit à Marie une phrase qui se comprend mal sur les lèvres d'un fils qui a bon cœur : *Quid tibi et mihi, mulier ?* Ce mode de s'exprimer pourrait faire supposer que Jésus ne reconnaissait point en Marie vis-à-vis de lui-même fils de Dieu, les droits et l'honneur de la maternité.

Mais cette objection se résout facilement. Elle fut autrefois mise en avant par les Nestoriens, et saint Augustin leur fit cette réponse, plutôt ad hominem que de fond : « Comment savez-vous, demandait le grand docteur d'Hippone, que le Seigneur a dit à Marie : Qu'y a-t-il entre toi et moi, ô femme ? Vous répondez : par l'évangéliste Jean. — Très bien : mais le même évangéliste dit au verset précédent, en parlant de Marie : et la mère de Jésus était présente. Si donc vous croyez saint Jean quand il rapporte ces paroles de Jésus : Qu'y a-t-il entre toi

et moi, ô femme? croyez-le encore quand il dit que la Mère de Jésus était présente » (1).

Entrant maintenant dans le fond de la difficulté, disons que l'expression *femme*, dans l'antiquité classique est employée comme titre très honorifique (2). Pour ce qui est de Notre-Seigneur, il appert de l'Evangile que jamais il ne donne à cette parole un sens qui serait moins que respectueux. C'est ainsi par exemple qu'il appelle toujours du nom de femme, *mulier*, ces personnes pieuses qui s'étaient consacrées à son service et à celui des apôtres, et pour lesquelles certainement Jésus ne pouvait avoir qu'une vénération très grande. Et ainsi sur les lèvres de Jésus, la parole *mulier* équivaudrait au mot italien *matrona*, femme très estimée.

Quant aux autres paroles de Jésus : *Qu'y-a-t-il entre toi et moi*, — en latin *quid mihi et tibi* et en grec τί ἐμοὶ καὶ σοί — elles reproduisent un hébraïsme מַה־לִּי וְלָךְ très fréquent dans la Sainte Écriture, Jud. x. 1, 12 ; Rois xvi, 10 ; xix, 23 ; III Rois xvii, 18 ; IV Rois iii, 13 ; ix, 18 ; II Paral. xxxv, 21, etc. Cette expression se trouve équivalemment en d'autres endroits du Nouveau Testament : Matt. viii, 29 ; Marc. i, 24 ; Luc iv, 34, viii, 28. Comme il arrive pour tous les idiotismes, celui-ci ne se peut traduire littéralement et selon les diverses circons-

1. Cité par Morgott, o. c.

2. Cfr. Iliad. III. 204 : Xenop. Cyrop. v. 1-6 ; Dion Cas. hist. li, 12.

tances peut revêtir un sens très différent. Parfois il signifie : *ne t'occupes point de ce qui me regarde* ; d'autres fois : *ne t'inquiète point de ce que je dois faire, moi,* ou bien, *que nous importe? ce n'est point notre affaire, nous n'y sommes pour rien ;* ou encore : *laisse moi faire, je ne mérite pas tant de prévenance.* Bref, l'hébraïsme *quid mihi et tibi,* peut avoir en soi des significations si étendues et si multiples, jusqu'à revêtir les sens extrêmes et opposés de contradiction formelle et décidée, ou, de parfaite condescendance.

Quelle signification précise eut-il sur les lèvres de Jésus ? Nous aurons l'occasion de l'examiner plus à loisir ailleurs. Pour l'instant, nous nous bornons à dire que même si on leur donne une apparence de rudesse, ces paroles n'étaient point pour offenser Marie. On peut s'en convaincre facilement d'abord par cette considération que cette apparente rudesse pouvait très bien être tempérée par la façon dont Jésus prononça ces paroles et par l'expression de sa physionomie ; ensuite par ce fait que Marie ne se sentit nullement troublée de ces paroles, qu'elle se tint pour assurée d'obtenir ce qu'elle demandait, et qu'elle donna cette instruction aux serviteurs : « Faites tout ce qu'Il vous dira. »

Ce fait établi, il est connu de tous que les paroles de Jésus sont expliquées par les commentateurs de diverses façons ; mais aucun d'eux, même de loin, n'a soupçonné qu'elles portassent la plus petite atteinte à la divine maternité de la Vierge bénie.

Pour le moment, signalons seulement l'interpré-

tation de tout ce passage par le P. Knabenbauer, S. J. Il admet avec saint Grégoire de Nysse que les paroles de Jésus doivent être suivies d'un point d'interrogation, lequel actuellement ne se trouve point dans le texte : l'omission, en effet, des particules interrogatives est assez fréquente et facilement explicable, dans l'original grec de nos Évangiles. Les paroles de Jésus devraient donc s'entendre ainsi : « *Femme* (avec le sens de vénération attaché aux mots italiens : *matrona*, *mia signora*) *ne t'inquiète point de cela* : *n'est-elle pas venue pour moi l'heure de faire des miracles ?* En réalité, saint Jean au chap. II, v. 11, dit que Jésus était venu à Cana « pour manifester sa gloire » ; ce qui fait comprendre que « son heure était arrivée. »

Si l'on admet cette interprétation, le discours de Jésus à Marie est, de toute évidence, empreint d'empressement courtois, tel qu'il convient à un fils dans ses rapports avec sa mère (1). Toutefois, et quelle que soit la valeur de cette interprétation chère a Tatien et à saint Grégoire de Nysse, nous répétons que personne dans ces paroles de Jésus ne pourra trouver une négation même indirecte de la maternité divine de la Bénie entre toutes les femmes.

Comment une pure créature peut-elle sans contradiction se dire vraie mère de son créateur, nous allons le voir dans l'article suivant.

1. Cfr. *Dictionnaire de la Bible*, de Vigouroux, art. *Marie*.

ARTICLE II

Nature de la Divine Maternité

SOMMAIRE :

I. Etat de la question. — II. Qu'est-ce que la maternité. — III. La difficulté n'est pas de comprendre que Marie est Mère de Jésus, « mater Christi ». — IV. La difficulté est de comprendre que Marie soit vraiment Mère de Dieu. — V. Equivalence des deux expressions : « mater Christi et mater Dei ». — VI. Donc Marie est Mère de Dieu, par ce motif que Jésus reçut d'elle l'humanité. — VII. Explication. — VIII. Par suite, les objections tombent d'elles-mêmes. — IX. Jésus, fils du Père éternel et de Marie. — X. Valeur des expressions : « Deipara, Dei Genitrix ».

I. Etat de la question.

A l'article précédent, nous avons démontré comme vérité révélée que Marie est Mère de Dieu : par suite vont contre l'infaillible autorité de Dieu, tous ceux qui cherchent à ravir à la Vierge ce si noble et si haut privilège.

Il nous faut faire un pas de plus.

Dieu qui nous oblige à croire, ne nous demande point un assentiment totalement aveugle, et encore moins irraisonnable. Il veut au contraire que nous sachions nous rendre compte de nos dogmes, — autant que le comporte notre état de *viateurs* — pour renverser les objections, que leur opposent les incrédules. Et par suite pour le cas présent, il importe de rechercher à quels titres nous décorons Marie d'une maternité vraie et non métaphorique,

à l'égard de Dieu. En d'autres termes, il nous faut examiner la nature de la divine maternité.

II. Qu'est-ce que la maternité.

Il est d'abord de toute utilité pour notre dessein, de rappeler le vrai concept de maternité. Or voici comment saint Thomas l'expose avec une grande clarté : « Les trois noms, dit-il, de paternité, de maternité et de filiation, ont leur base dans la génération, d'où ils découlent nécessairement ; mais il s'agit de génération vraie, prise au sens propre, et non comme synonyme d'une production quelconque. Par exemple, il n'est licite qu'en un sens très impropre et métaphorique d'appeler le feu produit par un autre feu, son fils. Au contraire, c'est avec raison qu'on emploie cette dénomination en parlant des animaux, dont la génération est plus parfaite, et cela en tant qu'ils produisent un être semblable par nature à celui qui engendre » (1).

En d'autres termes, pour qu'il y ait maternité au sens vrai et propre du mot, il faut qu'une femme par voie de vraie génération confère à sa progénitu-

1. « Dicendum quod nomina paternitatis, maternitatis et filiationis generationem consequuntur, non tamen quamlibet, sed proprie generationem viventium et proprie animalium, non enim dicimus quod ignis generatus sit filius ignis generantis, nisi forte secundum metaphoram ; sed hoc solum dicimus in animalibus, quorum generatio est magis perfecta. Nec tamen omne quod in animalibus generatur filiationis accepit nomen, sed solum illud quod generatur in similitudinem generantis ». (III p., q. XXXII, art. 3).

re une nature consubstantielle à celle qu'elle possède elle-même.

III. La difficulté n'est pas de comprendre que Marie est Mère de Jésus, *mater Christi.*

Etant donné ce concept de maternité, il n'est plus possible de trouver difficulté à dire que Marie fut Mère du Christ, *mater Christi.* Les seuls qui logiquement ne le pouvaient dire, furent les *Gnostiques* qui niaient comme nous avons vu, la réalité humaine de Jésus, ou encore les *Valentiniens* qui rêvaient en Jésus une humanité céleste, non formée en Marie, ni de sa substance. Mais tout cela aujourd'hui et désormais n'apparaît plus que ridicule et insensé, et ce serait perdre le temps que de s'arrêter à le réfuter. Si les Pères se sont attaqués de toute leur énergie à de semblables assertions, c'est qu'à leur temps elles pouvaient trouver créance auprès des fidèles, et créer un très grave péril pour leur foi, comme le dit saint Augustin (1). Aujourd'hui ce péril n'existe plus.

Marie ayant donc fourni à Jésus la matière dont fut formé son corps, elle est en toute vérité et propriété de termes Mère du Christ (2).

1. In Psal. IX.

2. « Dicendum, quod beata Virgo est vera et naturalis mater Christi. Sicut enim supra (q. v. art. 2) dictum est, corpus Christi non est de cœlo allatum sicut Valentinus hæreticus posuit; sed de Virgine matre sumptum et ex purissimis eius sanguinibus formatum. Et hoc solum requiritur ad rationem matris, ut ex supra dictis patet (q. XXXI, art. 5.). Unde beata Virgo vere est mater etc. ». (III p., q. XXXV, art. 3.).

Sa maternité d'ailleurs vis-à-vis de Jésus ne fut nullement diminuée par le fait qu'elle fut la plus pure, la plus immaculée des Vierges. En effet, comme nous le dirons en son lieu, la virginité de Marie exclut seulement de son enfantement céleste l'œuvre de l'homme, et toutes ces autres imperfections qui sont impossibles avec l'intégrité virginale. Du reste, même en restant vierge, Marie a fourni de sa propre substance la matière nécessaire à la formation du corps de Jésus, comme toutes les autres mères fournissent de leur substance la matière du corps de leur fils. Saint Thomas n'hésite pas à dire que la génération de Jésus du côté maternel fut *naturelle*, elle ne fut *surnaturelle*, qu'en raison de l'Esprit saint par l'œuvre duquel Jésus fut conçu. *Ex parte matris nativitas illa fuit naturalis ; sed ex parte operationis Spiritus sancti fuit miraculosa* (l. c. ad 2.). Et avant saint Thomas, l'illustre docteur de l'Église saint Jean Damascène, écrivait déjà : « La naissance temporelle de Jésus, à laquelle il se soumet pour notre salut, est par un côté semblable à la nôtre, car Lui aussi naquit d'une femme et au temps voulu par la nature ; par un autre côté elle est supérieure à la nôtre, car il ne naît pas par œuvre d'homme, mais par l'opération du saint Esprit, et d'une vierge sainte, en dehors et au-dessus des lois ordinaires de la conception (1) ».

1. « Nativitas temporalis qua Christus est natus propter nostram salutem, est quodammodo secundum nos, quoniam natus est homo ex muliere, et tempore conceptionis debito ;

IV. La difficulté est de comprendre que Marie soit vraiment Mère de Dieu.

La difficulté n'est donc pas, répétons-le, de comprendre comment Marie est Mère du Christ. Ce qui épouvante aujourd'hui les rationalistes comme autrefois les Nestoriens, c'est de dire qu'elle est Mère de Dieu, c'est de l'appeler *Deipara, Dei genitrix*. Dieu, disent-ils, ne saurait être engendré, d'aucune façon, ou s'il l'est, ce ne peut-être par une créature. Nous verrons plus loin les raisons sur lesquelles ils basent cette impossibilité.

V. Equivalence des deux expressions : *Mater Christi et mater Dei.*

Hâtons-nous de dire que cette difficulté de reconnaître Marie pour Mère de Dieu, naît en grande partie, de la fausse idée qu'on peut facilement se former de cette maternité. Que veut dire cette expression : *Marie est Mère de Dieu?* serait-elle diverse de cette autre : *Marie est Mère de Jésus?* Non, les deux expressions *mater Christi*, *mater Dei*, qui à première vue vont *crescendo*, de telle sorte que la seconde paraisse plus compréhensive que la première, en réalité ne sont point diverses, mais synonymes. Et qu'on n'objecte point l'autorité de quelques Pères, retenant la formule *Dei genitrix*, et condamnant l'autre *mater Christi* pour n'exprimer

super nos autem, quoniam non ex semine, sed ex Spiritu Sancto et sancta Virgine supra legem conceptionis ». (l. c. lib. III, cap. 9.).

point suffisamment le dogme révélé ; ils furent, en effet, poussés à cela par les conditions spéciales de leur temps et point par le mérite intrinsèque des deux formules. De fait la formule *mater Christi* était devenue comme l'expression technique de l'erreur nestorienne, tant ces hérétiques en abusaient ; c'est pour cela que beaucoup de Pères la répudièrent, et non par cette idée que la signification légitime et propre de « *Mère de Jésus-Christ* » soit diverse de celle de « *Mère de Dieu* ».

VI. Donc Marie est Mère de Dieu, par ce motif que Jésus reçoit d'elle l'humanité.

Les deux formules sont synonymes, parce qu'en fait Marie est Mère de Dieu, non pour avoir engendré la Divinité, mais parce qu'elle enfanta l'humaine nature unie personnellement au Verbe éternel. Voici comment saint Thomas expose cette vérité en termes précis : « Il faut retenir, dit-il, que la Vierge très sainte est Mère de Dieu, non qu'elle soit mère de la Divinité, mais parce qu'elle est mère selon l'humanité d'une personne qui possède à la fois l'humanité et la divinité. — *Dicendum quod beata Virgo dicitur mater Dei, non quia sit mater Divinitatis, sed quia persona habentis divinitatem et humanitatem est mater secundum humanitatem* » (1).

Les Pères n'avaient point parlé diversement. Il suffit pour eux tous de citer ce qu'écrit le champion de la maternité divine, saint Cyrille, dans la lettre

1. Saint Th. III, p. q. XXXV, art. 4 ad 2.

aux moines d'Egypte: « De la substance du Père, est né son Verbe unique. Celui-ci, en devenant chair, prit notre nature, se fit fils de l'homme: aussi est-Il dit et cru, sans aucune absurdité, mais par une conséquence logique et nécessaire, né de la femme selon la chair. *Ex Dei Patris substantia natum est unigenitum illius Verbum. Hoc autem posteaquam carne quam sibi propriam fecit, assumpta, nostram salutem induit et Filius hominis factum est, ultra omnem absurditatem imo vero necessaria convenientique ratione*, secundum carnem, *ex muliere natum creditur et prædicatur.* »

Du reste, Nestorius lui-même rend ce témoignage aux catholiques qu'ils n'ont jamais prétendu faire croire à la Divinité engendrée par Marie. Saint Cyrille dans le livre écrit contre l'hérétique, rapporte de lui ces paroles: « Je les ai souvent interrogés, les catholiques: Vous dites peut-être que la Divinité est née de la Vierge? — A cette question ils s'indignent: Eh quoi, répondent-ils, qui blasphème ainsi jusqu'à dire que Dieu fut créé en celle qui par l'opération de l'Esprit-Saint engendra le temple de Dieu?. . . . . .

« Ils croient que nous (en niant la divine maternité) nous blasphémons, en faisant ce dilemne: ou dire que la Divinité fut engendrée par Marie; ou si ceci vous paraît un blasphème, pourquoi vous refuser à dire ce que je dis (1)? (L. 1, n. 6 — P. L. t. 39, col. 75).

1. « Sæpe illos rogavi (eos scil qui ipsi contradicebant):

Quoi plus ? Avant les Docteurs et les Pères, saint Paul lui-même nous a enseigné en termes explicites, que le titre par lequel Marie est Mère de Dieu, est qu'elle est Mère du Christ, ou qu'elle a engendré le Verbe selon la nature humaine. De fait, saint Paul dit : « *Ex eis (judæis) est Christus secundum carnem, qui est Deus benedictus in sæcula.* Au nombre des Juifs, c'est-à-dire des fils d'Abraham, se trouve aussi selon la chair, Jésus qui est Dieu béni en tous siècles. » (Rom. IX). Jésus, ajoute saint Thomas « ne peut être Juif sinon par la Vierge, « *non autem est ex Judæis, nisi mediante beata Virgine* » (l. c. ad 1). Il est donc évident que le Dieu béni dans tous les siècles est né de Marie ; il est né d'elle non selon la divinité, mais selon l'humanité, *secundum carnem.*

VII. Explication.

Pour nous persuader qu'en vérité Marie, en donnant l'humanité à Jésus, en engendrant un homme, est devenue Mère du Verbe éternel ou de Dieu, il est utile de rappeler d'abord diverses notions.

a) Avant tout, il faut considérer le sujet auquel en propriété de termes, convient ceci : naître et être

Num Deitatem dicitis ex virgine natam ? Ad hæc verba illico resiliunt : Ecquis, inquiunt, tanto blasphemiæ morbo laborat, ut quæ templum genuit Spiritus Sancti opera, in ea Deum ipsum creatum ducas ? — Tum vero putant blasphemiam esse quod dicimus aut aperte confitere Divinitatem ex beata Maria genitam, aut si hanc vocem fugis ut blasphemiam cur qui eadem atque ego dicis, te hand dicere simulas ? »

fils. Est-ce la nature ou la personne ? Il faut répondre la personne et non la nature. Car une chose est engendrée par le fait qu'elle acquiert la subsistance indépendante du générateur : or c'est la personne qui subsiste, non la nature. Il est vrai pourtant que la personne ne subsiste point séparée, indépendante de la nature, mais dans la nature elle-même. Par suite la génération est le mouvement, la voie, le chemin par où la personne acquiert la nature. En d'autres termes : la personne est le *sujet* à qui convient et à qui l'on doit attribuer la conception, la naissance, la filiation ; la nature est le *terme* où toutes ces choses conduisent la personne : ou bien, c'est la personne qui naît en acquérant une nature.

Telle est certainement l'opinion générale des hommes. De fait personne ne dira jamais : il est né une nature humaine ; mais toujours : un homme est né. Saint Thomas exprime clairement cette doctrine, III p. q. xxxv, art. 1, de la façon que voici : « la naissance *(nativitas)* peut s'attribuer à une chose déterminée, sous un double aspect : ou comme au sujet ou comme au terme. Comme au sujet, la naissance s'attribue à ce qui naît. Ce qui naît, ce n'est point la nature, mais la personne. De fait, la naissance est une espèce de production ; or une chose est produite dans le dessein qu'elle ait l'existence, et de même une chose naît pour exister. L'existence est le propre de l'individu complet, ou du subsistant, non de la forme, car la forme est ce par quoi une

chose existe. Or la personne est précisément le subsistant, tandis que la nature est comme la forme par laquelle la chose subsiste. D'où la conclusion logique : le sujet qui naît, c'est la personne et non la nature. Il faut parler autrement s'il s'agit du terme : le terme de la génération c'est la forme, et par suite naître appartient à la nature comme au terme, dès là que la nature est comme la forme. C'est pourquoi Aristote dit avec raison que la naissance (nativitas, génération passive) est la voie pour arriver à l'acquisition de la nature ; et de fait d'après la nature, le terme où vise la génération est l'acquisition d'une nature d'une espèce déterminée, de l'espèce du générateur (1). »

Et cette doctrine est si universelle et si rigoureuse qu'elle n'admet point d'exception : partout et toujours on doit dire que c'est la personne et non la

1. « Respondeo dicendum quod nativitas potest attribui alicui dupliciter : uno modo sicut subjecto, alio modo sicut termino. Sicut subjecto quidem attribuitur ei quod nascitur : hoc autem proprie est hypostasis non natura. Cum enim nasci sit quoddam generari sicut generatur aliquid ad hoc quod sit, ita nascitur aliquid ad hoc quod sit. Esse autem proprie est rei subsistentis : nam forma, quæ non subsistit, dicitur esse solum quia ea aliquid est ; persona autem vel hypostasis significatur per modum subsistentis : natura autem significatur per modum formæ, qua aliquid subsistit. Et ideo nativitas tamquam subjecto nascenti proprie attribuitur personæ vel hypostasi non naturæ ; sed sicut termino attribuitur nativitas naturæ. Terminus enim generationis et cujuslibet nativitatis est forma ; natura autem per modum formæ significatur. Unde nativitas dicitur esse via ad naturam ut patet per Philosophum (II Phys.), terminatur enim naturæ intentio ad formam seu naturam speciei » (I. c.)

nature qui est engendrée, et même dans la Trinité le Père engendre la personne du Fils, et non la nature divine du Verbe laquelle selon Innocent III, n'est ni engendrant ni engendrée. Si cependant quelquefois les Pères parlent de la divine génération en l'attribuant à la nature divine, leur langage est impropre, et il n'est admissible qu'autant qu'ils prennent la nature divine pour la personne divine, à cause de leur réelle identité (1). En cela nous avons un *confirmatur* de ce que nous avons déjà dit, à savoir : que Marie n'est pas mère de Dieu parce qu'elle aurait engendré la nature divine. Donc personne n'est père ou mère de la nature, mais de la personne.

b Une autre notion préliminaire, très importante, qui doit nous aplanir les difficultés et nous faciliter l'intelligence de la vérité que nous étudions, est celle-ci : la personne divine du Verbe s'unit personnellement la nature humaine dès le premier instant de sa conception, de telle sorte que jamais l'humanité de Jésus-Christ ne fut terminée, complétée par une personnalité humaine et créée, mais subsista toujours dans la personnalité incréée et divine de la seconde personne de la sainte Trinité. En d'autres termes : le Verbe dans l'acte

1. « Dicendum, écrit S. Thomas (l. c. ad 1), quod propter identitatem quæ in divinis est inter naturam et hypostasim, quandoque natura ponitur pro persona vel hypostasi et secundum hoc dicit Augustinus naturam divinam esse conceptam et natam, quia scilicet persona Filii est concepta et nata. »

de son Incarnation, ne prit point un homme qu'il eut dépouillé de sa subsistance créée, mais il prit une nature humaine en mettant à la place de la personnalité humaine qu'elle eut réclamée, la personnalité divine. Ce fut le rêve détestable de l'antique hérésiarque Photin, de faire que Jésus fut d'abord un homme, lequel perdant sa personnalité humaine, fut devenu Dieu. Mais contre lui se levèrent tous les Pères, qui nous laissèrent par là dans leurs œuvres une explicite et solennelle attestation de la révélation. Nous nous contenterons de quelques citations seulement.

S. Jean Damascène dans son livre *De Fide orthodoxa*, l. III, c. II, dit : « En un seul et même instant le corps de Jésus fut chair et chair du Verbe divin, et chair animée d'une âme raisonnable et intelligente » (1). S. Sophrone dans la *Lettre synodale* approuvée par le VI[e] concile écrit : « Dieu s'est incarné, non pas en s'unissant à une chair déjà vivante et formée, ou à un corps antérieurement formé et subsistant en lui-même, ou à une âme déjà subsistante. En effet et en réalité la chair et l'âme du Christ vinrent à l'existence au moment précis où le Fils de Dieu se les a unies... Au même instant ce fut la chair et la chair du Verbe de Dieu ; au même instant elle fut chair animée d'âme raisonnable, et animée par le Verbe de Dieu : car ce n'est point en

1. « Quamobren, simul caro, simul Dei Verbi caro, animata rationis particeps et intelligentia. »

elle-même, mais en Lui qu'elle reçut l'existence (1). »

Parmi les latins, saint Grégoire le Grand, liv. XVIII des *Morales*, c. XXVIII : « A peine l'ange eut-il accompli l'annonciation, à peine l'Esprit-Saint fut-il survenu, qu'aussitôt le Verbe fut en Marie et qu'aussitôt en Marie il devint chair » (2).

Saint Fulgence, disciple de saint Augustin, avait déjà dit dans son ouvrage *De Fide ad Petrum* c. 18, n. 61 : « *Firmissime tene et nullatenus dubites carnem Christi non fuisse conceptam in utero Virginis priusquam susciperetur a Verbo.* Il faut fermement tenir, sans ombre de doute, que la chair du Christ ne fut point conçue au sein de la Vierge avant d'être prise par le Verbe. »

Nous terminerons ces citations par les paroles du Souverain Pontife Léon I, dont l'autorité sur le sujet de l'Incarnation est connue de tous et indiscutable : « La nature humaine, dit-il, qui fut prise par le Verbe, n'avait point été antérieurement créée ; elle fut créée au moment même où elle fut prise par le Verbe (3).

1. « Incarnatur Verbum et Deus non prius formatæ carni se coaptans, vel corpori jam prius formato et in se subsistenti se connectens, vel prius subsistenti animæ se componens, sed tunc his productis ad existentiam, quando eis Verbum ipsum et Deus se componebat. Simul enim caro et simul Dei Verbi caro ; simul caro animata rationalis, simul Dei Verbi caro animata rationalis quia in ipso et non in se habuit existentiam. »

2. « Angelo nuntiante, et Spiritu sancto adveniente, mox Verbum in utero, mox intra uterum Verbum caro. »

3. Natura quippe nostra non sic assumpta est ut prius

La pensée des Docteurs scolastiques est conforme à celle des Pères, de telle sorte que sans exagération aucune, ce point de doctrine doit être regardé comme étant certainement de foi (1), à savoir : que la nature humaine en Jésus n'eut jamais d'autre personnalité que la divine.

c Enfin nous devons dire encore une parole préliminaire au sujet de ce qu'on appelle la communication des idiomes dans le Verbe incarné. En quoi consiste-t-elle ? En ceci, tout ce qui appartient en Jésus à la divinité peut se dire de l'homme, et vice versa, tout ce qui en Jésus se vérifie par voie de la nature humaine, se peut et se doit attribuer à Dieu. Ainsi par exemple, on peut et on doit dire que Dieu est homme, que Dieu s'est anéanti, qu'Il est mort et ressuscité, et le reste. La raison en est que les propriétés d'une nature en dernière analyse, conviennent au suppôt, ou à la personne en qui se trouve cette nature. Or la divine nature et l'humaine se trouvent unies, à cause de l'Incarnation, dans la même personne du Verbe éternel, il est donc naturel qu'à la même personne incréée et éternelle du Verbe, on puisse attribuer les propriétés (idiomes, selon le mot grec) soit de la divinité, soit de l'humanité. C'est ainsi que tout ce qui dans un simple

creata ; sed ut ipsa assumptione crearetur. » Epist. xxxv, ad. Jul. Cœn. c. III.

1. « Doctrina hæc, écrit le très érudit P. Janssens, simpliciter de fide diceuda est. » (Comm. de l'art. III de la quest. XXIII, III p. de S. Thomas).

mortel peut être attribué à la personne humaine, se dit en Jésus de la personne divine ou de Dieu. Par exemple, quand quelqu'un est engendré et reçoit par cette voie la nature humaine, on dit que c'est un homme qui naît ; mais quand il s'agit de Jésus, quand le Verbe éternel reçoit par génération la nature humaine, on ne peut dire que ce soit un homme qui naît, mais on doit dire : c'est Dieu qui naît.

Et ceci explique comment Marie, ayant donné l'humanité au Verbe divin, est vraiment Mère de Dieu. Elle est mère en effet, de la personne qui reçoit d'elle l'humanité. Or cette personne n'est pas simplement un homme, mais c'est le Fils de Dieu, Dieu lui-même comme le Père éternel, lequel dès le premier instant de la conception s'unit la nature humaine. Donc Marie a conçu, a engendré, a mis au monde Dieu, et elle est sa Mère.

Tel est le raisonnement de saint Thomas : il nous plaît de le reproduire tout entier. Il se demande : *Utrum B. Virgo debeat dici mater Dei ?* Doit-on appeler Marie mère de Dieu, en toute vérité? Et voici ce qu'il répond : « Il faut dire d'abord que tout nom signifiant au concret une nature déterminée, sert à indiquer la personne, quelle qu'elle soit, en qui se trouve cette nature. Par suite, comme dans l'Incarnation la nature humaine fut unie à la personne divine, il est clair que la parole *Dieu* peut signifier cette personne qui possède à la fois la nature divine et l'humaine ; en conséquence alors, tout ce qui est

particulier à la divine ou à l'humaine nature, peut se dire de cette personne divine prise indifféremment comme suppôt soit de la nature divine, soit de la nature humaine. Ceci posé, notez encore que être conçu et naître convient à la personne, en raison de la nature en laquelle elle est conçue et naît. Dès là par conséquent que dès le premier instant de la conception, la nature humaine fut prise par la personne divine, il s'ensuit logiquement qu'on peut dire en toute vérité que Dieu fut conçu et naquit de la Très Sainte Vierge. En outre, une femme est dite mère de quelqu'un parce qu'elle le conçoit et l'enfante : donc vraiment la Bienheureuse Vierge peut se dire Mère de Dieu.

« En deux cas seulement on pourrait refuser à Marie le titre de vraie mère de Dieu : si l'on admettait avec Photin que l'humanité du Christ fut conçue avant d'être élevée à subsister dans la personne du Fils de Dieu ; ou encore si l'on admettait avec Nestorius que cette assomption de la nature humaine à l'union hypostatique ou personnelle, n'eut jamais lieu. Mais aussi bien l'une que l'autre de ces deux assertions, est contraire à la vérité ; il est donc évident qu'il est hérétique de nier que la Bienheureuse Vierge soit Mère de Dieu » (1).

1. III p. q. xxxv, art. 4.

VIII. Par suite, les objections tombent d'elles-mêmes.

Nous venons de déterminer le sens selon lequel la foi catholique affirme que Marie est vraiment et proprement, *veraciter et proprie*, Mère de Dieu : par suite de cette détermination, tombent d'elles-mêmes toutes les objections faites autrefois par les Nestoriens, et que chacun pourrait facilement se faire. Pourtant, il ne sera point inutile d'examiner les principales.

a) Objection : Si Dieu fut vraiment Fils de Marie, comme le fils est toujours postérieur à la mère, Dieu serait postérieur à Marie. Il ne serait plus l'être incréé et éternel, ce qui répugne.

Réponse : Si Dieu eut reçu de Marie la nature divine, toutes ces conséquences erronées s'ensuivraient, *nous le concédons*. Mais selon l'explication donnée, le Verbe est Fils de Marie seulement en tant qu'Il reçoit d'elle la nature humaine ; c'est-à-dire, il fut conçu par elle, non au sens qu'il ait reçu d'elle l'existence purement et simplement, mais seulement parce qu'Il lui doit de subsister dans la nature humaine. La conséquence de ce fait, n'est point que Dieu soit temporaire, au sens absolu ; mais qu'Il a commencé dans le temps en tant qu'homme ; et à cela aucune répugnance. L'Évangile ne dit-il pas de Lui qu'Il avait douze ans, qu'Il en avait trente, et autres choses semblables ?

b) On pourrait insister sur l'objection en disant :

il est certain que tout fils a une relation réelle avec ses propres parents. Si donc vraiment la personne divine du Verbe éternel fût fils de Marie, cette personne divine aurait acquis une entité nouvelle, qu'elle n'avait point d'abord. Or l'on sait que Dieu infini dans sa perfection, ne peut rien acquérir de nouveau. Si Dieu pouvait augmenter son être, il cesserait par là même d'être Dieu : car qui dit Dieu, dit océan sans limite de l'être : *pelagus totius esse.* Si ce n'est point l'éternité de Dieu, ce sont au moins son infinité et son immutabilité qui rendent impossible la divine maternité de Marie.

Réponse : Pas plus qu'elle ne détruit l'éternité de Dieu, la divine maternité ne lèse en quoi que ce soit son infinité. Il est certes vrai que le Verbe éternel en devenant fils de Marie, acquit envers elle une relation nouvelle, qu'il n'avait point d'abord : la filiation de fait est essentiellement une relation. Nous nions toutefois que cette relation nouvelle soit une entité réelle, une perfection nouvelle acquise par Dieu : nous dirons au contraire que c'est une simple relation de raison. Prenons un exemple. Vous admirez une statue, œuvre d'un ciseau immortel ; pour cela vous en faites le tour plusieurs fois. Or dans ces divers mouvements, la statue se trouve tantôt à votre droite, tantôt à votre gauche. Soumise à ces relations de *droite* et de *gauche*, est-ce que la statue subit en elle-même des changements réels ? acquit-elle une entité nouvelle ? Assurément non. Elle acquiert seulement ou perd des relations

nouvelles que les scolastiques appellent à juste titre, relations de raison. Raisonnez de même pour le Verbe éternel : en devenant fils de Marie il a acquis envers elle une relation de raison et non autre. Et qu'on ne pense pas que par là Il est moins fils de Marie que les autres enfants de leur mère. Non, pour dire que Dieu est vraiment fils de Marie, il suffit de dire que Marie a envers lui une vraie et réelle relation de mère. Et ceci est indéniable, comme nous l'avons montré ; une femme en effet, a toujours une relation réelle de maternité envers celui qui tient d'elle la matière de sa nature humaine. La filiation de Dieu vis-à-vis de Marie, et la maternité de Marie vis-à-vis de Dieu sont donc deux relations de nature différente : celle-ci réelle, celle-là de raison. Et ceci suffit pour dire que Dieu est vraiment fils de Marie, de la même façon qu'Il est vraiment maître et seigneur de toutes choses ; car même la souveraineté, etc... sont en Dieu simples relations de raison. Mais pour que Dieu soit vraiment maître, il suffit que soit réelle dans les créatures, la relation de dépendance et de sujétion. Pareillement, qu'on nous permette de le répéter, le Verbe est vraiment fils de Marie. En somme, si dans le fait de devenir pour le Verbe fils de Marie, il y a changements, acquisition de nouvelles et réelles entités, toute cette augmentation de perfection se trouve du côté de la mère.

Voici comment à ces deux objections répondait en même temps Théodore d'Ancyre : « Le Verbe

éternel, dit-il, n'a pas commencé d'exister quand il fut enfanté par la Vierge, mais il commença alors d'avoir l'être humain. De fait, avant tous les siècles il était déjà Dieu Verbe coéternel à son Père; puis voulant devenir homme pour nous autres hommes, non par changement de son être divin, mais par miracle et volonté de Dieu, il choisit la conception comme principe de son être humain (1).

c) On pourrait faire une troisième objection et dire: Soit, la Vierge n'a pas donné à Jésus la nature divine, mais seulement la nature humaine sans augmentation de perfection pour le Verbe ; et ceci explique que Jésus comme Dieu puisse être antérieur à Marie, qu'Il lui soit postérieur comme homme, et même qu'Il soit resté immuable en se faisant homme. Mais avec cela, on ne voit point comment Marie peut être dite mère de Dieu. Pour être mère de Dieu, il faudrait qu'elle eut *contribué à l'union* de la nature humaine et de la personne divine ; il faudrait affirmer qu'elle a sa part de coopération dans la production de l'union hypostatique. Or tous les théologiens s'accordent à admettre que l'union hypostatique est la manifestation la plus haute de la Toute Puissance Divine, à laquelle il faut l'attri-

1. « Non quod Verbum initium existendi ex partu cœperit, sed quod homo est ex illo eodem partu habuerit : erat enim jam ante secula Deus verbum Patri sui coæternum ; postquam autem homo fieri propter homines voluit, non mutatione divinæ naturæ, sed miraculo et voluntate Dei, tamquam initium sese hominis faciendi, partum, elegit. » (Hom. in Nativ. lue au concile d'Ephèse).

buer exclusivement. Dès là que Marie ne donna à Jésus que son corps, non l'âme qui est créée toujours directement par Dieu, dès là qu'elle ne coopéra pas même à l'union de la nature humaine et de la personne divine, comment peut-on continuer à la nommer mère de Dieu ?

Réponse : Nous admettons que Marie ne donna que le corps à Dieu ; nous admettons de plus que sa coopération fut seulement de disposer ce corps à l'union avec l'âme de Jésus ; nous admettons enfin que Marie n'eut aucune influence sur l'union de la nature humaine et de la personne divine, que cette union du Verbe de Dieu au corps produit de la chair de Marie et à l'âme qui l'informait, fut l'œuvre exclusive de la toute puissance divine.

Malgré cela, il demeure absolument nécessaire d'appeler Marie vraie mère de Dieu, parce que 1° les autres mères ne font rien de plus pour leur fils. Elles n'engendrent point l'âme de leurs enfants, pas plus qu'elles ne produisent leur personnalité. La personnalité chez les fils de l'humanité est le résultat naturel de l'infusion de l'âme dans le corps et par suite notre personnalité est œuvre de Dieu, comme notre âme est œuvre de ses mains. Donc pour qu'une mère puisse être dite engendrer la personne de son fils, il suffit qu'elle fournisse de sa propre substance pour former le corps de l'enfant: tout le reste, tout ce qui en dehors du corps est nécessaire à l'intégrité totale de la personne du fils, est œuvre de Dieu ; et l'on voit facilement que mise

en parallèle avec l'œuvre maternelle, l'œuvre divine est toujours prépondérante. Il en est ainsi pour Marie : on peut dire à bon droit qu'elle a engendré Dieu par le fait seul que, dans son sein béni, s'est formé ce corps auquel Dieu unit une âme immortelle et intelligente, et qu'il appela à subsister dans l'éternelle personne de son Verbe.

2° Pour mieux comprendre cette vérité, comparons la génération et la mort de Jésus. Qui voudrait nier que les Juifs aient tué le Dieu de majesté et de gloire, qui voudrait douter qu'ils n'aient perpétré là, sur le Calvaire, un vrai et propre *déicide?* Cependant les Juifs ne séparèrent point, à coup sûr, ni le corps, ni l'âme de Jésus de sa divinité : car même pendant les trois jours de sa mort, soit l'âme, soit le corps, demeurèrent unis hypostatiquement à la personne du Verbe. Les Juifs donc séparèrent seulement en Jésus l'âme du corps : et cela suffit à les dire coupables de déicide. Pour la même raison, il suffit à Marie d'avoir fourni à Jésus son corps, de l'avoir préparé à s'unir à son âme bénie, pour qu'on puisse, sans plus, la dire vraiment et proprement Mère de Dieu.

IX. Jésus, fils du Père éternel et de Marie.

Pour compléter l'explication de la divine maternité de Marie, il sera bon de la comparer à la divine paternité de la première personne de l'Auguste Trinité.

Jésus a en lui une double filiation : Il est fils du

Père éternel, et il est fils de Marie. Le Père éternel aussi bien que Marie s'adressant à Jésus peuvent lui dire ; « Ego hodie genui te. — Je t'ai engendré ».

Toutefois entre les deux générations, il y a plusieurs différences. Le Père éternel engendra le Verbe divin avant tous les siècles ; Marie au contraire l'engendra dans l'heureuse plénitude des temps. Le Père éternel l'engendra en lui donnant la nature divine, Marie en lui communiquant la nature humaine. Avec le Père éternel le Verbe a une relation réelle, substantielle même ; avec Marie, il n'a qu'une relation de raison. Dans la génération éternelle le Verbe reçoit la subsistance au sens absolu : dans sa génération temporelle, il ne reçoit que de pouvoir subsister dans une nature humaine ; sans l'éternelle génération le Verbe ne serait point du tout, sans la temporelle, il ne serait point homme, et cela sans aucune perfection de moins ; une perfection manquerait à Marie qui serait privée de son privilège le plus grand. Au reste, l'une comme l'autre génération, le rendent consubstantiel au principe générateur, la divine génération au Père éternel, l'humaine à sa Mère.

X. Valeur des expressions : Deipara, Dei Genitrix.

Pour terminer, il sera utile de faire une observation sur les paroles elles-mêmes qui servent à exprimer la divine maternité de Marie. Les Grecs emploient le mot Θεοτόκος qu'ils appliquent à Marie, et étant donnée son étymologie, étant données les

circonstances historiques de son adoption dans l'Eglise, il n'est pas possible d'en trouver un autre plus expressif d'un tel mystère.

Les Latins traduisent ce Θεοτόκος par les deux expressions : *Dei Genitrix* et *Deipara*, Mais à leur sujet Petau fait justement remarquer : 1° qu'elles n'expriment qu'une partie du sens de Θεοτόκος : ce mot signifie en effet à la fois *generare*, engendrer, *concepire*, concevoir, et *parere*, mettre au monde le fruit engendré, formé de la femme par la conception. Le mot grec Θεοτόκος a donc une ampleur de signification que n'ont point les deux expressions : *Dei genitrix* et *Deipara* employées séparément. 2° Petau fait observer en outre que des deux paroles latines *Dei genitrix* et *Deipara*, la première exprime mieux que la seconde le dogme catholique : car de fait Marie n'a pas seulement mis au monde le Fils de Dieu ; elle l'a encore conçu par opération de l'Esprit Saint, et conçu, elle l'engendra.

La parole *Deipara* est si imparfaite dans l'expression de la vérité que selon l'observation si opportune du très docte P. Janssens, même un Nestorien concedrait facilement que Marie est simplement *Deipara*.

ARTICLE III

Grandeur de la Divine Maternité.

SOMMAIRE :

I. L'éloge de Philippe de Macédoine, redit de Marie. — II. Marie, la première des créatures. — III. L'admirable hiérarchie des êtres. — IV. Marie vient de suite après Jésus. — V. A cause de la divine maternité, Marie possède une dignité telle que Dieu lui-même n'en pourrait faire une plus grande. — VI. Ce qu'enseignent à ce sujet les théologiens et surtout la plus grande lumière de la théologie, Saint Thomas. — VII. Admirable concert des anciens Pères pour exalter la dignité de Marie. — VIII. L'écho du « Magnificat » à travers les premiers siècles. — IX. Le don de la maternité divine comparé au don de la grâce sanctifiante. — X. Ce qui fait ressortir la grandeur de la divine maternité.

I. L'éloge de Philippe de Macédoine, redit de Marie.

Le célèbre panégyriste de Philippe de Macédoine, voulant exalter jusqu'au sommet de la gloire son héros, après avoir vanté la noblesse de sa naissance, la grandeur de ses richesses, la rareté de son courage, l'énergie de ses desseins, l'étendue de ses conquêtes, l'excellence de ses talents, exposa enfin l'argument suprême qui devait être comme le sceau, le couronnement de tout son discours, et s'écria : « *Hoc unum tibi dixisse sufficiat, filium te habuisse Alexandrum.* — Je laisse tout le reste et pour montrer ta supériorité sur les autres hommes, il me suffit de te dire que tu as pour fils Alexandre. »

D'aucuns ont trouvé dans cette phrase un simple

artifice de rhétorique, qui pour démontrer leur thèse ont fini par faire... de la rhétorique.

La vérité est qu'une grande gloire rejaillit sur les parents de la grandeur de leurs fils. Parents et fils forment pour ainsi dire une seule personne morale ; le lien qui les unit est tel qu'il n'est pas possible d'en trouver un plus intime et plus fort. Par suite, comme l'honneur des parents se déverse sur les fils, auxquels il se transmet comme un héritage sacré ; de même la splendeur des fils revient illuminer ceux dont ils reçurent la vie.

Ce qui est vrai pour tous les autres, l'est à plus forte raison pour Marie. La grandeur de son divin Fils Jésus, renvoie sur elle un rayon si brillant de noblesse et d'élévation, qu'on peut à bon droit répéter à son sujet la phrase de l'orateur rappelé par Sabellicus, et dire : *Hoc tibi unum dixisse sufficiat, Filium te habuisse Jesum.*

II. Marie la première des Créatures.

La divine maternité, en d'autres termes, est la perle la plus brillante du diadème de gloire qui entoure le front de la grande Vierge, et par le seul fait qu'elle est Mère de Dieu, elle se trouve placée à une hauteur vertigineuse de dignité, elle possède une élévation absolument incomparable ; elle est à la cime de l'immense échelle constituée par la hiérarchie si variée et si graduée des êtres créés.

III. L'admirable hiérarchie des êtres

Le degré de perfection des êtres, on le sait, git dans leur plus ou moins grande proximité de Dieu, leur principe suprême. Comme l'eau est plus pure et plus fraîche à mesure que l'on remonte vers la source d'où elle jaillit, comme la lumière est plus rayonnante au voisinage du foyer d'où elle émane ; ainsi la créature est d'autant plus grande qu'elle est en rapport plus étroit avec Dieu. Dieu est la majesté sans limites ; Il est l'être sans aucun défaut ; Il est la plénitude de la perfection et de la jouissance, Il est l'océan infini de tout être. Quand Il crée les choses, Il ne fait que leur concéder dans sa suprême libéralité, un reflet, une participation de ses éminentes perfections, et selon le degré plus ou moins accentué de cette participation, les choses sont plus ou moins proches de Dieu, plus ou moins élevées sur l'échelle de la noblesse et de la dignité.

D'après ce principe, il est facile de déterminer les grandes lignes de la hiérarchie établie par la divine Sagesse, entre toutes ses œuvres.

A la dernière place sont les êtres privés de vie, les minéraux qui n'agissent que sous l'impulsion d'un agent extérieur, qui sont pourrait-on dire, le jouet de forces étrangères à eux. Au-dessus se trouvent les végétaux, qui ont en eux le principe de quelques-unes de leurs opérations, qui ont des ressources propres. Mais leur vie est très imparfaite : ce n'est que le plus faible rayon, reflet de cette vie dont

Dieu déborde et qui est sa félicité indéfectible. Les animaux avec leurs sens, s'élèvent déjà à un degré supérieur, car ils ont des opérations nouvelles, sont capables de connaître, sont déjà plus indépendants dans leur vie, ont en eux-mêmes une énergie plus vaste et moins soumise aux déterminations de l'ambiance extérieure ; ils sont aptes à se déterminer eux-mêmes dans l'espace par le mouvement local, dans le temps par la mémoire. Toutefois nous sommes encore loin de l'image de Dieu, élevé immensément au-dessus de tout ce qui est matériel, absolument indépendant de qui que ce soit.

Cette image commence d'apparaître suffisamment ébauchée en l'homme, qui par le moyen de l'intelligence et de la volonté, déborde le cercle étroit de la matière, parvient à connaître l'essence des choses, se meut dans un monde supérieur à l'espace et au temps, contemple les choses des cimes les plus élevées de l'abstraction, est maître de ses actes humains, étant pleinement libre dans ses aspirations rationnelles. C'est pour cela que l'Ecriture à juste titre, dit de l'homme qu'il fut fait à l'image et à la ressemblance de Dieu. L'homme, en effet, est à la ressemblance de Dieu, selon saint Thomas, I p. q. III a. 1 ad 2, *non secundum corpus, sed secundum id quo homo excellit alia animalia : excellit autem homo alia animalia quantum ad rationem et intellectum.*

Mais nous aurions tort de nous faire illusion comme les modernes rationalistes, en pensant que

l'intelligence humaine n'a pas au-dessus d'elle de facultés connaissantes supérieures, que l'homme est au suprême degré de la perfection. Non, Aristote disait déjà que dans l'ordre intellectuel nous occupions seulement le dernier degré ; que notre esprit en présence de la vérité est faible comme l'œil de certains animaux nocturnes en face de la lumière du soleil. Au-dessus de l'homme il y a un monde immense d'autres êtres, d'autres intelligences qui nous surpassent de beaucoup et qui à leur tour sont distribués sur une très vaste échelle de perfection successive. Ce sont les Anges. Libres des entraves de la matière, ils sont doués d'une intelligence très vigoureuse, d'une volonté pleine d'énergie et les forces physiques leur sont soumises. De ces esprits plus encore que de nous on peut et on doit dire qu'ils sont à l'image et à la resemblance de Dieu.

Mais la distance entre les Anges et Dieu est encore infinie ; entre ces sublimes créatures et Dieu il y a encore un abîme infranchissable.

Dieu n'a pas voulu que cet intervalle fut totalement vide ; et il a créé l'ordre surnaturel. Cet ordre consiste en ceci : Dieu par un acte de sa toute puissance a donné à la créature raisonnable des facultés nouvelles, de nouvelles opérations, dont naturellement elle eut été incapable. Ces nouvelles prérogatives transportent la créature immensément au-dessus de l'état où elle aurait dû se trouver en restant dans les seules exigences de sa nature ; elle la mettent en quelque sorte au niveau même de

Dieu, la font vivre de la vie de Dieu, la rendent bienheureuse du bonheur de Dieu, la transforment en un sens en Dieu même, car elle devient selon l'expression de saint Pierre, participante de la nature divine.

L'ordre surnaturel fait disparaître la distance entre la créature et Dieu, met celui-ci à la portée de celle-là, en sorte que la créature peut voir immédiatement Dieu, peut l'aimer de tout l'élan de ses énergies, l'aimer à la perfection, l'aimer nécessairement et sans fin.

A cet ordre sont élevés les Anges et les hommes, qui, sous ce rapport, deviennent immensément supérieurs à tout le créé.

Toutefois les Anges et les hommes n'épuisent point toute la noblesse possible du surnaturel ; il ne leur est pas donné d'atteindre les cimes les plus hautes que la Sagesse Infinie de Dieu a élevées dans cet ordre. La créature intelligente dans l'ordre surnaturel s'unit à Dieu par son opération, mais elle reste toujours loin de Lui par son être.

Son être est essentiellement limité, contingent, bien différent de l'être divin.

Si quelque nature créée pouvait subsister en Dieu lui-même, posséder l'existence même de Dieu, à coup sûr elle laisserait loin derrière elle tous les autres êtres.

Eh bien ! cette nature existe. C'est la nature du Rédempteur. Jésus a une personnalité divine, et même en tant qu'homme, il a atteint le maxi-

mum d'élévation. Il est au centre de toute la création, tout s'agite autour de Lui, tout est inférieur à Lui.

Voici donc comment se déroule l'échelle des êtres : le monde matériel, le monde des végétaux, celui de la vie sensible, le monde raisonnable, les hommes et les anges, et au-dessus de tous, Jésus-Christ, qui siège à la droite de Dieu le Père Tout-Puissant.

IV. Marie vient de suite après Jésus.

Et la place de Marie, quelle est-elle ?

Elle vient immédiatement après Jésus son Fils, elle est supérieure au monde sensible, au monde raisonnable, aux Anges ; inférieure seulement à Jésus et à Dieu. Dieu vient d'abord, puis Jésus en tant qu'homme, la troisième place est occupée par sa Mère Marie ; tout le reste du monde créé se trouve à ses pieds.

V. A cause de la divine Maternité, Marie possède une dignité telle que Dieu lui-même n'en pourrait faire une plus grande.

Ainsi considérée, la maternité divine place Marie au-dessus de toutes les autres pures créatures ; si maintenant on veut l'analyser dans sa valeur absolue, il faut conclure qu'elle est quelque chose de tellement noble que Dieu, même en sa toute puissance, ne pourrait créer une dignité plus auguste. Non seulement de fait, Marie vient tout de suite

après Dieu dans l'échelle de la grandeur, mais son union avec Lui est si étroite qu'il ne peut y avoir place pour une autre créature inférieure à Dieu et supérieure à Marie. Avec la maternité divine Dieu a donné à la créature tout ce qu'Il peut lui donner. Entendons-nous bien : nous ne parlons pas de la *nature* de Marie ; nous parlons seulement de sa *dignité*, de ses dons gratuits, de son élévation en somme, dans les régions de l'ordre surnaturel. Ainsi personne ne pourrait nier que par nature beaucoup d'autres créatures sont supérieures à Marie. Par nature, elle se trouve à notre niveau, formée d'être matériel et corporel, et par suite elle est inférieure par nature aux anges, comme du reste par nature en tant qu'homme, Jésus lui aussi était au-dessous des créatures spirituelles : *Angelis inferior factus est.* Mais autre est la nature d'une chose, autre la dignité et la noblesse auxquelles cette chose est élevée. N'arrive-t-il pas tous les jours dans le monde que ceux qui ont les meilleurs dons naturels ne sont pas toujours ceux qui atteignent le sommet de la dignité ? Et Dieu dans l'ordre surnaturel s'est complu précisément à donner à l'homme en face de l'ange, un poste privilégié. Personne n'avait droit à l'ordre surnaturel, l'ange pas plus que l'homme. Ce fut par pure libéralité que Dieu éleva ces deux créatures à cette hauteur. Mais dans la distribution de ces nouveaux sièges de gloire, il a voulu conférer les plus grands aux représentants de l'humanité : à Jésus et à sa Mère. En ce sens, nous disons que Dieu ne

pourrait faire une dignité plus grande que celle de Marie, car il est impossible à une créature soit matérielle, soit spirituelle, d'avoir avec Dieu une union plus intime, d'avoir une participation plus large de ses dons que celle que comporte la divine maternité.

VI. Ce qu'enseignent à ce sujet les théologiens et surtout la plus grande lumière de la théologie, saint Thomas.

Cette assertion pourra sembler hardie, mais nous l'embrassons de tout l'élan d'une conviction inébranlable, car avant tout c'est l'idée que de tout temps l'Église, colonne et fondement de toute vérité, s'est fait de la dignité de Marie.

A coup sûr, ce fut cette idée qui domina incontestée la théologie scolastique, et il nous suffira de citer quelques noms, la chose étant hors de toute controverse.

A la naissance de la Réforme, quand commencèrent les premières attaques protestantes contre l'ineffable élévation de Marie, le Cardinal Cajetan, un des astres les plus brillants de la métaphysique et en même temps un des plus hardis parmi les maîtres de la critique moderne, qui jamais n'hésita à exprimer ses propres convictions, même quand il les savait réprouvées par ses contemporains, le Cardinal Cajetan, parlant de la Mère de Dieu écrivait : « *ad fines divinitatis propria operatione attigit, dum Deum concepit, peperit, genuit et lacte proprio pavit.*

Elle atteignit les régions de la divinité et elle devint alliée avec Dieu quand elle le conçut, l'engendra et le nourrit de sa propre substance ».

Un autre écrivain célèbre de ce temps, un des plus sérieux et des plus doctes parmi ceux qui ont traité de Marie, le Bienheureux Canisius, dont la science fut égale à la sainteté, écrit au Livre III, c. 13 *De excellentia B. V.* : « *Spectet ac miretur qui velit pulcherrimi hujus mundi fabricam atque gubernationem ; quidquid autem vel in caelo, vel in terra creatum est, quantumvis amplum, excellens, illustre videatur, ab hoc opere uno divino quod in Maria tam electo vase peractum est, multis sane modis superatur et obfuscatur.* Admire qui veut le très bel édifice de l'univers et son gouvernement ; tout ce qui fut créé au Ciel ou sur la terre pour grand, élevé et noble que cela puisse paraître, est surpassé et éclipsé sous plus d'un aspect par le seul prodige opéré en Marie, laquelle devint vase de singulière élection ».

Un autre saint un peu antérieur aux deux théologiens cités : Saint Thomas de Villeneuve, insigne théologien et illustre prédicateur, commentant en les appliquant à Marie, les paroles de l'Écriture : *quæ est ista quæ ascendit etc*, s'écrie : « *Quis poterit istis respondere : quæ est ista? Etiamsi stellæ vertantur in linguas et arenæ maris in verba commutentur, non poterit dignitas Mariæ pro merito explicari.* Même si les étoiles du ciel se changeaient en langues et si les grains de sable de la mer se changeaient en paroles,

on ne pourrait arriver à exprimer adéquatement la dignité de Marie (1) ».

Et cette phrase n'est point rhétorique d'écrivain du XVII^e siècle. Saint Thomas toujours si exact et mesuré dans ses expressions qu'il ne laisse jamais trahir d'enthousiasme, mais procède toujours avec le calme et la lumière de qui veut tout prouver en rigueur de logique, saint Thomas avait longtemps auparavant écrit cette parole que ne devrait jamais oublier aucun dévot à Marie : « *Maria ex hoc quod est Mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam ex bono infinito quod est Deus, et ex hac parte non potest aliquid fieri melius, sicut non potest aliquid esse melius Deo.* Marie par le fait qu'elle est Mère de Dieu, possède une dignité presqu'infinie à cause de ses rapports avec Dieu, bien infini ; et à ce titre rien de meilleur n'est possible, comme il n'est pas possible de trouver quoi que ce soit meilleur que Dieu lui-même. »

Presqu'identique est le langage de l'auteur du *Specul. B. M. V.* Liv. x, communément regardé comme de saint Bonaventure : « *esse mater Dei est gratia maxima purae creaturae conferibilis. Ipsa est qua majorem facere Deus non potest. Majorem mundum posset facere Deus, majus cœlum : majorem matrem, quam matrem Dei non posset facere.* Être Mère de Dieu est une grâce si grande que Dieu n'en peut faire une autre plus grande. Il pourrait faire un

1. Concio v, in Fest. Assumpt. B. V.

monde et un ciel plus grands ; faire une mère plus grande que la mère de Dieu est même pour lui chose impossible ».

VII. Admirable concert des anciens Pères pour exalter la dignité de Marie.

Je sais que plus d'un se moquera de ces sentences, croyant les avoir condamnées sans appel en notant qu'elles sont opinions de scolastiques. Il semble qu'auprès de certaine classe de savants, il soit de mode de classer toutes les théories des scolastiques au nombre des opinions inconciliables avec la doctrine solide de l'antique Église, et de les présenter comme le fruit d'argumentation subtile, vaine, aprioristique.

Or, un fait indéniable, c'est que ce concept sublime de la dignité surprenante et incomparable de Marie, nous le trouvons exprimé avec une admirable unanimité dans les œuvres des Pères de tous les âges.

Et c'est là ce que nous allons démontrer.

Mais disons d'abord que nous nous contenterons d'un nombre restreint de citations lesquelles, hâtons-nous de le dire, sont plus que suffisantes pour démontrer ce que nous avançons. Ailleurs, quand nous nous occuperons des dons surnaturels dont elle fut ornée, nous apporterons d'autres témoignages en faveur de la dignité de Marie. Nous verrons alors avec plus de détails ce que pensent les anciens écrivains ecclésiastiques de la grandeur de la grâce

possédée par Marie. Or, comme le fait observer avec à propos Livius, tout ce qui sert à montrer la grandeur de la sainteté de Marie, démontre en même temps sa dignité singulière. « Ces deux choses, dit l'auteur cité, la dignité et la sainteté de Marie sont si intimement liées dans la pensée des Pères que l'idée qui peut-être apparaît plus que tout autre comme fondamentale dans toute leur doctrine sur l'Incarnation est précisément celle-ci : que le Fils de Dieu voulut pour lui une Mère digne de Lui, c'est-à-dire revêtue de toute la dignité qui peut être accordée à une simple créature (1). »

Ceci posé, nous limitant pour le moment au concept particulier de la dignité de Marie en tant que Mère de Dieu, voici ce qu'en pensèrent les écrivains antérieurs à l'époque scolastique.

Eadmer le fidèle disciple de saint Anselme († 1137) écrit dans l'ouvrage *De excellentia B. V.* Chap. III (2) :

1. « These two: her (of Mary) dignity and her sanctity, are so intimately united, that the thought which appears perhaps more than any other, to underlie their whole doctrine of Incarnation is, that the Son of God willed to have for His Mother one worthy of Himself, that is to say so far worthy as purely human creature was capable of being made. » (Cfr. The B. V. in the Fathers of the first six centuries, p. 208).

2. « Nam et inter homines usus obtinuit (si tamen a cælestibus ad terrena potest esse comparatio ulla) ut cum præpotens aliquis et persona dives, aliquo vadit hospitaturus, clientes præcurrant ut locum muniant, mundent, et custodiant ; quo veniente domino suo aptus ad inhabitandum et congruus fiat. Quod si talis apparatus fit pro adventu terreni hominis et momentaneæ potestatis, qualis apparatus omnis boni, putamus fiebat pro adventu cælestis regis et æterni, in corde Ss.

« S'il est permis de comparer les choses du ciel à celles de la terre, il est d'usage parmi les hommes que lorsqu'un puissant et riche seigneur doit aller habiter en quelque lieu, ses serviteurs le précèdent pour garder la route contre les dangers, pour nettoyer la maison, l'orner de meubles précieux afin qu'à l'arrivée du Seigneur, tout soit décent et conforme à sa dignité. Or, si une telle préparation se fait pour la venue d'un homme de boue, doué d'une puissance caduque, quelle préparation d'une espèce beaucoup plus choisie aura été faite pour la venue du Roi céleste et éternel dans le cœur de la Très Sainte Vierge, qui ne devait pas seulement lui donner une hospitalité provisoire, mais devait en outre l'engendrer de sa propre substance? Ici élevant nos pensées et comprenant autant qu'il se peut, de quel prix furent auprès du Dieu tout-puissant les mérites

Virginis, quæ illum non solum erat, in semet transitive hospitatura, sed etiam ex substantia sua factum hominem paritura?... Hic se suberigat intentio mentis humanæ, et pro posse paucis intendat quanti penderit omnipotens Deus merita hujus beatissimæ Virginis. Intendat, inquam, et contempletur : videat, et admiretur : unum filium sibi consubstantialem coæternum, coomnipotentem ex sua natura sine initio Deus Pater genuit, et per eum omnes creaturas visibiles et invisibiles ex nihilo fecit. Hunc igitur sibi tam unicum quam dilectissimum, et in omnibus omnino æqualem, non passus est remanere solummodo suum, sed eumdem ipsum voluit in rei veritate esse B. M. unicum et dilectissimum et naturalem filium, nec ita ut duo essent, unus videlicet filius Dei, alius filius Mariae ; sed idem ipse qui filius Dei in una persona esset filius Mariae, et qui filius Mariae unus et idem esset in una persona filius Dei. Quis hæc audiens non obstupescat, et quod Deus tale quid velle poterit, non ultra omne quod dici potest admirabile ducat? »

de cette Bienheureuse Vierge, contemplons et admirons, comment le Père Eternel engendra de sa substance, sans commencement, un Fils consubstantiel et co-éternel à Lui-même et comment par Lui, Il fit toutes les créatures visibles et invisibles. Or, le Père céleste n'a pas voulu que ce Fils unique et très cher fut son Fils à Lui seulement ; mais il voulut qu'il devint en toute vérité le Fils unique, très cher, le Fils par nature de la Bienheureuse Vierge Marie. Et non pas en ce sens qu'il y eut deux fils, l'un de Dieu, l'autre de Marie ; non, mais en ce sens qu'un seul et même fils dans l'unité d'une seule et même personne, fut à la fois Fils de Dieu et de Marie. Qui donc méditant ce mystère n'en reste stupéfait et n'estime ce prodige du Très-Haut admirable au-dessus de tout ? »

Un siècle auparavant saint Pierre Damien, si célèbre en son temps, écrivait : « Comment la parole fugitive d'un homme mortel pourra-t-elle louer celle qui engendra d'elle-même le Verbe de Dieu ? Quelle langue sera capable d'exalter celle qui donna le jour à Celui que tous les éléments louent et auquel ils obéissent en tremblant ? Quand nous voulons exalter les gestes généreux d'un martyr, et magnifier ses insignes vertus pour la gloire de notre Rédempteur, bien que la faiblesse de l'intelligence ne nous fournisse que peu de concepts, que la stérilité du raisonnement nous rend impuissants, toutefois nous trouvons dans la chose elle-même matière à parler. Mais quand il s'agit des louanges

de la Bienheureuse Mère de Dieu, l'argument étant nouveau et inouï, nous ne trouvons point de parole suffisante pour les exprimer dignement, car la singularité de la matière nous enlève tout pouvoir pour en discourir » (1).

Dans l'hymne 48 *in Assumpt.*, le même écrivain s'exprime ainsi : « Le chœur des Anges bienheureux, des Prophètes sacrés, et l'ordre des Apôtres ne voient au-dessus d'eux que toi avant la divinité (2) ».

Encore plus anciennement, c'est-à-dire au VIII^e^ siècle, saint Jean Damascène, dans l'*Hom. I, De dormitione Virg.*, n. 10, parlant de Marie, va jusqu'à dire qu'elle est élevée à une hauteur infinie au-dessus des autres serviteurs de Dieu : « *at infinitum Dei servorum ac matris discrimen est* ». Dans le même siècle, saint Germain, patriarche de Constantino-

1. « Qualiter enim laudare poterit mortalis hominis transitorium verbum eam, quæ illud de se protulit Verbum quod manet in æternum ? Quæ lingua in ejus laude invenitur idonea, quæ illum genuit cui omnia benedicunt et cum tremore obediunt elementa ? — Nam dum cujuslibet martyris fortia facta extollere cupimus, dum virtutem ejus ad gloriam Redemptoris prædicamus, etiamsi ad cogitandum tardior sensus impediat, vel ad loquendum balbutiens lingua non suppetat, verborum tamen copiam ipsius rei materia subministrat. Cum vero B. Genitricis Dei laudes scribere volumus, quia nova et inaudita sunt, quæ tractanda suscipimus, nulla invenimus verba, quibus ad hæc exprimanda sufficere valeamus. Tollit enim facultatem sermonis materia singularis. » (Petri Damiani serm. 45, in N. V.).

2. « Te beatorum chorus angelorum, te sacri vates, et apostolorum ordo, prælatam sibi cernit unam post Deitatem. »

ple, qui vivait quelques 10 ans avant saint Jean Damascène (il mourut en 733 à l'âge de 90 ans) écrivait ainsi en une lettre lue et approuvée à la quatrième session du VII^e^ concile général : « Nous honorons et glorifions dans la Vierge Marie celle qui est vraiment et proprement Mère de Dieu, et comme telle, nous la regardons comme supérieure aux créatures visibles et invisibles » (1).

Identique fut le langage tenu par Théodore de Jérusalem en une lettre synodale, approuvée elle aussi par le VII^e^ concile : « *Revera Dei Mater est, et tam ante quam post partum virgo permansit, atque omni creatura facta est gloria et splendore præstantior.* »

Saint Ildefonse de Tolète († 677), dans son premier discours sur l'*Assomption de Marie*, dit : « Le Christ a placé près de Lui, sa Mère sur le trône du royaume éternel ; il la transporta dans la gloire de l'immortalité et, avec une solennité inouïe l'éleva au-dessus des chœurs angéliques » (2).

Un demi siècle auparavant, saint Grégoire le Grand, né en 540, mort en 604, au livre I^er^ de *l'Exposition du premier Livre des Rois*, interprète allégoriquement de Marie le mont Ephraïm et dit : « Par le nom de cette montagne, on peut signifier la Bienheureuse et toujours Vierge Marie, Mère de

1. « Nam et ipsam proprie vereque matrem veri Dei colimus, et magnificamus, et universa visibili et invisibili creatura superiorem arbitramur. »

2. « Qui matrem secum in regni throno collocavit, et in immortalitatis gloriam eam transposuit ac super choros angelorum supersolemniter evexit. »

Dieu. Elle fut en effet comme une montagne, et par la dignité de son élection, s'éleva au-dessus de toute autre créature élue. Et comment nier qu'elle ne soit un mont sublime, cette créature qui pour parvenir à la conception du Verbe éternel éleva la cime de ses mérites au-dessus de tous les Chœurs des Anges jusqu'au seuil de la Divinité ?

..... Elle fut en vérité un mont placé au-dessus du sommet de tous les autres monts, car l'élévation de Marie resplendit au-dessus de celle de tous les Saints » (1).

Pour arriver tout de suite aux écrivains les plus anciens, saint Ambroise dit au Livre II *De Virg.* : « *Quid nobilius Dei matre, quid splendidius ea quam splendor elegit?* Qu'y a-t-il de plus noble que Marie ; qu'y a-t-il de plus splendide que celle qui fut choisie par la Splendeur même ? »

Le lecteur l'a donc compris : le langage de Pie IX dans la Bulle *Ineffabilis*, disant : « Dieu orna Marie de l'abondance des célestes grâces puisées dans le trésor de la divinité en une mesure bien supérieure à celle accordée aux Anges » (2) : ce langage n'est

1. Potest autem hujus montis nomine, beatissima semper Virgo Maria Dei genitrix designari. Mons quippe fuit, quæ omnem electæ creaturæ altitudinem electionis suæ dignitate transcendit. An non mons sublimis Maria, quæ ut ad conceptionem æterni Verbi pertingeret, meritorum verticem supra omnes angelorum choros usque ad solium deitatis erexit?... Mons quippe in vertice montium fuit, quia altitudo Mariæ supra omnes sanctos refulsit. »

2. « Illam longe ante omnes angelicos Spiritus, cunctosque

que la répétition fidèle de tout ce qu'a dit l'Eglise universelle, soit grecque, soit latine, dès les temps les plus proches de son origine.

VIII. L'écho du Magnificat à travers les premiers siècles.

Pour être exact, reconnaissons que la formule explicite qui atteste la supériorité de Marie sur toutes choses en tant que Mère de Dieu, n'apparaît pas chez les Pères antérieurs à ceux que nous avons cités ; mais personne n'en pourrait déduire que la doctrine sur la grandeur de Marie est de date assez récente ; car si chez les premiers écrivains ecclésiasques la formule de cette grandeur manque, l'idée cependant n'y fait point défaut. Eux aussi pensent sur Marie comme les générations postérieures : les premiers disciples de Jésus non moins que nous ont reconnu, en une vision pleine de réconfort, les cimes sublimes tout illuminées des rayons les plus purs de la divinité sur lesquelles Marie fut élevée par la Maternité divine. En réalité, comme nous le démontrerons à loisir, dès la naissance de l'Eglise, Marie fut toujours considérée comme la compagne inséparable de Jésus dans l'œuvre de la Rédemption, comme la pleine de grâce. Cette doctrine, comme nous l'avons observé, implique celle de la dignité ineffable de Marie, elle est la prémisse d'où découle nécessairement cette conclusion que

sanctos, cœlestium omnium charismatum copia de thesauro divinitatis deprompta, munifice cumulavit. »

Marie fut constituée après Jésus le centre de toute la création.

Quoi encore ? Pour dissiper tout doute, pour enlever toute ombre de perplexité, pour convaincre les plus scrupuleux que Marie fut en vérité élevée jusqu'à l'extrême limite du possible pour une simple créature, nous avons la grande attestation de Marie elle-même qui passe à travers l'âme du croyant comme un souffle très cher et réconfortant. Marie a dit d'elle-même : « *Fecit mihi magna qui potens est.* Celui qui est puissant a fait pour moi de grandes choses. » En cette parole est résumée tout ce qu'on peut dire de splendide et de sublime sur la grande Vierge. Dieu fit à Marie de grandes choses, non seulement en elles-mêmes, mais grandes encore par rapport à sa puissance infinie, il fit de telles choses pour elle qu'elle en sera exaltée toujours, par toutes les générations non seulement humaines mais célestes, non seulement des hommes, mais des Anges ; ceux-ci, quand elle était encore sur terre, s'inclinaient devant elle comme devant une Reine, la saluant de tout leur respect. Le sommet de ces dons surhumains du Dieu tout puissant, c'est d'avoir été choisie pour être sa Mère.

IX. Le don de la maternité divine comparé au don de la grâce sanctifiante.

S'il en est ainsi, si la divine maternité selon le sentiment général de l'Eglise, place si haut Marie, comment expliquer ce que dit Jésus par rapport à

sa mère, ce qui est rapporté par saint Luc au chapitre XI? Jésus prêchait à la foule qui l'environnait: avec une intuition surprenante, il découvrait les machinations secrètes que préparaient dans leur cœur contre Lui les Pharisiens, et avec une argumentation invincible, il foudroyait leur iniquité. Parmi cette multitude, il y eut une femme qui ne pouvant réfréner son enthousiasme pour Jésus, s'écria de façon que tous l'entendirent: « Bienheureux le sein qui t'a porté et les mamelles que tu as suçées! » Mais Jésus répondit: « Bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et la conservent » (1).

Ces paroles de Jésus ont jeté dans l'embarras plus d'un théologien, sur la vraie valeur de la divine maternité. Personne n'a jamais nié que Marie doive être proclamée la première des créatures, le chef-d'œuvre du Tout Puissant; mais quelques-uns ont cru devoir dire que la plus haute dignité de Marie provient, non pas précisément d'être la Mère de Dieu, mais d'être sa première fille adoptive. Ils ont pensé qu'elle était plus grande par la grâce habituelle que par la divine maternité.

De cet avis furent les théologiens de Salamanque suivis par d'autres en nombre relativement restreint. Mais, ce qui plus est, il semble même que parmi les Pères, il y en ait eu à interpréter les pa-

1. Factum est autem cum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier de turba, dixit illi: *Beatus venter qui te portavit et ubera quæ suxisti.* At ille dixit: *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.* »

roles de Jésus dans le sens d'une prévalence de la grâce sur la maternité. Ainsi semblent avoir pensé Augustin et le pseudo-Justin.

Toutefois, la majeure partie des théologiens affirment sans aucun doute que le titre premier de la grandeur de Marie est d'avoir été Mère du Créateur.

Que penser d'une telle question ?

Celui qui n'aime pas la recherche spéculative pourrait se dire parfaitement indifférent vis-à-vis de l'une ou de l'autre sentence, car quelle que soit celle que l'on embrasse, elle ne modifie en rien le jugement à porter sur la grandeur de Marie. Tous sans exception, admettent que Marie est la plus noble des créatures.

Mais voulant entrer dans le fond de la question, qui pour être de caractère métaphysique est loin d'être inutile et indifférente, spécialement pour assigner la place que Marie occupe dans le plan de l'éternelle prédestination, voulant donc entrer dans le fond de la question, il n'y a aucun doute que la divine maternité ne se doive, tout bien considéré, proclamée de beaucoup supérieure à la filiation adoptive de Dieu, effet formel de la grâce sanctifiante.

Je dis « tout bien considéré » ; car ce serait une grossière équivoque de penser que la maternité divine et la grâce sanctifiante sont dans le même ordre et se peuvent mettre en parallèle par une

comparaison harmonieuse de toutes les parties de leur extension. Non, elles sont d'un ordre tout à fait différent et comme le fait remarquer justement Suarez, chacune a des prérogatives et des effets supérieurs aux prérogatives et aux effets de l'autre *Præcisive sumpta vix possunt hæc : Dei maternitas et filiatio adoptiva comparari ; sunt enim diversi ordinis et mutuo sese quodammodo excedunt.* (T. II, in. II p. D. 1, s. 2).

De fait, il en est des rapports entre la divine maternité et la grâce sanctifiante comme des rapports entre la puissance d'ordre et la puissance de juridiction chez le Pontife romain. Ce sont deux pouvoirs distincts non seulement pour ainsi dire individuellement mais encore spécifiquement. Par le pouvoir de juridiction, le vicaire du Christ gouverne l'Église au moyen de lois et par conséquent de jugements et de sanctions ; ce qu'il ne pourrait faire en vertu du simple caractère épiscopal. Ce caractère lui donne la faculté de remplir des actes sanctificateurs et consécratoires des âmes, qui se demanderaient en vain au simple pouvoir de juridiction. Comme on le voit, ce sont des prérogatives à effets différents et il n'est pas toujours facile de dire quel est la plus estimable. Pourtant les théologiens, tout compte fait, ne craignent pas de dire que le pouvoir de juridiction est supérieur au pouvoir d'ordre. Et qui ne sait que le Pontife romain est le chef suprême et vénéré, et après Jésus-Christ, le membre le plus insigne de ce corps vivant qu'est l'Eglise

militante, précisément par la juridiction et non par l'ordre.

Ainsi en est-il de la grâce et de la divine maternité. Toutes deux conduisent à Dieu, mais par des voies diverses. La grâce conduit à Dieu par le moyen des opérations, elle donne le droit de voir un jour Dieu face à face, de rassasier notre ardent désir de vérité dans sa lumière sans ombre et d'étancher notre incoersible et indomptable soif de félicité dans sa bonté sans défaut. La grâce nous fait atteindre Dieu, nous plonge en Lui au moyen de l'intelligence et de la volonté.

La maternité divine au contraire, unit à Dieu au moyen de l'être. Le lecteur se souviendra que nous avons dit qu'elle est une relation réelle qui lie Marie à la divinité. Par la divine maternité, toute la personne de Marie entre en étroite parenté avec Dieu.

On peut comprendre facilement que sous certains rapports, la félicité fruit de la grâce est plus enviable et sous certains autres, qu'on doit donner la préférence à l'union avec Dieu basée sur l'être, union qui appartient à l'ordre hypostatique.

Toutefois, il y a un point indiscutable sur lequel on peut fonder un jugement certain par rapport à leur supériorité. Il consiste dans l'ordre de leur succession. Comme l'être précède toujours l'opération, ainsi la divine maternité précède nécessairement la grâce sanctifiante et tous les autres dons en Marie. Non seulement elle les précède, mais elle

les commande. S'imaginer la Mère de Dieu sans la grâce, sans les dons de l'Esprit-Saint, sans les vertus naturelles et surnaturelles, serait imaginer la plus auguste des reines, la mère vénérée du roi, vêtue de misérables haillons et privée des ornements convenant à son élévation sociale. Toutes les prérogatives dont Marie est ornée sont contenues comme en germe dans sa divine maternité. La divine maternité est le centre autour duquel se déroulent toutes les effusions de la divine libéralité envers Marie : elles sont comme il apparaîtra mieux dans la suite, ou dispositions ou conséquences de celle-ci. Telle est, et nous avons hâte de le noter, la pensée de saint Augustin qui, dans son Livre *De natura et gratia* Chap. 36, écrit : « *Inde novimus tantam gratiam illi* (Mariae) *esse collatam, quia Deum concipere meruit ac parere.* La raison pour laquelle une grâce si grande fut donnée à Marie, est qu'elle a conçu et engendré Dieu lui-même. »

Cela suffit pour nous faire comprendre comment la divine maternité, sans aucun doute, est supérieure à toute autre prérogative de Marie, est vraiment le titre le plus solide de son élévation au-dessus de tout le créé, et la place immédiatement après Dieu.

Et les paroles de Jésus ? Pour en déterminer le sens précis, il est nécessaire de ne pas perdre de vue les circonstances dans lesquelles le Divin Maître les prononça. La femme qui saisie d'un irrésistible frisson d'enthousiasme éleva la voix au milieu de la foule, ne connaissait pas la vraie nature de Jésus ;

elle était loin de soupçonner qu'Il fut le Fils de Dieu et que, en Lui, sous les apparences humaines, se cachât la plénitude de la divinité. Elle pensait de Jésus, ce qu'en pensaient alors communément ses admirateurs. Elle le croyait un grand saint, un grand sage, un grand prophète, un grand thaumaturge, mais non supérieur aux limites de la simple humanité.

Dans la mère de Jésus, elle voyait par suite une mère fortunée, mais uniquement pour cela qu'elle avait un fils supérieur aux autres par de simples qualités accidentelles. Peut-être même, comme la mère de Jean et de Jacques, rêvait-elle pour ses fils un triomphe semblable à celui de Jésus. Et alors sa pensée d'un mouvement rapide s'envola vers la mère du prophète admiré, se représenta ses joies pour les triomphes d'un tel fils et s'écria : « Heureux le sein qui t'a porté ! » La pensée de cette femme aurait pu se traduire ainsi : comme je serais heureuse, moi aussi, si j'avais un tel fils !

Etant donné les sentiments de cette femme qui d'une manière plus ou moins consciente devaient être les sentiments de la majeure partie de la foule qui l'entourait, Jésus s'en servit comme d'une occasion opportune pour inculquer un enseignement moral d'une importance souveraine. L'enseignement que voulut donner Jésus, était celui-ci : les bonnes œuvres accomplies en conformité avec la parole de Dieu, valent beaucoup plus que les sim-

ples relations de parenté avec des ascendants ou des descendants saints.

En d'autres termes, Jésus en ce moment-là ne pensait point à mettre en parallèle *la divine maternité* avec la grâce de Marie. Les termes du parallèle étaient : la maternité en général, en tant qu'elle exprime un rapport physique avec un fils quel qu'il soit, et le mérite jaillissant des bonnes œuvres alimenté par la parole de Dieu. Jésus donna la préférence à ces dernières. Qui hésiterait à en faire autant ?

Les paroles de saint Augustin et du pseudo-Justin qui semblent abaisser la divine maternité en face de la filiation adoptive de Dieu, doivent être entendues dans le même sens. Ces écrivains, jugent de ces deux charismes de la Vierge à un point de vue particulier, ils les comparent au mérite qui sert comme de gage pour entrer dans l'éternelle félicité du ciel, Et alors, il est très vrai que pour la vision béatifique, la filiation adoptive est préférable à la maternité. Mais saint Augustin le premier reconnaît que toute grâce en Marie est mesurée et réclamée par la divine maternité, ce qui est placer le secret de l'ineffable dignité de Marie précisément dans sa maternité divine.

X. Ce qui fait ressortir la grandeur de la divine maternité.

De ce que nous avons dit jusqu'ici, une chose apparaît incontestable, c'est que la maternité divine

a donné à Marie une grandeur particulière parce qu'elle l'a unie avec Dieu. C'est sur cette union que nous devons nous efforcer de jeter un rayon de lumière encore plus vive. Nous le ferons à l'article suivant en étudiant par le détail les relations qui unissent Marie à chacune des trois Personnes de la Très Sainte Trinité.

ARTICLE IV

Relations de Marie avec la sainte Trinité

SOMMAIRE :

I. La tradition proclame Marie d'une dignité incomparable, parce que Mère de Jésus. — II. La divine maternité donne lieu aux relations les plus intimes entre Marie et la Très Sainte Trinité, et il est d'importance souveraine d'étudier ces relations. — III. Rappel bref de la doctrine catholique sur la Trinité. — IV. La Trinité dogme essentiellement chrétien, fut révélé pour la première fois à Marie. — V. Marie est-elle, oui ou non, le complément de la Trinité, « complementum Trinitatis ». — VI Marie augmenta la gloire du Père, en rendant le Fils dépendant de Lui et son obligé. — VII. Marie augmenta la gloire du Fils en lui donnant la nature humaine, laquelle fut ensuite couronnée de gloire singulière. — VIII. Marie accrut la gloire du saint Esprit, en lui faisant acquérir la fécondité « ad extra », et l'autorité sur le Fils. — IX. Marie peut donc être appelée : « complementum Trinitatis ». — X. Marie, fille première-née et unique du Père. — XI. Marie, associée au Père, dans la génération du Verbe. — XII. Marie, mère du Fils : corollaires de cette maternité. — XIII. Marie commande au Fils de Dieu. — XIV. Marie, épouse du Fils. — XV. Relations de Marie avec l'Esprit Saint : pourquoi jamais les anciens

ne l'appelèrent-ils son épouse? Elle est son sanctuaire d'élection. — XVI. Coup d'œil rétrospectif.

I. La tradition proclame Marie d'une dignité incomparable parce que Mère de Jésus.

Dans l'article précédent, nous avons formulé la doctrine catholique sur la grandeur de Marie, et nous l'avons appuyée sur l'argument de la tradition qui, dans le camp théologique, a une valeur décisive. Nous avons demandé aux théologiens les plus insignes, à ceux qui sont considérés à juste titre comme les porte-voix les plus autorisés de l'école catholique, nous avons demandé aux Pères de tous les siècles leur pensée sur la place occupée par Marie dans l'immensité imposante du créé ; la réponse constante et unanime fut, que Marie est d'une dignité et d'une grandeur incomparables.

En outre, une attention même superficielle donnée aux générations chrétiennes qui nous ont précédés, nous a fait entendre les mélodies d'un hymne imposant qui, depuis vingt siècles, s'échappe du cœur enflammé des fidèles pour acclamer en Marie la plus noble des créatures et le chef-d'œuvre du Tout-Puissant. Ce cantique d'admiration — qui par la majesté des voix, l'harmonie des notes, l'élévation du motif ne le cède qu'à cet autre cantique qu'un amour invincible fait retentir incessamment sur les lèvres humaines en l'honneur du Christ, Dieu béni dans tous les siècles, — ce cantique d'admiration résonne à l'unisson du

Magnificat que les siècles se sont transmis l'un à l'autre avec un indicible respect.

Et pendant que les Pères et les théologiens nous assurent, du poids de leur autorité, et c'est une vérité révélée, que Marie fut par la main libérale du Créateur élevée jusqu'aux plus hautes cimes de perfection possible dans un être fini, ils nous donnent aussi la raison de cette imposante élevation. Tout le secret de la dignité de Marie est dans la dignité de son Fils Jésus. Dieu pourrait certainement faire une nature plus grande que la nature de Marie ; en réalité il l'a faite dans les Anges ; il pourrait créer une grâce et une sagesse supérieures à la grâce et à la sagesse de Marie et telles sont la grâce et la sagesse de Jésus. Mais Dieu lui-même ne peut faire une dignité plus grande que celle de Marie, car il n'est pas possible de trouver un fils meilleur que Jésus.

II. — La divine maternité donne lieu aux relations les plus intimes entre Marie et la sainte Trinité, il est d'importance souveraine d'étudier ces relations.

C'est précisément sur cette idée que nous voulons maintenant insister avec plus de soin, avec une analyse plus minutieuse, afin de nous procurer de nouveaux angles visuels pour mieux contempler, selon notre capacité, les splendeurs de la divine maternité. En engendrant Jésus, en devenant sa mère par nature, en toute vérité et propriété, Marie

se trouve unie à Lui par un lien dont la contemplation jette notre pensée dans un vertige saint et bienheureux ; de plus, elle entre en rapport très intime avec toute la Trinité. Ce serait arrêter une tendance logique, comprimer l'élan inné de notre intelligence à étudier une vérité sous tout côté possible, que de nous limiter à contempler Marie dans ses relations avec Jésus. Non, l'angle visuel s'élargit : la maternité de Marie vis-à-vis du Verbe crée en elle des relations singulières et inouïes avec les autres personnes divines, prises soit individuellement, soit ensemble. L'étude diligente de ces relations, nous en sommes sûrs, aura une force particulière pour nous convaincre toujours davantage que Marie, en vérité, est la réalisation, la création insurpassable et, pour ainsi dire, exhaustive de la divine toute puissance.

III. Rappel bref de la doctrine catholique sur la Trinité.

La Trinité !... Que le lecteur me pardonne si nous nous attardons un moment à rappeler les enseignements, connus par tous, de la foi catholique sur ce mystère. Nous pensons que ce ne sera pas sans profit et que cela contribuera grandement à illustrer davantage les relations intimes de la femme bénie entre toutes, avec le Dieu de la majesté et de la gloire.

Nous dirons donc que par le fait de la révélation du mystère de la Trinité, Dieu a soulevé un peu ce

voile impénétrable qui nous cachait ses caractères intimes et qui faisait dire aux Prophètes : *Posuit tenebras latibulum suum.* La révélation de la Trinité nous a fait connaître dans sa vraie lumière la nature de Dieu, nous a montré le caractère et l'étendue de ses opérations, nous a dit comment sa vie est faite et quel est son mode de subsistance. La connaissance de ce mystère ouvre tout un monde nouveau au regard de notre foi.

Voici donc comment est Dieu. En Lui s'associent intimement, indissolublement l'unité et la pluralité. En Dieu il n'y a pas seulement comme le pensent actuellement les théistes rationalistes, comme le crurent anciennement les Juifs, un seul individu, une seule personne. Non. En Lui il y a trois personnes, trois individus, dont on ne peut dire que l'un soit l'autre. Au contraire, ils se distinguent réellement et forment entre eux comme une céleste famille. Dans cette divine famille, résonnent les noms les plus chers et les plus vénérés, qui résonnent chaque jour dans les familles humaines. Il y a le Père, le Fils et puis une troisième personne, un troisième individu qui s'appelle l'Esprit Saint.

Avec la révélation de la Trinité, nous avons appris encore l'origine de ces trois personnes divines. Qu'on ne croie pas qu'elles émanent toutes trois de la divine essence de façon parallèle, comme trois rayons qui partent de la même masse solaire sans que l'un ait à influer sur l'origine de l'autre.

Non, la chose procède d'une manière bien dif-

férente. On doit donc croire que la première des trois personnes divines, le Père, n'est produit ni engendré par aucune autre personne ; la seconde, le Fils, est engendrée, tire son origine (ni faite ni créée) de la première, du Père. L'Esprit Saint tire son origine des deux premières personnes ; non pas seulement du Père, non pas seulement du Fils, mais du Père et du Fils formant ensemble l'unique principe actif de sa procession. Avec la production de l'Esprit Saint, se ferme le cycle des divines productions *ad intra*, c'est-à-dire dans le sein de la divinité. La première des deux processions est le fruit de la connaissance divine en tant qu'elle est dans le Père, et elle a tous les caractères d'une génération propre et vraie sans toutefois être marquée de ces notes d'imperfection ou de matérialité qui accompagnent toujours les générations créées.

La seconde procession est le fruit du mutuel amour du Père et du Fils, elle a des caractères différents de la première, de manière qu'on ne pourra jamais dire du Saint-Esprit qu'il est Fils de Dieu ; ce qu'on doit affirmer de la seconde personne. Ces processions divines, toutefois, c'est-à-dire la production de deux personnes divines, ne créent point dans la Trinité une relation hiérarchique de supériorité ou d'infériorité. Tous les trois individus divins sont parfaitement égaux ; égaux en éternité, égaux en puissance, égaux en autorité, égaux en droits, égaux en sagesse, égaux en somme en tout ce qui est perfection. Le Père qui a raison de prin-

cipe par rapport au Fils, n'a absolument aucune perfection de plus que Lui. Il en est de même du Père et du Fils par rapport au Saint-Esprit. L'Esprit Saint qui, comme nous l'avons dit n'a aucune fécondité *ad intra* et ne possède la raison de principe vis-à-vis d'aucune autre personne divine, n'a rien de moins que les deux premières personnes.

Comment s'accorde tout cela ? Cela dépend de ce fait que les trois personnes divines ont une seule nature numériquement identique. Et c'est en cela que consiste formellement le nœud du mystère de la Trinité. Dans le monde soumis à notre connaissance, on ne trouve aucun exemple de plusieurs individus possédant une nature identique : avec la multiplication des individus dans les choses créées se multiplient aussi les natures. Si parfois, souvent même, nous parlons d'identité de nature, affirmant par exemple que les hommes ont tous la même nature, cela s'entend d'une identité spécifique. Et quand nous disons identité spécifique. nous voulons signifier par là, qu'objectivement, ces natures sont aussi nombreuses que les individus qui les possèdent, mais que nous, à cause de leur ressemblance, nous les groupons sous un concept unique.

En Dieu, les choses sont tout autres. Pour conserver le mystère de la Trinité, il ne suffit pas de dire que chacune des trois personnes divines a une nature pour soi semblable en tout à la nature des deux autres. Non, ces personnes sont consubstantielles d'une façon bien plus profonde et plus in-

time. Ce fût l'erreur d'Arius et de ses disciples de dire que la nature en Dieu se multipliait avec les personnes.

Mais l'Église où vit éternellement Jésus-Christ pour irradier la lumière de la vérité, la lumière sans tache, l'Église qui ne peut se tromper dans ses définitions, a solennellement déclaré dans une des plus imposantes assemblées ecclésiastiques dont se souvienne l'histoire, au concile de Nicée, que l'unité proclamée en tant de passages de l'Évangile comme existant entre les personnes divines, doit s'entendre en ce sens que la nature ou l'essence des trois personnes divines est une, une numériquement. Le Père engendrant le Fils ne lui donne pas une nature semblable à la sienne, mais il lui donne la même identique nature.

Et cette même nature, non une autre, est ensuite donnée au Saint-Esprit par le Père et le Fils ensemble. Cette unité et identité de nature entre le Père, le Fils et l'Esprit Saint étant admise, il est logique d'admettre entre eux la plus parfaite égalité sous tous rapports.

IV. La Trinité, dogme essentiellement chrétien, fut révélée pour la première fois à Marie

Ce mode de concevoir Dieu est propre au Christianisme : ni les philosophes païens, ni les juifs ne parvinrent à soupçonner un mystère si sublime.

L'école Platonicienne admet bien dans la divinité une certaine triade, mais il ne faut jamais oublier

que cette trinité platonicienne n'a rien à voir avec la Trinité chrétienne. Saint Hilaire, dans son magnifique traité sur la Trinité, a raison d'écrire : « *Hoc Ecclesia intelligit, hoc synagoga non credit, hoc philosophia non sapit* ». (De Trin., l. 8).

La première personne à qui d'après l'Écriture, fut faite la révélation claire, précise, exacte, de la Trinité, fut Marie. Nous savons ce qu'en pense communément les théologiens : ils tiennent que quelques saints éminents de l'Ancien testament ont eu la vision distincte par révélation intérieure, de ce très haut mystère ; nous devons cependant confesser candidement n'avoir jamais trouvé pour cette opinion un argument pleinement convainquant et qui satisfasse complétement un esprit avide de preuves solides et irréfutables.

Ce qui est absolument incontestable, c'est que l'Ange, au jour de l'Annonciation, dit à Marie : « L'Esprit Saint viendra sur vous ; la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre, et le Saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu ». (Luc, 1, 35).

Quelle que soit l'exegèse des détails de ce passage, il est évident que dans son ensemble il révèle avec le mystère de l'Incarnation, le mystère des trois personnes divines subsistant dans l'identité de nature.

V. Marie est-elle, oui ou non, le complément de la Trinité, *complementum Trinitatis?*

De même qu'elle eut le privilège de connaître distinctement la première parmi les mortels, la très

Sainte Trinité, Marie en outre par le fait de la divine maternité, contracta avec elle des relations qui ne se retrouvent en aucune créature du ciel ou de la terre.

Quelles furent-elles?

On pourrait les grouper en deux classes en tant qu'elles regardent ou la Trinité toute entière ou chacune des personnes divines.

Par rapport à toute la Trinité, il est devenu commun d'appeler Marie *complementum Trinitatis*, complément de la Trinité. Cette appellation lui est donnée par les ministres sacrés distribuant au peuple le pain de la parole divine, elle lui est donnée à profusion par les manuels de dévotion dont se nourrissent les âmes pieuses, elle lui est donnée même dans les œuvres austères des théologiens. Tout au moins les théologiens qui aiment à donner à Marie cette appellation sont très nombreux et forment légion.

Toutefois les exceptions ne manquent pas.

Passons sous silence ceux qui, comme on le voit dans quelques revues modernes, se débarrassent de cette appellation donnée à Marie, avec un sourire sarcastique, oubliant par trop qu'un tel sourire, pour si agréable qu'il soit, n'est pas un moyen sérieux de résoudre les questions sérieuses.

Mais même quelques graves théologiens ne pensent point pouvoir avec avantage appeler Marie complément de la Trinité. Parmi eux, citons le Père Janssens, bénédictin, un des théologiens les plus

pondérés que nous connaissions. Alors que l'illustre Père Lepicier servite (1) n'hésite point à soutenir la thèse : « *Beata Virgo recte vocatur complementum totius Trinitatis, non quidem essentiale et intrinsecum sed accidentale et ad extra*, au sens que : *Patri contulit auctoritatem in Filium, aliunde sibi coœqualem... Filio generationem temporalem ; Spiritui sancto ut fecundus fieret generatione temporali Christi Domini*, le P. Janssens ne la trouve point prudente : « *Dubito autem*, dit-il, *utrum prudenter vocetur Maria complementum totius Trinitatis* ».

Et il en donne la raison suivante : « *Nam præterquam quod hœc trilogia permiscet proprium de Filio cum appropriatis, confundit causam efficientem cum causalitate instrumentali.* »

Nous croyons toutefois que ces raisons de l'éminent théologien ne sont point pour faire abandonner une formule que la majeure partie des théologiens ont trouvé singulièrement énergique pour exprimer l'élévation extraordinaire de Marie.

Il est vrai que beaucoup d'écrivains ont attribué

1. Le père Lepicier est certainement un des plus grands théologiens actuels. Il est à la Propagande le successeur du cardinal Satolli, et ses commentaires sur la somme de saint Thomas feront sa gloire auprès des générations futures. A une profonde intuition, à une logique serrée, il unit une très vaste érudition et sait exposer ses idées avec concision et grande lucidité. Léon XIII écrivait à bon droit de son « Tractatus deB. V. » : *Ita tractasti ut eruditione ac soliditate nulli cesseris, multos facile superaveris.*

L'auteur de ces pages est heureux de pouvoir donner ces témoignages de gratitude à celui qui fut son maître vénéré et inoubliable.

à cette formule pour lui donner plus d'autorité, une antiquité qu'en réalité elle ne possède pas. On a voulu la mettre, mais à tort, sous la protection d'un nom illustre celui d'Hésychius, patriarche de Jérusalem au VII^e^ siècle.

De fait on trouve chez lui la phrase *Complementum Trinitatis*, mais en un sens qui n'a rien à voir avec celui qu'elle revêt présentement. Hésychius faisant un parallèle entre Marie et l'arche de Noé, écrit : « Marie est une arche plus précieuse que celle de Noé, celle-ci était une arche pour les animaux, Marie est l'arche de la vie. L'une était pour des animaux corruptibles, l'autre est pour la vie immortelle ; celle-là portait Noé, celle-ci au contraire porte le Créateur même de Noé ; celle-là était divisée en deux ou trois compartiments ou demeures, celle-ci avait en elle toute la plénitude de la Trinité, *universum Trinitatis complementum*. En réalité, l'Esprit Saint vint sur elle et habita en elle ; pendant que le Père la couvrait de son ombre, le Verbe descendit dans son sein et habita en elle (1) ».

Le sens de ces paroles d'Hésychius est trop évident pour avoir besoin d'une subtile exégèse. L'auteur ne considère aucunement ce que la divine mater-

1. « Noe celsior arca est Maria : illa erat animalium arca, hœc autem arca vitæ ; illa corruptibilium animalium, ista vero vitæ incorruptibilis ; illa ipsum Noe, hœc vero ipsius Noe factorem portavit ; illa duas aut tres contignationes et mansiones habebat, hœc autem universum Trinitatis complementum. Quandoquidem et Spiritus sanctus advenerat, atque hospitabatur, et Pater obumbrabat, et Filius in utero gestatus inhabitabat ».

nité a pu apporter à la Trinité. Son unique préoccupation est de faire ressortir l'excellence de Marie sur l'arche de Noé et l'argument qu'il porte en preuve est celui-ci : dans l'arche de Noé n'habitaient que des êtres créés, au contraire en Marie habita toute la Trinité et chacune des trois personnes. Il est connu et admis de tous et incontesté que l'usage d'appeler Marie, complément de la Trinité, est postérieure à l'âge patristique et n'apparaît qu'aux temps avancés de la Scolastique. Toutefois il reste vrai et incontestable que cette formule retentit depuis plusieurs siècles déjà sur les lèvres des théologiens, et cet accueil bienveillant dans le champ de la théologie est une recommandation dont on ne peut certes se dispenser facilement de tenir compte. Le fait seul que des hommes habitués à une analyse sévère, à une critique franche et subtile, n'ont trouvé aucun inconvénient à appeler Marie, complément de la Trinité, ont au contraire trouvé recommandable cette formule, est un signe qu'elle possède une valeur intrinsèque fondée.

En réalité par la divine maternité de Marie, certains phénomènes s'accomplissent en regard de la Trinité, et parmi les trois personnes divines, naissent des rapports ou des relations qui auparavant n'existaient pas.

Hâtons-nous de le dire : tout ce que la Trinité acquiert à cause de Marie n'est pas intrinséque à Dieu mais simplement extrinsèque. Personne n'oserait affirmer que Dieu puisse au cours du temps, en

quelle que façon que se soit, acquérir quelque chose d'intrinsèque ; car cela équivaudrait à une négation de la suprême perfection de Dieu. Si Dieu pouvait dans le cours du temps augmenter en perfection, cela indiquerait qu'il n'est point infini mais limité, qu'il n'est donc point par nature l'être suprême, qu'il n'est donc point Dieu. A cette conclusion doit nécessairement arriver celui qui affirmerait de Marie qu'elle apporta à la Trinité sainte une augmentation intrinsèque de perfections.

Tout ce que Marie donc donne à Dieu lui est nécessairement extrinsèque, c'est l'augmentation de cette gloire que les êtres créés doivent au Créateur. Mais il est indéniable que Marie par la divine maternité offre à chacune des trois personnes divines, des éléments de gloire telle qu'on les chercherait en vain dans l'œuvre des autres créatures. La fameuse formule *Complementum Trinitatis* se résoud en cette autre de saint Bernard : *Maria omnibus omnia facta est... ut de plenitudine ejus omnes accipiant : captivus redemptionem... denique tota Trinitas gloriam.*

Et quels sont ces éléments de perfection extrinsèque ou de gloire que Marie apporte à la Trinité ? Nous les avons déjà entendus énumérer avec la précision propre au Père Lépicier : il nous plaît d'y insister.

VI. Marie augmenta la gloire du Père, en rendant le Fils dépendant de Lui et son obligé.

Commençons par le Père. Il est intrinsèquement rempli de toute perfection, non seulement en tant que Dieu, mais même en tant que Père. Sa paternité est si complète, entourée d'une auréole d'une grandeur si incomparable, qu'elle arrachait un cri d'admiration à saint Paul : « *Flecto genua mea ante Patrem Domini mei, ex quo omnis paternitas in coelo et in terra nominatur*. Je plie les genoux devant le Père de mon Seigneur, duquel prend nom toute paternité soit au ciel soit sur terre. » Il est facile de connaître la raison de cette incomparable perfection intrinsèque de la première personne de la Trinité. La paternité est plus ou moins parfaite selon la plus ou moins grande perfection que le Père transmet au Fils. Tel est précisément le but de la paternité : produire une autre personne qui présente en elle-même la nature et les caractères du générateur et par suite, si le générateur réussit seulement à transmettre sa nature, on aura seulement l'essence de la paternité ; mais si en plus de la nature il transmet même ses perfections accidentelles, la paternité alors resplendit de plus de perfection. Or, le Père éternel transmet à son Fils éternel toute la perfection divine. Le Père ainsi n'a rien de plus que le Fils, pas même le plus petit degré de perfection. Le Fils de Dieu est le miroir très parfait dans lequel se reflète toute la noblesse paternelle.

A cause de cela, Dieu ne peut avoir qu'un seul

Fils par nature, car sa génération est si parfaite, que, pour ainsi dire, elle épuise toute la puissance générative. Que demande-t-on de plus pour se convaincre qu'en vérité, la divine paternité ne peut en aucun cas augmenter sa perfection intrinsèque ?

Toutefois, précisément parce que la divine paternité est en soi très parfaite et produit un Fils égal en tout et pour tout au Père, ce Fils divin n'a envers son céleste générateur aucune obligation, aucun devoir de gratitude, de sujétion, d'obéissance ; il n'a par rapport à Lui aucune infériorité. Ceci dit, qui ne comprend que selon nous, qui sommes habitués à découvrir toujours quelque caractère de supériorité dans le Père sur le Fils, qui ne voit, dis-je, que ce serait sans doute une augmentation notable de grandeur et d'honneur pour le Père, si son divin Fils en restant toujours en possession de sa majesté infinie, lui était soumis, obéissant, était obligé à lui rendre de profonds hommages ? Quelle gloire plus grande pour le Père éternel que de se voir adoré par un Dieu égal à Lui ?

Eh bien ! cette ineffable augmentation, ce complément de gloire, le Père éternel le reçoit de Marie en tant que Mère de Dieu. D'elle en effet naquit Jésus, et comme nous l'avons déjà suffisamment expliqué, il naquit d'elle non égal mais inférieur au Père ; il naquit, comme l'appelle le prophète, serviteur de Dieu. De cette infériorité que Jésus acquit par Marie vis-à-vis du Père, revient à la première des trois personnes divines, une telle gloire que lui-

même eut en vain cherché à se la procurer autrement. « Car, pour employer les paroles du cardinal de Bérulle, ce n'est comme rien à Dieu de commander aux créatures ; mais commander à un Sujet si digne, qu'Il est infini en sa dignité, qu'Il est Dieu en sa nature, qu'Il est Fils unique de Dieu en sa personne, c'est chose digne de Dieu même : son pouvoir et son commandement ne peuvent monter plus haut, et son domaine est rempli de toute la grandeur et dignité qui lui peut appartenir. » (*De l'Etat des Grandeurs de Jésus*, Discours XI).

Qui donc se montrera encore rebelle à admettre qu'en vérité, la Vierge Marie par rapport au Père est comme le complément parfait de la Trinité ? *totius Trinitatis complementum.*

VII. Marie augmenta la gloire du Fils, en lui donnant la nature humaine, laquelle fut ensuite couronnée de gloire singulière.

Il faut encore redire la même chose par rapport au Fils. Marie ne glorifie pas moins la Trinité dans la personne du Fils que dans celle du Père. Personne ne doutera qu'il soit né parmi les splendeurs de l'éternelle génération, riche de toutes les perfections divines. Le symbole de notre foi pour nous enlever tout doute sur ce point appelle le Fils, Dieu né de Dieu, lumière née de lumière, non fait mais engendré, consubstantiel au Père. L'arianisme dont nous avons parlé plus haut, avait cherché de toute façon à admettre au moins quelqu'ombre d'imper-

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

fection et d'infériorité dans le Fils par rapport au Père.

Mais l'Eglise n'a pas épargné même cet arianisme aux teintes plus atténuées et plus vagues. Elle a solennellement défini que le Fils de Dieu, la seconde personne, a en soi tout le faisceau imposant de la perfection infinie du Père.

Comment donc pourraît-il encore recevoir un complément extrinsèque par Marie ?

Voici : le Fils de Dieu est le Verbe, c'est-à-dire la pensée de l'intelligence divine. Nous aussi, toutes les fois que nous pensons, nous produisons au-dedans de nous un concept, un verbe, qui est une image affaiblie, pâle, une ombre du Verbe divin. Or, comme notre pensée, selon une façon de parler admise par les Pères, comme notre pensée après être née dans notre esprit peut encore jaillir de nos lèvres et s'extérioriser dans le son, ainsi le Verbe de Dieu après avoir été engendré éternellement dans les profondeurs intimes de l'intelligence divine, était capable encore d'être engendré dans le temps en se revêtant de chair humaine, en prenant une vie créée, qui devait être vis à-vis de lui comme notre parole créée vis-à-vis de notre pensée.

Nous qui ne jugeons une pensée dotée de toute perfection possible, que lorsqu'elle est manifestée en forme artistique et élégante, nous trouvons humain et parfaitement conforme aux principes de la logique, de dire que la manifestation du Verbe à

l'humanité par le moyen de l'Incarnation est son complément extrinsèque.

Or, ce complément extrinsèque, le Fils de Dieu l'a eu par Marie, parce qu'il naquit d'elle, parce que ce fut elle, pour employer une phrase du Père d'Argentan, la bouche dont se servit le Père éternel pour prononcer sensiblement son Verbe immatériel. En s'annihilant dans le sein de Marie, Il y prit une vie nouvelle, qui saturée d'amertumes et d'humiliations sur terre fut couronnée d'une gloire ineffable, de cette gloire que le Verbe eut en tant que Dieu, avant que le monde fut (Saint Jean, chapitre XVII).

« Avant de s'incarner dans le sein de Marie, observe très bien Nicolas, ce Fils bien aimé du Père éternel avait en lui la gloire, comme Fils de Dieu. Par l'Incarnation, par Marie, il va avoir cette même gloire, comme Fils de l'homme ; doublement par conséquent, et d'une façon bien plus merveilleuse et glorieuse, si j'ose ainsi dire, comme Fils de l'homme que comme Fils de Dieu. Comme Fils de Dieu, Dieu lui-même, il ne pouvait pas ne pas avoir cette gloire ; elle était inhérente à sa nature divine, cette nature même dans sa splendeur. Mais comme Fils de l'homme, créature, issu d'Adam, chargé des péchés du monde, maudit de la terre et du ciel, abandonné de son Père même sur la croix, n'étant plus un homme, mais un ver, comme il le dit lui-même par la bouche de son prophète : *Vermis sum et non homo* ; en cette nature humaine, être glorifié

de la même gloire que celle qui revient à sa nature divine, être élevé dans le sein du Père, entrer dans la Trinité, y apporter l'homme à l'égal de Dieu ; et, chose plus merveilleuse encore ! exercer les prérogatives de la divine Puissance plus particulièrement comme Fils de l'homme, voir tout genou fléchir à ce nom, au ciel, sur la terre et dans les enfers, le Père céleste lui-même se dessaisir du pouvoir de juger pour le remettre au Fils de l'homme, afin que tous honorent ce Fils, comme ils honorent le Père, quelle prodigieuse gloire ! Et c'est de Marie que le Fils de Dieu tire cette nature et cette qualité de Fils de l'homme en qui il est ainsi glorifié ».

Ainsi, en résumé, Marie complète la Trinité dans le Fils, en lui donnant cette humanité qui le met à notre niveau, nous le rend visible et palpable (*contrectavimus manibus nostris*), lui sert à opérer des miracles de puissance et de bonté, et dans laquelle enfin il recueille une gloire merveilleuse. *Complementum totius Trinitatis.*

VIII. Marie accrut la gloire du Saint Esprit en lui faisant acquérir la fécondité *ad extra* et l'autorité sur le Fils.

Et à l'Esprit Saint quel complément procure la Vierge bénie ?

Hâtons-nous de le dire : par rapport à l'Esprit Saint la chose n'est pas moins évidente que pour les deux autres personnes : peut être l'est-elle même davantage. Intrinsèquement, il est à peine besoin de le no-

ter, il a toute la perfection possible et imaginable, il a toute l'identique infinie perfection du Père et du Fils, parce que comme eux, il possède la nature divine qui est la raison formelle de toute l'excellence de l'Être suprême. Eunomius, au v^e^ siècle jeta des doutes sur la grandeur intrinsèque du Saint Esprit et le dit inférieur aux autres deux personnes divines : mais l'Église abattit sous le poids de l'anathème ces théories impies et sacrilèges. L'Esprit Saint donc, la foi nous en donne la sûre garantie, possède une perfection incapable d'augmentation intrinsèque.

Toutefois, le Saint Esprit n'a pas cette note personnelle, ce caractère notionel, comme disent les théologiens, dont sont revêtues les deux autres personnes divines : la fécondité, comme nous l'avons fait remarquer.

Or, cette fécondité, comme complément extrinsèque, l'Esprit Saint l'acquerra par le ministère de Marie : elle devint en effet Mère du Verbe, précisément par l'opération du Saint Esprit. L'Évangile le dit en termes exprès : *Quod enim in ea natum est de Spiritu sancto est* (Matthieu, 1, verset 20.) Et nous le répétons chaque jour dans le Symbole des Apôtres : *conceptus est de Spiritu sancto.*

Outre cette fécondité *ad extra*, l'Esprit Saint acquiert par le ministère de la divine maternité une autorité sur le Fils en tant qu'homme, autorité qu'il ne peut avoir sur Lui en tant que Dieu : « Autorité, observe Nicolas, rendue visible lors du baptême de

Jésus-Christ, lorsque « les cieux furent ouverts et que l'Esprit de Dieu descendit comme une colombe et vint sur lui ». Autorité qui n'est pas seulement d'origine, comme étant le principe de l'être humain de Jésus-Christ, mais qui est aussi une autorité de puissance et de juridiction, comme il ressort de ces paroles de Jésus-Christ lui-même : « L'Esprit du Seigneur est sur moi ; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction et m'a envoyé pour évangéliser les pauvres ».

IX. Marie peut donc être appelée le *complementum Trinitatis*

Après ces déclarations, il ne peut plus subsister de doute sur ce fait : Marie complète la Trinité en chacune des trois personnes divines. Tous ces compléments ne sont point des attributions en propre, mais celles attribuées au Père et à l'Esprit Saint ne leur conviennent que par appropriation. Ce mélange de ce qui est propre avec ce qui est approprié ne plaît point au Père Janssens ; mais nous ne parvenons point à comprendre pourquoi, attendu que les exemples de ce mélange se rencontrent en abondance chez tous les écrivains, y compris notre illustre opposant.

Un autre grief que le Père Janssens fait à la formule *complementum Trinitatis,* est que par elle on ne distingue pas entre cause principale et cause instrumentale.

Mais..... qu'est-ce à dire ? Il nous semble au con-

traire que personne n'oublie cette distinction. Tous en effet, sont unanimes à dire que les acquisitions faites par la Trinité par suite de l'Incarnation du Verbe se doivent en première ligne à la Trinité même qui en est la cause suprême ; à Marie, elles ne conviennent qu'en ligne surbordonnée, secondaire, instrumentale. Mais n'est-ce point là la gloire la plus belle pour une créature de pouvoir concourir, même simplement comme instrument, à agrandir Dieu dans son œuvre et à lui rendre un hommage incomparable dans ses manifestations ?

X. Marie, fille première-née et unique du Père

Nous avons vu jusqu'à présent, les relations indirectes que Marie a avec chacune des trois personnes divines. Nous avons en effet examiné seulement ce que Marie donne à la Trinité, ou mieux, ce que la Trinité se donne à elle-même en se servant de Marie. Maintenant, il est nécessaire d'étudier les liens directs qui unissent Marie au Père, au Fils, au Saint-Esprit.

Commençons par le Père avec lequel Marie a des rapports de fille première-née et d'associée dans la génération du Verbe.

Elle est fille première-née, non par nature, mais par adoption. Tout ce qui est en Dieu est si parfait qu'il ne souffre aucune augmentation de perfection intrinsèque. Nous l'avons déjà répété avec une franchise imperturbable, même jusqu'à ennuyer le lecteur, et nous avons déduit la conséquence que la

génération du Verbe en Dieu atteint elle aussi les cimes dernières de l'élévation.

Ceci veut dire qu'en Dieu, il ne peut y avoir plus d'un fils par nature. Quand donc le titre de fils est attribué aux créatures soit angéliques, soit humaines, il s'entend toujours dans le sens d'adoption. La base de cette adoption comme fils de Dieu réside dans la grâce sanctifiante, car la grâce sanctifiante est, selon l'irréfragable enseignement de la doctrine catholique, une qualité qui nous rend participants de la nature divine. Comme un fer plongé dans le feu se revêt de la nature du feu, et devient ardent comme lui, comme un miroir placé devant le soleil devient lumineux comme un autre soleil, ainsi l'homme en l'âme de qui descend la grâce est soulevé à une hauteur vertigineuse et transporté en dehors des limites de la nature, entre dans l'ordre surnaturel, se trouve placé dans les régions de la divinité, devient le miroir très pur où se reflète fidèlement la Majesté suprême du Créateur. Qui possède la grâce sanctifiante, de même qu'il est semblable à Dieu, a encore des droits sur ses biens infinis, il a droit à l'éternelle béatitude, devient héritier de Dieu et co-héritier du Christ. C'est pour cela que celui qui possède la grâce est appelé fils adoptif de Dieu.

Parmi les fils adoptifs de Dieu, Marie occupe simplement la première place, car en sa qualité de Mère de Dieu, elle reçut du Seigneur comme nous le verrons, des grâces particulières qui ne furent et

ne seront jamais concédées à aucune autre créature. C'est pourquoi on l'appelle, la fille première-née du Très Haut.

Il n'est même pas rare de la voir appelée, même par les Pères, fille *unique* de Dieu, car les dons par lesquels le Très Haut l'orna avec complaisance, sont d'un genre extraordinaire et unique.

Vraiment, la filiation adoptive existe entre la créature et toute la Trinité. Qui est sanctifié, sous l'influence transformatrice de la grâce, devient fils indistinctement de toutes les trois personnes divines ; toutefois, selon l'usage autorisé par la tradition et par l'Ecriture, ce rapport est approprié au Père. Avec la grâce, nous sommes rendus semblables au Christ, nous sommes ses frères, et c'est pour cela que nous nous tournons vers le Père éternel de préférence aux autres deux personnes, pour l'invoquer nous aussi sous le nom de Père. Ceci nous explique comment dès les temps les plus reculés, s'est répandue la coutume d'appeler Marie, fille première-née ou fille unique non de la Trinité, mais du Père. Cette prérogative de fille unique nous fait comprendre la tendresse d'amour que Dieu nourrit pour Marie et nous explique comment elle tient la première place dans le plan divin de la création.

« En effet, Dieu voit dès l'éternité dans son intelligence, dit le P. Ledoux, servite, la multitude innombrable des générations qui formeront toute la lignée ineffable des enfants de son éternelle paternité. Or Marie y apparaît comme

l'aînée de la famille, elle devance tous les autres. La première donc elle est conçue dans le sein infini du Père, la première elle est rachetée par les mérites infinis du Fils, la première elle est l'objet des sanctifications infinies du Saint-Esprit. » (Cf. Marie méditée ; vol. I, p. 154).

XI. Marie associée au Père, dans la génération du Verbe.

Fille première née du Père, Marie devient encore son *associée dans la génération du Verbe*.

Pour bien comprendre ce titre si honorifique pour Marie, prenons garde d'abord de ne point tomber dans une équivoque qui nous conduirait à l'erreur. Nous ne voulons pas dire par cette affirmation, que l'origine, que la génération reçue par Jésus du Père et celle reçue de Marie, soient identiques ;il semble que quelque auteur l'affirme, par exemple d'Argentan, lequel d'ailleurs est un des écrivains qui par son style limpide et débordant de chaud enthousiasme a tant contribué à illustrer les privilèges de Marie. Il écrit : « Il faut donc que l'une ou l'autre relation de paternité et de maternité ne soit qu'une seule et même relation, puisqu'elles n'ont qu'un seul et même terme » (Conf. XIII, art. II) ; mais cette assertion ne se peut soutenir, et même prise au sens rigoureux elle nous conduirait à des absurdités déplorables.

Il faut, au contraire, dire qu'entre la paternité et la maternité divines, il y a un abîme insurmontable.

Considérées intrinsèquement, elles sont de nature différente, car pour constituer une relation, il faut, outre le sujet et le terme, le fondement d'où jaillit la relation. Or, le fondement de la divine paternité c'est la communication de la nature divine, celui de la maternité au contraire, n'est que la communication de la nature humaine, comme d'ailleurs nous l'avons déjà amplement expliqué à l'article II.

Mais alors, si cela est vrai, s'il est vrai que la paternité et la maternité divines sont des relations essentiellement diverses, il est vrai toutefois que toutes deux vont se terminer à la même personne divine. Le Père éternel et Marie ont le même et identique Fils. Le Père, comme nous l'avons déjà entendu d'Eadmer, donna son fils unique sans division, sans diminution, sans abaissement pour fils à Marie, il le lui donna tel qu'il l'engendre de toute éternité, doué de toutes les perfections. Et Marie l'a engendré de manière que le Père éternel et Marie s'adressant au Verbe éternel, à la seconde personne de la Trinité peuvent tous deux, en toute vérité, bien que pour une raison différente, lui dire : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré de ma substance, *ego hodie genui te.* »

Quelle gloire ineffable pour Marie ! Quel esprit pourra la mesurer, quelle langue pourra l'exprimer ?

Marie a engendré elle aussi ce Fils qu'avait engendré ab æterno le Père ! ce qui veut dire s'écrie saint Bernardin de Sienne que Marie fut élevée à une certaine égalité avec le Père céleste. *Oportuit*

eam elevari ad quamdam quasi æqualitatem divinam.

Par cette association au Père dans la génération du Verbe, Marie a reçu ce Verbe divin comme le gage, la garantie de l'union indissoluble qui existe entre elle et le Père. Dire que Marie est associée dans la génération au Père, c'est affirmer que le Père aime Marie d'un amour incompréhensible, que Marie à son tour correspond à cet amour de la façon la plus parfaite pour une créature ; que ce mutuel amour ne souffrira jamais aucun refroidissement, mais qu'il restera total, débordant d'ardeur à travers les siècles éternels, de même qu'il restera vrai pendant toute l'éternité, que le Père et Marie ont un même fils. C'était la considération de cette irréfragable vérité qui remplissait Bossuet d'enthousiasme et lui dictait ces profondes paroles : « O Marie, quand j'aurais l'esprit d'un ange et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées, pour comprendre l'union très-parfaite du Père éternel avec vous..... Il a ordonné qu'il (notre Sauveur) fût à vous en la même qualité qu'il lui appartient ; et pour établir avec vous une société éternelle, il a voulu que vous fussiez la Mère de son Fils unique et être le Père du vôtre. O prodige, ô abîme de charité ! quel esprit ne se perdrait pas dans la considération de ces complaisances incompréhensibles qu'il a eues pour vous, depuis que vous lui touchez de si près par ce commun Fils, le nœud inviolable de votre sainte alliance, le gage de vos affections mutuelles, que vous vous êtes donné amou-

reusement l'un à l'autre ; lui plein d'une divinité impassible ; vous revêtue, pour lui obéir, d'une chair mortelle. » (Serm. III, pour la Nat. de la S.V.)

« Elle entre réellement, observe le Père D'Argentan, dans la participation de la même gloire de Dieu le Père, au point où elle éclate davantage, qui est de dire à son Fils unique, *Ego hodie genui te*. Je vous produis de ma substance égal à moi-même ; et la Sainte-Vierge peut dire à ce même Fils : *Ego hodie genui te*. Je vous ai produit aujourd'hui, de ma propre substance, semblable à moi-même. Le plus haut comble de la gloire de Dieu n'est pas d'être l'auteur et le souverain de ce grand univers : quand il aurait créé cent millions et plus de cent millions de mondes, il en recevrait moins de gloire, d'avoir donné l'être à tant de créatures, qu'il n'en a de produire un Fils tout puissant et éternel qui est Dieu comme Lui, et de même quand la Sainte-Vierge aurait créé cent millions de mondes plus grands et plus beaux que celui-ci, elle en recevrait moins de gloire, que d'avoir produit le seul Fils unique du Père éternel. » (Op. c., Conf. XIII, art. II).

« O société honorable de la Vierge et du Père, s'écrie le cardinal de Bérulle, au point de vue de leur autorité sur Jésus ! ne respecterons-nous point deux pouvoirs si conjoints ? Ne servirons-nous pas, bien que différemment, et la Majesté du Père et la Majesté de la Mère ; deux Majestés si saintes, si semblables ? Ne dépendrons-nous pas volontiers de deux puissances si élevées, qui ont un même objet

pour sujet, et un même moment et mystère pour origine de leur puissance ? O grandeur de Marie ! vous êtes Mère de celui dont le Saint-Esprit (sans défaut toutefois) n'est pas Père. Vous êtes Mère de celui dont le Père seul entre les personnes divines est Père : Et le Père éternel qui vous devance une éternité en la production de son Fils, ne vous devance pas d'un seul moment en l'exercice de son autorité sur lui. »

Accompagnée de ces considérations, comme elle descend au fond du cœur pleine de majesté et de vérité inexprimable, saintement enivrante, cette parole de Marie : « *Fecit mihi magna qui potens est.* »

XII. Marie mère du Fils : corollaires de cette maternité

Et que dire des rapports de Marie avec le Fils ?

On peut les résumer en disant avec les Pères et les théologiens qu'elle est sa mère, sa souveraine, son épouse.

a) Marie est Mère du Verbe ! Comment cela est-il possible, comment une femme peut-elle dans le temps engendrer une personne éternelle, nous l'avons déjà expliqué en détail à l'article second, et nous n'avons pas à nous répéter. Il convient plutôt de rappeler quelques conséquences nécessaires de cette singulière et extraordinaire maternité, qui rendent plus sensible l'élévation de la Vierge bénie.

Nous dirons donc que Marie Mère du Verbe est

unie à Lui par les liens les plus étroits du sang. Elle est sa parente au premier degré en ligne ascendante, comme toute mère est par rapport à son fils. Parce qu'elle est Mère du Verbe, le sang de Jésus est son sang, la chair de Jésus sa chair. C'était certainement cette pensée qui apparaissait dans toute sa splendeur à l'esprit distingué de saint Pierre Damien, quand il écrivait qu'entre Dieu et Marie, il y a une certaine identité. « Dieu, écrit ce saint auteur, est en toutes choses de trois façons : par essence, par présence et par puissance ; mais dans la Vierge Marie et en elle seule, il est d'une quatrième façon à savoir : par identité, car en réalité, elle est une seule chose avec lui, « *identitate quia idem est quod illa.* » (Ser. 41 *in Nat. B. V. M.)*

Marie est Mère du Fils de Dieu : donc elle a du crédit auprès de Lui comme toute mère a nécessairement du crédit auprès de ses fils. Elle est sa créancière, non seulement parce qu'elle lui donna son corps ; mais pour l'avoir nourri de sa propre substance, pour avoir travaillé, veillé, souffert pour Lui, afin de protéger la fragilité de sa vie d'enfant. Marie est Mère du Verbe ; donc entre elle et son Fils passe le plus intense courant d'affection. Toute mère a le cœur comme une fournaise d'amour pour ses enfants, et tout fils qui sent l'aiguillon du devoir cherche à payer de retour autant qu'il lui est possible l'affection maternelle. Qui peut donc nous dire les ardentes palpitations qui animaient le cœur de Marie pour Jésus, pour celui qui outre son Fils,

était encore son Dieu ? Et d'autre part qui peut mesurer toute la correspondance d'amour, de vénération et de gratitude que Jésus eut pour Marie ? Bossuet regarda de son regard d'aigle cette pensée et ce lui fut un délice. Dans le sermon III *sur la Nativité de la Vierge*, il écrit :

« Je dis ô aimable Marie, que vous serez à jamais bienheureuse d'être Mère de mon Sauveur : car étant Mère de Jésus-Christ, vous aurez pour lui une affection sans égale ; ce sera votre premier avantage. Aussi vous aimera-t-il d'un amour qui ne souffrira point de comparaison : c'est votre seconde prérogative ».

Et dans le développement de ces deux points, il écrit entre autre chose :

« Abraham, Isaac et Jacob ne pouvaient presque modérer leur joie, quand seulement ils songeaient qu'un jour il naîtrait de leur race. Vous donc, ô heureuse Marie, vous qui le verrez sortir de vos bénites entrailles ; vous qui le contemplerez sommeillant entre vos bras ou attaché à vos chastes mamelles comment n'en serez vous point transportée ? En suçant votre lait virginal, ne coulera-t-il pas en votre âme la douceur de son saint amour ? Et quand il commencera de vous appeler sa mère d'une parole encore bégayante, et quand vous l'entendrez payer à Dieu, son Père, le tribut des premières louanges, sitôt que sa langue enfantine se sera un peu dénouée et quand vous le verrez, dans le particulier de votre maison souple et obéissant à vos

ordres, combien grandes seront vos ardeurs ! »

Et parlant de l'amour de Jésus pour Marie, il dit :

« ... Elle (Marie) était la seule en ce monde à qui il eût obligation de la vie ; et j'ose dire de plus qu'en recevant d'elle la vie, il lui est redevable et d'une partie de sa gloire, et même en quelque façon de la pureté de sa chair : de sorte que cet avantage, qui ne peut convenir à aucune autre mère, qu'à celle dont nous parlons l'obligeait d'autant plus à redoubler ses affections ».

XIII. Marie commande au Fils de Dieu

b) Marie était Mère de Jésus, donc elle avait sur Lui une véritable et indéniable autorité. *Habet*, dit Gerson, *velut naturale dominium ad totius mundi Dominum*. Jésus en effet se faisant homme a pris toutes nos misères, toutes nos faiblesses, toutes nos infirmités, même celles que notre piété se refuserait à admettre en Lui, si l'Evangile ne nous attestait clairement leur existence; de même il a pris en Lui toutes les obligations de la loi morale qui doit régler notre vie. Le quatrième commandement était pour Jésus un devoir non moins que pour nous. Naturellement, et à peine est-il besoin de le noter, cette dépendance de Jésus vis-à-vis de Marie s'entend dans ce sens qu'elle était subordonnée à la soumission due par lui au Père éternel. C'est pourquoi, si jamais Marie, ignorant les desseins cachés de Dieu, avait commandé à Jésus quelque chose qui fut en contradiction avec eux, Jésus était tenu d'o-

béir au Père et non à sa Mère. En ce sens, Jésus put dire à Marie : *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse ?*

Je le sais. Quelques théologiens pour des raisons qui se discutent en détail dans le Traité *De Incarnatione* n'admettent pas que Jésus fut soumis à la loi morale ; mais nous nous hâtons de faire observer d'abord que ces raisons bien examinées ne sont pas du tout convaincantes et de plus, que pour le cas présent, nous avons l'explicite témoignage de l'Evangile qui nous fait observer par un dessein voulu, la soumission de Jésus à Marie, non à Marie seulement mais encore à Joseph : *et erat subditus illis.*

A ce propos, saint Bernard émerveillé s'écrie : « Dieu auquel sont soumis tous les Anges, auquel obéissent les Principautés et les Puissances était soumis à Marie et non seulement à Marie mais encore à Joseph, à cause de Marie. Voici deux choses qu'on doit admirer et dont je vous laisse à deviner celle qu'on doit admirer le plus : la bienveillante condescendance du Fils, ou l'excellente dignité de la Mère. Dans l'une et l'autre chose se trouve un motif de stupeur et la marque du miracle. Que Dieu obéisse à une femme, voilà une humilité sans exemple et qu'une femme commande à Dieu, voilà une sublimité sans pareille. A la louange des Vierges il est dit qu'elles suivent l'Agneau partout où il va, quelle louange donc attribuer à celle qui le précède » (1)?

1. « Deus cui angeli subjecti sunt, cui principatus et po-

Marie est donc souveraine, c'est-à-dire a autorité non seulement sur toutes les créatures, comme nous l'expliquerons ailleurs, mais vis-à-vis de Dieu lui-même. La chose est sans doute surprenante mais en même temps indéniable.

XIV. Marie épouse du Fils.

c) Une autre des relations de Marie avec le Fils de Dieu consiste à être son épouse. Ce mode de parler n'est pas très en vogue en notre temps, il est tombé peut-on dire pleinement en désuétude. Aujourd'hui on a coutume d'appeler Marie Épouse du Père éternel pour indiquer qu'elle a part avec Lui à la génération du Verbe. On a coutume de l'appeler Epouse du Saint-Esprit, pour indiquer comme nous le dirons, qu'elle conçut Jésus par son opération, mais on ne l'entend plus appeler épouse de Jésus. Toutefois ce langage était familier aux Pères. Le Père Terrien en cite plusieurs à ce sujet, et pour d'autres en grand nombre, renvoie à l'œuvre du Père Passaglia : *De Immaculato Virginis conceptu.* Le lecteur nous pardonnera si à notre tour, nous ne

testates obediunt subditus erat Mariæ, nec tantum Mariæ sed etiam Joseph propter Mariam. Mirare ergo utrum libet, et elige quid amplius mireris : sive Filii benignissimam dignationem, sive Matris excellentissimam dignitatem. Utrinque stupor, utrinque miraculum. Et quod Deus feminæ obtemperet, humilitas absque exemplo, et quod Deo femina principetur sublimitas sine socio. In laudibus virginum singulariter canitur quod sequuntur Agnum quocumque ierit. Quibus ergo laudibus judicas dignam, quæ etiam præit? »
(Hom. I super Missus, 7).

faisons point ces citations et si nous le renvoyons à ces deux illustres auteurs. Nous parlerons seulement des raisons de convenance pour lesquelles on peut appeler Marie l'Epouse du Verbe. Ces raisons se peuvent réduire principalement à trois.

Une première raison nous est suggérée par saint Thomas lorsqu'il écrit (III p., q. xxx, art. 1) que l'annonciation de l'ange à Marie fut de haute convenance, *ut ostenderetur esse quoddam spirituale matrimonium inter Filium Dei et humanam naturam ; et ideo per annuntiationem expectabatur consensus Virginis loco totius humanæ naturæ*. L'union entre le Verbe divin et l'humaine nature présente donc des analogies profondes avec l'union conjugale.

Et comme le contrat de fiançailles par lequel les parties s'engagent pour cette union, précède l'union conjugale, ainsi il était convenable que l'humanité acceptât les noces mystiques avec le Fils de Dieu. Ces noces furent acceptées par Marie au nom de tout le genre humain, quand elle dit à l'ange qui lui manifestait le mystère de l'Incarnation ; « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » En cela, Marie devint d'après la pensée des Pères, épouse du Christ. Voici ce qu'écrivait Modeste patriarche de Jérusalem († 620) ; « *In cœlestem thalamum ingressa est illa quæ facta est gloriosissima sponsa unionis hypostaticæ, duarum naturarum Christi veri sponsi cœlestis*. Elle entra dans la couche nuptiale des Cieux, celle qui fut la très glorieuse Epouse de l'union hypostatique entre les

deux natures du céleste Epoux. *(Encom. in dorm. Ss. V.* n° 3).

Marie, peut s'appeler l'Epouse du Verbe à cause encore de sa très grande sainteté, et même pour ce motif, on peut la qualifier d'épouse unique. Toute âme purifiée par la flamme surnaturelle de l'amour divin, toute âme ornée des splendeurs de la grâce peut et doit s'appeler l'épouse du Rédempteur. *Sponsæ nomine*, disait saint Bernard, *censetur anima quæ amat*. Dans le *Cantique des Cantiques* est appelée du nom d'épouse toute âme qui aime le Seigneur. Comment donc ne pas reconnaître en Marie un titre très particulier à être appelée Epouse de Jésus, alors que personne n'a jamais eu et n'aura jamais tant de grâce et de sainteté, tant d'amour divin que Marie? C'est pourquoi saint Ephrem mettait sur ses lèvres cette apostrophe au Christ : « Je suis vraiment ton épouse par le don de sainteté que tu m'as fait. » *(Serm. in Nat. D.)*.

En troisième lieu, Marie s'appelle justement l'épouse du Christ à cause de sa virginité inviolable. C'est un usage qui remonte aux temps les plus reculés de l'Eglise d'appeler Epouse du Christ les Vierges saintes. C'est donc à meilleur droit encore qu'on devra donner ce titre à celle qui la première, d'elle même, consacra irrévocablement sa virginité au Seigneur. Et maintenant, nous demanderons-nous avec le Père Terrien, qui comprendra jamais jusqu'où cette qualité d'épouse du Roi Jésus, qu'elle possède à de si hauts titres, porte la grandeur et le

nom de Marie? (La Mère de Dieu, lib. II, c. III).

XV. Relations de Marie avec l'Esprit Saint ; pourquoi jamais les anciens ne l'appelèrent-ils son épouse ; elle est son sanctuaire d'élection.

Et maintenant examinons les relations de Marie avec l'Esprit Saint. Elles sont exprimées dans cet article de notre foi, *Incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine.* Marie est devenue Mère du Verbe par l'opération du Saint-Esprit. L'Esprit Saint, que le lecteur nous pardonne de lui rappeler une chose si connue, est auteur de la conception du Verbe, non au sens propre, mais en un sens approprié ; c'est-à-dire que toute la Trinité opéra l'Incarnation, laquelle, toutefois, pour de bonnes raisons que nous n'avons pas à expliquer ici, est attribuée comme à sa cause efficiente à l'Esprit Saint de préférence aux deux autres personnes divines. Or, comment exprimer ce rapport de Marie avec la troisième personne de la Trinité ?

Aujourd'hui il est devenu commun d'appeler Marie l'Epouse de l'Esprit Saint. Personne parmi les fidèles n'est surpris d'entendre appeler Marie de ce nom : le contraire plutôt les surprendrait. Ce titre même nous le trouvons autorisé par des documents émanés de la suprême autorité pontificale. Léon XIII par exemple appelle Marie : *épouse immaculée de l'Esprit Saint* dans l'Encyclique *Divinum illud* du 9 mai 1897. Mais bien différent était l'usage des anciens. Chez les Pères les plus anciens, le titre d'E-

pouse est réservé pour qualifier les relations de Marie avec le Verbe, jamais avec l'Esprit Saint. Voici comment s'exprime le P. Terrien, (Op. c. L. II, chap. V, n° 2) dont la compétence dans le présent sujet est plutôt unique que rare : « Pourtant, il faut bien l'avouer, si fréquente que soit aujourd'hui l'appellation d'Epouse du Saint-Esprit attribuée à la bienheureuse Vierge, elle fut à peu près inconnue des anciens. C'est à peine si je l'ai rencontrée deux fois pendant une longue suite de siècles, tant on avait soin de la réserver pour compléter l'expression du rapport entre le Fils et sa Mère. »

Comment cela ? Pourquoi aux temps passés eut-on soin de ne point appeler Marie Epouse de l'Esprit Saint ? Nous croyons que la vraie raison consiste en ce que l'action exercée par l'Esprit Saint dans l'Incarnation du Verbe se refuse à l'analogie tirée de l'union de l'époux et de l'épouse, cette action n'ayant pas été génératrice mais simplement formatrice. C'est par l'opération et non par une partie quelconque de l'Esprit Saint dit un auteur renommé que l'Homme-Dieu a été formé dans le sein de Marie. Ce divin Esprit ne l'y a pas engendré. Il fut conçu par la puissance de l'Esprit Saint, non de sa substance, par sa vertu, et non par sa génération : *homo namque assumptus ex Maria, operatio et Spiritus sancti fuit non portio, nec ab eo genitus sed creatus, conceptus est potentia, non substantia, virtute, non genere* (Pascasius, *de Spiritu sancto*, chap. II).

C'est pourquoi on ne dit jamais et il serait abso-

lument faux de dire, que l'Esprit Saint est le père de Notre-Seigneur. Engendré de la seule substance de la Vierge Marie dans le temps comme de la seule substance du Père dans l'éternité, il est le fruit de ces deux générations virginales, par l'opération unitive de l'Esprit Saint dont Marie est appelée à juste titre le sanctuaire. (Cf. Nicolas, l. c. II, s. 3).

Sacrarium Spiritus sancti, sanctuaire de l'Esprit Saint, c'est la formule préférée des anciens pour qualifier les rapports de Marie avec la troisième personne de la Trinité. Cette formule est suggérée par les paroles mêmes de l'Ange signifiant à Marie le mystère de l'Incarnation ; il lui dit *Spiritus sanctus superveniet in te*. Tous les justes selon l'enseignement de saint Paul sont le temple et le sanctuaire de l'Esprit Saint. Ils le sont d'après le même apôtre non seulement quant à l'âme mais aussi quant au corps, dans ce sens que la grâce fait habiter en nous cet esprit céleste, lequel se complaît alors à faire sentir son influence salutaire sur toutes nos facultés, non seulement sur les facultés supérieures et spirituelles, mais même sur nos facultés inférieures et sensibles. S'il en est ainsi de tous les justes, on doit d'une façon particulière appeler la Vierge sanctuaire de l'Esprit Saint ; car personne ne participa aussi largement qu'elle à ses dons célestes. Et même si l'Esprit Saint descend dans les autres hommes et y habite comme en un temple, c'est précisément parce qu'il a choisi Marie d'abord pour son sanctuaire. Malheur à nous si l'Esprit Saint

n'eut pas habité en Marie et ne l'eut pas rendue Mère du Rédempteur ; nous serions encore gisant sous le poids de l'esclavage de Satan. Aucun rayon de grâce ne viendrait illuminer notre Esprit. Dieu n'habiterait point en nous, mais nous serions soumis aux coups vengeurs de sa justice divine. Quand l'Esprit Saint habite en nous, il ne fait qu'étendre et prolonger la communication totale qu'il avait faite de lui-même à Marie. Parce que l'Esprit Saint habita en Marie et la fit concevoir le Verbe incarné, elle devint, selon l'expression de Nicolas « le grand affluent de l'Esprit Saint est comme l'océan des grâces, où fluent et refluent en plénitude leurs divines communications. » Sur cette idée si honorifique pour Marie, nous aurons à insister plus à loisir dans la suite.

XVI. Rapide regard rétrospectif

Terminons cette investigation des rapports de Marie avec la Trinité. Jetant un regard en arrière pour résumer en une brève formule critique la valeur des doctrines exposées dans cet article, nous dirons, que de toutes les relations que Marie a avec les trois personnes divines, la plus caractéristique, le lecteur l'a déjà compris, est celle qu'elle possède vis-à-vis de son Fils en tant que Mère. Les autres sont des corollaires, qui sans être moins certaines, ne sont point toutefois aussi facilement compréhensibles. La raison admet que les deux autres personnes divines, ne s'étant jamais incarnées, étant toujours res-

tées dans la sphère infinie de leur très parfaite immatérialité, sont beaucoup moins accessibles à notre intelligence, échappant davantage à toutes nos analogies et à toutes nos expressions humaines. Il ne faut donc point comme le fait observer justement Nicolas, prendre en toute rigueur les autres expressions et il faut considérer les relations qu'elles expriment comme des rayons de la divine maternité, parfaitement distinctes à leur origine mais qui vont se perdre dans les lumineuses profondeurs de la divinité (l. c. c. 2, § 3).

Ce qui veut dire que le seul titre de Mère du Fils trouve près de nous quelque chose de parfaitement correspondant. Au contraire, quand nous appelons Marie complément de la Trinité, fille première-née et unique, épouse, sanctuaire, on veut par là exprimer une relation qui tient de la plénitude de la fille, de l'épouse, du sanctuaire, mais qui est si merveilleuse à nous désespérer de pouvoir la comprendre, et nous devons nous résigner à n'en connaître que quelques lueurs. Ce sont des lueurs semblables au reflet tremblant de certains éclairs en une nuit obscure, lueurs qui incapables de nous illuminer pleinement, suffisent toutefois à nous donner une idée précise du paysage environnant, à nous faire mesurer la hauteur imposante, suprême de la cime sur laquelle nous nous reposons. Les titres exprimant les rapports de Marie avec la Trinité, nous font entrevoir l'abîme immense de vérité que renferme la parole de Marie : *Fecit mihi magna qui potens est.*

ARTICLE V

Convenance de la Divine Maternité

SOMMAIRE :

I. La Maternité de Marie n'était pas de nécessité absolue, pas plus du reste que l'Incarnation du Verbe elle-même. — II. Au contraire, de puissance absolue, Dieu aurait pu se faire homme, même sans se choisir une mère. — III. Toutefois très graves furent les raisons qui portèrent Dieu à se donner une mère, et la première fut de nous assurer de la réalité physique de sa nature humaine. — IV Seconde raison : nous inspirer une plus tendre confiance dans le Rédempteur. — V. En troisième lieu, nous montrer l'ampleur de la Rédemption, relevant jusqu'à sa primitive dignité non seulement l'homme, mais encore la femme. — VI. Par la divine maternité, le Sauveur avait l'occasion de présenter au monde le type le plus parfait des vertus domestiques. — VII. La divine maternité est enfin, de par elle-même, une splendide manifestation de la divine puissance et de la divine sagesse.

I. La maternité de Marie n'était pas de nécessité absolue, pas plus du reste que l'Incarnation du Verbe elle-même.

Nous parlons de la convenance, non de la nécessité de la divine maternité; car, même l'incarnation à laquelle elle est subordonnée n'était point nécessaire. Personne ne peut raisonnablement supposer que Dieu dut nécessairement se faire homme. L'élévation de la nature humaine à l'union hypostatique avec la divinité ne cause à Dieu aucune perfection intrinsèque, et par suite, Dieu, qui demeure pleinement rassasié dans la jouissance de son infinie

bonté, se trouvait parfaitement libre de l'accomplir ou de ne point l'accomplir.

Il restait parfaitement libre vis-à-vis de l'Incarnation, même avec son caractère rédemptif, en tant qu'elle fut de fait ordonnée à la rémission de nos péchés. D'abord, parce que Dieu n'était pas tenu à nous donner de nouveau son amitié après que nous l'avions répudiée par le péché. Inexorable envers les Anges, il aurait pu l'être aussi avec l'homme, et qui, dans ce cas, aurait eu le droit de critiquer sa conduite ? En outre, même supposé en lui le décret miséricordieux de nous relever de notre chute, il ne s'en suivait nullement pour le Verbe divin la nécessité de descendre du Ciel, de se faire l'un de nous, de mourir pour nous. Selon la puissance absolue de Dieu, il est hors de doute qu'il eut pu en cent autres manières nous délivrer du péché, et de la damnation éternelle, pour nous reconduire de nouveau à la conquête de la félicité perdue. Si parmi les multiples manières possibles de nous racheter, il a choisi l'Incarnation, ce fut parce qu'aucune autre manière n'était plus convenable. Il a préféré s'incarner pour obtenir une rédemption plus suave, plus en rapport avec les exigences divines et les besoins humains, plus ample, plus parfaite en somme et pour justifier à la lettre l'exclamation du Prophète « *Copiosa apud eum Redemptio* ».

Dans l'Incarnation, la divine miséricorde et l'amour divin pour nous, apparurent en une lumière fulgurante, que personne ne pourra éteindre ou

voiler. Par là, ce mystère est pour nous un excitant très puissant à payer de retour Celui qui nous a prévenus avec un amour ineffable.

Dieu donc s'est fait homme par simple convenance et non par nécessité, ce qui veut dire que même la divine maternité de Marie ne s'imposait pas à la volonté suprême de Dieu. Si nous n'avions pas eu le Rédempteur et nous aurions pu ne pas l'avoir, nous n'eussions jamais eu non plus la Mère de Dieu.

II. Au contraire, de puissance absolue, Dieu aurait pu se faire homme, même sans se choisir une mère.

En outre, la divine maternité n'était pas indispensable, même dans l'hypothèse de l'incarnation du Verbe. Chacun comprend facilement que devant le Verbe, étaient ouvertes une foule de voies pour acquérir une nature composée comme la nôtre, de corps et d'âme raisonnable. Faisant abstraction de ce qui est arrivé, il pouvait par exemple apporter ici bas, sur terre, une humanité formée là-haut, au Ciel, par le ministère des anges, au milieu des splendeurs de la gloire ; ou bien il pouvait se façonner une nature humaine, en transformant des éléments déjà existant, comme il fit pour Adam tiré du limon de la terre, *de limo terræ*.

Ces diverses voies pour s'incarner, auraient eu l'avantage de mettre en évidence en Jésus, le Pontife saint, sans tache, séparé des pécheurs. Toute-

fois Dieu n'adopta pas ces manières de se faire homme. Il voulut être comme nous un descendant d'Adam pécheur. *Nusquam*, dit l'auteur inspiré de la lettre aux Hébreux, *nusquam angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit* (Hebr. II).

Et certes, les avantages qui en découlèrent n'en furent pas moindres. Par là, Dieu restituait parfaitement sa grandeur primitive au genre humain, chose qui n'aurait pu être obtenue autrement.

Ainsi pense, et très justement, saint Thomas au chap. 26 du *Compendium Theologiæ* : « *Non enim sufficienter natura humani generis ex primo parente derivata, quæ sananda erat, in pristinum honorem restituta esset, si aliunde corpus assumeret diaboli victor et mortis triumphator, sub quibus humanum genus captivum tenebatur propter peccatum primi parentis.* »

De plus, en se faisant descendant d'Adam, Jésus le Rédempteur sauvegardait d'une manière évidente les droits de la justice, car cette justice demande que ce soit le coupable qui satisfasse pour l'injure faite. *Hoc videtur ad justitiam pertinere*, c'est encore saint Thomas qui parle, *ut ille satisfaciat qui peccavit, et ideo de natura per peccatum corrupta, debuit assumi id per quod satisfactio erat implenda pro tota natura* (III Part. q. IV art. VI).

Or, Jésus étant descendant d'Adam, ce fut le coupable lui-même qui fit à Dieu réparation pour l'offense et déboursa le prix de son propre rachat. Par l'Incarnation, le démon qui avait séduit l'homme dut subir la honte d'être battu par un autre homme.

Et un troisième avantage que Dieu obtint en se faisant descendant d'Adam, ce fut de manifester sa puissance dans la splendeur d'une lumière singulière. A coup sûr la divine toute-puissance apparut grande, lorsque Dieu alla chercher l'homme dans les régions du néant et l'appela à l'existence. Elle apparut plus grande encore, quand elle alla chercher l'homme perdu parmi les horreurs et les ruines du péché, pour le reconduire sur les cimes illuminées des rayons divins de la grâce. Mais cette puissance atteignit l'extrême limite possible, quand Dieu voulut que la nature pécheresse elle-même, non seulement fut purifiée, mais fut appelée à la plus intime union avec la divinité et subsista par l'existence même de Dieu. Cette considération eut certainement son poids, pour déterminer Dieu à naître de notre Père commun : *tertio*, continue saint Thomas, *quia per hoc etiam Dei potentia magis ostenditur, dum de natura corrupta et infirma assumpsit id quod in tantam virtutem et dignitatem est promotum* (l. c.)

Mais chacun comprend facilement, que Dieu, absolument parlant, pouvait tirer sa nature humaine de la descendance d'Adam, même sans le concours d'une mère. Le Père Terrien ne semble pas de cet avis, car il écrit : Liv. I chap, IV p. 59 : « Pas plus qu'on ne conçoit une mère de Dieu sans un Fils qui soit Dieu, il n'est possible de concevoir un Dieu devenir l'un de nous, de notre race, sans une mère de Dieu, qui l'ait fait entrer dans la fa-

mille humaine. » Mais nous croyons que personne ne voudra souscrire à cette idée, qui poussée à sa conséquence ultime et logique, finirait par compromettre le juste concept du pouvoir de Dieu. Eh quoi ! Dieu ne tira-t-il pas la première femme de la chair de l'homme sans le concours d'aucune mère? Et qui aurait pu jamais empêcher la divine toute-puissance de former la nature humaine de Jésus de sang et de corps comme nous, sans la faire naître d'une femme?

Donc, même après avoir démontré la convenance pour le Fils de Dieu de se faire homme pour nous sauver, de prendre pour Lui une chair descendant d'Adam, il reste toujours la question de savoir quels motifs le poussèrent à naître d'une femme, à se choisir une mère qui fut précisément Marie.

III. Toutefois très graves furent les raisons qui portèrent Dieu à se donner une mère, et la première fut de nous assurer de la réalité physique de sa nature humaine.

La question n'a pas échappé à l'esprit investigateur des Pères et des théologiens ; ils ont su indiquer non pas une, mais plusieurs raisons, et nous chercherons précisément à les résumer ici brièvement, mais complètement.

Une des premières utilités de la divine maternité de Marie, est d'enlever tout prétexte à mettre en doute la réalité de la nature humaine du Sauveur.

Le tempérament de notre temps ne permet pas

à tout le monde de comprendre la portée de cette première convenance, qui jaillit de la maternité divine, et il ne sera pas hors de propos de la mettre en lumière évidente.

Aujourd'hui personne ne doute de la réalité humaine de Jésus-Christ. Quelques-uns, ici ou là, restent encore attachés à la thèse de Strauss, que Jésus fut un mythe ; mais ceux-là sont vraiment des voix qui crient dans le désert. Aucun rationaliste, même médiocrement instruit et qui désire une bonne réputation scientifique, n'oserait mettre en doute sérieusement que Jésus a existé ou que sa physionomie n'est pas historique.

L'évidence historique qui illumine les temps de la vie mortelle du Seigneur, est si rayonnante que celui-là seul se pourrait révolter, qui, à aucun prix, ne veut voir.

Et du moment que tous reconnaissent en Jésus-Christ une personne réelle, tous aussi trouvent raisonnable de dire qu'il eut une nature comme la nôtre, un corps comme le nôtre composé de vraie chair, de vrai sang, de vrais os, un corps doué de sensibilité, sujet à la douleur et en général à l'influence multiple de l'ambiance extérieure. Pourquoi donc oserait-on de nos jours révoquer en doute la réalité matérielle de Jésus ? Peut-être parce que l'on n'a pas une estime suffisante de la matière? Tout au contraire. Le positivisme l'a environnée d'une auréole très noble, en a exalté jusqu'à l'exagération la portée ; il prétend

même en faire l'unique objet de nos connaissances ; en tout cas, il l'a excellemment défendue vis-à-vis de toute tentative possible d'usurpation que voudrait tenter contre elle un idéalisme exagéré. Aujourd'hui on doutera de l'esprit, on en contestera la réalité parce qu'il échappe au contrôle des sens, ou pour le moins on prendra vis-à-vis de lui une attitude agnostique, le déclarant en dehors de nos recherches certaines. Qu'un être se présente à nous sous l'apparence humaine, qu'il se meuve, qu'il parle, qu'il mange, qu'il se laisse toucher, lier, mettre en croix, qu'il fasse entendre des gémissements de douleur, aucun péril qu'on le prenne pour un simple fantôme.

Il n'en fut pas toujours ainsi. Pendant une longue période des âges passés, la mentalité des studieux et des profanes de la science, fut diverse de la nôtre, et le doute sur la réalité objective de l'humanité du Sauveur se présenta à eux, plein d'une séduction attirante, conquit, subjugua plus d'une intelligence toute autre que vulgaire. A ce sujet le lecteur n'aura pas oublié les théories des Gnostiques, et plus exactement de ce rameau gnostique, qui s'appelle celui des Docètes. Même à quelques Pères de l'Eglise échappèrent vis-à-vis de l'humanité du Christ, des paroles ambigües, et l'on sait les efforts de subtils exégètes que les théologiens doivent faire, pour défendre sur ce point l'orthodoxie de saint Hilaire de Poitiers. L'histoire donc nous rappelle trop clairement comment le doute sur la réalité

humaine du Sauveur s'est fait un chemin malheureusement trop large dans le cœur des hommes, accumulant des ruines irréparables dans sa triste marche triomphale.

Et qui nous assure que ces temps ne reviendront jamais ? Qui peut affirmer, sans crainte de voir ses prévisions optimistes démenties, que les générations futures ne seront jamais attirées par cette idée de ne voir en Jésus qu'un fantôme ?

En dernière analyse, à bien considérer la chose, il faut admettre que nos modernes rationalistes, unanimes à reconnaître la nature humaine de Jésus, aussi bien que les anciens gnostiques qui la niaient avec acharnement, partent du même principe. Ce principe, c'est que la coexistence de la nature humaine et de la nature divine dans une même personne n'est pas possible. Un Dieu qui restant Dieu se fait petit, faible, infirme, impuissant, misérable comme nous, a toujours été la grande pierre d'achoppement de l'orgueil humain et des préjugés humains. Il en fut toujours ainsi dès le début, et saint Paul en rend témoignage, en nous manifestant une de ses constatations, quand il nous dit que Jésus crucifié constituait pour les Juifs un scandale, et pour les Gentils une charmante folie. *Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitia.* Le phénomène s'est reproduit continuellement dans la suite. Par certains, l'idée de l'abaissement de Dieu à notre niveau, fut jugée indigne de la suprême majesté et comme telle rejetée avec hor-

reur. Pour d'autres, moins soucieux de l'honneur divin, elle apparut comme une fable, grandiose et poétique si l'on veut, mais une simple fable indigne d'être prise en sérieuse considération. Selon que prévalait l'un ou l'autre sentiment, la conséquence était la négation ou de l'humanité ou de la divinité du Sauveur. Celui qui croyait l'Incarnation indigne de Dieu et voulait d'autre part, ou mieux prétendait ajouter foi aux Evangiles, expliquait le mystère du Christ en affirmant qu'il était Dieu, mais qu'il ne possédait l'humanité qu'en apparence. Les rationalistes modernes ne pouvant détruire l'authenticité historique des Evangiles, reconnaissent en Jésus l'homme, mais s'attachent à le dépouiller de l'auréole de la divinité. S'il fallait croire ces modernes rationalistes, il faudrait même dire que le dogme de la divinité du Christ n'est rien moins que contraire à l'Evangile, qu'il est le fruit avarié des spéculations philosophiques de Paul, auxquelles dans la suite, ajoutèrent une aile nouvelle, les Pères et les écrivains ecclésiastiques élevés dans la philosophie platonicienne. *Gentibus autem stultitia*. Etant donnée cette origine psychologique du doute et de la négation vis-à-vis de la véritable humanité du Sauveur, on voit que le chemin de retour aux tendances gnostiques ne fut jusqu'à présent, par personne, fermé définitivement. Quand la réaction contre le matérialisme envahissant sera devenue plus générale et plus intense, alors il sera difficile de contenir les esprits dans les limites d'un juste

idéalisme. Il faudrait ne rien savoir de l'histoire de la pensée humaine, pour penser diversement. Alors ne manqueront point les idéalistes à outrance, et alors viendra en discussion la réalité physique de Jésus, en tant qu'homme.

Quoiqu'il en soit, une chose est certaine et c'est que la négation soit de l'humanité, soit de la divinité de Jésus, conduit à la ruine. Si vous niez qu'il fut Dieu, il fut donc, c'est la conclusion logique, un sacrilège usurpateur d'une mission qu'il n'avait point ; il fut donc incapable de s'élever au-dessus du reste de l'humanité ; ses bonnes œuvres n'auraient eu qu'une valeur très limitée ; il eut été dans l'impossibilité absolue de nous racheter en satisfaisant pour nous. Si au contraire, vous niez qu'il fut véritablement homme, vous niez par conséquent qu'il ait souffert, qu'il se soit vraiment humilié, qu'il soit vraiment mort, qu'il se soit vraiment chargé de nos péchés, qu'il les ait vraiment expiés ; vous arrivez donc encore à la même conclusion, qu'il ne nous a point rachetés.

Nos espérances sont rattachées, comme à deux chefs de salut, à la divinité et à l'humanité du Christ. C'est pourquoi il convenait que Dieu donnât à toutes les générations humaines qui suivraient la grande œuvre de la Rédemption, des preuves irréfutables, démontrant jusqu'à l'évidence, que le Christ était Dieu et en même temps qu'il était homme.

Or, la preuve la plus forte de la vérité de l'hu-

manité de Jésus, nous la trouvons dans ce fait qu'il naquit de Marie. Si Jésus fut apparu au monde à l'improviste, venant du Ciel, apportant avec lui une humanité belle et déjà formée ; pareillement, si d'une manière quelconque il avait transformé en sa propre humanité, une partie de quelque nature humaine individuelle, se présentant à nous non seulement sans père, mais sans mère, sans généalogie, c'est alors que le doute sur sa réalité humaine serait entré dans tous les esprits, tyrannique et robuste. Dans ce cas, notre intelligence, qui certes ne donne pas une preuve de peu de docilité en acceptant le mystère de l'Incarnation tel qu'il s'est accompli en réalité, aurait dû pour croire ce dogme, surmonter des répulsions si véhémentes, que très nombreux eussent été ceux qui s'en seraient sentis incapables. Nous avançons cette assertion sans hésitation, en toute sécurité, car elle n'est pas nôtre. Elle est de saint Augustin, lequel, s'il fut ensuite très grand dans l'exposition lucide et rationnelle du dogme, sentit d'abord, autant qu'aucun autre, toutes les difficultés que présente la foi. Voilà comment il s'exprime dans la lettre à Volusien :

« Si le Dieu tout-puissant se fut façonné un corps sans le prendre d'une mère, s'il fut ainsi à l'improviste apparu dans le monde, qui ne voit que par là il eut donné occasion à l'erreur d'être affermie, qu'après cela personne ne l'eut regardé pour un homme véritable et qu'ainsi Dieu toujours admira-

ble en tout, eut détruit lui-même l'effet de sa miséricorde » (1).

Au contraire, par le fait que Jésus naquit de Marie, toute possibilité raisonnable de doute sur ce point est enlevée. Il est vrai, les souffrances et la mort de Jésus constituaient un argument puissant en faveur de l'humanité du Christ. Mais une fois qu'il fut entré dans le monde sans mère, une fois que son origine n'eut eu rien de semblable à la nôtre, il n'eut pas été si difficile au nom de la logique, de dire que ses souffrances et sa mort étaient différentes de nos souffrances et de notre mort, et que, pendant que les nôtres sont réelles, malheureusement trop réelles, les siennes eussent été au contraire une simple illusion. Mais, parce que le Fils de Dieu entrait dans le monde, né lui aussi d'une femme *natum ex muliere*, les hommes demeuraient assurés, dès le commencement, de sa réalité humaine, et les évènements postérieurs ne devaient que mettre toujours plus en relief cette première appréciation. Cet argument tiré de son origine est si puissant, si accessible aux esprits même les moins développés, que lorsque les Juifs voulaient déclarer Jésus homme comme les autres, ils disaient : « Eh quoi ! celui ci n'est-il pas le fils de

1. « Si omnipotens Deus hominem ubicumque formatum non ex materno utero crearet, sed repentinum inferret adspectibus, nonne opinionem confirmaret erroris, nec hominem verum suscepisse ullo modo crederetur, et dum omnia mirabiliter facit, auferret quod misericorditer fecit? » (Ep. ad Volus.).

l'ouvrier, ne connaissons-nous pas son père, sa mère, et ses frères ? »

IV. Seconde raison : nous inspirer une plus grande confiance dans le Rédempteur.

Un autre motif pour le Fils de Dieu entrant dans le monde de naître de Marie, fut d'inspirer aux hommes une plus tendre confiance envers le Rédempteur. C'est un fait surprenant mais indéniable que l'homme se sente incliné plus à la défiance qu'à la confiance envers Dieu. Pour peu que l'on pense à tout ce que Dieu a fait pour l'homme, on serait tenté de dire, que l'homme doit se sentir porté vers son suprême bienfaiteur par une familiarité élevée, et attiré à Lui d'un élan doux et irrésistible. Dieu a profité de toutes les occasions, et elles sont nombreuses, pour se montrer envers nous le plus tendre des Pères. Or, on le sait, un fils n'a pas peur de son père, il a toujours en lui une confiance ingénue.

Et pourtant dans nos rapports avec Dieu, il n'en est pas ainsi ; c'est plutôt le contraire qui se réalise. Au lieu de nous représenter Dieu sous l'aspect de la bonté qui aime à se répandre en une générosité sans bornes, nous avons coutume, au contraire, de nous le représenter comme un souverain, armé d'une justice implacable et décidé à venger à tout prix nos fautes. Je crois que cela est le résultat de notre orgueil et de notre misère. D'une part, nous nous sentons coupables et comment ne pas nous

sentir tels, en faisant continuellement des concessions honteuses à nos passions ? Mais d'autre part nous n'avons pas une humilité suffisante pour reconnaître le peu que nous sommes, pour confesser simplement notre faiblesse au Seigneur et implorer sur nous sa générosité.

Aussi nous aimons nous retrancher dans une acceptation désespérée des divins châtiments, attitude qui, en dernière analyse, n'est autre qu'un défi d'orgueil lançé au Ciel.

Nous faisons comme Adam après le péché. Il comprenait son erreur, sa grande erreur et pour ce, il cherchait à se cacher de la face de Dieu ; mais quand il se vit découvert, au lieu d'invoquer en toute humilité les divines miséricordes, il préféra s'excuser en jetant la faute sur Ève. Au travers de ce procédé, apparaît très clair le sentiment de l'orgueil désespéré. La même défiance vis-à-vis de Dieu, nous l'avons héritée d'Adam avec le péché, et c'est pourquoi nous la voyons apparaître et tout empoisonner, à toutes les époques. Nous ne parlons pas des Gentils. On sait comment ils cherchaient à apaiser la divinité ; ils la croyaient avide rien moins que de sang humain et pour cela, le sang de l'homme jaillit à torrents autour de leurs autels. Les Juifs aussi, regardaient Dieu comme un juge inflexible plutôt que comme un père bienveillant. Que dire des hérésies nées dans la chrétienté ? Si on les examine bien, on trouve que toutes tendaient à indiquer comme difficile le chemin qui conduit à Dieu ;

toutes répandaient des ténèbres sur la divine bonté, en niant soit l'universalité du salut, soit l'efficacité de la rédemption et des sacrements, soit la totale rémission des péchés.

Chacun peut deviner les ruines accumulées par ce sentiment de peur et de défiance envers Dieu. Saint Thomas a pu justement écrire que ceux-là qui vont à l'éternelle damnation, conduits par la défiance, sont plus nombreux que ceux qui y vont par suite d'une présomption téméraire.

Il importait donc beaucoup que Dieu donnât toujours plus de courage à l'humanité épouvantée. Par là seulement l'œuvre de la Rédemption pouvait avoir une heureuse issue, et le cri prononcé par Jésus : « *Venite ad me omnes* », n'être pas un appel stérile pour aplanir et rendre facile l'accès vers lui. A ce rapprochement de Dieu et de nous, sert beaucoup la maternité divine. Elle sert à ce but non point seulement, il faut le noter, en tant que Marie, comme nous le verrons, est notre corédemptrice, mais aussi parce qu'elle nous découvre, par la divine maternité, les côtés les plus attrayants de la divine bonté et nous fait toucher du doigt le fait que Dieu s'est fait homme, s'est caché sous une nature matérielle, pour que nous fussions excités à le chercher, par l'aiguillon même qui nous pousse si puissamment vers le sensible.

Le fait seul que Dieu était devenu homme, était déjà et par lui-même un motif pour nous attirer vers lui, motif cependant pas aussi puissant qu'il

pourrait sembler à première vue. L'idée de l'humanité unie avec la divinité, servait d'une part à nous rapprocher de Dieu, mais d'autre part, elle pouvait faire germer l'idée qu'en lui, comme en nous, il y eut des moments irrémissiblement consacrés au triomphe de la justice, qui n'admet ni excuse ni pitié. De fait, les païens avaient tous humanisé leurs dieux et cependant ils avaient peur d'eux. Même chez les Juifs primitifs, comme le fait observer saint Cyrille d'Alexandrie, il y avait un concept tout à fait antropomorphique de Dieu et cependant ces Juifs tremblaient devant lui.

Nous pouvons être certains qu'il en eut été ainsi pour nous, même après la venue du Christ, s'il n'était point né d'une femme, s'il fut apparu au monde sans le concours d'une mère.

S'il fut apparu ainsi, il nous aurait surpris, et la pensée de son extraordinaire origine nous eut fourni plus d'un motif, et tout à fait sérieux, de crainte. De même en se formant une humanité indépendamment d'une mère, Jésus aurait pu continuer à s'appeler en vérité Fils de l'Homme, mais alors, nous nous serions souvenus, plus que d'autre chose, du cri terrible de malédiction lancé par ce Fils de l'Homme contre les pharisiens, de la grandeur irrésistible de sa puissance, mettant en fuite les profanateurs du temple, enfin de la majesté dont il sera un jour entouré en venant juger le monde. Dans ce cas, l'origine de Jésus aurait servi à mettre en relief, plutôt que ses humiliations, sa puissance extraordi-

naire. En plus d'une occasion, se fussent réveillés en nous ces sentiments de peur éprouvés par les Hébreux dans le désert, lorsque Dieu se montrait à eux à travers le soulèvement puissant des éléments; alors il s'écriaient atterrés : « *Que le Seigneur ne nous parle point, autrement, nous mourrons.* (Exode xx, 10).

Mais la possibilité d'une crainte aussi exagérée, disparaît comme par enchantement devant Jésus, fils de Marie. En naissant d'elle, Jésus s'est mis d'une façon incomparable à la portée de notre cœur, qui ne saurait craindre mais se réjouit toujours à la vue d'un innocent et doux enfant. En se faisant petit enfant, Dieu s'est montré appauvri, dépouillé de toute sa majesté ; il a fait apparaître au contraire les trésors infinis d'amabilité et de miséricorde dont son cœur est riche.

Quand on pense que Jésus fut porté par Marie, qu'il fut par elle mis au monde, dans le dénuement et la pauvreté de la grotte de Bethléem, qu'il fut ensuite recouvert par elle de quelques lambeaux et posé sur la paille de la crèche, quand on pense à ce Jésus tendre enfant, cajolé, embrassé, caressé tendrement par sa Mère immaculée ; quand on pense à Jésus plus grand, obéissant à sa Mère, conduit par elle au Temple, à Jésus enfin qui remplit envers sa Mère les devoirs d'un fils, alors, il est impossible de ne pas sentir avec plus d'intensité, avec une suavité inexprimable, qu'en vérité le Dieu de la majesté et de la gloire s'est mis à notre niveau,

s'est fait notre frère, afin de partager avec nous l'héritage du Ciel, besoin suprême de notre âme.

Si la raison curieuse dans ses recherches trouve des profondeurs inaccessibles dans le Verbe incarné, le cœur au contraire se sent attiré vers Lui d'une force irrésistible, quand on pense qu'il s'est fait Fils de Marie.

Voici comment à ce sujet s'exprime saint Bernard : « O homme pourquoi donc t'épouvanter, pourquoi craindre tant la face de Dieu ? peut-être parce qu'il vient ? Il vient de fait, mais non pour juger, il vient pour sauver la terre. Un jour tu prêtas une oreille docile à un serviteur infidèle te suggérant de lui voler et de porter sur ta tête son diadème royal. Tu fus surpris dans l'acte même de ton vol et alors, tu avais toutes les raisons de craindre et de fuir ; alors tu vis vibrer devant toi l'épée enflammée ; maintenant tu es en exil, mangeant ton pain à la sueur de ton front, et voici la voix qui t'annonce la venue du Seigneur. Où t'en aller loin de son esprit et de sa face ? Ne fuis pas, ne crains point, il ne vient pas en arme pour punir, il vient pour sauver. Et pour que tu n'aies point de motif de dire comme autrefois : *J'ai entendu ta voix, et je me suis caché*, voici qu'il s'est fait enfant et sans voix, parce que les vagissements d'un enfant inspirent plutôt compassion que crainte. S'il fait peur à quelqu'un, ce ne doit pas être à toi. Il s'est fait, je le répète, petit enfant : une vierge, sa mère, enveloppe

de langes ses membres délicats et tu aurais encore peur ? » (1).

En saint Luc, chapitre II, nous trouvons décrite la visite des bergers au Messie nouveau-né, et dans cette scène plus qu'ailleurs, apparaît jusqu'à l'évidence l'impression diverse qu'aurait eu l'humanité de la venue de Jésus, avec ou sans le concours d'une mère. Un ange, dit l'Evangéliste, se présenta aux bergers *et ecce angelus Domini stetit juxta illos.* Il se présenta, cela s'entend, sous une forme humaine : eh bien ! ils demeuraient stupéfaits devant ce prodige et furent envahis par la panique, *et claritas Dei circumfulsit illos, et timuerunt timore magno.*

Il fallut que l'Ange les encourageat. De quelle façon le fit-il ? Précisément en leur annonçant qu'il leur était né un Rédempteur et qu'ils le trouveraient sous la forme d'un enfant. « N'ayez point peur, leur dit-il, car je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera pour tout le peuple une grande joie. Il

1. « Quid tu times, o homo, quid trepidas a facie Domini, quia venit ? Venit non judicare, sed salvare terram. Olim tibi persuasum est ab infideli quodam servo ut furtim tolleres et imponeres regium diadema capiti tuo. Deprehensus in furto quidni timeres ? quidni fugeres a facie ejus ? Forte enim jam gladium vibrabat ignitum. Nunc in exsilio positus, in sudore vultus tui vesceris pane tuo et ecce vox audita est in terra quia Dominator advenit. Quo ibis a spiritu ejus et quo a facie ejus fugies ? Noli fugere, noli timere. Non venit cum armis ; non puniendum sed salvandum requirit. Et ne forte dicas etiam nunc : *Vocem tuam audivi et abscondi me*, ecce infans est et sine voce. Nam vagientis vox magis miseranda est quam tremenda ; aut si cui forte terribilis sed non tibi parvulus factus est ; tenera membra virgo mater pannis alligat : et adhuc timore trepidas ? » (Serm. 1, *in N. D.*, n. 3).

vous est né aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, et voici ce qui vous servira de signe : Vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche » (ver. 10, 12). Ainsi donc un homme qui apparaît miraculeusement épouvante ; un Dieu petit enfant, console.

Bien des siècles auparavant, le prophète Isaïe avait déjà savouré à l'avance, l'admirable confiance qu'inspire le Fils de Dieu, devenu Fils de Marie. Il a insisté tout particulièrement sur cette idée : que le Sauveur serait un nouveau-né. Il appelle le futur Rédempteur « l'admirable, le conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la Paix. » Mais pour qu'aucun de ces titres de grandeur singulière n'épouvantât l'humanité déjà humiliée, il a soin de nous faire savoir que Lui, le Rédempteur, est né petit enfant et qu'il nous fut donné nouveau-né, *parvulus natus est nobis et Filius datus est nobis* (Is. 9). Qu'aurait pu dire le prophète de plus efficace pour contre-balancer la majesté et la puissance souveraine par l'infinie délicatesse et le charme infini qui jaillissent de la plus aimable des faiblesses? Toujours pour exciter un plus profond intérêt et une plus tendre confiance au Messie futur, le même Isaïe nous redit encore plusieurs fois qu'il sera conçu et engendré par une Vierge.

Quand donc le Verbe de Dieu voulut devenir Fils de Marie, il ne fit point autre chose que suivre son éternel et immuable programme : tirer à soi les

hommes par des liens d'amour tendres et confiants. *Traham eos in vinculos charitatis* (Osée).

V. En troisième lieu : nous montrer l'ampleur de la Rédemption, relevant jusqu'à sa primitive dignité non seulement l'homme, mais encore la femme.

En outre, la divine maternité de Marie était nécessaire pour mieux démontrer toute l'ampleur de la Rédemption.

Le péché n'avait rien laissé d'intact dans l'humanité. Comme un fleuve bourbeux et débordant, il s'était répandu partout accumulant des ruines sans nombre et sans nom, dans sa course d'épouvante.

Le péché avait frappé l'individu, profondément, dans son âme et dans son corps, dans ses facultés intellectuelles et sensibles, et il avait désorganisé la société en tout âge, condition et sexe.

Les tristes effets de la chute originelle se tenaient pour ainsi dire aux aguets, pour surprendre la créature humaine, dès son entrée dans le monde, et ils l'accompagnaient ensuite, grossissant pas à pas, à travers tous les âges, et ils ne l'abandonnaient plus jusqu'à la tombe, pour se répercuter, en un écho terrible, même dans l'au-delà. Mais la femme, qui fut la première à céder aux séductions du serpent, se sentait à cause du péché, courbée, brisée d'une façon toute particulière, sous un pesant fardeau d'ignominie. Qui donc ignore tellement l'histoire, qu'il ne sache point le sort de cette

malheureure créature, avant qu'apparut au monde le Rédempteur ?

Grande fut la ruine, grande aussi et bien plus devait être la réparation ; car Jésus vint au monde pour faire abonder la grâce là où d'abord avait abondé le péché. Par ses abaissements et ses humiliations, tout devait être relevé et glorifié ; l'âme devait acquérir de nouveau le manteau de la grâce ; la volonté devait raviver son antique énergie ; l'intelligence devait resplendir de nouveau des rayons de la vérité, et les sens devaient se soumettre à l'empire de la raison.

Ce retour à l'ancienne dignité ne devait point être le privilège exclusif d'un âge ou d'un sexe, mais il devait s'accomplir large et facile, aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant, aussi bien chez l'homme que chez la femme. Et cela devait être ainsi, parce que Jésus s'est fait le Rédemteur de tous. *Dedit semetipsum Redemptionem pro omnibus.*

De fait, Jésus ennoblit tous les âges en les vivant tous : c'est pourquoi il connut les faiblesses et les grâces ingénues de l'enfance, les rapides développements de la jeunesse, l'expérience de l'âge mûr. Il ennoblit le sexe masculin en le choissant pour Lui, car, par nature, c'est le plus honoré.

Et la femme ? Il la réhabilita, l'ennoblit, en la choisissant pour mère et en lui concédant dans l'œuvre de la Rédemption cette part qui ne fut jamais accordée à l'homme. En Marie, cessa enfin l'ignominie d'Ève et de ses autres filles. Au reflet de

la gloire de Marie, la faiblesse de la femme disparaît, pour laisser place à la haute considération en laquelle elle est près de Dieu. Si, en interprétant mal la malédiction de Dieu, qui condamnait la femme à subir le joug de l'homme, celui-ci se crut permis, en d'autres temps, de l'opprimer; désormais, en face de la maternité divine de Marie, il doit comprendre que la femme, non moins que lui, est délivrée des tristes conséquences du péché, qu'elle a, par suite, le droit d'être traitée par lui non comme une esclave, mais comme une égale.

Cette idée est de saint Augustin qui, au Livre des *83 Questions*, Q. 2, écrit: « La libération du genre humain devait apparaître lumineuse chez les deux sexes, et parce qu'il convenait que le Verbe incarné fut homme, ce sexe étant le plus honorable, la libération de l'autre sexe devait apparaître du fait que Jésus naquit d'une femme » (1).

« Vous donc, ô hommes, (ainsi parle le saint Docteur en un autre endroit où il complète certainement sa pensée), ô hommes cessez de vous mépriser vous-mêmes; sachez que le Fils de l'Homme a pris votre sexe, et vous, ô femmes, ne méconnaissez point votre dignité, car le Fils de Dieu naquit d'une femme » (2).

1. « Hominis liberatio in utroque sexu debuit apparere: ergo quia virum oportebat suscipere, qui sexus honorabilior est, conveniens erat ut fœminei sexus liberatio hinc appareret, quod ille vir de fœmina natus est » (l. c.).

2. « Nolite vos ipsos contemnere viri. Filius Dei virum sus-

VI. Par sa divine maternité, le Sauveur avait en outre l'occasion de présenter au monde le type le plus parfait des vertus domestiques.

Une autre raison pour laquelle Jésus venant au monde se choisit une mère, fut pour réaliser, davantage et plus facilement, son dessein, qui est de nous donner en Lui-même l'exemple de toutes les vertus.

Ce n'est pas le cas de nous arrêter à prouver la noblesse et l'élévation de la morale évangélique, supérieure à celle de la loi naturelle et de la loi écrite. Nous ferions injure au lecteur en lui rappelant, comme s'il l'ignorait, ce que tout le monde admet et même ce qu'admettent les adversaires les plus acharnés de nos dogmes. Tous, même les incrédules, admirent la beauté et la portée immense des nouveaux préceptes de Jésus au monde. Il suffit de dire que Jésus veut conduire l'homme jusqu'à l'imitation la plus parfaite de Dieu même: *Soyez parfaits*, disait-il, *comme est parfait votre Père qui est au Cieux.*

Les difficultés que devait rencontrer la rénovation morale voulue par Jésus, n'étaient ni petites, ni légères. La réaliser était une entreprise surpassant de beaucoup la faculté d'un simple mortel. Et Jésus le prévoit, tout d'abord, le premier. Pour que ses disciples ne se laissassent point aller au décou-

cepit. Nolite vos ipsas contemnere fœminæ : Filius Dei natus ex fœmina est » (Lib. De agone christiano, c. 11).

ragement, il voulut le premier leur donner l'exemple. Il réalisa d'abord en lui-même ce qu'ensuite il exigeait des autres. *Cœpit facere et docere.*

Par là, il détruisait une des excuses que nous aurions le plus facilement avancée, pour défendre notre révolte contre le bien, excuse tirée de la répugnance naturelle que nous avons pour certains actes vertueux.

« *Filius Dei*, écrit avec à propos saint Thomas dans son *Compendium* de la théologie, chap. 217, *homo factus humano generi salutem adhibuit, non solum conferendo gratiæ remedium sed etiam præbendo exemplum, quod repudiari non potest*. Le Fils de Dieu, en se faisant homme, accomplit le salut de l'humanité, non seulement en nous conférant le remède de la grâce, mais encore en mettant devant nos yeux son exemple, exemple que nous ne pouvons répudier ».

Naissant de Marie, il se mettait à même de nous donner le plus bel exemple des vertus domestiques, vertus dont l'importance éclate même au regard des moins perspicaces. Qui donc ignore, en effet, que la famille est le pivot autour duquel s'agite toute la vie individuelle et sociale de l'humanité ?

L'individu d'ordinaire, croît à l'image et à la ressemblance de la famille à laquelle il appartient, et cela est naturel ; car personne plus que l'enfant, ne se laisse modeler par les exigences de l'ambiance. La meilleure garantie de la moralité des hommes,

consiste dans la moralité de la société domestique dont ils sont membres.

Lorsque, dans la famille, tout procède bien ; quand les époux se conduisent fidèlement selon les promesses solennelles émises au jour de leurs noces ; quand les parents élèvent bien leurs fils, sans reculer jamais devant les graves sacrifices exigés par leur formation physique et morale ; quand les enfants à leur tour observent fidèlement le quatrième commandement, alors un vigoureux courant de bien-être se répand dans la société humaine. C'est la conséquence légitime du plus simple et du plus inébranlable des principes, à savoir : améliorez les parties d'un tout, le tout par le fait s'en trouvera plus parfait.

Or, par le moyen de la divine maternité de Marie, Jésus put donner au monde le modèle le plus parfait de la famille. Car Marie, en tant que vierge, ne devait point être seule à protéger et à élever le Rédempteur enfant. Marie devait, pour des raisons que nous verrons ailleurs, avoir un époux émule de ses vertus et digne d'elle. La maternité de Marie réclame, comme complément indispensable, la sainte famille de Nazareth.

La sainte famille de Nazareth ! Ce nom à lui seul, nous fait comme d'instinct respirer une bouffée de ce parfum céleste des vertus domestiques, qui atteignent parfois jusqu'à l'héroïsme, et dont elle était embaumée à un degré particulier.

Joseph, le père, qui travaille, se sacrifie continuel-

lement pour la famille, demeure fidèle sur le champ du devoir, même devant les épreuves les plus épouvantables ; Marie, la vierge mère, qui, en chacun de ses actes, montre un amour indicible pour son fils et pour son époux ; Joseph et Marie, types incomparables de parents qui consacrent à leur céleste enfant chaque palpitation de leur cœur, chaque pensée de leur esprit, chaque moment de leur vie ; Jésus qui pense à aider ses parents ; qui durant son ministère public prend sa mère avec lui, après que Joseph s'était déjà envolé dans le sein d'Abraham ; qui du haut de la croix confie Marie au plus dévoué de ses amis ; Jésus qui entoure, en un mot, d'une auréole splendide l'autorité des parents : telles sont les grandes figures, tels sont les traits imposants de vertus domestiques, que rappelle à l'esprit la petite maison de Nazareth. Or cette maison eut ses bases morales dans la divine maternité de Marie. Sans elle, pas de sainte famille, pas d'exemple des vertus qui sanctifient le foyer domestique.

L'Eglise peut et doit répéter avec saint Paul : « *Si quis domesticorum curam non habet, est infideli deterior.* Si quelqu'un ne remplit point les devoirs qui le lient aux membres de sa propre famille, il est pire qu'un païen ». Et pour appuyer cette doctrine, qui renferme le germe de toute prospérité sociale, l'Eglise peut ajouter : le Christ, grâce à la divine maternité de Marie, a sur ce point, lui-même, le premier, donné l'exemple.

VII. La divine maternité est enfin, de par elle-même, une splendide manifestation de la divine puissance et de la divine sagesse.

Les raisons données jusqu'ici nous font voir que la divine maternité de Marie ajoute une efficacité nouvelle et puissante à l'œuvre de la Rédemption.

Mais Dieu avait des motifs suffisants, même en restant dans la simple considération de sa gloire, pour se choisir une mère en venant au monde.

Il n'est pas besoin de nous répéter, croyons-nous; il suffit de renvoyer le lecteur aux deux articles précédents. Là nous avons vu que Marie, par sa dignité de Mère du Verbe, est devenue la fille unique du Père, associée à Lui dans les splendeurs de la divine génération ; et l'épouse et le sanctuaire choisi de l'Esprit saint, rempli de toutes les grâces les plus insignes que puisse posséder une créature. Faire une créature plus grande et plus sublime que Marie, n'était pas possible. Après Jésus, Dieu homme, Marie est la création la plus grande que Dieu lui-même ait pu faire pour attester sa toute puissance. En élevant Marie à la dignité de sa mère, Dieu la fit tellement grande, grande non seulement par rapport aux autres créatures, mais grande encore par rapport à sa propre puissance sans limite; il fit Marie si grande que seule sa toute puissance pouvait la réaliser. *Fecit mihi magna qui potens est.* Ceci dit, qui pourra mettre en doute, que l'idée de Marie, Mère de Dieu, devait exercer sur le Créateur un charme extraordinaire, même pour ce seul motif

qu'elle était la manifestation de son pouvoir incomparable?

Outre cela, il faut convenir encore que la divine maternité de Marie fut une manifestation éminente de sagesse divine. Cette idée, nous la développerons ensuite. Contentons-nous maintenant d'y faire allusion. Nous verrons qu'en devenant Mère de Jésus, Marie est devenue en un sens rigoureusement théologique, notre corédemptrice.

Par là, la divine maternité de Marie est œuvre de suprême et extrême sagesse ; car ainsi, l'humanité retourne à l'antique grandeur en remontant le chemin de la chute. Ruinée par un homme et par une femme, elle est sauvée par un autre homme et par une autre femme. La maternité de Marie est œuvre de sagesse, car par elle, le démon est humilié, détrôné de cet empire, que le péché lui avait donné sur le monde ; et cela, par la méthode qu'il avait employée lui-même pour éloigner l'homme de Dieu et exercer sur lui une domination tyrannique. L'instrument dont se servit Satan pour accomplir ses mauvais desseins, ce fut la femme, Ève. Eh bien ! l'Ève nouvelle, Marie, fut choisie avec à propos, pour être l'aurore céleste qui devait faire briller sur le monde le soleil de l'éternelle justice : Jésus-Christ.

Et pourquoi donc Dieu entrant dans le monde ne se serait-il pas choisi une mère, puisque sans elle il eut été privé d'un moyen opportun pour nous faire toucher du doigt les immenses trésors de sa

science et de sa sagesse ? Non seulement devant le Verbe fait homme, non seulement devant toute l'économie de la Rédemption, mais même en face seulement de la divine maternité de Marie, nous avons tous le droit de nous écrier avec saint Paul : « *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei ! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus ?* (Rom. XI, 33). O profondeurs inépuisables et de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles ! »

ARTICLE VI

Importance dogmatique de la Divine Maternité

SOMMAIRE :

I. A cause du lien intime qui unit toutes les vérités révélées, quelques-unes d'entr'elles peuvent être appelées fondamentales ; à savoir : celles qui engendrent de plus larges conséquences. — II. Telle est la vérité de la maternité divine. — III. De fait elle condamne toutes les erreurs contraires au mystère de l'Incarnation. — IV. Elle réprouve de même toutes les erreurs contraires à la Trinité, et à l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel. — V. De même toutes les affirmations contraires au vrai culte de Marie, viennent nécessairement se briser aux pieds de la Divine maternité. — VI. Mère de Dieu, c'est à bon droit que Marie est appelée, la triomphatrice de toute les hérésies.

I. A cause du lien intime qui unit toutes les vérités révélées, quelques-unes d'entr'elles

peuvent être appelées fondamentales ; à savoir : celles qui engendrent de plus larges conséquences.

Rechercher l'importance dogmatique de la divine maternité de Marie, c'est rechercher la place qu'elle occupe parmi les vérités révélées.

Tout le monde sait, en effet, que les dogmes de la foi catholique ne sont pas désunis, indépendants l'un de l'autre, mais qu'au contraire, ils sont unis entre eux harmonieusement, de façon à former un système complet et compact de doctrine. Ils sont, comme des pièces de précision, qui concourent ensemble, pour former un mécanisme à la fois délicat et compliqué. Si vous brisez même une seule pièce, les autres ne pourront plus fonctionner, le mécanisme est brisé et ne peut plus servir.

Ainsi arrive-t-il dans le système des vérités révélées. La négation de l'une d'elles, entraîne par nécessité logique et toujours, la négation de beaucoup d'autres.

Or la dignité et l'importance d'un dogme se mesurent précisément en raison directe du lien qui le rattache aux autres.

Ceci veut dire que, plus vaste et étendu est le lien logique d'une vérité avec les autres, plus élevée est la place qu'elle occupe. C'est en ce sens que nous pouvons accepter la division des dogmes en fondamentaux et non fondamentaux, division dont

font usage, mauvais usage comme on le sait, les protestants.

Ils appellent fondamentaux, les dogmes qui doivent être crus par tous, sous peine de rompre l'unité de la foi. Ils appellent non fondamentaux au contraire, ceux qui peuvent être niés sans inconvénient. Il n'est certes pas besoin de beaucoup de réflexion pour comprendre l'absurdité d'un tel système ; il donne à l'homme le pouvoir d'outrager impunément la véracité de Dieu, laquelle brille indifféremment dans les vérités importantes, capitales, comme dans celles de moindre compte.

Mais rien ne nous empêche d'appeler fondamentales les vérités qui ont de plus larges conséquences, et qui vis-à-vis des autres servent de soutien, de même que la base et le fondement d'un édifice portent toutes les autres parties de l'édifice.

II Telle est la vérité de la maternité divine

Telle est précisément la vérité de la divine maternité de Marie. Elle est un des dogmes fondamentaux, car son acceptation influe puissamment et profondément sur la foi aux autres dogmes. Si l'on admet la divine maternité au sens intégral et parfait voulu par l'Église, on doit nécessairement admettre toutes les autres vérités du christianisme ; au contraire si on la nie, tout devient incertain et vacillant, les ténèbres les plus épaisses et les plus épouvantables se répandent sur nos croyances, rien plus n'est à l'abri des morsures du doute, ce ver ron-

geur et dévorant. A ce propos, le P. Terrien, dont le traité sur la Mère de Dieu est connu de tous par sa valeur et sa portée, écrit très justement :

« La Très Sainte Vierge est Mère de Dieu. C'est là un dogme fondamental, et la base même du christianisme. Ce que l'apôtre a dit de la résurrection de Jésus-Christ, nous pouvons l'affirmer à meilleur titre de la divine maternité de Marie. Si Marie n'est pas Mère de Dieu, notre foi est vaine, et nous sommes encore dans nos péchés ; et ceux qui se sont endormis dans le Christ ont péri. Car ce dogme, une fois renversé, tout croule, puisqu'il porte l'édifice de la foi chrétienne ; puisqu'il est le pivot divin sur lequel repose tout l'ordre surnaturel de la grâce et de la gloire. Une pareille affirmation peut étonner à première vue mais pour peu qu'on y réfléchisse, elle apparaîtra comme l'expression même de la vérité » (1).

Pour convaincre les plus hésitants, qu'il n'y a aucune exagération dans ces affirmations, mais qu'elles contiennent au contraire l'expression exacte de la vérité, il n'y a qu'à passer en revue les liens qui unissent la divine maternité aux autres vérités qui forment le dépôt précieux de la révélation.

1. Vol. I, p. 37.

III. De fait, elle condamne toutes les erreurs contraires au mystère de l'Incarnation

Commençons par la confronter avec l'Incarnation du Verbe à laquelle elle est liée plus directement et avec plus d'évidence.

Le grand théologien Franzelin, dans la thèse 39 du Traité de l'Incarnation, affirme à bon droit que la formule Θεοτόκος, *Dei genitrix*, est dans la matière de l'Incarnation ce que la formule ὁμοούσιος, *consubstantialis*, est pour le dogme de la Trinité. Voici ses paroles : « de même que dans la doctrine de la la Sainte Trinité, la profession de la consubstantialité τοῦ ὁμοούσιου, fut considérée comme la pierre de touche de la foi orthodoxe, car on exprimait par elle également bien la distinction des personnes contre les unitaires, et l'unité de la nature contre les Ariens, ainsi la profession de la divine maternité τῆς Θεοτόκου, fut toujours, dans l'Eglise catholique, scrupuleusement considérée comme le symbole et le résumé de toute la foi vis-à-vis de l'Incarnation du Verbe » (1). La même idée avait été déjà soutenue par saint Jean Damascène qui s'exprimait ainsi : « *Hoc nomen* Θεοτόκος, *totum incarnationis commendat mysterium*. Ce nom, *Mère de Dieu*, illustre

1. « Sicut in doctrina de Ss. Trinitate professio τοῦ ὁμοούσιου a Patribus habita est veluti tessera orthodoxæ fidei eo quod illa non minus distinctionem personarum adversus Monarchianos, quam unitatem naturæ, adversus Arianos exprimeret ita prædicatio τῆς Θεοτόκου in Ecclesia catholica magno studio celebrata est veluti Symbolum et compendium totius professionis de Dei Verbi incarnatione ».

tout le mystère de l'Incarnation ». Et qui donc pourra douter de la justesse de cette affirmation? Il suffit de réfléchir à ceci : le mystère de l'Incarnation se réduit à ce fait que le Verbe, demeurant Dieu, élève à l'union hypostatique ou personnelle la nature humaine, et est ainsi en même temps vrai Dieu et vrai homme. Aussi les erreurs sur ce mystère peuvent provenir de trois chefs.

1° On tombe dans l'hérésie tout d'abord, en dépouillant Jésus de l'auréole de la divinité, en niant sa nature divine, et en le proclamant inférieur au Père et à l'Esprit Saint.

2° On va pareillement contre la foi, en refusant d'admettre en lui la nature humaine consubstantielle à notre nature.

3° Enfin, on nie le mystère de l'Incarnation, en n'ayant pas une idée juste de l'union des deux natures divines et humaines, en regardant cette union comme purement accidentelle, alors qu'elle est substantielle. Des nombreuses erreurs jaillissant de ces diverses sources, nous avons eu déjà occasion de parler plus haut. Or, ces erreurs ne sont plus possibles, si l'on croit à la vraie et propre maternité divine de Marie ; car cette maternité est inconcevable, si l'on enlève un seul des éléments constitutifs du mystère de l'Homme Dieu. « Si celle qui engendre, (c'est saint Jean Damascène qui raisonne ainsi) est mère de Dieu, il est clair que l'engendré doit être Dieu, et en outre il doit être homme, car comment serait-il possible que Dieu existant d'abord et de

tous siècles, put être engendré par une femme sinon en se faisant homme? Si celui qui naît de la Vierge est Dieu, il est clair que celui-là doit être un seul individu qui fut engendré de Dieu le Père selon la divine et éternelle nature, et naquit dans la plénitude des temps de la Vierge selon cette nature qui commence dans le temps et lui est soumise, c'est-à-dire la nature humaine. Ce qui nous porte à dire qu'en Jésus, il n'y a donc qu'une seule personne ou hypostase, dans laquelle sont deux natures et deux générations (1) ».

Et ainsi, il est évident que la divine maternité de Marie condamne les modernes *rationalistes* et les anciens *Ariens* niant la divinité du Christ ; elle condamne les anciens *Docètes* et les *Apollinaristes* qui niaient l'humanité réelle du Sauveur, non moins que les disciples d'*Apelles* et de *Valentin* qui niaient la nature humaine prise d'Adam ; elle condamne les *Nestoriens* et les *Adoptiens* qui n'admettaient qu'une union accidentelle entre la nature divine et la nature humaine de Jésus.

1. « Hoc nomen, Θεοτόκος, totum Incarnationis commendat mysterium. Nam si Dei genitrix est ea quæ genuit, prorsus Deus est ille quem genuit. Sed idem homo est omnino. Quomodo enim ex muliere generaretur Deus qui ante secula extitit nisi homo fiat? Si quidem Filius hominis homo est. Quod si idem ex muliere natus Deus est, unus erit nimirum, ex Deo Patre genitus secundum divinam et initio carentem substantiam, et extremis temporibus natus ex Virgine, secundum eam substantiam, quæ initium habuit, et est subjecta tempori, videlicet humanam. Hoc autem unam hypostasim et naturas duas totidemque generationes exprimit D. N. Jesu Christi. » (l. 3, c. 12 De Fide).

IV. Elle réprouve de même toutes les erreurs contraires à la Trinité, et à l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel.

En dehors de l'Incarnation, la divine maternité de Marie a encore un lien au moins indirect avec beaucoup d'autres dogmes révélés. Ainsi elle est unie très étroitement au dogme de l'auguste Trinité : car on ne peut dire que Marie soit vraiment Mère de Dieu, c'est-à-dire de la seconde personne de la Trinité, sans admettre : 1° Qu'en Dieu les trois personnes divines sont réellement distinctes et ne se doivent pas confondre l'une avec l'autre : autrement Marie devrait être encore mère du Père et du Saint-Esprit ; 2° que ces trois personnes ont une seule et identique nature : autrement on ne pourrait point l'appeler Mère de Dieu, mais seulement mère d'un être inférieur à Dieu, car la nature divine est par son caractère même et nécessairement, non soumise à la multiplication, et par suite, si la nature du Fils n'était point celle du Père, elle lui serait inférieure. C'est pourquoi les Pères argumentaient d'ordinaire contre les Ariens (distinguant la nature) et contre les Sabelliens (confondant les personnes), en s'appuyant sur la divine maternité de Marie.

La divine maternité condamne l'ancien pélagianisme et le moderne naturalisme, noms qui classifient toutes les erreurs contraires à l'ordre et à la providence surnaturels.

En effet, comme nous le verrons dans la suite, Marie, parce Mère de Dieu, dut être exempte du

péché d'origine, comblée de toutes grâces sur terre et remplie de gloire quant à l'âme et au corps dans le Ciel. Ces affirmations supposent qu'on admet la chute du genre humain, à cause de notre solidarité morale avec Adam pécheur ; la rédemption opérée par l'effusion du sang de Jésus-Christ ; l'importance et l'efficacité extraordinaires de la grâce ; notre commune destination à la vie bienheureuse d'outre tombe ; en un mot, tout l'ordre surnaturel. De cet ordre surnaturel la divine maternité est une des plus grandes pierres angulaires.

V. De même toutes les affirmations contraires au vrai culte de Marie, viennent nécessairement se briser aux pieds de la Divine maternité.

Il ne faut pas croire que l'importance dogmatique de la divine maternité se limite à cela. Dans la profession de cette vérité est impliquée la condamnation de toutes ces hérésies qui surgirent aux siècles passés, sur Marie elle-même, et plus spécialement, sur le culte qui lui est dû. Comme toujours, les hérétiques se sont éloignés de la vérité sur ce point, ou par défaut, ou par excès. Les uns exagéraient les privilèges de Marie et réclamèrent pour elle, un culte entaché d'idolâtrie. Les autres au contraire, l'abaissèrent à un niveau inférieur et jetèrent systématiquement le mépris sur tout honneur attribué à la Sainte Vierge. Dans les siècles anciens allèrent à l'excès en parlant d'elle, les *Colliridiens* dont nous devrons nous occuper ailleurs plus à

loisir. Qu'il nous suffise de remarquer qu'ils faisaient de Marie proprement une déesse, lui offrant un sacrifice spécial, accompli par des femmes choisies expressément pour ce but.

Par défaut, se trompent les protestants. Qui ne connaît leur sentiment à ce sujet? Qui donc ignore qu'ils taxent les catholiques d'idolâtrie, par le fait seul qu'ils honorent Marie? Tout culte attribué à Marie, comme aux autres Saints d'ailleurs, est dans l'idée protestante une injure intolérable faite à la majesté de notre unique médiateur Jésus-Christ?

Eh bien! ces deux erreurs si dissemblables, mais également injurieuses à Dieu et mortelles aux âmes, viennent nécessairement se briser aux pieds de la divine maternité de Marie. En effet, si l'on professe sincèrement, si l'on regarde comme une conviction inébranlable que Marie est Mère de Dieu, on doit avoir conséquemment pour elle une immense estime, se former une idée grandiose de son pouvoir auprès de Dieu, sentir une force mystérieuse et irrésistible qui pousse à s'agenouiller devant elle, pour implorer son céleste patronage.

Il est impossible à celui qui croit à la divine maternité de ne pas aimer celle qui est bénie entre toutes les femmes, de tout l'élan de son cœur. En même temps, il sera préservé du péril de mettre Marie au niveau même de Dieu. Celui qui a une juste idée de la divine maternité doit nécessairement être l'adversaire du *colliridianisme*.

Pour être en effet Mère de Dieu, Marie dut engendrer le Verbe non comme Dieu, mais comme homme ; elle dut être consubstantielle à son Fils non selon la nature divine, mais selon la nature humaine ; elle ne put en somme devenir la mère du créateur qu'en tant que créature et par suite, en tant qu'infiniment inférieure à son Dieu. Du moment que la divine maternité renferme en son concept l'abîme insurmontable qui existe entre Dieu et Marie, il est clair qu'elle nous enseigne qu'on ne doit pas à celle-là les honneurs dus à celui-ci.

Les *Colliridiens* n'ont pu s'adonner à leurs pratiques superstitieuses, qu'en méconnaissant la vraie portée du titre de Mère de Dieu, titre qui est la vraie et incomparable grandeur de Marie.

Enfin, Marie est honorée parce qu'elle est Mère de Dieu et c'est la condamnation du protestantisme. Mère de Dieu, elle est encore et nécessairement inférieure à son Fils ; par suite c'est un acte entaché d'idolâtrie de l'honorer comme si elle était égale à Lui.

VI. Mère de Dieu, c'est à bon droit que Marie est appelée, la triomphatrice de toutes les hérésies.

Comme couronnement de ce qui a été dit jusqu'ici, terminons cet article par une autre citation du Père Terrien, où il commente et vulgarise une pensée de saint Bernard. Commentant ce verset de

la liturgie : Réjouis-toi ô Vierge, car toi seule a extirpé dans le monde toutes les hérésies, il écrit : « Marie l'a fait et le fait encore de bien des manières. C'est par elle que les champions de la foi reçoivent et cette sûreté de science et cette intrépidité qu'ils emploient à la défendre ; elle fut, aux jours de sa vie mortelle, une maîtresse de la divine sagesse, et plus d'une fois les Apôtres eux-mêmes puisèrent aux enseignements qui jaillissaient de son cœur et de ses lèvres. Mais ce qui, plus que tout le reste, lui assure l'universelle victoire sur les monstres d'erreur, c'est qu'elle a versé sur le monde la lumière éternelle, Jésus-Christ, Notre-Seigneur ; c'est qu'elle porte en toute vérité, dans son nom de mère, la réfutation de toutes les hérésies. Par lui se vérifie la sentence portée, dès le principe, contre le séducteur du genre humain : *Ipsa conteret caput tuum*. La Mère de Dieu met le pied sur la tête de l'erreur et l'écrase. Vainement l'erreur essaie de se replier et d'échapper par mille subterfuges ; efforts impuissants qui ne peuvent la dérober à l'impitoyable pression » (1).

1. Op. c, l. I, c. III, p. 53, 54.

CHAPITRE II

Mission de Marie envers l'humanité

SOMMAIRE :

I. Marie doit se considérer non seulement dans ses relations avec Dieu, mais aussi dans ses relations avec nous. — II. Pluralité de formules et unité de doctrine au sujet de ces relations. — III. Division du chapitre.

I. Marie doit se considérer non seulement dans ses relations avec Dieu, mais aussi dans ses relations avec nous.

Nous avons contemplé Marie dans ses rapports avec Dieu. Cette considération nous l'a montrée dans une vision rayonnante de lumière extraordinaire, lumière non humaine mais céleste. Le chapitre précédent, en nous disant la singulière élévation de Marie, nous faisait en même temps comprendre, quelle surprenante distance existe entre elle et nous. Notre étude jusqu'alors, nous a révélé Marie comme un astre de grandeur incomparable, évoluant au point le plus culminant du ciel. Nous l'avons vu telle, que nous devons nous écrier avec saint Jean : *Signum magnum apparuit in cœlo.*

Heureusement, que les liens qui unissent Marie à Dieu et font d'elle la plus grande de toutes les créa-

tures, ne l'empêchent point d'avoir les rapports les plus intimes et plus salutaires avec l'humanité en pèlerinage sur terre. Elevée d'un côté jusqu'au plus haut degré d'union avec Dieu, elle est d'autre part à côté de nous pour nous faire sentir toute l'influence bienfaisante de son œuvre, de même, toute proportion gardée, que son Fils Jésus, lequel étant Dieu est encore homme.

Ce second chapitre est destiné précisément à scruter la mission que la divine Providence a confiée à Marie, en notre faveur.

II. Pluralité de formules et unité de doctrines au sujet de ces relations

Pour ce qui concerne la substance de la doctrine, il n'y a parmi les catholiques, il ne peut y avoir aucun dissentiment sur ce point. Tous, d'une voix unanime, nous disons que Marie fut associée intimement à Jésus dans l'œuvre de notre rédemption et pour nous conduire à la vie éternelle. Toutefois, pour exprimer une vérité si consolante pour nous et en même temps si glorieuse pour Marie, il n'existe pas encore, dans le langage théologique, une formule unique ou pour le moins prévalant universellement sur les autres. D'accord pour nous reconnaître débiteurs de la vie surnaturelle non seulement envers Jésus mais encore envers Marie, nous ne nous exprimons point à ce sujet dans les mêmes termes. Pour indiquer l'influence surnaturelle, que Marie a exercée et exerce encore sur nous, on l'ap-

pelle d'ordinaire, *notre avocate*, *notre médiatrice*, *notre espérance*, *notre co-rédemptrice* et très souvent *notre mère*. A ces appellations plus en vogue et d'une signification plus vaste et plus complète, il faut en ajouter d'autres qui tendent directement, plutôt qu'à exprimer la mission de Marie en notre faveur, à qualifier la manière parfaite dont elle l'accomplit. Qui l'ignore ? on en trouve à profusion dans les litanies de Lorette, sans compter celles qui ne font pas partie de cette série si populaire et si précieuse. Telles sont, pour nous limiter à quelques-unes, les appellations : *Mater divinæ gratiae*, *stella matutina*, *Maris stella*, *consolatrix afflictorum*, *refugium peccatorum*, *Auxilium Christianorum*. Dans les œuvres récentes de théologie mariale, l'usage tend à s'accentuer, d'appliquer à Marie le titre de *prêtre*.

III. Division du chapitre.

Afin de procéder par ordre, pour épuiser, autant que possible, la matière si importante de ce chapitre, nous essaierons : 1° de mettre en relief le fait de la coopération de Marie à notre rédemption ; 2° nous examinerons, en un second article, le pouvoir d'impétration et la faculté de distribuer les grâces acquises par Marie, pour avoir coopéré à la rédemption ; 3° nous verrons, en troisième lieu, avec quelle justesse convient à Marie le titre de mère des hommes ; 4° enfin, nous mettrons en lumière certaines raisons de convenance, présentes certai-

nement à l'esprit de Dieu, quand il décréta d'instituer Marie coopératrice dans la Rédemption.

Chacun voit facilement l'importance du présent chapitre, car c'est précisément sur les principes que nous devons expliquer, que se fondent cette tendresse, cette confiance, ce filial abandon que tout catholique ressent envers Marie.

ARTICLE PREMIER

Marie, coopératrice dans notre Rédemption

SOMMAIRE :

I. L'idée catholique de Marie corédemptrice, combattue par les Réformateurs. — II. Rappel succint du concept et de la nécessité de la Rédemption. — III. Toute la vie de Jésus fut ordonnée à notre salut ; mais sur lui influèrent spécialement a) l'entrée du Christ dans le monde ; b) sa présentation au temple ; c) son immolation sur la croix. — IV. Dans l'œuvre du Sauveur, Marie eut une part essentielle. — V. Marie et l'Incarnation. — VI. Marie mère de la victime dont le sacrifice est continuel. — VII. Marie présente Jésus au Temple. — VIII. Marie et l'accomplissement du sacrifice de Jésus, au Calvaire. — IX. L'idée traditionnelle de l'Église sur Marie corédemptrice. — X. Dès l'âge apostolique, Marie fut considérée comme la seconde Ève. — XI. Le salut de saint Ephrem à Marie corédemptrice.

I. L'idée catholique de Marie corédemptrice, combattue par les Réformateurs.

La coopération de Marie à notre rédemption est attaquée avec acharnement par les protestants. Ils ne nient point que Marie soit Mère de Jésus ; comment pourraient-ils le nier, du moment que l'Évan-

gile, proclamé par eux l'unique règle de foi, dit expressément : « *De qua natus est Jesus?* » Toutefois de même que par un inexplicable sentiment d'aversion pour elle, ils lui refusent le titre de Mère de Dieu, et se contentent de l'appeler Mère du Seigneur, ainsi, et même avec plus de pertinacité, nient-ils résolument que la divine Providence lui ait jamais confié une mission quelconque en faveur de l'humanité. L'unique but pour lequel Marie fut choisie serait, selon eux, de donner la vie temporelle au Sauveur, mais une fois Jésus entré dans le monde, Marie aurait dû complètement s'éloigner et se retirer dans l'ombre ; semblable à l'étoile qui guida les Mages au berceau de Bethléem, elle devait disparaître aussitôt que Jésus revêtu de chair humaine, fut en état d'accomplir la rédemption humaine. Selon les doctrines des réformateurs, dans l'œuvre de notre rachat, Jésus devait figurer tout seul, et s'associer sa mère eut été exalter Marie d'une façon indue. C'eut été diminuer la gloire du Rédempteur, car selon saint Paul, Jésus doit être reconnu par tous comme notre unique médiateur auprès de Dieu : *Unus est mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.*

Différente est la doctrine de l'Eglise catholique. Elle ne sépare pas violemment Jésus et sa Mère, mais elle enseigne que dès le premier instant de l'Incarnation, Marie non seulement fut indissolublement liée au Verbe fait chair, par les liens très étroits de la maternité, mais qu'elle fut aussi unie à

son œuvre par une large coopération à la rédemption.

« Par le fait seul qu'elle fut choisie comme mère du Verbe divin, la Vierge immaculée, dit Léon XIII dans l'Encyclique *Supr. Apostolatus*, fut associée à l'œuvre de la Rédemption humaine, et elle a auprès de son Fils tant de crédit et de pouvoir qu'un plus grand ne fut et ne peut être en aucune créature humaine ou angélique (1) ».

Non certes, que l'Eglise méconnaisse la doctrine de saint Paul sur notre unique médiateur auprès de Dieu, et ne l'estime à sa juste valeur ; mais l'Eglise distingue entre médiation et médiation, et tout en reconnaissant en Jésus le médiateur suprême, elle proclame en Marie la médiatrice secondaire et subordonnée, comme nous l'expliquerons mieux dans la suite.

II. Rappel succint du concept et de la nécessité de la Rédemption.

Pour nous mettre en mesure de connaître jusqu'à quel point nous sommes débiteurs de notre salut éternel à Marie, il nous paraît indispensable de rappeler brièvement le concept de la Rédemption et les actes par lesquels Jésus l'opéra.

Et hâtons-nous de le dire : la rédemption qui, étymologiquement, signifie le déboursement d'un prix

1. « Revera primævæ labis expers Virgo ac beata Dei Mater et hoc ipso servandi hominum generis consors facta, tanta apud Filium gratia et potestate valet ut majorem nec humana nec angelica natura assecuta unquam sit, nec assequi possit. »

convenable et proportionné, afin de racheter une chose d'un état violent et honteux et de la ramener à sa condition première, n'est pas autre chose, dans l'ordre surnaturel, que la complète réparation des dommages immenses et épouvantables, occasionnés en nous par la faute originelle, et augmentés ensuite par nos péchés personnels.

Voici une vérité élémentaire dans le système de la foi et que personne ne peut ignorer sans rougir : l'homme sortit des mains de Dieu créateur, rayonnant d'une grandeur ineffable. En le créant, Dieu l'avait doté d'une nature parfaite ; il l'avait revêtu du don de l'immortalité, il l'avait créé pur, innocent, radieux d'une telle grâce qu'elle était comparable à celle des Anges. Tous ces dons furent concédés à Adam, mais non pas pour lui seul : selon les desseins primitifs de la Providence, Adam en restant innocent les eut transmis, avec la vie physique, à tous ses descendants sans exception. Mais il ne resta pas longtemps sur les sublimes hauteurs où l'avait placé la main miséricordieuse du Créateur ; attiré, séduit par Ève, il viola le précepte divin et devenant pécheur, roula dans l'abîme épouvantable de misères sans fin. Bref, à cause du premier péché il fut dépouillé de la grâce et privé de l'amitié divine. Il eut l'intelligence voilée d'épaisses ténèbres, la volonté en proie à une langueur mortelle, il sentit un profond bouleversement dans la partie sensible, laquelle à partir de ce moment, commença à se révolter furieusement con-

tre la raison. Il devint esclave sous la domination tyrannique du démon. Le péché arracha au ciel contre l'homme, la plus terrible malédiction, qui le remplit de toutes sortes de misères, c'est-à-dire, selon la phrase du Concile de Trente, de misères de l'âme et de misères du corps : *totus secundum animam et corpus in deterius commutatus*.

De là naquit pour nous le besoin de la rédemption, rédemption qui nous délivra de tous les maux, et nous fit remonter sur les cimes de l'antique dignité perdue.

Il est hors de doute que, de lui-même, l'homme n'aurait jamais pu se racheter, car le premier élément de la rédemption était d'offrir à Dieu un don d'infinie grandeur, un don pareil à la grandeur de l'injure qui l'avait poussé à punir l'humanité pécheresse. Mais où donc l'homme eut-il trouvé, par lui-même, une compensation d'une telle nature?

Seul Jésus, Dieu-homme, pouvait s'élever vers le Ciel comme notre rédempteur, au sens plein et parfait du mot, capable de faire taire pleinement les droits que, contre nous, exerçait la colère divine. De fait, comme homme il était capable d'expiation, il pouvait subir le châtiment pour le péché ; et comme Dieu, il donnait à ses expiations une valeur infinie, en les rendant dignes de la majesté divine, suffisantes à effacer toute la honte, dont elle avait été iniquement couverte, et à établir un indissoluble traité de paix entre Dieu et l'homme, en vertu

duquel celui-ci fut délivré des châtiments qu'il avait mérités.

III. Toute la vie de Jésus fut ordonnée à notre salut : mais sur lui influèrent spécialement *a*) l'entrée du Christ dans le monde ; *b*) sa présentation au temple ; *c*) son immolation sur la croix.

Jésus, avec un amour dont nous n'arriverons jamais à mesurer toute la longueur, la largeur et la profondeur, se soumit exultant, comme un géant qui parcourt sa voie, au grandiose office de notre rédemption. Toute sa vie fut dirigée précisément à cet acte d'héroïque charité. Chaque action même la plus minime, était voulue et offerte par lui comme prix de notre rachat. Toutefois, il faut dire que dans cette vie du Sauveur, il y a deux moments qui doivent davantage attirer notre considération, comme ayant influé davantage sur l'œuvre de la rédemption : ce sont son entrée dans le monde, et son immolation commencée à la présentation au Temple et achevée sur le sommet du Calvaire.

Voici ce qu'on lit au chapitre X de la lettre aux Hébreux sur l'entrée de Jésus-Christ dans le monde. Saint Paul après avoir affirmé l'insuffisance de l'Ancien Testament au verset 5, écrit : « *Ideo ingrediens mundum dicit : hostiam et oblationem noluisti ; corpus autem aptasti mihi : holocautomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : ecce venio, in capite libri scriptum est de me ut faciam, Deus, voluntatem*

tuam. Superius dicens : quia hostia et oblationes et holocaustomata pro peccato noluisti, nec placita sunt tibi, quae secundum legem offerantur. Tunc dixi : ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam, aufert primum, ut sequens statuat. In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel ; — ce qui veut dire : Etant donnée l'insuffisance des sacrifices anciens, Jésus-Christ dit, en entrant dans le monde, à son Père éternel : Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation, mais vous m'avez formé un corps apte à vous être immolé. Vous n'avez agréé ni holocauste ni sacrifice pour le péché, alors j'ai dit : me voici, car il est question de moi dans le rouleau du Livre. Je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté. Après avoir commencé par dire : vous n'avez voulu et vous n'avez agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché, toutes choses qu'on offre selon la loi, il ajoute ensuite : voici que je viens pour faire votre volonté, il abolit ainsi le premier point pour établir le second. C'est en vertu de cette volonté, que nous sommes sanctifiés par l'oblation que Jésus-Christ a faite, une fois pour toutes, dès son entrée dans le monde, de son propre corps ».

Il est donc évident que notre rédemption, selon saint Paul, fut substantiellement opérée par l'acte même de l'Incarnation. Toutefois la destruction définitive du décret de mort lancé par la justice divine contre l'humanité pécheresse, était réservée, selon les desseins de Dieu, à l'effusion du sang de Jésus sur la croix. C'est pour cela que dans la

Sainte Ecriture on lit ces autres paroles : « *Cum inimici essemus, reconciliati sumus per mortem filii ejus.* D'ennemis de Dieu que nous étions, nous avons été réconciliés avec Lui, par le sang de son Fils. » (Rom. III, 10).

Et dans l'épître aux Ephésiens I. 7 : « *in quem habemus redemptionem peccatorum secundum divitias gratiae ejus.* En Jésus, nous trouvons la rédemption et la rémission des péchés, que nous a procuré l'effusion de son sang, dûe aux immenses richesses de son amour et de sa grâce. » Nous pourrions multiplier les textes en ce sens.

A chaque page de la Sainte Ecriture, nous trouvons affirmé ce grand dogme, que, lorsque Jésus s'immolait sur la croix, la face irritée du Père éternel se rassérénait, son dédain s'apaisait, sa main levée pour punir s'abaissait désarmée, son cœur s'ouvrait à la tendresse envers nous ; alors, dans une effusion d'infinie bonté, il ouvrait ses bras pour étreindre affectueusement à nouveau l'humanité redevenue son amie. Le cri puissant qui retentit sur les lèvres de Jésus moribond, trouva un écho, puissant aussi, au plus haut des Cieux ; lorsque Jésus rendit le dernier soupir, là-haut dans le Ciel, la divine miséricorde éleva un cri puissant de triomphe, et la divine justice, au contraire, se déclara apaisée, et déchira à l'instant même le décret de mort écrit contre nous, à cause de nos péchés.

Cela ne suffit point : avec sa vie couronnée du

sacrifice sanglant de lui-même, Jésus non seulement paya jusqu'au dernier quartier, et même avec surabondance la dette que nous avions contractée envers Dieu, et nous obtint de nouveau la grâce perdue ; mais de plus, il devint lui-même le Maître suprême de toutes les grâces. L'incarnation et la mort de Jésus, en nous rendant à nous-mêmes possible la conquête du Ciel, lui obtinrent, à lui, le droit de le distribuer en souverain. L'office de Rédempteur, en imposant à Jésus la charge de débourser le prix de notre rachat, lui procura ce privilège, que la grâce vient à nous, en jaillissant de son humanité bénie, comme la sève se répand dans les rameaux, en jaillissant de la vigne.

Jésus rédempteur a, en son pouvoir, des grâces suffisantes à faire disparaître totalement toute blessure produite en nous par la chute de notre premier père Adam, et aggravée ensuite par nos autres multiples chutes personnelles. Jésus par son œuvre a mérité les grâces qui chassent les ténèbres de notre intelligence et l'illuminent pleinement ; qui guérissent la faiblesse de notre volonté et la rendent capable d'actes héroïques ; qui affaiblissent nos passions et les rendent dociles sous l'empire de la raison ; qui réhabilitent notre corps, soustrait un jour au domaine de la mort et réformé selon l'image du corps déjà glorifié de Jésus. En un mot, Jésus par sa qualité de rédempteur, nous restitue, avec abondance, ce qui nous fut enlevé par le péché.

IV. Dans l'œuvre du Sauveur, Marie eut une part essentielle

Ce fut de cette manière et par ces résultats, que Jésus devint le rédempteur du genre humain ; mais disons-le tout de suite, il ne le devint pas indépendamment de Marie, comme s'il eut cheminé par des voies dans lesquelles elle ne se serait pas tenue à ses côtés. Non certes que ce fut par un absolu besoin, mais seulement, comme nous le verrons, par des raisons de très haute convenance. Le fait indéniable, c'est que Jésus dans les grands actes de la rédemption voulut pour compagne inséparable, sa Mère. Marie, soit à l'entrée de Jésus dans le monde, soit dans la solennelle immolation du Temple et du Calvaire, eut une part très marquée, essentielle, et c'est précisément cette part qui la constitue avec et après Jésus, auteur de notre salut éternel. Marie concourut par une participation spéciale, au versement du prix dû pour notre rachat, et par là obtint le droit à une influence plus particulière dans la distribution des grâces, qui nous appliquent les fruits bienfaisants de la rédemption.

V. Marie et l'incarnation

Commençons par l'Incarnation. Si le Fils de Dieu vint du ciel en terre, travaillant dès le premier instant de son entrée dans le monde, à l'œuvre de notre rachat, ceci est dû à Marie ; non pas tant parce qu'elle a donné dans la génération de Jésus ce que donnent les autres mères dans celles de leurs fils,

mais surtout *en devenant sa mère par un acte de sa libre volonté.*

Elle ne fut point un instrument aveugle et purement matériel de l'Incarnation du Verbe, mais elle fut un instrument pleinement conscient et libre.

Les autres mères, dans leurs rapports avec leurs fils, ne sont responsables que de leur existence et point de leurs œuvres, sinon dans la mesure où ces œuvres dépendent de l'éducation donnée par elles librement. Tout ce que le Fils fait indépendamment de ses parents, par son libre choix, est imputable à lui seul, mais point à eux. Si un fils qui reçoit de sa mère la simple existence et rien de plus, devient ensuite un grand homme auteur d'entreprises merveilleuses, on comprend que la gloire qui en jaillit retombe en bien petite part seulement, sur cette femme. Si au contraire un homme arrivait à accomplir des œuvres magnanimes seulement par l'appui, par l'impulsion de sa mère, qui serait assez injuste envers elle, pour empêcher la gloire du Fils de retourner vers la mère? La voix du bon sens qu'on n'arrivera jamais à étouffer, dit que la mère est inséparable du fils en tout ce qu'elle lui communique librement.

Eh bien! il ne faut point oublier ce principe, si nous voulons juger des relations de Marie et de Jésus. Ce fut Marie qui, par sa libre volonté, rendit possibles non seulement l'existence de Jésus en tant qu'homme, mais encore l'actuation et le développement de son œuvre rédemptive.

Les protestants comprennent très bien toute la force de ce principe et combien logique est la conséquence que nous en tirons, à savoir : que Marie est notre co-rédemptrice. Aussi cherchent-ils à le combattre. Ils sont restés célèbres, les efforts faits dans ce but par l'illustre docteur Pusey, chef des ritualistes anglais, les moins éloignés de la doctrine catholique. Cet homme soutient que, par rapport à l'Incarnation, Marie doit se mettre au niveau des autres ancêtres de Jésus, avec cette seule différence, que ceux-ci y concoururent d'une façon très éloignée, Marie au contraire immédiatement. Donc, conclut-il, comme personne ne pense à mettre Abraham, David ni les autres patriarches rappelés dans la généalogie de Jésus, parmi les corédempteurs, de même personne ne devrait avoir la témérité d'assigner un semblable office à Marie.

Une telle façon de raisonner n'est point solide : elle suppose un principe qu'il faut absolument nier. Ce n'est pas vrai que la coopération de Marie à l'Incarnation soit de même nature que celle des autres ancêtres du Sauveur, et qu'elle n'en diffère que par l'influence immédiate. Elles sont au contraire d'un genre tout à fait différent. Les autres parents de Jésus y concoururent d'une façon inconsciente : ils savaient oui, que d'eux naîtrait le Messie, mais aucun ne croyait avec certitude en être l'aïeul immédiat. Leur œuvre fut unie à l'existence de Jésus, uniquement par le décret invisible de la divine Providence, qui sait grouper pour un but

unique, même les fils les plus diversement épars. Il n'en fut point ainsi pour Marie. En devenant mère de Jésus, elle connaissait en une vision parfaite, qui était celui qui, par son œuvre, allait entrer dans le monde. Elle était parfaitement consciente que son Fils était le Fils du Très Haut, le Saint par excellence, le Messie prédit dès l'origine du monde, le Libérateur tant de fois promis par les Prophètes et depuis si longtemps attendu, Dieu enfin, qui s'incarnait pour nous racheter et nous redonner la vie, par l'effusion de son sang de valeur infinie. Non seulement Marie savait tout cela, mais de plus, il dépendait d'elle de lui permettre d'entrer dans le monde, et de cela encore, elle était consciente. Permettre : la parole est très exacte. De fait Dieu subordonna l'exécution du plan de l'Incarnation au consentement de Marie.

Cette assertion n'est pas le fruit d'une spéculation humaine : elle repose sur l'attestation bien claire de la Sainte Ecriture. Lisez saint Luc au chap. II. Là est décrite l'Annonciation de l'Ange à Marie, qui devait devenir Mère du Verbe. Là apparaît clairement, que l'Ange ne lui intime pas un de ces ordres, qui eussent dû entrer en exécution même sans son agrément, une de ces dispositions qui portent avec elles le sceau de la violence. Au contraire, il lui exposait un projet pour lequel il lui demandait son consentement. Et Marie se sentait pleinement libre en face de la proposition de l'Ange, et cela est si vrai, qu'elle se permit même des objec-

tions, et ne prononça la parole d'acceptation, qu'après avoir été assurée que sa virginité serait sauve. Alors seulement, elle dit cette heureuse parole : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ce que vous annoncez. » Ce *fiat* dépendant de la pleine liberté de Marie, était la condition *sine qua non* de la descente du Fils de Dieu parmi nous. Ce *fiat* de Marie était gros du sort éternel de toute l'humanité. Si Marie avait refusé le consentement que l'Ange lui demandait, le Verbe éternel ne se serait pas fait chair, le monde eut été privé du Rédempteur, la victime aurait manqué pour apaiser la colère du Ciel, qui serait resté inexorablement fermé au-dessus de nous. Nous serions encore gisants, abattus et humiliés, sous le pesant et intolérable fardeau de nos fautes. Satan exercerait encore sur nous la plénitude de son pouvoir tyrannique. Marie ne fut point elle-même la victime de notre rachat, nous le reconnaissons, mais ce fut elle, qui nous la procura. Elle ne fut point le prix de notre libération, mais ce fut elle qui le mit à la disposition de l'humanité. Ce fut cette considération qui inspira à saint Bernard l'apostrophe suivante, adressée à Marie hésitante à donner sa réponse à l'ange. « Nous qui sommes faits par le Verbe éternel, voici que nous sommes soumis à la mort de l'âme : ta réponse est celle qui doit nous rétablir et nous rappeler à la vie. Or, cette réponse, Vierge pieuse, t'est demandée par Adam suppliant et pleurant, chassé du Paradis avec toute sa des-

cendance ; elle t'est demandée par Abraham, elle t'est demandée par David ; tous les saints Patriarches te la demandent, eux qui furent tes ancêtres, eux qui habitent dans la région où règne l'ombre de la mort ; tout le genre humain te la demande prosterné à genoux devant toi. Et c'est avec raison que tous ceux-là te demandent cette réponse, car de ta bouche, dépend la consolation des malheureux, la rédemption des esclaves, la délivrance des condamnés, en un mot le salut de tous les descendants d'Adam et de ta race. Ne tarde donc pas davantage, ô Vierge, à répondre à l'Ange : prononce, je t'en prie, cette parole qu'attendent impatiemment la terre, ceux qui sont enfermés dans les Limbes et ceux qui sont au Ciel !.... A toi est offert le prix de notre salut ; nous serons bientôt délivrés, si tu consens » (1).

Marie n'eut-elle fait que prononcer son *fiat* au moment de l'Incarnation, qu'elle eut déjà accompli une œuvre plus que suffisante, pour être véné-

1. « In sempiterno Dei Verbo facti sumus omnes et ecce morimur : in tuo brevi responso sumus reficiendi, ut ad vitam revocemur. Hoc supplices a te, o pia Virgo, flebilis Adam cum misera sobole sua exul de paradiso, hoc Abraham, hoc David, hoc ceteri flagitantsancti Patres, patres scil. tui, qui et ipsi habitant in regione umbræ mortis ; hoc totus mundus genibus tuis provolutus expectat. Nec immerito, nam ex ore tuo pendet consolatio miserorum, redemptio captivorum, liberatio damnatorum, salus denique universorum filiorum Adam, totius generis tui. Da, Virgo, responsum festinanter. O Domina, responde verbum, quod terra, quod inferi, quod expectant et superi... offertur tibi pretium salutis, statim liberabimur si consentis » (Hom. IV super Missus est).

rée à bon droit comme coopératrice de la rédemption.

VI. Marie mère de la victime dont le sacrifice est continuel.

Mais sa coopération à ce grand mystère ne s'arrête pas là. Après avoir introduit dans le monde la victime de notre rachat, elle concourut encore d'une façon essentielle à son immolation. L'immolation de la victime était une des conditions imprescriptibles mises par Dieu à la condition du pardon. Sa justice était résolue à ne pas se déclarer satisfaite, sinon par l'anéantissement d'un être agréable à la divine Majesté. Ainsi l'avait établi, selon les enseignements de la foi, la sagesse divine, et il ne restait à l'humanité qu'à incliner la tête devant les irréformables décisions du Très-Haut. Ce sacrifice imposé par lui, il l'eut. La divine miséricorde procura au triomphe de la divine justice rien moins que l'immolation du Fils même de Dieu. Et Jésus en même temps que victime, fut encore bourreau de lui-même, *obtulit semetipsum*. Comment s'offrit-il en expiation de nos péchés? Précisément par le concours de Marie. Dans l'immolation de Jésus, Marie eut une part toute autre que négligeable, et voilà un autre titre pour lui assurer d'une façon incontestable le qualificatif de notre co-rédemptrice. Nous pourrions déjà dire qu'elle coopéra au sacrifice de Jésus, par le fait de l'avoir produit dans le monde. En se faisant homme en effet, le Fils de Dieu

non seulement se mettait dans l'état de victime, mais de plus commençait déjà son sacrifice. De fait, en prenant pour lui-même notre chair fragile, il se consacrait par là à la mort et même commençait de mourir. Personne ne pourrait mettre en plus de relief cette vérité, que ne l'a fait Auguste Nicolas, lequel écrit à ce propos : « Qu'est-ce en effet que cette mortalité que le Verbe a prise dans le sein de Marie, qu'une sorte de mort prolixe ? Nous entrons par notre naissance dans le chemin de la mort, nous tous mortels que nous sommes. Dès lors nous sommes destinés à la mort ; dès lors nous nous avançons et nous nous hâtons vers la mort, et ce qu'on appelle vie n'est qu'une déperdition de vie, qu'une concession à la mort. Tout ce qu'un homme a vécu de temps, il l'a dévécu, pour ainsi dire ; tout ce qu'il a bu à la coupe de la vie, il l'a épuisé ; tout ce qu'il a d'années, il ne les a plus ; et on peut dire que tout autant il est déjà mort. Chaque jour ainsi nous mourons ; chaque heure, chaque moment, chaque soupir de notre vie est comme un préciput de la mort et un à-compte sur notre dernier soupir. Déjà notre enfance est morte, déjà notre adolescence, déjà notre jeunesse, l'instant lui même de notre vie est un instant de notre mort ; vivre longtemps enfin de cette mortelle vie, n'est autre chose que longtemps mourir.

Lors donc que le Fils de Dieu, du sein de la félicité suprême, de l'éternelle vie et de l'impassible immortalité, sans aucune nécessité de condition com-

me le juste de Platon, mais par un pur et libre mouvement de son amour pour les hommes, a voulu naître à notre vie mortelle, dès lors il a commencé à souffrir et à mourir. Sa divine sagesse lui faisant surtout pénétrer la triste réalité de cette condition que sa charité lui avait fait embrasser dans ce qu'elle avait de plus misérable, chaque minute, chaque goutte pour ainsi dire de cette mortelle existence a été comme une libation de souffrance et de mort à la justice de son Père, et un supplice prolongé jusqu'à la croix, qui n'en a été que la fin. Aussi le supplice de la croix n'aurait-il pas eu lieu, comme l'observe quelque part saint Augustin, personne n'eut-il porté des mains sanguinaires sur la jeunesse du Christ, le Christ, miné par le poison lent de la mortalité, cassé de vieillesse, aurait fini toujours par mourir; et la mort à laquelle il aurait succombé, ne serait pas provenue de son dernier instant, mais du premier instant de son existence, dont la durée n'aurait fait que traîner en longueur le supplice de sa mortalité. La prise de cette mortalité, par la conception et la naissance du Fils de Dieu, a été l'origine de son sacrifice; et l'Incarnation contenait ainsi en elle-même la Rédemption. »

Comment donc nier que Marie en nous donnant librement le Sauveur, l'ait en même temps librement sacrifié pour nous?

VII. Marie présente Jésus au Temple.

Mais omettons cette considération en soi très jus-

te, et disons que là où davantage apparaît la coopération de Marie au sacrifice de Jésus, ce fut à la présentation au Temple et au pied de la Croix.

Un grand saint qui fut un zélateur incomparable de la gloire de Marie, et que l'Eglise est fière de compter parmi ses docteurs, saint Alphonse de Liguori, parlant de la Présentation de Jésus au Temple, s'exprime ainsi : « A la naissance des fils premiers-nés il y avait deux préceptes à observer d'après la loi ancienne : l'un était, que la Mère se retirât comme impure pendant quarante jours, après quoi elle allât se purifier au Temple. L'autre était que les parents de l'enfant premier né le portassent au Temple pour l'y offrir à Dieu. A l'un et à l'autre précepte, la Très Sainte Vierge voulut obéir en ce jour..... Elle obéit au second précepte de présenter et d'offrir son Fils au Père éternel. Le temps de sa purification étant venu, selon la loi de Moïse, elle le porta à Jérusalem afin de l'offrir au Seigneur. Mais la Vierge l'offrit d'une façon toute autre que les autres mères n'offraient leurs fils. Celles-ci en effet, en les offrant, savaient que cette oblation était une simple cérémonie légale ; aussi en les rachetant, elles ne craignaient pas de devoir les offrir à la mort ; Marie offrait son Fils à la mort, réellement, étant certaine que le sacrifice de la vie de Jésus qu'elle faisait alors, devait un jour se consommer effectivement sur l'autel de la Croix (1) ».

1. Le *glorie di Maria*, p. 1, diss. VI.

Il en fut précisément ainsi.

Entre les deux offrandes de Jésus, celle du Temple et celle du Calvaire, il y avait un lien intime et profond. L'une n'était que l'anticipation, le gage de l'autre. Jésus qui devait être victime manifeste sur le Calvaire, était solennellement consacré comme tel, au regard de la loi mosaïque au Temple, quarante jours après sa naissance. Bossuet dit très bien à ce propos : « Nous apprenons de l'apôtre, que Jésus-Christ en venant au monde, s'était offert pour être la victime du genre humain. Mais ce qu'il avait fait dans le secret, dans le premier moment de sa vie, il le déclare aujourd'hui par une cérémonie publique, en se présentant à Dieu devant ses autels : de sorte que si nous savons pénétrer ce qui se passe dans cette journée, nous verrons des yeux de la foi Jésus-Christ qui se présente dès sa tendre enfance aux yeux de son Père pour lui demander sa croix, et le Père qui, prévenant la fureur des Juifs, la met de ses propres mains sur les tendres épaules de cet enfant (1) ».

La prophétie de Siméon en est la preuve. A peine eut-il entre les bras le Sauveur qu'il pense aussitôt au calvaire où, plus qu'ailleurs, il serait objet de contradiction de la part des hommes.

Eh bien ! Marie eut une part indispensable en cette première offrande de Jésus comme victime de notre rachat. Elle l'eut d'abord, parce que, selon l'ensei-

1. Sermon 1 sur la *présentation de Jésus au Temple.*

gnement de saint Thomas, le droit naturel veut que les enfants, quand ils n'ont point atteint leur développement, soient au pouvoir de leurs parents ; et aucune disposition les regardant n'est légitime, que conforme à la volonté de ceux-ci. C'est ainsi, par exemple, que l'Eglise reconnaît, elle aussi, cette puissance paternelle sur les enfants par rapport au Baptême, rite qui consacre l'homme à Dieu ; et à cause de cela, elle défend de baptiser les enfants des infidèles contrairement à la volonté des parents. Dès lors, Marie étant vraiment, proprement et par nature Mère de Jésus, Jésus était en son pouvoir, et ne pouvait lui être enlevé afin de devenir victime pour le rachat humain, sans son consentement.

Et l'Evangile note expressément la part qu'eut Marie dans l'offrande du divin Rédempteur au temple : « *Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino.* Le temps de sa Purification étant venu, selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem afin de le présenter au Seigneur. » Bien qu'en ce passage on parle autant de Marie que de Joseph, cependant, bien différente fut la part de l'un et de l'autre, dans l'accomplissement de ce grand acte.

L'attitude du prophète Siméon, attitude prise par inspiration divine, le démontre avec évidence. Bien qu'il eut devant lui Joseph et Marie, il ne dit rien au premier, et adresse ses prophéties uniquement à la

seconde. Et par là, Siméon reconnaît que dans l'offrande de Jésus, Marie avait à remplir une part à laquelle devait rester étranger même son époux, même celui qui avait, sur l'auguste famille de Nazareth, tous les droits paternels.

Et le rôle rempli par Marie au Temple, était précisément, selon les paroles de Bossuet, de « *ratifier pour ainsi dire pour toujours le traité de sa Passion, puisque ce jour en était une figure, et comme un premier préparatif* » (1).

De même que Jésus pour entrer dans le monde eut besoin du consentement libre de Marie, ainsi pour s'engager, par un contrat irrémissible, à subir un jour les opprobres et les tourments de la croix, il a besoin du consentement de la mère à laquelle, fils encore enfant, il appartient.

Présenté au Temple, Jésus s'engageait à monter un jour sur le bois de la Croix, et Marie, elle aussi, s'obligeait à ne pas se séparer de lui, à se tenir toujours près de lui, pour partager avec lui toutes les souffrances du sacrifice. Siméon apercevait cette union de Marie au sacrifice de Jésus en une vision très nette, et c'est pourquoi il unissait dans la même prédiction les douleurs de la Vierge et celles du Sauveur. « Et Siméon, ainsi parle saint Luc, dit à Marie sa Mère : celui-ci est placé pour la ruine et la résurrection de beaucoup en Israël et comme signe de contradiction. Et un glaive transpercera

1. Sermon III, *sur la présentation.*

ton âme pour que soient manifestées les pensées de beaucoup. » Où trouver d'autres paroles qui caractérisent mieux l'association glorieuse de Marie au sacrifice de son divin Fils ?

Marie, il est vrai, racheta Jésus avec l'offrande des pauvres : mais, dirons-nous avec Nicolas, elle le racheta en figure pour le donner ensuite en réalité. Elle le racheta temporairement et sous condition, pour l'élever en vue de son sacrifice, pour le suivre jusque-là et partager ce sacrifice avec lui.

En recevant l'enfant Jésus des bras de Siméon, Marie s'engageait à conserver Jésus pour le redonner un jour aux bras de la Croix, qui fut l'autel de l'universel rachat.

VIII. Marie et l'accomplissement du sacrifice de Jésus au Calvaire

Tel est le rôle assumé par Marie offrant Jésus au Temple, et l'Evangile a soin de nous faire savoir que Marie fut prompte à réaliser les desseins que la divine Providence avait sur elle. Quand vint la grande heure, l'heure dont la prévision immédiate effraya, jusqu'à l'horreur et l'épouvante, Jésus lui-même, au Jardin de l'Agonie, Marie fut là attendant Jésus au pied du mont du sacrifice. Elle l'accompagna jusqu'à la cime et resta là, jusqu'à ce que le sacrifice fut accompli, jusqu'à ce que Jésus, après avoir dit le *Consummatum est*, abaissa la tête et devint cadavre. L'Evangile le dit : « *Stabat juxta crucem Jesu, Maria Mater ejus.* » Deux choses sont

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

notées diligemment de ce fait : la présence de Marie et son attitude.

Une mère en général ne se sent point le courage d'assister au supplice de son fils, surtout pour le voir souffrir, sans pouvoir lui porter secours. A ce propos, on connaît la résolution d'Agar envers Ismaël son fils moribond ; elle le déposa à l'ombre d'un arbre et se retira à une certaine distance en disant : Je ne veux point voir mourir mon Fils. Marie au contraire, qui n'apparaît point aux côtés de Jésus quand il est à l'apogée de sa carrière, et quand lui sourit dans toute sa plénitude la faveur populaire, a bien soin de ne pas manquer au Calvaire. Qu'est-ce donc qui l'appelle là-bas, sur le mont de l'infamie ? Ce n'est pas certes le désir d'alléger les peines de son fils. Elle se rendait un compte exact de cette douloureuse position, elle comprenait trop bien ne pouvoir par sa présence dominer les moqueries, panser les blessures de son fils, lui donner même un verre d'eau, lorsque Jésus le réclamait, ardemment tourmenté d'une soif horrible, et que les autres l'abreuvaient de fiel et de vinaigre dédaignés par Jésus. Marie voyait trop clairement que sa présence, au lieu de consoler Jésus, augmenterait son affliction, car si les douleurs de Jésus se déversaient sur Marie, la souffrance de la mère refluait vers le cœur du Fils.

Pourquoi donc Marie alla-t-elle au Calvaire ? Il n'y a qu'une seule explication à donner. Marie y alla, poussée par le sentiment du devoir ; elle y alla,

parce qu'elle savait qu'elle devait y remplir un rôle essentiel ; elle y alla, parce qu'elle savait que la divine sagesse réclamait pour la suave rédemption de l'humanité, outre la passion de Jésus, sa compassion à elle, c'est-à-dire sa participation aux douleurs de son fils. Elle y alla, parce qu'elle savait que dans le sacrifice de la Croix, elle devait remplir le rôle qu'aurait rempli Abraham dans le sacrifice d'Isaac. Nous trouvons Marie au pied de la Croix, parce qu'elle devait remplir les obligations assumées par elle, en devenant mère de Jésus. Nous l'avons déjà dit et nous ne saurions trop le répéter, Marie devint Mère de Jésus, mais de Jésus victime. Tout le développement de sa vie devait s'effectuer dans l'orbite où s'effectuait graduellement le sacrifice de la divine victime. Comment donc Marie aurait-elle pu manquer au couronnement ultime du grand drame, auquel devait assister, spectateurs intéressés, le Ciel et la terre ? Et elle assistait à l'accomplissement de l'incomparable sacrifice, en une attitude qui nous confirme une fois de plus, qu'à Marie convient parfaitement l'office de co-rédemptrice. La douleur de Marie au pied de la Croix devait être sans bornes ni limites, comme nous le verrons ailleurs, et comme le lecteur le comprend facilement de lui-même.

Après les souffrances de Jésus, homme de douleurs, on ne saurait penser une affliction plus grande que celle de Marie, la reine des Martyrs. Malgré cela, au pied de la Croix elle ne perd pas cou-

rage, elle ne s'éloigne pas, ne va pas à la recherche d'une consolation ; mais elle demeure debout, pleine d'une force incroyable. *Stabat.* Cette attitude dont on ne pourrait trouver un autre exemple, jette un rayon de lumière très vive sur le cœur de Marie, et nous révèle les sentiments qui le faisaient palpiter à cette heure suprême. Cette attitude nous montre en Marie une volonté pleinement conforme à la volonté de Jésus, lequel s'offrait librement comme victime pour le rachat humain ; elle nous démontre que Marie offrait Jésus à Dieu dans son cœur, alors que Jésus s'offrait lui-même sur le bois de la Croix. Cette attitude nous autorise à répéter de Marie les paroles de saint Paul, qui caractérisent les sentiments du Père éternel en face de l'immolation de Jésus : « Il n'épargna pas même son Fils, mais le livra pour nous. » (Rom. VIII, 32).

Ainsi ont pensé les saints, qui plus que personne, étaient en mesure d'analyser les sentiments qui s'agitaient dans le cœur de Marie au pied de la Croix : « *Stabat*, dit saint Antonin, *beata Maria firma, voluntati Dei conformans se.* Elle se tenait pleine de force, se conformant parfaitement à la volonté divine ».

« Une, dit Arnaud de Chartres, était la volonté du Christ et de Marie. L'un et l'autre offraient à Dieu le même sacrifice, l'une dans le fond de son cœur, l'autre dans le sang de sa chair. *Hæc in sanguine cordis, ille in sanguine carnis.* »

« Il n'y a pas de doute, dit saint Bonaventure :

Marie d'un cœur viril, d'un dessein constant, voulait offrir son fils pour le salut du genre humain, afin, Mère du Christ, de se conformer pleinement au Père éternel » (1).

Nous pourrions multiplier indéfiniment les citations. Nous verrions ainsi, en un long et imposant défilé, tous les siècles chrétiens passer devant Marie, et la saluer respectueusement comme coopératrice de notre salut. Nous entendrions alors résonner, d'un bout du monde à l'autre, comme un concert majestueux, ces paroles de Bossuet proclamé à juste titre comme le dernier des Pères : « Il faut qu'elle se joigne au Père éternel, et qu'ils livrent leur commun Fils d'un commun accord au supplice ; c'est pour cela que la Providence l'a appelée au pied de la Croix. »

IX. L'idée traditionnelle de l'Eglise sur Marie corédemptrice

Telle est sur Marie l'opinion traditionnelle de l'Eglise et personne, à moins de renoncer honteusement au plus élémentaire honneur scientifique, ne pourrait prétendre le contraire. L'idée de la coopération de Marie à la rédemption, jaillit, comme le lecteur a pu le constater, de l'analyse des faits les mieux certifiés de l'Evangile, de l'analyse, il est à peine

1. « Nullo tamen modo dubitari potest, quin virilis ejus animus et ratio constantissima vellet etiam tradere Filium suum pro salute generis humani, ut Mater per omnia conformis esset Patri » (D. 28, art. II, q. II, ad ult).

besoin de le remarquer, non faussée, non forcée, non cherchée de loin, mais d'une analyse étonnamment spontanée. C'est une idée semblable à ces eaux qu'on ne doit pas chercher par de longs et profonds sondages, mais qui courent immédiatement sous la surface du sol, et dont le moins expert en ce genre de recherches sent tout de suite le joyeux bouillonnement, qui met en l'âme un indéfinissable tressaillement.

Précisément parce que cette idée se trouve transparente dans l'Evangile, elle n'a jamais échappé, même pour un temps, à l'intuition des croyants.

En réalité, ce qui tout de suite saute aux yeux de ceux qui étudient les monuments de la tradition chrétienne, c'est ceci : les Pères et les Docteurs ont toujours regardé Marie comme la seconde Eve, comme la véritable Eve, c'est-à-dire comme la vraie mère des vivants.

Saint Paul, en un parallèle qui attira toujours la plus grande attention, a dit que Jésus est le second Adam, et qu'alors que le premier nous a donné la mort, le second, au contraire, nous a apporté la vie. Les Pères à la lumière de l'Ecriture, ont complété ce parallèle, et comme saint Paul voyait en Jésus un second Adam, ils ont contemplé en poursuivant sa pensée, ils ont contemplé, en Marie, la seconde Eve. Dans la chute, Adam et Eve forment un groupe inséparable, ils furent victimes ensemble des ruses de l'infernal serpent. Pareillement, dans l'œuvre de notre rédemption, les Pères ont vu Marie

unie à Jésus par des liens noués par les mains mêmes de la divine Sagesse et qu'aucune force, qu'aucune autorité adverse ne réussira jamais à dénouer. L'idée traditionnelle de l'influence de Marie sur notre rachat est décrite ainsi, magistralement, par saint Bernard :

« Il est vrai, ô mes Frères, qu'un homme et une femme nous ont grandement nui ; mais, grâce à Dieu, toute ruine fut merveilleusement réparée par un homme et par une femme ; elle fut même réparée avec abondance. On ne peut plus juger du bienfait comme du péché, car la grandeur de la ruine est inférieure à l'immensité du bienfait. Ainsi le très sage et très clément auteur de l'homme, loin de briser ce qui était fortement ébranlé, a préféré le rétablir plus fortement, en formant pour nous de l'ancien Adam un nouvel Adam et en changeant Eve en Marie..... L'Eve ancienne, par laquelle le serpent infecta toute l'humanité de son venin pestilentiel, fut une médiatrice bien cruelle ; au contraire bien fidèle fut Marie, qui a préparé pour l'un et l'autre sexe l'antidote, le remède du salut.

Celle-là fut un instrument de séduction, celle-ci est un instrument de propitiation. Celle-là suggéra la prévarication, celle-ci mit à notre disposition la Rédemption. *Illa enim ministra seductionis, hæc propitiationis ; illa suggessit praevaricationem, haec ingessit redemptionem* (Serm. de *XII Praerog.* n. 2) ». Avant saint Bernard, saint Augustin avait déjà dit : « *Huc accedit magnum sacramentum, ut quoniam per femi-*

nam mors nobis acciderat, vita nobis per feminam nasceretur ».

Les docteurs qui fleurirent entre Augustin et Bernard expriment cette idée, peut-on dire, à chaque page de leurs œuvres.

X. Dès l'âge apostolique, Marie fut considérée comme la seconde Ève.

Mais ce qui nous importe le plus, c'est de retracer les premières affirmations de cette doctrine, et, disons le tout de suite, elles résonnent déjà au berceau même du christianisme. Alors que d'autres dogmes, d'importance capitale pourtant, n'apparaissent professés explicitement qu'au cours des siècles, à la suite d'un vrai et naturel développement de la révélation, celui-ci, au contraire, non sans un spécial dessein de la Providence, nous le trouvons affirmé dès les origines les plus lointaines de notre foi bénie. C'est une doctrine qu'évidemment les premiers fidèles ont recueillie sur les lèvres mêmes des Apôtres. L'enthousiasme excité par ce point de doctrine fut tel et si grand que, dans l'église occidentale, il laissa une trace indélébile dans la traduction latine de la Sainte Écriture. On lit dans la Genèse, que Dieu tout de suite après le péché, pour consoler nos pères plongés dans la terreur de la faute commise, leur promit qu'un jour apparaîtrait le fils de la femme qui briserait la tête du serpent. La vulgate latine traduit, au contraire, que la femme même, c'est-à-dire Marie, brisera la tête du ten-

lateur. *Ipsa conteret caput tuum*. Ce mode de traduire, évidemment en désaccord pour la construction grammaticale avec le texte primitif, n'eut pas été possible, sinon sous l'influence de l'idée qui remplissait l'esprit des premiers chrétiens, à savoir : que Marie, Mère du Rédempteur, contribua puissamment à notre rachat. Mais quoiqu'il en soit de cette observation qui nous semble irréfragable, nous avons bien d'autres témoignages pour attester l'existence de cette foi dans l'Eglise primitive. Nous avons à ce propos les affirmations explicites de saint Justin, de Tertullien et de saint Irénée.

Ces trois noms sont si augustes et si fameux, qu'ils n'ont certes pas besoin de présentation. On sait que saint Justin fut Samaritain d'origine, voyagea beaucoup près des premières églises chrétiennes, et fut même à Rome. Pour la culture intellectuelle il ne le céda à personne. Il vécut dans la seconde moitié du second siècle (120-165) et peut à juste titre être considéré comme le représentant de la doctrine de l'Eglise d'Orient à cette époque.

Tertullien (160-240), venu un demi siècle après, si l'on excepte les idées montanistes dans lesquelles il tomba malheureusement vers la fin de sa vie, n'est dans tout le reste de sa doctrine que l'écho des enseignements de l'Eglise d'Afrique et de l'Eglise de Rome ; car il eut dans ces deux églises un rôle prééminent.

Contemporain de saint Justin fut saint Irénée, (120-200), évêque de Lyon, mais né en Asie, où il

eut pour maître, à Éphèse, Polycarpe, disciple immédiat de saint Jean l'Apôtre. C'est ainsi qu'il représente en même temps les traditions de l'Eglise d'Orient et celles de l'Eglise d'Occident.

Or voici les importants témoignages de ces très illustres écrivains sur notre sujet.

Saint Justin dans le dialogue avec Tryphon dit: « Nous savons que le Verbe avant toutes les créatures procédait de la puissance et de la volonté du Père..... et que par le ministère de la Vierge il devint homme, afin que la désobéissance inspirée par le serpent finit de la même manière qu'elle avait commencée. Car Ève étant vierge et sans tache écouta la parole du serpent, et par là engendra la désobéissance et la mort. Au contraire, la Vierge Marie tressaillit de joie et de foi quand l'ange lui manifesta la bonne nouvelle, à savoir : que le Saint Esprit descendrait sur elle, que la puissance du Très Haut la recouvrirait de son ombre et que le saint qui naîtrait d'elle serait le Fils de Dieu : « *Qu'il me soit fait selon votre parole* ».

Tertullien écrit que « Dieu recouvra son image et sa ressemblance (dont le démon s'était emparé) par un dessein rival, par une opération rivale : *aemula operatione*. De fait, c'est en Ève encore vierge que s'insinua la parole source de mort. Or, c'était semblablement en une vierge, que descendit le Verbe de Dieu, pour être l'auteur de la vie, pour que l'humanité fut conduite au salut par le sexe même qui l'avait perdue. Ève crut au serpent, Marie crut à

l'Ange ; la faute commise par l'une en croyant, fut effacée par l'autre également en croyant (1) ».

Irénée dit : « Criant est le contraste entre Marie et Ève : Marie est obéissante quand elle dit : « *Voici votre servante, ô Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole* ». Ève au contraire fut désobéissante, quand elle était encore vierge. Ève épouse d'Adam, mais vierge encore, devint par sa désobéissance, cause de mort pour elle et pour toute l'humanité. Pareillement Marie en demeurant vierge, bien qu'unie en mariage avec un époux prédestiné pour elle, devint par son obéissance, cause de salut pour elle et pour toute la race humaine. Ce qu'Ève par son incrédulité avait lié à la mort, fut délié par la foi de Marie (2) ».

1. Deus imaginem et similitudinem suam a diabolo captam æmula operatione recuperavit. In virginem enim adhuc Hevam, irrepserat verbum ædificatorium mortis. In virginem æque introducendum erat Dei Verbum extructorium vitæ ; ut quod per hujusmodi sexum abierat in perditionem, per eumdem sexum redigeretur ad salutem. Crediderat Heva serpenti; credidit Maria Gabrieli ; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit ». (De Carne Chris. 17).

2. « Consequenter autem et Maria virgo obediens inventa est, discens ; Ecce ancilla tua, Domine, fiat mihi secundum verbum tuum. Heva vero inobediens: non obedivit enim adhuc cum esset virgo. Quemadmodum illa virum quidem habens Adam ; virgo tamen adhuc existens... inobediens facta et sibi et universi generi humano causa facta est mortis ; sic et Maria habens prædestinatum virum, et tamen virgo, obediens et sibi et universo generi humano causa facta est salutis »....

« Quod enim alligavit virgo Heva per incredulitatem, hoc virgo Maria solvit per fidem ». (Contra hoer. l. III, 22).

Et dans le même ouvrage, livre v, chapitre 19, saint Irénée exprime la même pensée en ces termes : « Ève fut séduite par la voix d'un ange jusqu'à fuir Dieu et à transgresser son commandement. Marie au contraire, écouta pleine d'obéissance la voix de l'ange, qui lui annonçait qu'elle aurait porté Dieu en elle-même. La première s'était montrée désobéissante à Dieu ; l'autre au contraire, docile à la divine sagesse, lui obéit si *parfaitement, que la Vierge Marie put devenir l'avocate* (dans le texte original il y a *paraclita*) *de la vierge Ève*. De même que le genre humain avait été consacré à la mort par une vierge, c'est encore par une vierge qu'il a été sauvé. L'obéissance d'une vierge a compensé la désobéissance d'une autre Vierge (1) ».

Or, comme le note très bien le cardinal Newman, ce qui est digne de spéciale considération dans ces trois témoignages, c'est qu'ils parlent de la vierge bénie, non pas seulement comme d'un instrument physique, dont se servit le Verbe pour s'incarner ; mais comme d'une cause intelligente et responsable du fait même de l'Incarnation ; car ils représentent l'obéissance de Marie comme réclamée pour la venue du Verbe au milieu de nous. Et même, ils nous

1. « Quemadmodum enim illa per angeli sermonem seducta est ut effugeret Deum, prævaricata verbum ejus, ita et hæc per angelicum sermonem evangelizata est ut portaret Deum obediens ejus verbo. Et si ea inobedierat Deo, sed hæc suasa est obedire Deo, uti virginis Hevæ Virgo Maria fieret advocata. Et quemadmodum adstrictum est morti genus humanum per virginem, salvatur (solvatur) per virginem, æqua lance disposita, virginalis inobedientia per virginalem obedientiam ».

représentent l'Incarnation comme une récompense des vertus de Marie. De même qu'Ève en manquant volontairement de foi et d'obéissance, assujettit l'homme à la ruine et à la mort, ainsi, par un semblable concours volontaire, Marie selon ces Pères, coopéra à le sauver (1).

Telle est la doctrine renfermée dans les témoignages des trois auteurs cités. Or, il importe extrêmement de noter que cette doctrine représente nécessairement l'enseignement apostolique. De fait, ni Justin, ni Irénée, ni Tertullien ne donnent cette idée comme un fruit de leur spéculation personnelle, mais ils la recueillent comme une chose déjà connue des Eglises où leurs écrits seront lus. Or, comment est-il possible qu'à la distance de moins de deux siècles de la prédication apostolique, une doctrine eut des racines si profondes dans toute l'Eglise d'Orient et d'Occident, si cette doctrine n'était pas contenue dans le dépôt sacré de la Révélation confié par les Apôtres à l'Eglise ?

1. « They unanimously declare she cooperated in our salvation not merely by the descent of the Holy Ghost upon her body, but by specifics holy acts, the effect of the Holy Ghost within her soul ; that as Eve forfeited privileges by sin, so Mary earned privileges by the fruits of grace ; that as Eve was disobedient and unbelieving, so Mary was obedient and believing ; that as Eve was the cause of ruine to all, Mary was a cause of salvation to all ; that as Eve made room for Adam's fall, so Mary made room for our Lord's reparation of it, and thus whereas the free gift was not as the offence but much greater, it fallows that as Eve cooperated in effecting a great evil, Mary cooperated in effecting a much greater good ». (Letter adressed to the Rev. E. B. Pusey, § 3, 1.).

Si cette doctrine n'eut été professée que dans une partie de l'Eglise, on pourrait douter de la pureté de son origine, on pourrait l'appeler manifestation de sentiments mise en vogue par quelque pieux contemplatif. Mais le fait que toutes les églises primitives, sans distinction de rite, de caractère et de goûts particuliers, s'accordent à voir en Marie la coopératrice de Jésus dans l'œuvre de notre rachat, de même qu'Eve avait coopéré à notre ruine, nous force nécessairement à conclure que cette doctrine fut introduite dans l'Eglise, par ceux qui dès le commencement exercèrent sur elle, incontestablement, une autorité universelle, et étaient reconnus par tous pour les maîtres : par les Apôtres.

XI. Le salut de saint Ephrem à Marie corédemptrice

Tel est donc le poste occupé par Marie dans la grande œuvre de la Rédemption. Elle fut dans notre relèvement, ce qu'Eve fut dans notre ruine. D'où il suit avec évidence, que nous sommes loin d'attribuer à Jésus et à sa Mère une influence identique sur notre rachat, pas plus qu'on ne songe à dire qu'Adam et Eve ont eu la même part dans notre chute. On le sait. Ce n'est pas Eve, c'est Adam, qui nous a transmis la première faute ; mais si cela est vrai, il est vrai que sans Eve, l'homme ne serait jamais tombé. Pareillement, c'est Jésus qui a réconcilié le Ciel et la terre, mais il ne les aurait jamais, dans l'ordre actuel de la Providence, réconciliés sans Marie.

Marie ne fut pas rédemptrice au sens où Jésus fut rédempteur, car entr'autre chose, elle aussi eut besoin de rédemption : elle fut comme l'appelle Léon XIII, approuvant par son autorité le langage des théologiens, *la prima ministra* de la Rédemption. Et qu'on ne dise pas que c'est peu de chose : pour qui sait évaluer les choses à leur juste valeur, cela signifie la plus grande participation qu'une créature puisse avoir dans le rachat de l'humanité. Inclinons-nous donc avec respect devant la Mère de Jésus, et comprenant la dette d'infinie gratitude que nous avons envers elle, saluons-la nous aussi, avec saint Ephrem : *Per te reconciliati sumus Christo Deo meo, Filio tuo. Tu captivorum Redemptio et omnium salus. Ave, pax, gaudium et salus mundi. Ave, mediatrix gloriosissima. Ave, universi terrarum orbi conciliatrix. Oratio ad Virg* Les protestants se scandalisent de nos sentiments, mais qu'importe. S'ils savaient mieux lire l'Ecriture qu'ils proclament non sans jactance, l'unique règle de vérité, ils trouveraient que ces sentiments nous sont suggérés par l'Evangile même : et s'ils voulaient accepter loyalement l'impartiale réponse de l'histoire, ils se persuaderaient que ces sentiments ne sont pas le fruit tardif d'une dévotion mal entendue, mais qu'au contraire, dès le commencement de la religion chrétienne, ils ont fait exulter des millions de cœurs, les cœurs de tous les vrais disciples de Jésus, notre unique Rédempteur suprême.

ARTICLE II

Ineffable pouvoir de Marie dans la distribution des grâces divines

SOMMAIRE :

I. La Rédemption nous a acquis les grâces de Dieu : il reste à les distribuer. — II. Jésus en est le suprême distributeur, et par suite, Il est notre unique médiateur en rigueur de justice. — III La médiation de Jésus admet avec elle la médiation des Saints. — IV. Marie, comme les autres Saints et plus qu'eux, est distributrice des grâces divines. — V. Ce qu'à ce sujet enseigne l'Eglise par la voie de l'autorité suprême : citations de Léon XIII et de Pie X. — VI. L'intercession de Marie surpasse celle des Saints, a) par l'universalité. — VII. b) par l'efficacité. — VIII. c) par la sollicitude. — IX. d) par la perpétuité. — X. En quel sens, quelques appellations propres à l'intercession de Jésus, s'appliquent à celle de Marie. — XI. Raisons du pouvoir illimité de Marie dans la distribution des grâces. — XII. Une phrase incriminée. — XIII. Enseignements de l'Evangile : Marie et Jean-Baptiste. — XIV. Marie et les Mages. — XV. Marie aux noces de Cana. — XVI. Marie et la Pentecôte. XVII. — Hommage rendu par la tradition à l'intercession de Marie. — XVIII. La voix des trois premiers siècles. — XIX. Celle du quatrième. — XX. Le témoignage de l'expérience.

I. La Rédemption nous a acquis les grâces de Dieu : il reste à les distribuer

Par le sacrifice que Jésus fit de lui-même, s'accomplit la rédemption du genre humain. Le sang répandu du Fils de Dieu fut le prix très suffisant et même surabondant, de toute la dette que par le péché, nous avions contractée envers la justice divine.

Mais la rédemption pour devenir profitable aux rachetés doit leur être appliquée individvellement. Par l'immolation du Sauveur, est introduit dans le monde le trésor qui nous permet d'acheter les grâces les plus choisies ; mais il est nécessaire en outre, que chacun entre en possession de quelque partie de ce trésor ; autrement, il manquerait du titre nécessaire pour entrer dans la vie éternelle. Depuis que Jésus a répandu son sang et pour qu'il produise réellement en nous des fruits de vie surnaturelle, il est nécessaire qu'il entre en contact mystique avec les âmes, qu'il soit déposé en elles comme un germe dans un terrain préparé. Quand notre âme sera ruisselante du sang de Jésus, Dieu sera alors impuissant à nous frapper de ses saintes vengeances ; il se sentira au contraire contraint de nous aimer, comme autrefois en Egypte, dans la nuit mémorable de l'exode des Hébreux, l'ange exterminateur épargna uniquement les premiers nés des maisons, dont les portes étaient teintes du sang de l'Agneau. Par la mort du juste par excellence, le Ciel fut ouvert sur notre tête, le chemin du salut tracé large et facile. Dieu se trouva disposé à verser de nouveau sur nous les torrents inépuisables de sa miséricorde infinie ; les obstacles qui empêchaient notre union avec Dieu furent brisés, anéantis. Il reste toutefois encore et toujours la nécessité impérieuse de faire descendre la grâce divine dans notre âme ; il reste que cette grâce s'empare d'elle, l'aiguillonne sur la voie du bien,

la conduise à Dieu, l'unisse à lui dans une étreinte d'indissoluble amitié, la pare comme d'une robe nuptiale, et la rende actuellement et définitivement digne de s'asseoir au banquet de l'éternelle félicité. Comment s'accomplit cette distribution de grâces acquises par le Sauveur? Maintenant que Jésus a rendu possible la rencontre du Créateur et de la créature, qui donc a la charge, dans l'effusion des dons célestes, de faire descendre Dieu jusqu'à l'humanité et d'élever celle-ci jusqu'à Dieu? Quels sont les canaux mystérieux par lesquels les faveurs du Ciel gagnées par Jésus pour nous, arrivent jusqu'à nous? Qui redonnera la lumière à notre intelligence, la force à notre volonté? qui commandera au flot des passions de ne plus faire tumulte dans notre cœur? qui enfin appliquera aux plaies de nos âmes, le remède puissant que nous a procuré le sacrifice de l'Homme Dieu? Dans la distribution des grâces, Marie a un rôle; lequel? voilà la question que nous nous proposons de discuter.

II. Jésus en est le suprême distributeur et par suite, il est notre unique médiateur en rigueur de justice.

Commençons par dire tout de suite que le premier et suprême distributeur des fruits de la Rédemption, c'est Jésus-Christ lui-même. Par sa mort, il devint le maître de toutes les grâces. Il n'est pas croyable que Jésus, à l'imitation de certains orgueilleux distributeurs d'aumônes, ait versé une

fois le prix de notre rachat, et ensuite se désintéresse des largesses correspondantes qui nous doivent être faites. Non : l'œuvre du Sauveur n'est pas terminée sur le Calvaire, elle doit s'étendre à tous les siècles, car il doit présider à la distribution de toute grâce. Pour chacun, Jésus est la voie, et personne ne se sauve qu'en se soumettant à son influence salutaire. Tous les dons célestes sont dans ses mains et aucune grâce ne se distribue qui ne jaillisse de son humanité bénie : *omnia mihi tradita sunt a Patre meo.* (Matt. xi). Nous ne formons avec Jésus qu'un seul corps mystique, dont il est la tête et nous, les membres. Aussi, de même que dans le corps physique, les membres vivent et opèrent en tant qu'unis à la tête par les nerfs et recevant d'elle l'influx vital, la vie surnaturelle n'est possible en nous, qu'à condition que nous restions unis au Sauveur, et que nous recevions de lui la communication de la grâce. Jésus employait une autre comparaison : *Je suis la vigne et vous êtes les rameaux.* Il en tirait la conclusion, que nous ne pouvons accomplir aucune œuvre salutaire, sans le secours émanant de lui, de même que les rameaux ne donnent leurs fruits, qu'en vertu de la sève reçue de la vigne.

C'est Jésus qui donne une valeur méritoire à nos œuvres, et sans lui nous n'aurions aucune influence sur la justice divine, pour mériter la récompense à laquelle nous aspirons.

Nos prières, nos mortifications, nos générosités avec le prochain, nos luttes intérieures pour répri-

mer nos passions, notre obéissance, notre fidélité à la loi, en un mot tout ce que nous faisons de bien pour arriver à Dieu et solliciter en notre faveur sa suprême bienveillance, doit d'abord passer à travers l'humanité très sainte de Jésus, s'empourprer dans son sang béni, et par ce contact mystérieux devenir digne du Très Haut. Nos œuvres n'ont de valeur auprès de Dieu, que parce qu'elles sont accomplies au nom de Jésus.

Aussi, Jésus est-il non seulement notre rédempteur, mais aussi notre médiateur et notre avocat. C'est la Sainte Ecriture qui atttribue au Fils de Dieu fait homme ce titre glorieux : *Unus est mediator Dei et hominum*, etc. *Habemus advocatum in cœlis*, etc.

Et cela, à juste titre : le médiateur en effet réunit deux choses séparées ; l'avocat plaide auprès du juge la cause de l'accusé. Et Jésus, par la distribution des grâces méritées dans la Rédemption, accomplit le rapprochement du Ciel et de la terre, et incline Dieu offensé à avoir pitié de nous, misérables coupables.

Jésus obtient les grâces à distribuer aux rachetés, par le moyen de la prière. Saint Paul écrit de lui, qu'il se tient continuellement devant le trône de Dieu, intercédant pour nous. *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*. Jésus prie et implore des grâces pour nous, manifestant en ces mystérieux colloques qui réjouissent la société des élus, son désir de voir Dieu venir à notre secours. En outre, sa

seule présence au ciel est une muette mais éloquente prière. Ses glorieuses cicatrices, son sang béni, toute son humanité très sainte, le trésor infini de mérites dont elle est rayonnante, sont un appel très puissant à la miséricorde divine, en notre faveur : « Jésus, dit saint Thomas, prie en montrant à Dieu son humanité, et en exprimant le désir de sa très sainte âme que nous soyons sauvés : *Interpellat autem pro nobis, primo humanitatem suam, quam pro nobis assumpsit, repraesentando. Item sanctissimae animae suae desiderium quod de salute nostra habuit, exprimendo, cum quo interpellat pro nobis.* » (*Comm. in ep. ad Hebr.* c. VII, lec. 4).

La prière de notre céleste avocat ne reste jamais sans effet. Il est impossible que Dieu ferme l'oreille aux gémissements que fait entendre pour nous son Fils, dans lequel il trouve toutes ses complaisances. C'est pourquoi on lit dans l'Écriture : « Il est toujours exaucé en vertu de l'infini respect qu'il a pour son père éternel. *Semper exauditur pro sua reverentia* ».

Les grâces que Jésus nous obtient par son intercession toute puissante, sont d'ordinaire canalisées pour ainsi dire, dans les sacrements et dans le sacrifice, qui les portent ensuite jusqu'à nos âmes. Le sacrifice et les sacrements de la nouvelle loi sont comme un mystérieux prolongement de l'humanité du Rédempteur jusqu'à nous : ce sont les instruments les plus efficaces par lesquels Il nous sanctifie : ils forment avec Lui comme une seule chose à

la façon de l'écrivain avec sa plume : n'est-ce pas par elle qu'il fait passer ses idées pour les mettre par écrit et les exposer au public ?

La tête fait sentir son influx par le moyen des nerfs. Les sacrements sont comme les nerfs de ce corps mystique, constitué par Jésus et ses fidèles.

Telle est la voie, tel est le moyen ordinaire, par où Jésus nous distribue les grâces qu'il demande pour nous. Mais il a toujours une autre voie que nous pourrions appeler celle de son intervention immédiate ; elle consiste en ce que Jésus nous sanctifie directement, sans le concours visible des sacrements.

III. La médiation de Jésus admet avec elle la médiation des saints.

Mais ce qu'il importe de noter avec soin, c'est qu'à cette distribution des grâces opérée par le Rédempteur, s'applique la loi constante établie par la Divine Providence, dans le gouvernement des choses créées : cette loi consiste à se servir des causes secondes. Observez comment jaillit, se développe, se parfait l'ordre naturel. Dieu et Dieu seul l'a conçu, sans que personne ait eu à le conseiller. *Quis unquam fuit consiliarius ejus?* Toutefois, il ne le réalise pas tout seul. Pour cela, il met à contribution les causes secondes, qu'il sait unir, en un merveilleux concert, avec la cause première. Il en est de même dans l'ordre surnaturel. Jésus est notre médiateur, mais il n'exclue pas les autres médiateurs. Quand

saint Paul l'appelle l'unique médiateur, il veut dire qu'il est l'unique en son genre, c'est-à-dire qu'il est notre seul médiateur en justice, ayant droit d'être exaucé pour ses propres mérites. A côté de ce médiateur suprême, la divine Providence a établi d'autres médiateurs d'ordre subordonné, dont la vertu réconciliatrice de l'homme et de Dieu, dépend toute entière des mérites du même Jésus. Ces médiateurs secondaires ne doivent point être placés tous au même niveau, mais ils sont eux aussi échelonnés en un merveilleux ordre hiérarchique. Qui donc ne l'a admiré cent fois, l'enchaînement délicat, dans l'ordre naturel, de mille énergies diverses d'intensité et de caractère, mais concourant toutes à un même effet? Eh bien ! ce phénomène se retrouve analogue et non moins surprenant, dans l'ordre surnaturel. Jésus nous applique les grâces par le moyen des sacrements et du sacrifice, avons-nous dit ; il nous faut ajouter : par le moyen de la parole divine. Mais ces vases d'or qui contiennent le remède salutaire pour nos âmes ne nous sont pas présentés directement par Jésus, ils le sont par ses ministres, qui deviennent par là vrais médiateurs entre le ciel et la terre.

Non seulement nous avons des médiateurs subordonnés à Jésus, pour l'application actuelle de la grâce ; mais nous en avons d'autres aussi pour obtenir du Très Haut, ces faveurs célestes, qui ensuite par le canal des sacrements et en général du ministère sacré de l'Eglise, arrivent jusqu'à nous. Et

c'est là précisément que gît le mystère de la communion des saints. Toute personne juste peut être médiatrice auprès de Dieu pour les autres hommes. Aussi saint Paul dans sa lettre aux Romains, chapitre XV, 30, écrit-il : « Je vous conjure, ô mes Frères, par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la charité de l'Esprit Saint, de m'aider de vos prières devant Dieu ». Il disait dans la première lettre aux Thessalonissiens, chapitre V, 25 : « *Fratres orate pro nobis*, Frères priez pour nous ». Dans la seconde, au chapitre III, il insistait : « Frères, priez pour nous afin que la parole de Dieu se répande. *Fratres orate pro nobis ut sermo Dei currat* ».

Que les justes en général puissent être médiateurs pour les autres devant Dieu, c'était une vérité connue dès l'Ancien Testament. Aussi les Hébreux avaient-ils coutume de recourir à la médiation des Prophètes. Par exemple, au Livre premier des Rois VII, 8, il est dit que les Juifs insistaient auprès de Samuel par ces paroles : « Ne cesse point de prier pour nous le Seigneur, afin qu'il nous délivre des Philistins ; *Ne cesses clamare pro nobis ad Dominum Deum nostrum, ut salvet nos de manu Philistinorum* ».

Ce pouvoir d'intercession que Dieu accorde à la créature et qu'elle exerce déjà sur la terre, atteint son maximum de développement, quand les Justes, après l'épreuve temporelle, entrent dans l'éternelle félicité du Ciel. Les saints du Ciel sont autant d'avocats qui, autour de Jésus, dépendamment de Jésus, en union avec Jésus, par les mérites de Jésus notre

avocat suprême, plaident incessamment devant le Juge suprême la cause de notre salut, demandent et obtiennent pour nous l'accomplissement de nos éternelles destinées. Saint Jean dans l'Apocalypse, vit les saints qui présentaient à Dieu nos prières, comme le parfum d'encensoirs d'or.

Nous le savons : l'intercession est le scandale de l'hérésie. Parce que nous faisons grand fond sur l'aide que nous attendons de nos frères parvenus à la gloire, les protestants nous accusent volontiers d'être idolâtres, et de dénigrer la majesté du Rédempteur. L'hommage rendu aux saints, l'espérance mise en eux, est selon les réformateurs un outrage, un manque de respect faits à Jésus, proclamé par saint Paul notre unique Rédempteur.

Mais les protestants, en nous accusant de la sorte, oublient qu'ils vont contre l'Écriture, dans laquelle est clairement enseigné le dogme de la Communion des saints ; ils oublient qu'ils foulent aux pieds la plus inviolable des traditions chrétiennes, car des monuments archéologiques de la plus haute et de la plus incontestable valeur nous attestent, que toujours l'Église a reconnu dans les Bienheureux, nos médiateurs et nos avocats puissants. Lorsqu'ensuite les novateurs prétendent que l'invocation des saints est à l'encontre des droits et des prérogatives du Christ, ils montrent qu'ils ne comprennent point ou qu'ils travestissent l'idée catholique sur ce point. Personne parmi nous, n'a jamais voulu détrôner le Rédempteur, pour le mettre au niveau des autres

bienheureux du Ciel. Tout au contraire, ceux là renieraient le dogme catholique qui mettraient en doute l'abîme immense et insurmontable qui sépare le Christ et les saints. Le Christ est le distributeur suprême des grâces ; les autres ne sont que ses ministres et ses coopérateurs dans cette fonction, base de nos espérances. La médiation du Christ est d'absolue nécessité ; celle des saints à parler rigoureusement n'est pas nécessaire, mais simplement utile. Jésus intercède en son nom propre, il appuie sa prière sur ses mérites. Les saints, pour que leur intercession soit valable, doivent s'unir à Jésus comme à un chef, englober leurs propres mérites dans les mérites de Jésus.

L'intercession des saints ne suppose point la faiblesse, l'impuissance ou l'insuffisance du Sauveur, qui serait complétée par elle. Elle suppose au contraire, que ses mérites sont si abondants et si efficaces, qu'ils peuvent être reversés même sur la créature et l'élever à une dignité, qu'autrement ce serait folie d'espérer. De même que la lumière déploie davantage sa beauté dans ses rayons, ainsi la majesté du médiateur suprême s'étend davantage par la couronne que lui font les médiateurs secondaires. Entre l'intercession de Jésus et celle des saints, il y a différence non seulement de grandeur mais de nature, et voilà un autre motif pour dire que celle-ci ne peut être le complèment de celle-là.

IV. Marie comme les autres saints et plus qu'eux est distributrice des grâces divines.

Nous avons maintenant ouvert large et facile la voie qui nous conduit à la connaissance du rôle de Marie, dans la distribution des faveurs surnaturelles. Tous les saints ont le pouvoir d'obtenir des grâces de Dieu et de les reverser sur nous. Cette faculté est une récompense de l'attachement qu'ils eurent, ici bas dans la vie présente, à Jésus. En sortant du monde, ils entendent résonner à leur oreille cette invitation consolante : « Courage serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle dans les petites choses, et voici que je te rends Seigneur de grandes choses. *Supra multa te constituam.* » Pourquoi donc mettre en doute que cette récompense ait été accordée aussi à la Mère de Jésus, elle qui par sa fidélité, par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, fut immensément supérieure à toutes les autres créatures, elle qui même, comme nous avons vu, était et demeure liée à Jésus par des relations jamais concédées à une autre créature.

Marie était unie non seulement à l'existence de Jésus, mais même à son œuvre. Dans l'accomplissement de la Rédemption, elle eut une part indispensable, et ayant influé puissamment dans l'acquisition des grâces, elle doit avoir une part tout à fait singulière dans leur distribution. La Rédemption et la médiation de Jésus ne sont pas deux choses séparées, mais simplement deux aspects différents, deux moments du même acte. Qui ne voit que Dieu

aurait manqué de logique, en assignant à Marie un rôle proéminent dans le premier moment, et en l'excluant du second. Co-rédemptrice, Marie devait être encore médiatrice et dispensatrice des faveurs célestes. Voici comme Bossuet mettait en évidence cette vérité, à savoir, que Marie doit être regardée comme associée à Jésus dans l'application des fruits de la Rédemption, par suite de la participation qu'elle eut à la Rédemption elle-même.

« Il a donc fallu, Chrétiens, que Marie ait concouru par sa charité à donner au monde son Libérateur. Comme cette vérité est connue, je ne m'étends pas à vous l'expliquer ; mais je ne vous tairai pas une conséquence que peut-être, vous n'avez pas assez méditée ; c'est que Dieu ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la Sainte Vierge, cet ordre (ce décret) ne se change plus. Il est et sera toujours véritable, qu'ayant reçu par elle une fois le principe universel de la grâce, nous en recevions encore par son entremise, les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. Sa charité maternelle ayant tant contribué à notre salut dans le mystère de l'Incarnation, qui est le principe universel de la grâce, elle y contribuera éternellement dans toutes les autres opérations qui n'en sont que les dépendances. » (III sermon pour la fête de la Conception de la Très Sainte Vierge).

V. Ce qu'à ce sujet enseigne l'Eglise par la voix de l'autorité suprême : citations de Léon XIII et de Pie X.

Ces sentiments ne contiennent pas seulement le résultat de spéculations privées, mais ils représentent fidèlement la doctrine que l'Eglise enseigne officiellement par l'organe de la suprême autorité doctrinale. Les souverains Pontifes n'ont pas parlé autrement que Bossuet ; on dirait même qu'ils ont sanctionné à la lettre son mode de raisonner. Nous citerons les deux derniers Pontifes : Pie X glorieusement régnant, et Léon XIII dont les encycliques sur la Vierge ont éveillé un écho qui n'est pas près de mourir. De Léon XIII nous avons déjà cité un passage de l'encyclique *Supremi apostolatus*, où il exalte la grandeur du pouvoir d'intercession de Marie auprès de Dieu, en notre faveur. Qu'on nous permette de reproduire un autre passage tiré de l'Encyclique *Octobri mense* de 1891.

« Après l'achèvement de l'œuvre de notre rachat sur la Croix, et la constitution, pendant que le Christ triomphe au Ciel, d'une église ici-bas pour continuer son œuvre, un nouvel ordre de Providence commença dans un peuple nouveau. Il convient de contempler avec grand respect les desseins de Dieu.

Le Fils éternel de Dieu, voulant pour la réparation de l'homme, prendre la nature humaine, et par là contracter un mariage mystique avec l'humanité, ne réalisa pas ces desseins avant d'avoir

reçu le consentement très libre de celle qu'il avait choisie pour mère : ne représentait-elle pas en quelque sorte l'humanité toute entière ? C'est la célèbre et très véridique opinion de saint Thomas d'Aquin : par l'Annonciation, Dieu attendait le consentement de la Vierge, au nom et à la place de toute l'humaine nature. (III P. q. 30). D'où il suit, qu'en toute vérité et propriété de terme, on peut affirmer, que de l'immense trésor de grâces à nous acquises par le Christ (car la grâce et la vérité sont faites par Jésus-Christ), aucune ne nous est communiquée, dans les desseins de Dieu, sinon par Marie ; et de même qu'il n'est donné à personne d'aller vers le Père sinon par le Fils, semblablement, *en règle ordinaire*, personne ne peut aller au Christ, sinon par Marie (1). »

Il y a trois ans, ce même enseignement si conso-

1. « Ubi vero per mysterium crucis generis nostri salus peracta atque ejusdem administra salutis, Ecclesia, triumphante Christo, condita in terris riteque constituta est, novus ex eo tempore in populum novum ordo providentis Dei incepit valuitque. Divina consilia addecet cum magna religione intueri. Filius Dei æternus, quum, ad hominis redemptionem et decus, hominis naturam vellet suscipere, eaque re mysticum quoddam cum universo humano genere initurus esset connubium, non id ante perfecit quam liberrima consensio accessisset designatæ Matris, quæ ipsius generis humani personam quodammodo agebat ad eam illustrem verissimamque Aquinatis sententiam : *Per annuntiationem expectabatur consensus Virginis loco totius humanæ naturæ* (III p. q. XXX). Ex quo non minus vere proprieque affirmare licet, nihil prorsus de permagno illo omnis gratiæ thesauro, quem attulit Dominus, siquidem *gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (Jo. I. 17), nihil nobis, nisi per Mariam, Deo sic volente, impertiri : ut quo modo ad summum Patrem nisi per Filium,

lant, nous était inculqué par le digne successeur de Léon XIII, et l'on se souvient de ce passage de l'Encyclique de Pie X sur le Jubilé de l'Immaculée: « de ce que nous avons déjà indiqué, il suit que personne plus que la Vierge n'est capable d'unir les hommes au Christ ».

Et plus loin il ajoute : « De cette communion de douleur et de volonté, entre Jésus et Marie, celle-ci mérite de devenir la très digne réparatrice du monde perdu et par la suite, la *dispensatrice de tous les dons* que Jésus nous acquit par sa mort et son sang. Nous ne nions point que la disposition de ces dons appartienne à Jésus-Christ, en droit propre et privé ; car ils sont le fruit de sa mort, et c'est par lui-même, qu'il est le médiateur de Dieu et des hommes. Néanmoins, à cause de cette participation de douleur et de souffrance de la mère avec le Fils, il fut concédé à la Vierge auguste d'être, auprès de son fils unique, la médiatrice et la réconciliatrice la plus puissante de toute la terre (Pie IX, Bulle *Ineffabilis* . C'est donc le Christ qui est la source et nous avons tous reçu de sa plénitude... Marie à son tour, comme le remarque à juste titre saint Bernard, est l'aqueduc ; elle est si l'on veut le cou qui unit le corps à la tête, et par lequel la tête transmet au corps force et vertu. Et parce qu'elle est le cou de notre chef, elle est la voie par laquelle tout don spirituel se communique à son corps mystique.

meno potest accedere, ita fere nisi per Matrem, accedere nemo possit ad Christum. »

(Saint Bernardin de Sienne). Il est évident par là, combien nous sommes loin d'attribuer à la Vierge la vertu de produire la grâce surnaturelle, chose qui n'appartient qu'à Dieu seul. Mais surpassant toute créature en sainteté et par son union avec le Christ, dans l'œuvre de notre salut, elle mérite comme nous disons *de congruo*, ce que le Christ nous mérite de *condigno*, et elle est la *prima ministra* dans la distribution des grâces. Le Christ siège à la droite de la Majesté suprême dans les Cieux : puis Marie se tient à sa droite comme une Reine ; Marie, refuge très assuré, aide très fidèle de ceux qui sont en péril, de telle sorte qu'il n'y a place ni pour la crainte ni pour la désespérance, là où elle est guide et avocate bienveillante. (Bulle *Ineff.* de Pie IX). » Ainsi parle Pie X, en s'appuyant sur les enseignements inculqués déjà autrefois par Pie IX.

VI. L'intercession de Marie surpasse celle des autres saints, *a*) par l'universalité

Nous avons entendu la voix des Pontifes Romains, vengeurs et gardiens ineffables de la vérité révélée. Ils nous assurent non seulement de ce fait, que Marie prend part à la distribution des grâces ; mais de plus ils nous disent que son pouvoir, dans la concession des faveurs célestes, est d'une telle étendue, qu'il surpasse celui de tous les Saints. Son union avec Dieu est tout à fait singulière : de même tout à fait extraordinaire est sa puissance auprès de Dieu. Si Jésus dans le corps mystique des rachetés est la

tête, Marie, selon l'expression des Pères sanctionnée et légalisée par les Pontifes, Marie est le cou. Jésus est la source de toute grâce, les Saints sont de petits ruisseaux qui distribuent ces eaux mystiques ; Marie est le canal royal auquel s'alimentent ces divers ruisseaux, pour participer par lui à la source. Tous les Saints sont ministres dans la distribution des grâces, Marie en est la première distributrice.

Pour mieux mettre en relief le pouvoir extraordinaire que Marie possède, nous dirons que son intercession se différencie de l'intercesion des autres médiateurs célestes, principalement par quatre caractères, à savoir : son universalité, son efficacité, sa promptitude, sa perpétuité.

Commençons par l'universalité. Les Saints ont pouvoir d'intercéder pour nous, de demander pour nous des grâces, mais non point toute grâce. Dans cet immense royaume fondé sur la grâce, soutenu, alimenté, dirigé par la grâce, qui est le royaume de Dieu dans l'humanité, il y a pour ainsi dire, d'innombrables départements. Jésus disait : *Multæ mansiones sunt in domo Patris mei.* A chaque saint est confié un département spécial de grâces, pour la distribution desquelles certains Saints ont un pouvoir particulier, tandis que leur intercession ne réussirait point aussi heureusement pour d'autres grâces. C'est là un principe connu de tous les fidèles, qui s'appuie indubitablement sur l'expérience quotidienne. Certains saints par exemple,

sont puissants pour accorder des faveurs temporelles (celles-ci revêtent le caractère de grâces, quand elles sont ordonnées à la vie éternelle) ; d'autres influent particulièrement dans la concession de dons spirituels. En outre les Saints, de même qu'ils sont accrédités auprès du trône de Dieu pour un certain genre particulier de grâces, peuvent également protéger avec efficacité telle classe particulière de personnes, de celles, par exemple, qui portent leurs noms ou qui vivent dans l'état où s'est écoulée leur vie mortelle.

Ces limites sont inconnues à l'intercession de Marie. Toutes les personnes peuvent avec une égale confiance se présenter à elle. Sa protection s'étend également au clergé et aux laïques, à ceux qui sont aux suprêmes degrés de la hiérarchie ecclésiastique et à ceux qui en occupent les derniers postes ; au sexe fort et au sexe faible ; à ceux qui sont remplis d'une honnête joie et à ceux qui mouillent de larmes leur misérable pain ; à ceux qui sont pleins d'ardeur et qui marchent d'un pied sûr dans le chemin de la sainteté, et à ceux qui sont enfoncés dans le péché ; à ceux qui à peine approchent leurs lèvres du calice de la vie et à ceux auxquels la jeunesse sourit remplie d'espérance ; aux vierges et à ceux qui sont entrés dans les saints liens du mariage. Tous ceux qui honorent et invoquent Marie peuvent être sûrs de son pouvoir à remplir tous leurs vœux ; aussi l'Eglise invoque-t-elle Marie par ces paroles d'un ancien écrivain ecclésiastique :

« *Sancta Maria succurre miseris, juva pusillanimes, refove flebiles, ora pro populo, interveni pro clero, intercede pro devoto femineo sexu : sentiant omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam festivitatem.* »

Protectrice de tous, Marie peut encore obtenir toutes sortes de grâces ; elle peut accorder la santé des corps, faire prospérer des affaires temporelles, mettre la paix dans les familles, faire triompher la justice, éventer les calomnies, délivrer les opprimés ; elle peut donner la lumière dans le doute, le conseil dans l'incertitude, soutenir la foi, alimenter l'espérance, réchauffer la charité ; elle a le pouvoir de convertir les cœurs endurcis, de rappeler les égarés au droit chemin, de concéder la persévérance aux justes.

Aucun mal auquel Marie ne puisse apporter remède, aucun réconfort qu'elle ne puisse procurer. « O combien d'orgueilleux, s'écrie dans son enthousiasme saint Alphonse, ont par la dévotion à Marie trouvé l'humilité. Combien d'irascibles ont trouvé la douceur ; combien d'aveugles, la lumière ; combien de désespérés, la confiance ; combien d'égarés, le salut. Et Marie elle-même l'a prédit, quand chez Elisabeth elle s'écria dans son sublime cantique : « *C'est pourquoi de toutes parts les générations m'appelleront bienheureuse.* » Saint Bernard, rappelant ces paroles, ajoute : « Toutes les nations vous appelleront bienheureuse, parce qu'à toutes les nations vous avez donné la vie et la gloire, parce qu'en vous les

pécheurs trouvent le pardon, et les justes la persévérance dans la grâce divine » (1).

Aussi le souverain Pontife Pie IX dans la Bulle *Ineffabilis*, exhortait-il ainsi les fidèles à avoir confiance en Marie : « Que nos fils très chers de l'Eglise catholique accueillent nos paroles, et avec piété, religion, amour toujours plus ardent, s'attachent à honorer, à invoquer, à prier la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu, conçue sans péché originel ; qu'ils recourent à cette mère très douce de miséricorde et de grâce, dans les périls, dans les souffrances, dans les nécessités, dans les doutes, dans la crainte. Car on ne doit rien craindre ni désespérer de rien, quand on l'a pour guide, pour avocate, pour médiatrice, pour protectrice, elle qui ayant pour nous, certainement, un cœur de mère, et traitant les affaires de notre salut, est remplie de sollicitude pour tout le genre humain ; établie par le Seigneur reine du ciel et de la terre, exaltée au-dessus de tous les Chœurs des Anges et des Saints, elle se tient à la droite de Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, faisant entendre ses maternelles prières, obtenant tout ce qu'elle demande, et aucune de ses demandes ne peut être vaine » (2).

1. *Gloires de Marie*, p. I, c. III, p. I.

2. « Audiant hœc nostra verba omnes nobis carissimi catholicœ Ecclesiæ filii, et ardentiori usque pietatis religionis et amoris studio pergant colere invocare, exorare beat. Deigenitricem V. Mariam sine labe originali conceptam, atque

Le premier caractère donc qui met l'intercession de Marie bien au-dessus de celle de tous les autres Saints, c'est l'universalité ; aussi saint Thomas disait-il très bien : « Marie est pleine de grâce, non seulement en elle-même, mais elle a le pouvoir de la répandre sur tous les hommes. Que chaque saint ait le pouvoir de donner toutes les grâces nécessaires au salut de diverses personnes, c'est beaucoup ; mais si quelqu'un avait en son pouvoir les grâces nécessaires pour le salut de tous les hommes, ce serait la plus grande plénitude de grâces ; et précisément cette plénitude est en Jésus-Christ et la Bienheureuse Vierge, car en tout péril, vous pouvez trouver par elle le salut, et en tout combat l'assistance » (1).

ad hanc dulcissimam misericordiæ et gratiæ Matrem in omnibus periculis, angustiis, necessitatibus, rebusque dubiis ac trepidis cum omni fiducia confugiant. Nihil enim timendum, nihilque desperandum ipsa duce, ipsa auspice, ipsa propitia, ipsa protegente, quæ maternum sane in nos gerens animum, nostræque salutis negotia tractans de universo humano genere est sollicita et cœli terræque Regina a Domino constituta ac super omnes angelorum choros sanctorumque ordine exaltata adstans a dextris Unigeniti Filii sui D. N. J. Christi, maternis precibus validissime impetrat, et quod quærit invenit, ac frustrari non potest. »

1. « Dicitur autem B. V. plena gratia non solum in se, sed etiam quantum ad refusionem in omnes homines. Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratia quod sufficit ad salutem multorum ; sed quanto haberet tantum quod sufficeret ad salutem omnium hominum de mundo hoc esset maximum ; et hoc est in Christo et in B. Virgine. Nam in omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa ; item in omni opere virtutis potes eam habere in adjutorium. » (S. Th. Exp. Salut Ang.).

VII. *b*) Par l'efficacité

L'intercession de Marie, non seulement s'étend à toutes les grâces, *mais ne peut jamais s'exercer en vain*. Léon XIII et Pie X la proclament *très puissante*, *très efficace*.

Le second caractère qui ennoblit, qui relève infiniment l'intercession de la grande Vierge, c'est son efficacité infaillible.

Les autres saints ne sont pas toujours exaucés, soit comme le remarque très théologiquement Nicolas, parce que Dieu ne leur fait pas toujours connaître quel est le plus grand bien de celui pour lequel ils prient, soit parce que les péchés de celui-ci sont trop grands, et que le rapport méritoire des saints avec Jésus-Christ est restreint à certaines grâces, soit enfin, parce que leur crédit est plus particulièrement limité à l'ordre et au cours de la Providence ordinaire, providence qu'ils ne peuvent faire dévier qu'en une certaine mesure. Mais il n'en est pas ainsi de la Sainte Vierge ; elle a une connaissance très parfaite de nos besoins et de ce qui leur convient. Dans les desseins que la divine Providence a formés relativement à chaque humain, il ne peut y avoir aucun secret pour Marie, comme nous le démontrerons en parlant de sa gloire céleste. Aussi demande-t-elle toujours pour nous ce qui est notre bien vrai et réel, et quand elle demande, elle obtient infailliblement. Se faire entendre à son Fils est pour elle se faire exaucer. Dieu ne

peut opposer un refus à sa demande. Il lui suffit de dire une parole en notre faveur, et aussitôt le cœur de Dieu s'ouvre et fait descendre sur nous, comme une pluie bienfaisante, ses dons célestes. Plus encore qu'à la voix de Josué, Dieu obéit à la voix de Marie. Rien ne lui est impossible en face du Très Haut. Par son intercession, elle est selon l'heureuse expression des Pères, la toute puissance suppliante, *Omnipotentia supplex.*

Pour mettre en évidence le pouvoir qu'a Marie de puiser dans le trésor des grâces, un des astres les plus lumineux du firmament théologique, François Suarez disait : que la prière de Marie toute seule vaut plus que celle de tous les Saints.

« Imaginons, dit ce docteur fameux, d'un côté la Vierge bénie qui demande une grâce, d'un autre côté toute la cour céleste qui s'oppose à la demande de sa reine ; dans ce conflit (dont Daniel nous donne un exemple parmi les Anges), la prière de Marie serait plus efficace et de plus grande valeur auprès de Dieu que celle de tous les autres saints. Ainsi pensent les saints Pères ; ainsi convient-il à la dignité de Mère de Dieu ; ainsi est-il dû en certaine façon à la grâce et à la charité très parfaites de Marie. C'est pourquoi l'Eglise invoque Marie plus souvent et d'une manière plus instante que les autres saints (1) ».

1. Colligitur ex dictis non solum intercedere pro nobis B. Virginem, sed etiam ejus intercessionem esse omnium efficacissimam. Quin potius, existimo a B. V. in hac potestate et effi-

Dante Alighieri exprime cette vérité dans ces vers immortels, qui se lisent au Cantique XXXIII du *Paradis* :

« Vierge Mère, fille de ton Fils
Humble et élevée plus que créature,
Terme fixe de l'éternel décret.

. . . . . .

Toi qui es pour nous le soleil, à son midi,
De charité, et ici parmi les mortels
Es la source vivace de l'espérance,
Femme, tu es si grande et de telle valeur
Que celui qui veut une grâce et à toi ne recourt point,
En son désir veut voler sans aile ».

Quoi, encore? L'expérience nous démontre que souvent, l'invocation à Marie est plus efficace que celle à Jésus lui-même. Que personne ne taxe de blasphème une telle assertion : car nous ne prétendons point faire Marie supérieure à Jésus-Christ, ou même simplement égale à lui. Non ; c'est un des points essentiels de notre foi bénie, que le Christ est infiniment supérieur à sa Mère. Mais si cela est vrai, il est vrai aussi que Jésus dans l'Evangile a

cacia non solum omnes sanctos, sed omnem etiam cœlestem curiam superari. Itaque si cogitatione fingamus B. V. aliquid postulare, totamque curiam cœlestem illi resistere (sicut apud Danielem unus angelus alteri resistebat) potentior esset majorisque efficaciæ et valoris apud Deum, Virginis quam reliquorum omnium sanctorum oratio. Et ita quidem sentiunt sancti Patres, estque dignitati matris maxime consentaneum, est perfectissimæ gratiæ et charitati B. M. quodammodo debitum. Et ideo Ecclesia et frequentius et altiori quodam modo, orat ad Virginem quam ad reliquos sanctos ». (In. III, p. dis. 23, sec. II).

promis à ses disciples qu'ils feraient, au cours des siècles, des œuvres plus merveilleuses que les siennes. La parole du Sauveur ne tarda point à avoir son accomplissement. Les Apôtres firent plus de miracles que n'en avait fait Jésus. Où, par exemple, lit-on dans l'Evangile, que l'ombre de Jésus, comme celle de Pierre, guérit les infirmes? Ou que le linge employé par lui fut, comme celui employé par saint Paul, source de miracles?

Or ce Jésus qui se complaît à faire accomplir par ses disciples des œuvres plus prodigieuses que les siennes, ce même Jésus veut aussi (l'expérience je le répète, en est un témoignage irréfragable) que ceux qui s'adressent à sa Mère, obtiennent souvent plus de grâces que ceux qui se présentent directement à lui. C'est ce que notait avec complaisance Eadmer, dans son incomparable traité *De excellentia Virginis : Velocior*, disait-il, *est nonnumquam nostra salus, invocato nomine Mariae quam invocato nomine Jesu*. (Chap. VI). Personne ne doit voir en cela une injure à la gloire du Rédempteur : on doit plutôt savoir comprendre par là, quels sentiments il nourrit pour sa Mère, et quelle récompense il accorde à sa vertu.

VIII. *c*) Par la sollicitude.

Un troisième caractère qui rend l'intercession de Marie beaucoup plus précieuse que celle des autres saints, c'est la sollicitude et la promptitude avec lesquelles elle accourt à notre aide. Dante, après avoir

chanté la puissance de Marie, continue ainsi à célébrer sa sollicitude pour nous :

> Ta bienveillance ne secourt point seulement
> Qui te prie, mais bien des fois,
> De plein gré, prévient la demande.

Cela arrive aussi chez les autres saints, mais jamais autant que chez Marie. C'est que les autres saints sont nos frères, Marie est quelque chose de plus. Comme nous le verrons, elle est notre Mère.

Et qui donc ignore que la sollicitude d'une mère pour ses Fils, est toujours très grande, et si la mère n'est pas dénaturée, supérieure à celle des autres parents, si tendres et d'aussi bon cœur qu'ils puissent être ? Comme aucun saint ne connaît autant que Marie nos vrais besoins, aucun ne se sent, comme elle, poussé à les combler par les grâces qu'elle puise à pleines mains dans les trésors de la divinité. Inclinée sur notre tête, comme une mère sur le lit de douleur de son fils, elle recueille, prévient nos gémissements, nos désirs, nos maux, nos larmes et les présentant à son fils qui les reçoit, elle nous rapporte le baume de ses grâces, le réconfort de ses consolations, le soulagement et la résignation de nos misères, et toujours la vertu, la paix, la vie et le salut éternel.

« En somme, dit saint Bernard (c'est saint Alphonse qui écrit cela) ce qui est du rôle de Marie, est plein de grâce et de piété ; car comme Mère de miséricorde, elle s'est faite toute à tous, et par sa

grande charité elle s'est rendue débitrice des justes et des pécheurs ; et à tous elle ouvre le sein de sa miséricorde, afin que tous en profitent. De même que le démon s'en va cherchant toujours à donner la mort à qui il peut, selon saint Pierre, Marie tout au contraire, selon saint Bernardin de Bustis, va cherchant toujours à donner la vie et à sauver qui elle peut. » (*Gloires de Marie* p. I, c. IX).

IX. *d*) Par la perpétuité.

« Et Marie notre bonne mère, écrit le même Saint, ne cessera jamais cet office de piété comme elle le proclame elle-même : Pendant tout le siècle futur je serai toujours, et dans le tabernacle saint, j'exercerai mon ministère devant Lui. (Eccl. XXIV -14). Selon le commentaire du Cardinal Hugues, Marie dit : « Je ne cesserai jamais jusqu'à la fin du monde, de secourir les misères des hommes et de prier pour les pécheurs, afin qu'ils se sauvent et soient délivrés de la misère éternelle. »

La *perpétuité* est ainsi un autre caractère, qui met l'intercession de Marie bien au-dessus des autres médiateurs de la terre, et même des Cieux. Nous pourrions dire à ce propos que l'intercession de Marie et de la seule Marie parmi toutes les créatures, a fait sentir son influence même dans l'Ancien Testament. Car toutes les grâces que reçurent les saints de l'antique alliance jaillirent de Jésus, et de Jésus né de Marie. Pour avoir coopéré librement à l'Incarnation, Marie fut, comme nous le verrons

mieux d'ailleurs, l'arbitre de toutes les grâces et par suite, même de celles qui furent assignées aux Saints, qui fleurirent avant l'Incarnation.

Mais pour le moment, omettons cette considération et restreignons notre discours aux seules grâces distribuées dans la loi évangélique : c'est à raison qu'on doit dire que le patronage de Marie surpasse celui de tous les autres saints par sa perpétuité ; car, selon les enseignements éclatants de l'histoire, les bienheureux du Ciel ne manifestent pas, en tous les temps, avec une égale intensité, leur pouvoir d'intercesseurs. Non point certes, qu'au cours du temps, les liens d'amitié qu'ils ont avec Dieu se ralentissent, ou que leur gloire s'obscurcisse le moins du monde. Rien de tout cela. Mais le fait indéniable, dont les raisons demeurent ensevelies dans les abîmes de la divine sagesse, c'est que les Saints n'interviennent point en notre faveur, toujours dans la même mesure. Il y a des Saints qui font des miracles pendant un certain nombre de siècles, par exemple, et puis peu à peu, la manifestation de leur pouvoir subit des éclipses, et ils disparaissent aux regards de l'humanité. D'autres au contraire demeurent oubliés pendant des siècles, et puis, tout d'un coup, sont choisis par Dieu comme instruments particuliers de sa miséricorde. Au siècle passé, tout le monde fut ému à l'annonce des prodiges qui s'accomplissaient au sépulcre de sainte Philomène, dont les siècles précédents ignoraient jusqu'au nom. Et pour rappeler

un autre cas plus étonnant, saint Joseph presque oublié dans les premiers siècles chrétiens, est maintenant vénéré comme le patron de l'Église universelle. En outre, à l'époque même où un saint est le plus en faveur, on ne lui consacre qu'un seul jour dans l'année : le reste du temps il n'a d'ordinaire qu'un nombre bien limité de clients. Il n'en est pas ainsi de Marie. Son patronage qui s'étend à toutes les grâces et à tous les lieux, embrasse aussi tous les temps.

En commençant par les Apôtres qui la regardaient comme leur principale conseillère et guide, et en descendant le cours des siècles, toutes les générations chrétiennes, et nous le verrons dans cet article même, ont toujours recouru à elle avec une confiance illimitée. L'instinct de la piété chrétienne, l'étude des saints dévots à Marie, très souvent les apparitions mêmes de Marie, ont créé de nouveaux titres, accrus maintenant en nombre indéfini, à l'honorer. Mais sous le voile de ces titres, qui firent à des époques diverses leur entrée dans le culte rendu à la grande Vierge, une chose demeure constante : la confiance en notre commune Mère céleste, confiance qui trouve son appui et sa base dans l'indéfectible protection de Marie. A Marie elle-même sont consacrés certains jours de l'année, mais outre que ces jours sont plus nombreux que pour les autres saints, les fidèles qui ont le vrai sens chrétien, ne laissent passer aucun jour sans se recommander à elle. L'Eglise, là où elle

jouit de la liberté, les invite publiquement au son des cloches sacrées et trois fois le jour, à se mettre sous une si puissante protection.

C'est donc à bon droit que saint Germain s'adressait ainsi à Marie « *Tutela tua immortalis est et protectio perpetua*, — Et saint Joseph l'Hymnographe : *Tu es post Deum praesidium meum vigilantissimum*, — et Euthyme Zigabène : *Frange schedulam immensorum nostrorum malorum tuis, quae numquam dormiant, intercessionibus, o optima* (1).

En somme, on peut répéter de Marie comme de Jésus (en tenant compte de la diversité d'ordre existant entre eux), qu'elle vit toujours en intercédant pour nous. *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.*

X. En quel sens, quelques appellations propres à l'intercession de Jésus, s'appliquent à celle de Marie.

Les Pères, enthousiasmés devant cet exceptionnel pouvoir d'intercession de Marie, ont laissé libre cours à une effusion frémissante de louanges, et lui ont donné des titres qui, pris à la lettre et soumis à une minutieuse analyse théologique, ne conviennent qu'à Jésus. Il n'est pas rare en effet, il est même très fréquent de rencontrer dans les monuments de la tradition chrétienne, les expressions suivantes : « Vous seule, ô Marie, êtes l'ancre de

1. Cités par P. Godts, R. p. 62 *De definibilitate Mediat. univ.* B. V.

notre salut. — Vous seule, ô Marie, êtes notre port de refuge. — Vous seule, êtes le pont qui unit Dieu et l'homme. — Vous seule, êtes notre secours et le bouclier de notre salut. — Vous seule faites descendre sur nous, la pluie salutaire des biens célestes. — Vous seule, nous obtenez grâce et pardon. — Vous seule, protégez les heureux et les affligés. » On la trouve encore très souvent appelée : notre unique assistance, notre unique salut, notre unique espérance, notre unique protection, l'unique médiatrice de la consolation, etc., etc. (1).

Ces expressions où l'on découvre à première vue, de l'emphase et de l'hyperbole, n'avaient point dans la bouche des Pères le sens d'une parfaite égalité entre Marie et son Fils divin. Ils n'ont jamais mis même en doute, que Jésus soit l'unique médiateur de justice, que Marie comme les autres Saints soit dépendante de lui, qu'elle tire de Lui sa force, qu'elle doit s'appuyer sur lui chaque fois qu'elle incline Dieu à être miséricordieux envers nous. Cette exaltation de la Vierge, dans la pensée des docteurs de l'Église, était donc loin, très loin de méconnaître les droits de Jésus, et la place à lui réservée entre le Ciel et la terre.

Les Saints donnaient à Marie ces appellations pour des raisons diverses. D'abord, parce que seule, dans la Cour des Bienheureux, elle a un pouvoir qui ne connaît de limite ni de personnes ni de

1. Cfr. Passaglia, *De Imm. B. M. Concept.*, cité par Terrien.

circonstances, et qui, avec une uniformité perpétuelle, s'étend à toutes les grâces. Ainsi les expressions citées veulent dire, pour quelques-uns, que Marie est la *prima ministra* dans la distribution des dons de la Rédemption ; pour d'autres, elles veulent dire, en conservant toute leur signification, que si nous avons le Sauveur et conséquemment les grâces acquises par son sang d'infinie valeur, nous sommes redevables de tout cela au *Fiat* libre de Marie, par où elle exprima son consentement à l'Incarnation.

XI. Raisons du pouvoir illimité de Marie dans la distribution des grâces.

Marie donc, soit en dignité, soit dans la distribution des grâces, est supérieure à tous les Saints et à tous les Anges du Ciel, et n'est inférieure qu'à Jésus. Quelles sont les raisons d'une telle puissance?

Une première raison de l'extraordinaire pouvoir de Marie dans la distribution des grâces, se trouve dans le *trésor extraordinaire de grâces* dont elle fut ornée. L'Ange la salue pleine de grâce et cette plénitude est toute extraordinaire. Tous les Saints peuvent se dire, en un certain sens, remplis de grâces, mais non pas comme Marie ; car il faut distinguer entre plénitude et plénitude, comme il y a différence entre capacité et capacité. Marie eut, après Jésus, la plus grande capacité à la grâce et cette capacité indéfinie fut remplie. Or la grâce unit la créature à Dieu par les liens de la plus étroite amitié, amitié

qui est le titre le plus certain pour obtenir des personnes aimées les bienfaits désirés. La voix de ceux qui possèdent l'ineffable don de la grâce sanctifiante monte toujours suave en la présence du Très Haut. A toute âme juste, le Très Haut redit les paroles du cantique : *Vox tua dulcis in auribus meis.* Et la puissance des Saints de demander des grâces pour leurs clients, est en proportion directe de l'ardeur de charité et de l'intensité de grâce qu'ils possèdent. Une grâce plus grande les unit plus intimement à Dieu, et rend Dieu plus accessible à leurs désirs. C'est pourquoi saint Thomas écrit : *Quanto sancti qui sunt in Patria, sunt perfectioris charitatis, tanto magis orant pro viatoribus, qui orationibus juvari possunt ; et quanto sunt Deo conjunctiores, tanto eorum orationes sunt magis efficaces.* (II-II q. LXXXIII, art. 2). Et ainsi le nombre extraordinaire de grâces que possède Marie, lui donne un accès plus libre au cœur de Jésus, en qui sont contenus tous les trésors de miséricorde et de pardon, et elle peut les faire descendre sur l'humanité besogneuse.

Mais ce premier titre du pouvoir de Marie pâlit, je devrais dire, se perd dans la splendeur d'un autre titre bien plus grand, bien plus majestueux, d'un titre qui s'impose à l'estime et à la plus haute considération de Dieu lui-même. Marie est le canal royal par où nous arrivent abondamment les grâces divines, *parce qu'elle est Mère de Dieu.*

On lit de Salomon, qu'à peine monté sur le trône d'Israël, il fit, à côté du sien, élever un trône pour

sa mère et il lui adressa ces paroles : « Demandez-moi, ô ma mère, ce que vous voudrez, car il ne m'est pas possible de vous refuser quoi que ce soit. *Pete, mater, neque enim fas est ut avertam faciem tuam.*

Une scène semblable a lieu entre Jésus et Marie, dans les splendeurs de la gloire céleste. Jésus a voulu devenir Fils de Marie. Cette relation de maternité et de filiation qui existe entre Marie et Jésus, n'est pas quelque chose de passager et de transitoire ; c'est quelque chose d'indestructible. Né de Marie, Jésus restera éternellement son fils. Indivisible, simple, incapable de croissance en elle-même, la maternité de Marie envers Jésus était toutefois capable d'augmentation et de perfection dans le déroulement de ses effets, dans la manifestation de sa splendeur, dans le charme de ses prérogatives. La plus grande glorification de la maternité d'une femme, consiste dans l'exaltation qu'elle reçoit de son fils. Or Jésus devait exalter sa mère. Par sa filiation, il s'obligeait vis-à-vis de Marie à toutes les conséquences qui procèdent de la filiation, soit par sa nature même, soit par droit naturel. Or quelle conséquence plus rigoureuse jaillit de la filiation que celle-ci : Le fils doit avoir une inaltérable déférence pour sa mère. Tout fils est tenu à cela, et tous les actes de respect qu'il accomplit vis-à-vis de sa mère sont un trésor. Le Saint-Esprit le dit dans l'Ecclésiastique, chapitre III, 5 : *Sicut qui thesaurisat, ita et qui honorificat matrem suam.*

Aucun titre de grandeur ne pourrait soustraire un fils à une telle obligation. Pour aussi grande que soit la dignité d'un fils, il ne perd rien de son prestige, il ne commet aucun acte de faiblesse, en s'inclinant avec complaisance vers les désirs de celle dont il a reçu la vie.

Appliquant ces principes au Sauveur, et l'on ne saurait combattre et contester cette application, il faut dire qu'il doit avoir pour sa mère la plus grande condescendance, qu'il doit l'exalter au sommet de la gloire, ne la contrarier jamais en rien, et lui accorder tout ce qu'elle demande.

Du haut de son trône céleste, il doit redire les paroles de Salomon : « Demandez-moi, ô ma mère, ce que vous voudrez, car il ne m'est pas possible de vous refuser quoi que ce soit. »

Une telle attitude lui est imposée par les bienfaits qu'il a reçus de Marie dans sa vie mortelle, par la noblesse des sentiments qui doivent naturellement dominer dans son cœur, modèle incomparable de toute vertu portée à son degré le plus haut.

Qu'on ne vienne pas nous accuser, qu'en raisonnant ainsi, nous abaissons trop le Dieu de la majesté et de la gloire, et que nous transportons en lui le plus grossier antropomorphisme.

Une pareille objection est puérile, car quand on parle de Jésus, l'antropomorphisme n'est pas hors de propos, Jésus s'étant, en réalité, fait homme. « Il a voulu, dit saint Paul avec son langage plein d'énergie, il a voulu être assimilé à nous en tout et

pour tout. *Debuit per omnia fratribus assimilari* ».

Ce n'est donc pas nous qui abaissons Jésus, mais c'est lui-même qui s'est abaissé, sans reculer devant nos fausses délicatesses. Or, en s'abaissant, Jésus a voulu naître de la plus humble des créatures, et il a voulu précisément à cause de cette humilité, élever cette créature au rôle de toute puissante distributrice des faveurs célestes? Marie le comprit en une vision d'un charme irrésistible, et dans un élan d'enthousiaste gratitude, elle s'écria : « *Quia respexit humilitatem ancillae suae..... fecit mihi magna qui potens est* ».

Marie ne se sépara jamais de Jésus, car elle fut sa mère ici-bas ; elle travailla, peina, souffrit avec lui et pour lui. Compagne indivisible de Jésus dans ses abaissements et ses souffrances, il est juste et plus que juste, qu'elle triomphe avec lui maintenant dans le Ciel, et coopère avec lui de la façon la plus large, à la distribution des grâces. « Marie, dit le P. Monsabré, est Mère. C'est à ce titre, qu'elle coopère, plus universellement et plus profondément, à la diffusion du grand bien de la rédemption.

Elle n'a rien perdu de la douce autorité que reconnaissait son fils pendant les années obscures de sa vie terrestre. Sa parole toujours respectée emprunte au souvenir de ses souffrances une force mystérieuse qui fait vibrer, dans le cœur du Christ, toutes les cordes de l'amour filial et l'incline à une générosité sans bornes. »

XII. Une phrase incriminée

Pour compléter l'exposition de ce motif de la puissance de Marie, pour en mieux faire ressortir toute la solidité, pour le rendre inexpugnable en face de toute attaque et de toute contradiction, le lecteur nous permettra d'examiner ici la valeur d'une phrase tombée de la plume de saint Pierre Damien, recueillie ensuite avec enthousiasme par des théologiens insignes, mais relevée avec scandale par les protestants et blâmée par beaucoup d'écrivains ecclésiastiques. Saint Pierre Damien, pour caractériser la puissance illimitée de Marie au Ciel, écrit que Marie *commande* à Dieu : « *Accedis enim ante illud aureum humanae reconciliationis altare, non solum rogans sed imperans, Domina, non ancilla.* Tu approches de l'autel d'or de la réconciliation humaine, non suppliante mais en commandant, souveraine et non servante » (1).

Saint Antonin de Florence dont on connaît la valeur théologique, n'eut aucune difficulté à adopter lui aussi ce langage, et de fait il écrit : « *Oratio Deiparae erat nobilissimus modus orandi, tum quia habebat rationem jussionis et imperii, tum quia impossibile erat eam non audiri.* La Mère de Dieu priait de la façon la plus noble possible, soit parce que sa prière avait raison d'ordre et de commandement, soit parce qu'il était impossible qu'elle ne fut pas exaucée ».

1. Serm. I, in N. B. V.

Gerson lui aussi, employait cette même parole pour indiquer l'efficacité souveraine et ineffable qui distingue la prière de Marie, en ajoutant toutefois une petite restriction : « *Habet veluti auctoritatem et naturale dominium ad totius mundi Dominum et a fortiori ad omne id quod huic subjectum est Domino.* Elle a comme une autorité et un empire naturel sur le maître de l'univers, et par suite, a fortiori, sur tout ce qui est soumis à Dieu. » Ce *comme*, montre l'effort et l'intention de l'écrivain pour resteindre la phrase, dans les limites d'un sens inattaquable.

Les protestants toutefois, n'ont pas manqué de se dire scandalisés de ce langage appliqué à la Vierge, et ils en ont volontiers pris occasion pour attaquer et retourner en ridicule le culte que nous lui attribuons. Ces attaques des premiers réformateurs, le lecteur peut les lire dans le Livre du Bienheureux Canisius : *De Virgine incomparabili* L. V ch. x et xi. Le même Canisius cite encore Erasme, qui avec non moins d'acharnement mais avec plus d'art que les réformateurs, se moque de la phrase dont nous nous occupons.

Louis Muratori dans son traité *Della Regolata divozione*, a examiné la phrase de saint Pierre Damien, et porte sur elle le jugement suivant : Il faut entendre avec restriction cette phrase et d'autres semblables expressions, tombées de la bouche de certains fervents dévots de quelques saints : elles ne sont point justes au regard de la vraie théologie.

L'observation de Muratori est très juste, et comme

lui pensent tous les théologiens, et comme lui écrivent tous ceux qui ont traité la matière : parmi eux il nous suffit de rappeler le bienheureux Canisius, saint Alphonse dans la *Risposta ad un anonimo* mise en appendice aux *Glorie di Maria*, et Benoît XIV dans le traité *De festis,* à la fête du Patronage de Marie.

Marie en réalité ne commande pas à Dieu : car le commandement suppose une supériorité en qui l'exerce, et aucun catholique n'a jamais pensé à proclamer Marie supérieure à Jésus. Marie ne commande point à Dieu, elle a simplement du crédit auprès de son trône ; elle n'a point le commandement mais elle a l'autorité, laquelle peut convenir même à un inférieur auprès de son supérieur. Les autres mères ont sur leurs fils un véritable commandement ; Marie sur ce point ne leur ressemble pas. D'autre part toutefois, Jésus a pour sa mère une gratitude et une vénération supérieures à celles de tout autre fils. En conséquence, Marie, grâce à la bonté de son fils, obtient plus promptement et plus ineffablement par la simple exposition de ses désirs, que les autres mères par le poids de leur ordre.

Une chose est certaine, c'est que l'autorité de Marie est immensément supérieure à celle de tous les autres saints, comme nous avons vu ; et si l'on observe bien le contexte, on comprend de suite que la phrase « Marie commande à Dieu », n'a point d'autre signification, pour les théologiens qui l'emploient.

Quand les saints et les autres écrivains disent que Marie a empire sur Dieu, ils savent en réalité eux-mêmes, qu'ils usent d'une hyperbole évidente. Et qui donc pourrait jamais sérieusement blâmer l'usage modéré de semblables hyperboles ?

Saint Alphonse dans sa *Risposta ad un anonimo* (le neveu de Muratori) qui critiquait l'emploi répété de la phrase de saint Pierre, écrit ainsi : « Je lui réponds donc que, sans aucun doute, les tropes comme l'hyperbole, ne se taxent pas de mensonge, quand par le contexte, l'excès dans la vérité est tout-à-fait évident ; c'est le cas de saint Pierre Damien, disant que Marie s'approche de Dieu en commandant et non pas en priant; et celui de saint Anselme, disant qu'elle *pleure au Ciel pour ceux qui offensent Dieu*. Ainsi donc les tropes sont permis, quand dans le discours il ne peut y avoir d'erreur. »

Benoit XIV, dans le passage indiqué ci-dessus, exprime ainsi son jugement justifié, après avoir rappelé les paroles de saint Pierre Damien : « *Quae postrema verba calumniis impetunt haeretici, quasi significans B. Virginem imperare filio suo, ut ea faciat, quae postulamus. Sed nemo Christianus est, qui ad hunc modum oret : quamquam si quis intercessionem Mariae velit magnificare, nihil vetat quin in verbis paulum excedat modum. Nam Josue* (chap. X) *legitur per exagerationem scriptum : obediente Deo voci hominis.* »

XIII. Enseignements de l'Evangile ; Marie et Jean-Baptiste

Ainsi réduite à des limites pleinement et parfaitement agréés par le plus élémentaire bon sens, l'influence exercée par Marie auprès de Dieu en faveur de notre salut, n'est pas acceptée par les réformateurs, pour la simple raison, disent-ils, qu'elle n'est pas sanctionnée dans l'Ecriture.

Toutefois l'objection qu'ils nous font n'a même pas le mérite d'être spécieuse. Ils pensent détruire, ou au moins démontrer comme absurde, au nom de l'Evangile, la confiance que nous avons dans la Mère de Jésus, alors que c'est précisément l'Evangile qui nous indique Marie, comme la voie pour atteindre le Sauveur, comme le canal pour recevoir ses grâces, comme exerçant un attrait irrésistible sur son cœur adorable. Nous n'avons qu'à relire le récit de la visite de Marie à sainte Elisabeth, des Mages à Jésus, le récit des noces de Cana et celui de la Pentecôte.

La Visitation est ainsi racontée par saint Luc, chapitre I versets 39 et suivants : « En ces jours-là, Marie se levant, s'en alla en hâte au pays des montagnes, en une ville de Juda. Et elle entra dans la maison de Zacharie et salua Elisabeth. Or, dès qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint Esprit. Et élevant la voix, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre les femmes et le fruit de vos entrailles est béni. Et d'où m'est-il donné que

la mère de mon Seigneur vienne à moi ? Car votre voix, lorsque vous m'avez saluée, n'a pas plus tôt frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Heureuse celle qui a cru, car elles seront accomplies les choses qui lui ont été dites de la part du Seigneur. »

Donnons d'abord quelque éclaircissement : « Jean le précurseur tressaillit dans le sein maternel et tressaillit de joie. » Ce tressaillement fut tout surnaturel. Ce ne fut pas un de ces phénomènes physiologiques, qui peuvent avoir lieu chez l'enfant, à cause d'une émotion profonde chez celle qui le porte ; car, s'il en eut été ainsi, il aurait dû avoir lieu tout de suite au premier instant de la rencontre d'Elisabeth avec Marie, quand elle en resta toute remplie d'émotion ; il n'eut lieu, au contraire, qu'après que Marie eut commencé de parler. La cause donc de ce tressaillement du précurseur, comme d'ailleurs l'Evangile le note avec un soin scrupuleux, ce fut la voix de Marie : « A peine Elisabeth entendit-elle le salut de Marie » — « à peine le son de ta salutation eut-il frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie, etc. »

Ce fut donc un tressaillement miraculeux, ce qui est confirmé par ce fait qu'il fut causé par la joie, par une joie consciente. Le texte latin dit *in gaudio* le texte grec εν ἀγαλλίασει. *Jam*, ἀγαλλίασις, ainsi parle Knabenbauer, *notione et usu dicitur de maximo quodam gaudio ex rei cognitione orto, de gaudio cum rei cognitione juncto, de gaudio in homine intelligente,*

quare eadem notio hic quoque retinenda est. (Comment. in h. l.).

Ce surnaturel tressaillement de Jean était le signe que se réalisait la prédiction faite par l'ange à son père Zacharie, par ces paroles rapportées en saint Luc au même chapitre verset 15 : « il sera rempli de l'Esprit Saint, dès le sein de sa mère ».

L'Esprit Saint ne sanctifia pas seulement le Fils, mais il remplit aussi l'âme de la mère : « L'enfant tressaillit dans son sein, et Elisabeth fut remplie du Saint Esprit. » L'Esprit Saint lui apporta non seulement la grâce, mais encore la lumière prophétique. Ce fut alors qu'elle comprit les grands mystères opérés en Marie, et l'élévation incommensurable de sa jeune parente. Cette vision grandiose la remplit d'une joie incoersible, et elle se mit à crier à grande voix, « *et exclamavit voce magna* ».

Et ainsi le mystère de la Visitation fut une immense effusion de grâce. La grâce se répandit sur le précurseur, elle en sanctifia la vie, en illumina l'intelligence, en inaugura et en consacra la carrière ; car ce tressaillement était précisément l'indication très claire de la présence du Verbe. Et ensuite la grâce, comme un torrent qui déborde mais vivifie, se répandit sur sa mère.

Or, dans cette première distribution de grâces, après l'incarnation du Fils de Dieu, Marie eut une part proéminente.

Elle fut le véhicule de cette grâce. La grâce jaillissait de Dieu et se répandait par Marie. C'était le Ver-

be qui sanctifiait, mais il sanctifiait par le moyen de sa mère. *Ut audivit salutationem Mariae.*

Il nous plaît d'appuyer cette interprétation, de l'autorité de Knabenbauer, dont sont connues la pénétration, la modération et la franchise, dans la manifestation de ses propres opinions : « Le Verbe incarné démontre, par un exemple splendide, la place occupée par Marie dans cette nouvelle économie du salut et de la grâce. Il se sert de la voix de la Bienheureuse Vierge, comme d'un véhicule, pour conférer ses bienfaits à son précurseur et à la mère du précurseur ; il veut que les premières faveurs et les premières grâces soient distribuées par l'intervention de Marie (1) ».

XIV. Marie et les Mages.

Les Mages eux aussi obtinrent Jésus par le moyen de Marie. Saint Matthieu qui, au chapitre II, raconte leur venue, dit qu'une fois arrivés à Bethléem « et entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère. *Et intrantes domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus* ». (Verset 11). « Alors se prosternant ils l'adorèrent. *Et procidentes adoraverunt eum* ».

Les Mages trouvent donc Jésus, mais ils le trou-

1. « Jam Verbum incarnatum quo ordine Maria sit in nova hac salutis et gratiarum dispensatione ostendet præclaro exemplo, v. 41... voce B. Virginis, quasi vehiculo quodam Verbum incarnatum et Præcursori suo et ejus matri beneficia confert : primos suos favores et gratias interventu Mariæ distribui vult ». (Comment. in h. l.).

vent avec Marie. Ce groupe de Jésus et de sa mère n'est point fortuit, mais voulu et préparé avec soin par la Providence. Le Sauveur n'est avec personne autre, il n'est pas par exemple avec Joseph son père putatif, mais il est avec Marie, sa mère véritable et réelle. Et les Mages l'adorent, et Marie se tient à ses côtés ; ou mieux, comme s'est plu à le dépeindre la première chrétienté dans les catacombes, Jésus reposait dans les bras de sa mère. Les Mages sont arrivés au but ; ils ont trouvé celui qui soutenait leur foi, l'objet de leur idéal ardent de généreuse et surnaturelle charité. Mais c'est Marie qui leur fait connaître Jésus, qui le leur présente, qui l'offre à leur adoration. *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus.* Les grâces qui alors affluèrent dans l'âme des Mages, l'Evangile ne les décrit pas en particulier, mais elles ne durent pas être moindres que celles dont bénéficièrent les hôtes de Marie dans la Visitation. Or, non moins que dans la cité sacerdotale perdue à travers les monts, *in montana*, de même encore à Béthléem, ce courant de grâces qui débordait du cœur du Sauveur, trouvait son canal, son lit large, majestueux, puissant en Marie. *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus.*

XV. Marie aux noces de Cana.

Mais le passage évangélique qui nous montre dans toute sa splendeur le pouvoir d'intercession possédé par Marie, est celui qui raconte le premier miracle accompli par Jésus, aux noces de Cana, en

Galilée. Nous retraçons à la lettre la narration qu'en fait saint Jean au chapitre II : « Et le troisième jour il se fit des noces à Cana, en Galilée, et la mère de Jésus y était. Jésus fut aussi convié aux noces, avec ses disciples. Le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin ». Jésus lui répondit : « Femme qu'y a t-il entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue ». Sa mère dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira ». Or il y avait là six urnes de pierre destinées aux ablutions des Juifs, et contenant chacune deux ou trois mesures. Jésus leur dit : « Remplissez donc ces urnes ». Et ils les remplirent jusqu'en haut. Et il leur dit : « Puisez maintenant et portez-en au maître du festin ». Et ils en portèrent. Dès que le maître du festin eut goûté l'eau changée en vin (il ne savait pas d'où venait ce vin, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient), il interpella l'époux et lui dit : « Tout homme sert d'abord le bon vin, et après qu'on a bu abondamment, le moins bon, mais toi, tu as gardé le bon jusqu'à maintenant ».

Tel fut, à Cana de Galilée, le premier des miracles de Jésus, et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. »

Les protestants ont abusé et abusent encore de ce récit évangélique. Ils ont concentré toute leur attention sur quelques phrases de détail, et ils ont oublié l'idée souveraine, le concept synthétique qui ressort de tout l'ensemble. De plus, ils ne se sont arrêtés qu'à l'écorce de ces phrases, et ils les ont

interprétées par les mêmes règles herméneutiques, avec lesquelles on interpréterait une phrase des langues modernes ; ce procédé les conduit à cette conclusion, que Jésus au lieu d'honorer Marie, a prononcé contre elle des paroles acerbes, et a ainsi autorisé ses disciples à la laisser pour toujours dans l'oubli.

Jésus de fait a dit à Marie : « Qu'y a-t-il entre vous et moi ? *Quid mihi et tibi mulier?* » Il ne l'appelle même pas mère, mais simplement femme. Si Jésus portait à Marie ce respect, s'il avait vis-à-vis de ses demandes cette docilité que les catholiques prétendent, il aurait tenu, s'écrient-ils avec un air de triomphe, un langage bien différent. Cette objection n'est pas nouvelle pour nous ; le lecteur se rappellera que nous l'avons déjà rencontrée sur nos pas, et que nous l'avons déjà résolue. Nous avons vu alors que les paroles qui résonnèrent, à cette occasion, sur les lèvres de Jésus, et que nos adversaires interprètent dans un sens de blâme et de reproche, étaient au contraire empreintes de la plus grande déférence.

Pour ne pas nous répéter inutilement, nous renvoyons le lecteur à ce qui fut dit déjà.

Au lieu de trouver dans ce passage scripturaire un abaissement quelconque de Marie, celui qui l'étudiera sans passion, pourra au contraire facilement se convaincre, qu'il est un des fondements les plus solides du culte de Marie ; la preuve par excellence, comme nous avons dit, de son pouvoir sans

limites et de l'intérêt exquis qu'elle prend aux misères humaines. La présence de Jésus à leurs noces fut certainement, pour ces époux, un grand bonheur et une insigne grâce. Mais une simple observation superficielle du texte suffit à persuader, que si Jésus fut invité, Marie ne fut pas étrangère à cette invitation. « D'abord, comme l'observe avec beaucoup de bon sens saint Thomas, c'est la mère qui est invitée, car les époux doutaient que Jésus acceptât l'invitation, étant donné son extrême religiosité, et qu'il n'avait point coutume d'assister aux banquets. Je pense toutefois qu'ils ont d'abord consulté Marie, pour savoir si Jésus devait être invité lui aussi. C'est pourquoi l'évangéliste fait remarquer que Marie était déjà présente, et qu'ensuite, Jésus fut invité, lui aussi » (1).

La bienveillance de Marie pour ces deux époux apparaît grande, non seulement par ce fait qu'elle leur procura l'honneur de la présence de Jésus, mais encore parce qu'elle observait d'un œil vigilant et perspicace, si toute chose se passait à la satisfaction des invités. Ce fut grâce à cette surveillance, qu'elle s'aperçut la première que le vin manquait. A peine

1. « Prius invitatur mater, quia ambigebant de Jesu, an invitatus venturus esset ad nuptias propter summam religiositatem quam videbant in eo, et quia non viderunt eum se immiscuisse conviviis : et ideo puto, quod primo consuluerunt matrem, an Jesus esset vocandus. Et ideo signanter dixit Evangelista primo matrem adesse jam in nuptiis, et Jesum postmodum fuisse vocatum, et hoc est quod sequitur : Vocatus est et Jesus » (Comment. in h. l.)

s'aperçut-elle de ce manquement, qu'elle s'empressa de le faire savoir à Jésus, et lui dit : « Ils n'ont plus de vin ». Qui ne voit que Marie par cette façon de procéder, se montre la mère de miséricorde par excellence. Personne ne lui a rien dit ; personne ne l'a priée d'intervenir ; personne même n'aurait eu la pensée de lui faire une pareille prière ; et néanmoins, elle s'empresse suivant l'élan généreux de son cœur maternel, de remédier à une telle détresse. Elle connaît Jésus ; elle sait sa toute-puissance, elle recourt à lui, et lui dit simplement : « Ils n'ont plus de vin. » Le geste, l'accent, le regard dont elle accompagne ces brèves paroles, font comprendre à Jésus le désir de Marie qu'il accomplit un miracle.

Quelle est la réponse de Jésus ? Il répond par des paroles et par des actes.

Il dit : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, ô femme, mon heure n'est pas encore venue. »

Les exégètes ne sont pas d'accord sur le vrai sens des paroles de Jésus. Les uns l'interprètent d'après la ponctuation actuelle, et le sens serait, que Jésus avait vraiment décrété d'accomplir à un autre temps, son premier miracle.

D'autres veulent que les paroles de Jésus soient interrogatives, et elles devraient alors se traduire ainsi : « Ne doute pas, ô femme : eh quoi ! ne pourrais-je pas déjà faire un miracle ? Je le ferai. »

Quoi qu'il en soit, Marie comprit tout de suite qu'elle serait exaucée, et en conséquence, elle donne

aux serviteurs des ordres appropriés : « Faites ce qu'il vous dira. » Et le miracle s'accomplit.

Ce premier miracle de Jésus lui fut arraché par la prière confiante, certaine même d'être exaucée, de sa mère.

Si on accepte la première interprétation des paroles de Jésus, si on admet que Jésus ne voulait pas vraiment faire des miracles, alors, dans ce cas, la puissance de Marie apparaît en une vision de grandeur ineffable. Alors vraiment, on doit dire que Marie eut le pouvoir de faire changer le cours des décrets mêmes de Dieu. La volonté de Jésus et celle de sa mère auraient été en conflit. Entr'eux, il y aurait eu heurt et dans cette lutte, Jésus par amour de Marie, lui eut laissé la victoire. Que pourrait-on dire ou penser de plus grand à l'exaltation d'une créature ? Ici vraiment Dieu apparaîtra obéissant à la voix de l'homme, *obediente Deo voci hominis*.

Mais pour donner à nos conclusions une solidité inattaquable, pour affirmer ce qui doit être accepté par tous, même par les plus critiques, nous nous en tiendrons à la seconde interprétation. Nous dirons que la signification des paroles de Jésus était celle ci : « Je suis disposé à faire ce que tu veux, car le temps de faire des miracles est venu pour moi. » C'est l'interprétation du *minimum*. Or il reste toujours vrai que Jésus accomplit son premier miracle à la prière de Marie. Il concéda la première grâce temporelle par le ministère de Marie, comme déjà par son ministère, il avait accordé les grâces

spirituelles à Jean, à Elisabeth, aux Mages, et comme plus tard encore, le ministère de Marie ne devait pas être étranger à la descente du Saint-Esprit, dans la plénitude de ses dons, sur les disciples de Jésus, au jour de la Pentecôte.

XVI. Marie et la Pentecôte

Ce fait est un nouveau témoignage de la Sainte Ecriture, en faveur de la thèse catholique. Les *Actes des Apôtres* nous racontent l'entrée des disciples au Cénacle, et s'empressent de dire expressément que Marie était là, et qu'elle aussi priait : « ils persévéraient tous unanimement dans la prière, avec les femmes, et avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères » (Ch. I. v. 14).

Dans l'assemblée de ceux qui se préparaient à être transformés par la grâce, Marie est donc désignée nominativement, elle qui avait déjà reçu la plénitude de l'Esprit Saint ; elle occupait donc là, un poste éminent.

Comme déjà aux noces de Cana, elle était soucieuse de faire descendre sur ces âmes assoiffées, le vin des dons célestes et des divines consolations. Tous priaient. Ce faisceau de prières était puissant devant Dieu. Mais ce qui surtout lui donnait de la valeur, c'était la prière de Marie. Sa voix contribua puissamment à attirer le Saint-Esprit.

Déjà avant de devenir Mère de Jésus, elle était souverainement agréable au Seigneur, *invenisti gratiam apud Deum*. Elevée par l'Incarnation du

Verbe jusqu'à être le temple de l'Esprit Saint, elle constituait, après Jésus, le meilleur objet de ses complaisances divines. Aussi, dans le Cénacle, la prière de Marie absorbait en elle-même, enveloppait comme dans ses replis, la prière de tous les autres, en augmentait la valeur, et lui assurait le fruit désiré. Tout ceci, il est vrai, l'Évangile ne le dit pas expressément, mais il le fait comprendre en nommant distinctement Marie. Que la chose soit arrivée ainsi, nous en avons la certitude, en pensant à ce que fit Marie à la Visitation et aux noces de Cana.

XVII. Hommage rendu par la tradition à l'intercession de Marie.

Et quels sont les enseignements de la tradition ? L'Eglise n'a pas manqué, dès le début, de porter son attention sur ces scènes évangéliques. Elle les a méditées avec amour et insistance ; et de ces réflexions lumineuses sur l'enseignement de l'Évangile, non moins que sur l'enseignement fait de vive voix par les Apôtres, le développement du dogme sur la médiation de Marie prit vigueur et s'accrut toujours davantage. De ce que Marie a fait, alors, pour obtenir à d'autres les grâces de Jésus, on peut deviner ce qu'elle peut faire, maintenant qu'elle est remontée au Ciel, et élevée à l'apogée du triomphe et de la gloire. Dès le commencement, on comprit qu'au carrefour des chemins du salut, se tient le groupe formé par Jésus et par Marie, par le nouvel Adam et la nouvelle Eve.

Mais tout d'abord la vision n'apparaissait pas en-

core dans une lumière purement distincte. On apercevait le groupe, on en découvrait les rapports intimes, mais l'analyse minutieuse de ces rapports devait se faire dans la suite. L'Eglise comprenait la nécessité de s'appuyer sur Marie, de solliciter sa puissante intercession, et de fait Marie fut toujours invoquée et honorée. Mais souvent, à cause de son union avec Jésus, elle était exaltée dans la célébration de ces mystères qui se rapportaient directement à la vie du Sauveur. Ainsi Noël, pour ne citer qu'un cas, apparaît dans la liturgie primitive comme la glorification non seulement de Jésus, mais de Jésus et de Marie. Par là s'explique comment parmi les premiers chrétiens, les martyrs apparaissent plus fréquemment invoqués que Marie. Il en était ainsi, parce que le culte de Marie était contenu implicitement dans celui de Jésus : les fêtes du Fils étaient aussi celles de la mère. Outre cela, on peut encore observer avec Livius, que ce qui était de majeure importance n'était pas toujours ce qui était rappelé plus fréquemment, ou traité avec plus d'étendue. Qu'une pratique cultuelle, indépendamment de sa plus ou moins grande importance, fut mise plus ou moins en évidence, cela dépendait avant tout, des circonstances praticulières de temps et de personnes. De là vient que même l'invocation du Christ dans les écrits des témoins de la primitive tradition, reste parfois dans l'ombre, à côté de l'invocation des Martyrs (1).

1. It may be, that much less in bulk is to be found in the

Peu à peu, l'Eglise se libérant des attaques extérieures, et la lutte pour défendre la révélation en face du paganisme cessant, il y eut pour les studieux plus de loisir à rechercher la valeur et la portée intrinsèque des vérités révélées, et alors, peu à peu alla s'illuminant la position singulière que Marie occupe, dans l'ordre du salut de l'humanité.

Plus la lumière se faisait intense, et plus l'âme chrétienne se sentait attirée vers la Mère du Rédempteur ; la lumière qui se répandait dans l'esprit allumait et alimentait la flamme du cœur. Dès les premiers pas qu'elle fit, la théologie chrétienne se dirigea vers Marie, en perçut la mission incomparable et suggéra en son honneur des éloges qu'on croirait exagérés, s'ils n'étaient déduits, par une logique très rigoureuse, de ce que dit l'Évangile sur cette femme.

A la fin du v^e^ siècle, on peut dire que la théologie mariale apparaît, dans tous ses linéaments, d'institution parfaite, pleine de fermeté, de force et capable de défier les siècles. A cette époque ne manquèrent point les aberrations et les exagérations,

earliest Fathers that bears directely on the intercession of our Blessed Lady and invocation of her, than, on that of the Martyrs and other Saints. The same may be said also with regard to the intercession of Jesus Christus himself, and prayer to him. We should however remark that not always those matters which are, intrinsically of greater importance are alluded to most frequently and treated of at most length, but such as at the time happer to come into more prominent view. (*The B. V. in the Fathers of first six cent.* p, 283-84).

contre lesquelles s'insurgea le zèle ardent des Pères. Nous avons fait allusion à l'hérésie des Colliridiens, qui faisaient de Marie rien moins qu'une déesse. Mais c'est ici le cas de se souvenir, que certaines maladies n'existent que dans des constitutions bien trempées et de fibre vigoureuse. Et ainsi les erreurs malsaines des Colliridiens n'auraient pas été possibles, si déjà, dans l'Eglise, n'avait été répandue universellement, l'idée de la puissance extraordinaire de Marie. Les Colliridiens n'ont pas créé d'un coup le culte de Marie, ils l'ont seulement défiguré en l'exagérant. Les aberrations cessèrent vite, et il ne resta que le solide patrimoine de la vérité, qu'une force intrinsèque, lente oui, mais puissante, poussait sous l'influence de l'Esprit Saint, à de nouvelles conquêtes.

Le Moyen Age fut enthousiaste de Marie. Il s'appliqua avec une ardeur indicible à la méditation de ses prérogatives. Mais il n'ajouta aucune nouvelle conclusion distincte, aux vérités déjà formulées dans les siècles antérieurs. Le Moyen Age revêtit d'un puissant souffle poétique la théologie mariale, s'adressa à Marie avec une confiance illimitée et posa la question de l'Immaculée Conception, sans toutefois la résoudre.

La Réforme trouva établi le culte de Marie, et enracinée dans les cœurs, la confiance en elle. Il taxa cette confiance de nouveauté dangereuse et idolâtrique. Mais cette accusation fut un puissant aiguillon pour les théologiens, à faire entendre de nouveau,

la voix des premiers pères, qui semblait perdue dans le fracas de tant de siècles venus depuis.

XVIII. La voix des trois premiers siècles.

Après ces observations de caractère général, qui servent à nous donner une idée synthétique du développement et des vicissitudes de la tradition catholique au sujet de Marie, et plus particulièrement de sa qualité de médiatrice, il ne déplaira point au lecteur de recueillir, ne fut-ce qu'à titre d'essai, la déposition de quelques-uns du moins, des Pères les plus anciens. Nous nous restreignons à ces citations, car si nous voulions simplement glaner parmi les écrivains postérieurs, nous n'en finirions jamais, tant les épis sont surabondants.

a) Pour attester la confiance que les chrétiens des trois premiers siècles ont eue en Marie, nous pourrions, avant tout, apporter le témoignage des écrivains de cette époque reculée, et l'attestation des actes des martyrs, sur l'intercession des saints en général. Les citations de ce genre se rencontrent chez tous les théologiens qui parlent du sujet. Or, la confiance aux Saints prouve indubitablement qu'on avait confiance aussi en Marie. « En effet, selon la remarque du cardinal Newman, si on admet que l'Eglise forme un seul corps mystique au ciel et sur la terre, corps dans lequel toute sainte créature a sa place, corps dont la prière est la vie, si on admet, en d'autres termes, l'intercession des saints, en se rendant compte en même temps de la sainteté et de

la dignité de la Vierge, il est impossible de ne pas comprendre immédiatement, que l'office de Marie consiste surtout à intercéder pour les fidèles militants, que nos relations avec elle sont celles de clients envers leur patronne, et que dans l'éternelle inimitié entre le serpent et la femme, alors que la force du serpent consiste à être tentateur, le châtiment employé par la seconde Eve et Mère de Dieu, consiste dans la prière » (1).

b) Les témoignages directs en faveur de la médiation de Marie ne manquent point. Nous avons d'abord à ce sujet, celui d'Irénée. Non seulement avec Justin et Tertullien, il qualifie Marie de seconde Eve, mais encore il dit qu'elle est l'avocate, c'est-à-dire l'intercesseur et la médiatrice de la première Eve.

Nous avons cité dans l'article précédent (2) les paroles d'Irénée ; notons seulement qu'il n'aurait pu appeler Marie avocate de la première Ève, s'il n'eut été persuadé qu'elle était en même temps, l'avocate de tous les croyants.

1. « I consider it impossible then, for those who believe the church to be one vast body in heaven and on earth, in which every holy creature of God has his place, and of which prayer is the life when once they recognize the sanctity and dignity of the B. V. not to perceive immediately, that her office above is one of perpetual intercession for the farthfull militant, and that our very relation to her must be that of clients to a patron, and that, in the eternal enmity which exists between the vooman und the serpent, white whe serpent's strength, lies in being the Tempter, the weapon of the second Eve, and Mother of God is prayer. » (A letter to Dr Pusey, n. 3).

2. Cfr. page 248.

Nous prions le lecteur de se rappeler ce que nous avons déjà dit, sur la valeur du témoignage d'Irénée, et alors on trouvera très à propos le commentaire fait à ce témoignage par son célèbre annotateur Fenardent : « Il ressort de là évidemment, que les plus anciens Pères et Martyrs, voisins des temps apostoliques, invoquèrent la Vierge Mère de Dieu, et excitèrent les autres à en faire autant ; ils eurent en cela pour maîtres les Apôtres dont ils furent auditeurs » (1).

A qui donc échappera la portée extraordinaire de ce passage d'Irénée ? La critique protestante a senti le coup porté par là, à son système de répudier l'intercession de Marie, et s'est efforcée de se débarrasser d'un argument si malencontreux pour elle. Le fameux annotateur protestant d'Irénée, Grabe, croit pouvoir réfuter la thèse catholique, en raisonnant ainsi : « Irénée à la place de la parole *advocata*, qui se trouve dans la version latine de ses œuvres, dut employer dans le texte original grec la parole παράκλητος qui veut dire *consolatrice* ». Que la signification de Paraclet soit celle de consolateur, il le prouve par certains passages de Tertullien, où cette parole a précisément cette signification. Il conclut de là, qu'Irénée appela Marie

1. Hinc evidentissimum est priscos Patres et Martyres proxime ab ipsis apostolorum temporibus, Deiparam Virginem invocasse, cæterosque ut implorarent auctores fuisse, qua in re profecto apostolos, quorum auditores fuerant, doctores habuerunt.

l'avocate ou la consolatrice d Ève et de tout le genre humain, en ce sens, que par son obéissance à Dieu, elle donna au monde le second Adam : le Sauveur. Mais ce serait se méprendre grossièrement, que d'attribuer à Irénée l'idée de l'intercession actuelle de Marie pour nous.

A quoi nous faisons observer :

1° Il n'est point certain qu'il y eut dans le texte grec à la place d'*avocate*, la parole *Paraclet* : consolatrice.

2° Admettons qu'il en soit ainsi, comme le veut Grabe. Mais alors, la valeur de cette parole chez Irénée ne doit point se demander à Tertullien, mais à Irénée lui-même. Qui ne sait que chaque auteur a ses paroles préférées, paroles qu'il emploie plus fréquemment ? En ce cas, il est facile de déterminer le vrai sens qu'elles ont sous sa plume, en comparant entr'eux les passages divers où elles sont employées. L'expérience a déjà démontré cent fois, qu'une parole ayant chez un auteur un certain sens, peut chez un autre auteur, avoir un sens un peu différent. C'est ce qui se vérifie dans notre cas. Dans le livre d'Irénée, *contra hæreses*, où est prise la présente citation, on trouve plus d'une fois la parole *avocate* et la phrase *être avocat*. Ainsi au Livre III chapitre XVIII° n° 7, il dit des Gnostiques, que par leurs erreurs ils sont encore sous l'ancienne damnation, *advocationem praebentes peccato*. En cet endroit, la parole *advocationem*, est évidemment synonyme de tutelle, patronage, soutien. Il dit dans

le même sens au Livre III chapitre XXIII n° 8 : *Qui contradicunt saluti adae... advocatos se serpentis et mortis ostendunt*, et au Livre IV chapitre XXXIV n° 4 : *si aliquis Judaeis advocationem praestans*, etc. D'où il suit, que chez Irénée faire office d'avocat ou de paraclet, signifie non seulement consoler quelqu'un, mais de plus, *prendre sa défense, assumer son patronage, le protéger, l'aider* (1).

c) Un autre témoignage très autorisé de la foi des trois premiers siècles chrétiens en la médiation de Marie, c'est celui de Methode, évêque de Patare. Il subit le martyre en 312 ; il fut le grand adversaire d'Origène. Saint Epiphane l'appelle *vir appriæ doctus acerrimusque veritatis patronus* (Hær. LXIV § 63), et saint Jérôme : *dissertissimus martyr* (Com. in Dan.), et encore : *Nitidi compositique sermonis* (De vir. ill.).

Eh bien ! Methode dans son discours *de Simeone et Anna* dont on ne peut mettre en doute l'authenticité, écrit de Marie, en comparant l'arche de l'Ancien Testament et la Vierge qu'il appelle l'arche de la nouvelle loi : « Le Seigneur est venu dans ses propriétés et, se plaçant dans l'arche vive et animée, comme dans le propitiatoire, il s'avance avec pompe sur la terre. Si le publicain touche cette arche il devient juste, si la pécheresse s'en approche, elle redevient par un nouveau prodige, chaste, et le lépreux s'en retourne guéri. Elle ne repousse

1. Cfr. *Dissertationes prævix in Irenæi libros.* Dissert. III. c. VI (P. Migne, vol. 5, col. 318, 319).

personne, n'a en abomination personne, elle distribue des guérisons, elle ne cause aucun mal, car en elle repose le Seigneur très bienveillant pour les hommes » (1). A la fin du même sermon, l'illustre martyr s'adresse ainsi à la Vierge : « Salut pour l'éternité, ô notre joie perpétuelle. De notre fête de lumière, tu es le principe, le milieu et la fin : Tu es la plus précieuse pierre du royaume céleste. Tu es vraiment le parfum de toute la victime ; tu es l'autel animé du pain de vie » (2). Methode appelle Marie *principe* de notre félicité, parce que selon le Commentaire de saint Alphonse (*Gloires de Marie* P. I. c. VIII § 3), elle nous obtient la persévérance dans la grâce divine ; la fin, car elle nous obtient, en dernier lieu, le paradis. Il l'appelle l'autel animé de la victime divine le Christ Jésus, pour indiquer le rôle qu'elle a dans son sacrifice, sacrifice qui se renouvelle continuellement et qui est source de grâces inénarrables.

« Aussi, ajoute l'illustre témoin de la tradition, aussi nous t'en conjurons, ô toi, la plus élevée de

1. « In propria Dominus manifeste venit, vivæque et animatæ arcæ, ceu propitiatorio insidens, pompa in terra procedit. Hanc publicanus contingens justus evadet, huic se meretrix applicans, veluti nova fictione casta redditur. Hanc leprosus contrectans sine dolore sanus veluti recuditur. Neminem repellit, neminem abominatur. Impertitur sanitates. Non participat aliquid noxium. Propensissimus enim ergo homines Dominus in ea requiescit » (n. 1).

2. « Salve in æternum, indessinens nostra lætitia (Deigenitrix Virgo), tu nobis festæ lucis initium, tu medium, tu finis, pretiosissima regni margarita : vere totius victimæ adeps, animatum illius panis vitæ altare » (n. 14).

toutes les créatures, toi qui peux avec confiance te glorifier des honneurs maternels ; souviens-toi incessamment de nous, Mère très sainte du Seigneur, de nous qui nous glorifions en toi, et par d'augustes chants célébrons ta mémoire immortelle (1). »

XIX. Celle du quatrième

Dans les trois premiers siècles donc, on rend hommage à Marie, on a confiance en elle. Mais, alors contenu et renfermé dans une certaine réserve, le recours à Marie, au IV^e^ siècle, devient expansif, enthousiaste, palpitant d'une confiance sans limites.

Citons à cette époque, saint Ephrem (378-399), syrien, que la liturgie maronite appelle harpe de l'Esprit Saint, colonne de l'Eglise, docteur de l'univers, prophète des Syriens. Après une jeunesse dissipée, s'étant donné à Dieu, il brilla par sa rare humilité. Et peut-être parce que Marie est l'aide des humbles, entrevit-il sa grandeur et la puissance de son intercession dans une lumière extraordinairement fulgurante. Il composa en son hommage des saluts, nous pourrions les appeler des litanies, qui aujourd'hui encore sont pleins de fraîcheur et de précision. Citons au hasard, car il serait inutile de vouloir choisir ; partout dans ses œuvres, apparaît

1. « Propterea te deprecamur omnium præstentissimam, maternisque honoribus fiducia gloriantem, ut indesinentem nostri memoriam, Dei mater sanctissima habeas : nostri inquam, qui in te gloriamur, augustioribusque canticis perpetuo victuram et nullis desituram temporibus tui memoriam celebramus » n. 14).

la même marque de piété pour Marie. Dans son discours *De sanctissimæ Virginis laudibus* (1), s'adressant à Marie il lui dit : « Par toi nous avons été réconciliés avec le Christ, notre Seigneur et ton très doux fils. Tu es l'unique avocate des pécheurs et de ceux qui sont privés de secours ; tu es le refuge assuré des naufragés ; la consolation du monde ; le refuge des orphelins ; la rédemption et la délivrance des esclaves ; la joie des infirmes ; le réconfort des tristes le salut de tous. Tu es la force des moines et des solitaires ; l'espérance des séculiers ; tu es des Vierges la gloire, la couronne et la joie. Tu es la joie du monde. O Reine très glorieuse, remplie de bénédictions, enfant très honorée, femme très pure et la plus chaste des femmes ; nous nous réfugions sous ta protection, ô sainte mère de Dieu. Protège-nous et garde-nous sous les ailes de ta piété et de ta miséricorde. Aie pitié de nous qui sommes horriblement souillés de péchés, de nous qui avons par d'innombrables fautes, offensé notre créateur et le Juge universel. Ne permets pas que contre nous, se lève avec insolence et se glorifie le très pernicieux Satan ; que contre nous, s'insurge notre détestable ennemi. Ne permets pas que tes serviteurs perdent la confiance en toi, ni que la langue des détracteurs nous calomnie. Nous n'avons confiance qu'en toi, ô Vierge très fidèle. Dès les bras de notre mère, ô notre patronne, nous te sommes dévots et nous som-

1. Cfr. *Summa aurea*, vol. 4, col. 648.

mes appelés tes fidèles. Ne permets donc pas que l'insidieux Satan nous entraîne en enfer. Car tu es notre port, ô Vierge sans tache, tu es notre pieuse auxiliatrice. Bref, nous sommes entièrement sous ta tutelle et ton patronage : nous nous réfugions donc en toi, et versant d'abondantes larmes, nous te prions, nous te conjurons, que ton doux Fils et notre Sauveur source de la vie et de tout bien, ne nous fasse point mourir à cause de nos innombrables péchés, ne saccage point avec la force d'un lion nos pauvres âmes, et ne nous coupe point comme le figuier stérile. Voici ce que nous demandons : pouvoir arriver à Jésus-Christ sûrement, entrer un jour dans la cour des Bienheureux où il n'y a plus ni larmes, ni deuils, ni vexations, ni peines, ni calamités, ni douleurs, ni limites, mais où il y a la joie inexhaustible, le bonheur sans limites des justes, des délices infinis, la joie et la félicité, la gloire et la lumière (1) ».

1. « Per te reconciliati sumus Christo Deo nostro, Filio tuo dulcissimo. Tu peccatorum et auxilio destitutorum unica advocata es, atque adjutrix. Tu portus naufragantium tutissimus, tu mundi solatium, tu orphanorum susceptio, tu captivorum redemptio atque liberatio, tu ægrotantibus exultatio, mœstorum consolatio et omnium salus. Tu monachorum ac solitariorum stabilimentum, et spes sæcularium. Tu virginum gloria, corona et gaudium. Tu mundi lætitia, o Domina princeps, atque Regina præstantissima et dominarum Domina purissima. Sub tuum præssidium confugimus, o sancta Dei genitrix. sub alis pietatis atque misericordiæ tuæ protege, et custodinos. Miserere nostri. qui sordibus peccatorum conspurcati sumus, qui sceleribus atque delictis quamplurimis Creatorem Deum nostrum et judicem universorum offendi-

Vers la fin du discours il dit ainsi à Marie : « Daignez agréer ô Vierge sainte, que moi, votre humble serviteur, je vous loue, que je vous acclame avec une douce dévotion : Salut, ô vase choisi et illustre du Seigneur ; salut, ô patronne, Marie, pleine de grâce ; salut, femme bénie plus que toutes les femmes ; salut, étoile très radieuse, de laquelle procéda le Christ ; salut, lumière splendide, mère et vierge. Salut, toi qui as miraculeusement engendré le Roi de l'Univers. Salut, toi par qui resplendit sur nous le soleil de la justice ; salut, reine et patronne la plus sublime de tous. Salut, cantique des Chérubins et des Séraphins, hymne des anges. Salut, paix, joie, consolation, salut du monde ; salut, joie du genre humain. Salut, louange des Patriarches

mus : ne adversus nos insolescat ac glorietur satanas perniciosissimus, ne in nos exsurgat detestandus inimicus noster, ne servos tuos a tui spe excidere cognoscamus, neve calumnietur nos detrectantium lingua. Non nobis est alia, quam in te fiducia, o Virgo sincerissima. Ex ulnis siquidem maternis, tibi, Domina nostra, dediti sumus miseri, tuique clientes appellati : ne igitur a maligno satana ad inferni portas adduci nos sine. Tu enim noster es portus, o Virgo intemerata, et præces, pia auxiliatrix. Sub tua denique tutela et protectione toti sumus ; quare ad te unicam confugimus crebisque te lacrymis, o beatissima Mater, imploramus, tibique procidimus suppliciter clamantes ac deprecantes, ne dulcis Filius tuus, Salvator noster et vitæ omnium dator, ob plurima quæ commisimus scelera, e medio tollat nos, miserabilesque animas nostras, instar leonis diripiat, aut sicure ficum sterilem non excidat. Cæterum obsecramus ut ad Christum securi pervenire possimus aulasque illas beatorum subire, ubi non sunt lacrymæ neque luctus, non vexatio, non molestia, non calamitates, non locorum angustiæ, sed lætitia inexhausta, voluptas justorum maxima, deliciæ infinitæ exultatio et jubilatio gloria et splendor ».

et ornement des Prophètes. Salut, beauté des Martyrs et couronne des Saints. Salut, gloire et louange des pieux solitaires. Salut, ornement brillant des célestes hiérarchies. Salut, thème de tous les hymnographes. Salut miracle le plus merveilleux de l'univers. Salut, charme de tous les mortels. Salut, paradis de délices, de toute beauté et d'immortalité. Salut, lys de la vallée, val des fidèles, salut du monde. Salut, port très tranquille, libératrice désirée de ceux qui sont battus par les flots et par la tempête, salut de ceux qui périclitent. Salut, résurrection de notre premier père Adam. Salut, ô douce liberté. Salut, Mère universelle. Salut, source de la grâce et de toute consolation. Salut, refuge et secours des pécheurs. Salut, propitiatrice des affligés. Salut, place du sanctuaire de Jérusalem. Salut, ô trône très glorieux de notre Créateur. Salut, splendeur radieuse des siècles. Salut, espérance de tous les justes qui gémissent dans l'affliction. Salut, douce consolation et protection des convertis. Salut, Reine et patrone des hommes et des femmes. Salut, meilleure médiatrice entre Dieu et l'homme. Salut, conciliatrice très efficace de tout le monde. Salut, ô notre patronne qui obtient la paix pour tes fidèles. Salut, sceptre qui commande à tous. Salut, gloire et joie de tous les prêtres. Salut, Vierge réconfort des solitaires. Salut, reine des citoyens du Ciel, patronne des anges. Salut, porte du ciel et échelle et voie par où tous y peuvent arriver. Salut, clef des portes du

Ciel. Salut, ô notre consolatrice, toi qui calmes les afflictions ; adoucis les peines des malheureux, écartes toutes les oppressions. Salut, ô clef du royaume céleste. Salut, port très sûr de ceux qui naviguent sur cette vie. Salut, ferme et excellente espérance de notre âme, salut assuré de tous les chrétiens qui ont recours à toi, vraiment et sincèrement. Salut, lumière très splendide, illuminant le monde. Salut, Mère admirable du Christ, Fils du Dieu vivant. Salut, insigne protectrice de nous tous, notre gloire. Salut, toi qui as renfermé dans ton sein et dans tes bras celui qu'aucun espace ne peut contenir. Salut, toi qui as élevé le Christ, le donateur de la vie, le Christ dis-je, le très miséricordieux créateur, notre très doux Jésus, le conducteur et le soutien du monde, l'amant très bienveillant du monde, le Père tout puissant de toutes choses, auquel convient tout honneur, toute gloire, toute dignité et toute puissance pour l'éternité, et la louange et la jubilation et la magnificence, avec le Père et l'Esprit Saint, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il » (1).

1. « Dignare me servum tuum humilem laudare te, virgo sacrata, ac suaviter dicere : Ave, præclarum et electum vas Dei Ave, Domina Maria, gratia plena. Ave inter mulieres. Virgo beatissima. Ave, stella fulgidissima, ex qua Christus processit. Ave, lux splendidissima, Mater et Virgo. Ave, quæ admirabiliter Regem omnium peperisti. Ave, per quam clarissimus Sol justitiæ nobis illuxit. Ave, Regina ac Domina cunctis sublimior. Ave, canticum Cherubini ac Seraphini et hymnodia angelorum. Ave, pax, gaudium consolatio et salus mundi. Ave, humani generis lætitia. Ave, patrum præ-

Ainsi parlait-on de Marie, au milieu du IVe siècle, 350 ans après le Christ. Et ces accents de piété enflammée n'étaient pas le fait d'un individu, mais

conium et decus prophetarum. Ave, pulchritudo Martyrum et sanctorum corona. Ave, piorum gloria et laus in sotitudine degentium. Ave, præclarissimum cælesti hierarchiæ ornamentum. Ave, pulchra hymnographorum omnium oratio. Ave, præstantissimum universæ orbis terræ miraculum. Ave, terrigenarum omnium oblectamentum. Ave, paradise deliciarum totiusque amœnitatis et immortalitatis. Ave, lignum vitæ, gaudium et voluptas. Ave, lilium convalidum, vallis fidelium mundique salus. Ave, portus tranquillissime, et a fluctibus procellisque agitatorum liberatrix desideratissima. Ave periclitantium opitulatrix. Avec progenitoris illius Adam resurrectio. Ave jucunda libertas. Ave, omnium parens. Ave, fons gratiæ et totius consolationis. Ave peccatorum refugium atque diversorium. Ave laborantium propitiatorium. Ave, profugium in Jerosolymis. Ave, throne Creatoris nostri gloriosissime. Ave, ævi splendor illustrissime ac fulgentissime, Ave, spes omnium proborum rebus adversis afflictorum. Ave dulce conversorum solamen atque præsidium. Ave, virorum pariter atque mulierum Regina et Patrona. Ave Dei et hominum mediatrix optima. Ave totius terrarum orbis conciliatrix efficacissima. Ave Domina nostra fædus pacemque fidelibus tuis impetrans, et sceptrum cunctis imperans. Ave, gloria et lætitia omnium sacerdotum. Ave, Virgo solitariorum solatium. Ave, Regina supernorum civium et Domina angelorum. Ave, porta cælorum, et scala ascensusque omnium. Ave portarum cælestis paradis reseramentum. Ave, nostra consolatrix, quæ mœrores sedasti, et oppressorum molestias lenivisti, cunctasque oppressiones sustulisti. Ave, clavis regni cælestis. Ave, portus tutissime in hac vita navigantium. Ave, animæ nostræ spes fida et optima. Ave, firma salus universorum Christianorum ad te sincere et vere recurrentium. Ave, lumen lucidissimum quo mundus illustratur. Ave, alma Mater Christi Filii Dei vivi. Ave, nostra omnium protectrix insignis et gloria. Ave, quæ nullo spatio comprehensum, tuo sinu ac ulnis comprehendisti. Ave quæ Christum, vitæ datorem, educasti Christum inquam. misericordiosissimum, omnium creatorem, dulcissimum Dominum nostrum Jesum, deducatorem atque ultorem totius mundi, benignissimum

ils traduisaient le sentiment universel. Ephrem n'a pas le plus petit soupçon que son langage puisse paraître étrange et inintelligible. Les éloges qu'il donne à la Vierge médiatrice sont pour lui chose toute naturelle. Aussi parle-t-il au nom de tous les fidèles, et nous atteste-t-il que cette piété était alors sucée par tous avec le lait maternel : *Ex ulnis siquidem maternis tibi, Domina nostra, dediti sumus miseri.* Et ces éloges donnés à la Vierge, ne nuisent en rien à l'honneur du Sauveur Jésus. Pour autant que la Vierge soit grande en élévation et en puissance, Jésus lui est encore immensément supérieur. Cela résulte clairement des textes cités. C'est donc l'ancienne église qui nous enseigne à unir, dans un concert indissoluble, la confiance au Rédempteur et la confiance en la co-rédemptrice, nous montrant en lui la source de tout bien, et en elle le canal qui porte tout bien jusqu'à nous.

XX. Le témoignage de l'expérience.

Mais Dieu comme toujours, voulut cette fois encore pousser la bonté envers nous, jusqu'à l'extrême limite du possible. Il était trop important pour l'humanité de connaître avec toute certitude l'aide qu'elle peut et doit attendre de Marie, pour que Dieu ne prit point tous les moyens aptes à défendre de toute

humani generis amatorem et Patrem cunctorum omnipotentem, cui convenit omnis honor, gloria et decus et potentia in perpetuum, laus et jubilatio, atque magnificentia una cum æterno Patre et Sancto Spiritu, nunc et semper in sæcula sæculorum. Amen. »

attaque une telle vérité. Et voici que de fait la Providence, non contente de faire apparaître comme conséquence logique la coopération de Marie à la Rédemption, de la faire proclamer par le magistère infaillible de l'église, par la parole inspirée de l'Évangile, par la constante tradition des Pères, la proclame encore par la voix de l'expérience. Que Marie soit notre toute puissante médiatrice auprès de Dieu, voilà qui est attesté par le langage bien éloquent des faits.

Notre âge prend pour ainsi dire instinctivement, une attitude de défiance vis-à-vis des théories et des systèmes : imbu jusqu'à la moelle, de positivisme, il veut avant tout pour se déclarer convaincu, voir, constater, contrôler par les sens. L'expérience! voilà la grande idole, la seule qui exerce un charme irrésistible sur les esprits contemporains !

Eh bien ! l'expérience est là, pleine d'évidence, absolument irrécusable, qui témoigne en faveur de la doctrine catholique, nous prêchant une confiance illimitée en la Mère de Dieu. Vingt siècles de christianisme sont écoulés, et chacun d'eux a vu, a touché du doigt l'intervention de Marie en faveur de la misérable humanité.

Dans tous les âges et jusqu'aux plus reculés, nous trouvons le récit d'apparitions miraculeuses de la Vierge, apportant à qui l'invoquait lumière, réconfort, soit dans les besoins privés, soit dans les nécessités publiques. Il n'y a point de nation, point de province, point de diocèse qui ne s'honore de

quelque sanctuaire d'origine miraculeuse, objet de nombreux pèlerinages et lieu de grâces insignes. Nous n'irons point nier qu'il y ait dans l'histoire de beaucoup de sanctuaires, des éléments légendaires, et que souvent la naïve piété des fidèles ait vu le miracle dans le simple développement d'énergies purement naturelles. Une étude critique sur les sanctuaires de Marie, émonderait passablement la luxuriante histoire de certains d'entre eux.

Mais si cela est vrai, si c'est une concession due aux légitimes exigences de la critique, il est vrai aussi que ce serait faire un outrage sanglant à l'histoire comme au bon sens, de vouloir englober dans un seul tout légendaire, les récits des diverses apparitions de la Vierge et des grâces extraordinaires accordées à l'invocation de son nom. Qu'on réduise tant qu'on veut, d'une main inexorable et sans pitié, les prétendues grâces obtenues par l'intercession de Marie ; quand la critique se sera débarrassée à son gré et se déclarera satisfaite d'avoir fait passer dans la région des fables, des récits de miracles obtenus par Marie, récits chers et familiers au peuple fidèle, alors elle trouvera encore en face d'elle une légion de faits surprenants, et elle devra devant eux s'incliner avec respect et révérence, et écouter l'hymne imposant qu'ils forment pour proclamer Marie la *toute puissance suppliante*.

Et remarquons-le : il ne s'agit point seulement de faits anciens qui ne se peuvent étudier qu'à travers le télescope de l'histoire, lequel pour si perfec-

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

tionné qu'il soit, n'arrive point toujours à mettre en lumière les détails, et laisse subsister au fond des esprits insatiables, un tourment secret de doute non pleinement satisfait.

La bienfaisante médiation de Marie en notre faveur est attestée par des faits quotidiens, qui se passent sous nos yeux, soumis au contrôle le plus rigoureux des esprits les plus exigeants, des esprits le plus en proie au scepticisme. Il suffit d'assister aux grands pèlerinages des grands sanctuaires, pour sentir, d'une manière irréfutable, la pluie de grâces qui déborde du cœur de Marie et vient consoler ceux qui l'invoquent.

Parmi tous ces sanctuaires, il y en a un qui dans le cours de quelques lustres, a déjà attiré l'attention du monde entier, à cause précisément du nombre extraordinaire de bienfaits qui s'y obtiennent. Nous parlons de Lourdes. Qui ne le connaît ? Qui n'a lu ou entendu l'esprit en suspens, le récit des miracles qui s'y accomplissent chaque année ?

Comment donc ne pas se déclarer vaincu devant le témoignage des faits ? L'Evangile nous relate, comme nous avons vu, le cri de pitié que Marie aux noces de Cana fit entendre à Jésus en faveur des deux pauvres époux : « *Vinum non habent*, ils n'ont plus de vin. »

Eh bien ! les faits prodigieux qui s'accumulèrent et s'accumulent aux sanctuaires de Marie, les faits de Lourdes qui couvrent de confusion le scepticisme moderne, attestent que Marie, du haut de son trône

céleste, répète en notre faveur le « *vinum non habent* » ; et par ce cri plein de confiance et de force à la fois, elle nous obtient le vin mystique de la grâce, de la lumière, du pardon, de l'encouragement et des ineffables consolations.

En face des nombreux prodiges opérés par Marie pour soulager l'humanité, rien de plus juste et de plus raisonnable que de lui crier de tout l'élan d'une âme besogneuse, réconfortée et reconnaissante : *Salve Regina, mater misericordiae !*

Car ces faits nous attestent que Marie est impatiente de verser sur nos misères toutes les infinies richesses de son cœur maternel ; ils nous disent qu'elle peut porter remède, un remède inépuisable aux plaies de notre âme, c'est-à-dire, à notre ignorance, à notre faiblesse, à notre fatal penchant vers les biens illicites d'ici-bas ; et puis encore, en tant que cela prépare en nous le triomphe de l'Esprit de Jésus, qu'elle peut consoler toutes nos misères temporelles, en donnant la santé aux infirmes, en ranimant leur vie mourante, en bénissant nos intérêts matériels, en faisant régner la paix dans les familles, en éloignant ou éteignant les persécutions et les calomnies, en nous procurant des soutiens précieux ; bref, en multipliant pour ses fidèles les miracles de sa bienfaisance.

Il avait donc bien raison le prince des orateurs modernes, l'immortel interprète du dogme catholique, le P. Monsabré, de s'adresser à Marie et de lui dire : « O Reine ! ô Mère miséricordieuse ! voilà

près de dix-neuf siècles que vous remplissez le monde chrétien des grâces de la rédemption, dont vous êtes le canal. Pour tant de biens, l'Eglise vous devait une place privilégiée, auprès du Christ, dans les splendeurs de son culte. L'hérésie insolente qui vous la conteste ne comprend rien au mystère de cette double maternité qui vous unit à Dieu et aux hommes. Si sa protestation tardive n'était écrasée sous le poids des arguments théologiques qui prouvent la puissance de votre intercession et l'efficacité de votre intervention dans l'économie de notre salut, elle succomberait sous l'immense fardeau des âges remplis de votre gloire ».

ARTICLE III

Marie est Mère des Hommes.

SOMMAIRE :

I. Le plus doux des titres, celui de notre mère convient à Marie. — II. Dans toute l'Eglise, sans exception, on lui donne ce titre : voix des Pontifes et de la liturgie. — III. Voix concordantes de nos aïeux dans la foi, depuis les temps les plus éloignés. — IV. La voix unanime de la tradition acclamant Marie Mère des Hommes, n'est que l'écho fidèle de la Sainte Ecriture. Signification des paroles de Jésus mourant : « Femme, voilà ton Fils. — V. Nature et étendue de la maternité humaine de Marie. — VI L'amour maternel que nous porte Marie ; il naît de l'amour que Marie porte à Dieu et à Jésus ; il est manifesté, exprimé par les douleurs qu'elle supporta ; il est universel. — VII. Les sentiments de confiance que doit nous inspirer la maternité humaine de Marie, exprimés dans une prière de saint François de Sales.

I. Le plus doux des titres, celui de notre mère convient à Marie.

Dans le langage humain, il y a une parole — qu'importe le son divers qu'elle revêt selon les différentes nations ! — il y a une parole qui ne se peut prononcer, sans réveiller au cœur l'émotion la plus douce et la plus suave, et faire vibrer avec intensité les fibres les plus délicates d'une âme animée de nobles sentiments : c'est le nom de *mère*.

C'est le premier nom que prononcent nos lèvres et généralement c'est aussi le dernier qui s'éteint sur notre bouche ; car on observe très souvent ce phénomène psychologique chez les mourants, qu'ils invoquent leur mère. L'idée éveillée par ce nom nous accompagne à travers tous les âges, comme la source inépuisable d'un agréable sentiment. Pour l'enfant la mère est tout, pour le jeune homme elle est un frein puissant pour réprimer ses passions révoltées ; pour l'égaré elle est un appel au retour. Pour l'homme mûr elle est le symbole des plus chers souvenirs, le centre de toutes les attentions les plus désintéressées. L'idée et le nom de la mère, c'est comme le soleil qui alimente et féconde toute notre vie mortelle. Dénaturé et malheureux est celui qui n'en savoure pas la joie, n'en mesure pas la portée, n'en estime pas le prix, ne sait point profiter du trésor d'ineffables inspirations dont il est très riche !

Eh bien ! Marie est notre mère. Elle n'est pas seu-

lement la mère de Dieu, mais elle est encore la mère des hommes.

Cette vérité n'est que la conséquence nécessaire, le corollaire logique des vérités expliquées dans les deux articles précédents. Car que veut dire être mère ? la mère c'est celle qui donne la vie et après l'avoir donnée, la cultive jusqu'au plein développement de l'âge parfait. Or précisément, voici qu'en nous, existe une vie qui nous vient de Marie, bien que ce ne soit pas d'elle uniquement. C'est, non point la vie physique et naturelle, mortelle dans le corps et immortelle dans l'âme, mais la vie surnaturelle de la grâce. Que la grâce répandue dans notre cœur par l'Esprit Saint qui habite en nous, soit source de vie, c'est un principe connu, non seulement des théologiens, mais même de ceux qui ne savent simplement que le petit catéchisme. Tous savent que la grâce fait pour l'âme, ce que l'âme fait pour le corps. Naturellement, le corps doit tout à l'âme ; il lui doit sa forme, sa vigueur, son mouvement, son énergie, ses harmonies, en un mot toute sa vie. Semblablement, l'âme doit à la grâce dont elle est ornée, toute la vie spirituelle qui se déroule en elle. Si l'âme est brillante de splendeur qui la rende agréable à Dieu, si elle accomplit de bonnes œuvres méritoires du ciel, bref, si elle vit de la vie des amis de Dieu, tout cela est le fruit de la grâce, laquelle s'appelle à juste titre : l'âme de notre âme. Ceci dit, du moment que Marie a coopéré et coopère à nous obtenir la grâce, il est trop

évident que nous devons saluer en elle, la source de notre vie spirituelle et l'appeler notre mère. Rien de plus injuste, de plus clairement illogique que de vouloir lui dénier ce titre, quand on admet, et on ne saurait refuser d'admettre, qu'elle nous a donné le Rédempteur, qu'elle a coopéré à son immolation, et de plus, qu'elle sollicite pour nous, en une intercession inlassable et perpétuelle, l'effusion des divines miséricordes suffisantes à nous conduire à la béatitude éternelle, dont la possession constitue pour notre vie surnaturelle, le degré suprême de perfection.

Tel est le raisonnement que, pour démontrer la maternité de Marie envers nous, (nous l'appellerons maternité humaine), font communément les théologiens : qu'il nous soit permis de citer, parmi eux et pour eux tous, saint Alphonse, dont la compétence à parler de Marie n'a pas besoin d'être vantée, tant elle est connue. Dans son livre d'or *les Gloires de Marie*, il écrit : « Ce n'est pas au hasard ni en vain, que les fidèles de Marie l'appellent mère ; il semble même qu'ils ne sachent point l'invoquer sous un autre nom et ne se rassasient point de toujours l'appeler : Mère. Mère en vérité, car elle l'est ; car elle est la mère, non point temporelle mais spirituelle, de nos âmes et de notre salut. Le péché, en privant nos âmes de la divine grâce, les prive encore de vie ; par suite, étant misérablement mortes, Jésus-Christ, notre Rédempteur, vint par un excès de misé-

ricorde et d'amour pour recouvrer, par sa mort en croix, cette vie perdue. Il le déclare lui-même : *Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance.* C'est pourquoi, nous disent les théologiens, Jésus nous apporta plus de bien par sa rédemption, qu'Adam ne nous porta de mal par son péché. De telle sorte que, en nous réconciliant avec Dieu, il devient père des âmes de la nouvelle loi de grâce, selon la prophétie d'Isaïe : *le Père du siècle futur, le Prince de la paix.* Mais si Jésus fut le père de nos âmes, Marie en fut la mère, car, en nous donnant Jésus, elle nous donna la vraie vie, et en offrant sur le Calvaire la vie de son fils pour notre salut, elle nous engendra alors à la vie de la divine grâce. » (I p., c. I, n° 11).

On ne saurait nier la logique de ce raisonnement : sa force est absolument inexpugnable.

II. Dans toute l'Eglise, sans exception, on lui donne ce titre : Voix des Pontifes et de la liturgie.

De fait, aucun catholique ne conteste à Marie ce titre de Mère des hommes, qui en lui apportant un nouveau et puissant titre de gloire, est pour nous la source des plus tendres consolations. Il a désormais acquis le droit le plus indiscutable de cité parmi la multitude sans nombre de qualificatifs, par lesquels la piété chrétienne se plaît à mettre en relief les hautes prérogatives de la grande vierge. Il résonne même avec une fréquence unique sur les lèvres de

tous les croyants, comme précisément le faisait remarquer saint Alphonse, dans les paroles citées plus haut. Marie est appelée du nom de Mère par l'enfant chrétien, qui arrive à se former d'elle, une idée suffisamment adéquate, en grandissant dans sa petite intelligence cet ensemble de charmes, de grâces enchanteresses, d'amabilités saintement séduisantes, qu'il aperçoit toujours dans sa mère de la terre. A Marie donne le nom de mère, le malheureux qui maltraité, poursuivi, méconnu des hommes, s'adresse avec confiance à elle, lui rappelle qu'un jour aussi elle connut les larmes, et attend d'elle le secours avec certitude. Et le théologien qui cherche avec une ardeur loyale, un appui solide à ses croyances, tout prêt à rejeter ce qui n'est point suffisamment prouvé par des raisons propres au sujet, le théologien ne cesse de reconnaître en Marie la mère des hommes. Que si parfois, le soin des recherches et des subtiles analyses émousse en lui la suavité du sentiment, en retour, il lui apporte la compensation précieuse d'une conviction plus inébranlable. Bref, comme l'observe justement notre maître vénéré, le P. Lépicier, ce serait faire injure à la foi, que de mettre simplement en doute que ce titre convienne à Marie, en toute rigueur théologique (1).

1. « Quod Maria sit hominum Mater, potest dici veritas catholica, ad fidem proxime pertinens, ita quod illud negare nedum temerarium sit, sed etiam hæresim sapiat : hæc enim veritas, licet numquam expresse fuerit definita, tamen fixa

Nous n'avons pas, il est vrai, sur ce point une définition explicite et solennelle, émanant du magistère suprême de l'Eglise. Nous avons cependant évident. irréfutable, l'enseignement ordinaire du magistère, qui moins imposant que l'extraordinaire, n'en est cependant pas moins certain, et ne requiert pas moins une adhésion respectueuse et inébranlable. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à prêter l'oreille à la voix qui descend de la chaire de Pierre. Voici comment s'exprime sur ce point l'auguste Pontife Pie X dans son encyclique pour le cinquantenaire de l'Immaculée.

« Marie n'est-elle donc pas la Mère du Christ? Alors elle est aussi notre mère. Chacun doit en effet croire que Jésus, Verbe fait chair, est par là, le Sauveur du genre humain. Or en tant qu'homme-Dieu, il eut un corps physique comme tout autre homme. En tant que Sauveur de la famille humaine, il eut un corps spirituel et mystique formé par la société de ceux qui croient en lui: *nous formons tous un seul corps dans le Christ* (Cor. XII, 5). Or, la Vierge ne conçut pas seulement le Fils éternel de Dieu, pour qu'il devint homme en prenant d'elle la nature humaine; mais encore, pour qu'il fut par la nature prise en elle, le libérateur des hommes. Aussi l'ange dit-il aux bergers: « *Il vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur.* » (Luc. II, vers. 11). C'est pourquoi dans le même et unique

manet universaliter in corde et ore populi christiani. »(T. B. V., p. 376).

sein de la très chaste mère, Jésus prit pour lui la chair, et il s'unit le corps spirituel, formé de ceux qui devaient croire en lui ; de sorte qu'on peut dire, que Marie, en portant dans son sein le Sauveur, portait en elle tous ceux dont la vie était contenue dans la vie du Sauveur. Par suite, nous sommes unis au Christ, et comme dit l'Apôtre, nous sommes les membres de son corps, de sa chair et de ses os (Ephès, chap. V, 30). Nous sommes sortis du sein de Marie avec Jésus, comme le corps uni à la tête. D'où il suit que d'une façon spirituelle et mystique, nous sommes les fils de Marie, elle est la mère de tous, mère spirituelle à coup sûr, mais mère véritable des membres du Christ que nous sommes. »

Et avant Pie X, Léon XIII nous a enseigné la maternité de Marie vis-à-vis de nous, dans ses magnifiques et immortelles encycliques. On pourrait recueillir en elles une moisson interminable de citations. Rappelons seulement l'Encyclique *Lætitia sancta*, du 8 septembre 1893, dans laquelle il exhorte fidèles et pasteurs, à invoquer, à supplier Marie comme notre mère : « *Eam publice et privatim laude, prece, votis compellere concordes non desinent et obsecrare Matrem Dei et nostram : Monstra te esse matrem.* Qu'on ne cesse jamais de l'invoquer, de la supplier, de la conjurer en public et en privé, par des louanges, par des prières, par des vœux, cette Mère de Dieu et la nôtre, et qu'on lui dise : Montrez-vous vraiment mère. » Et cette même exhortation,

Léon XIII l'avait déjà formulée en termes identiques dans l'encyclique *Octobri mense*, de 1891. Là, il nous rappelle, que Marie nous fut donnée pour mère dans le testament de Jésus, et il ajoute : « Suivant l'exemple des premiers Pères et de nos ancêtres, recourons à la très sainte Marie notre patronne ; invoquons et supplions unanimement la Mère de Jésus et la nôtre en disant : Montre-toi mère, et par ton intercession, que nos suppliques soient reçues de celui qui voulut être ton fils. *Religiosissimorum Patrum et majorum persecuti exempla, ad Mariam sanctam Dominam nostram perfugiamus : Mariam matrem Christi et nostram appellemus concordesque obtestemur: Monstra te esse matrem, sumat per te preces, qui pro nobis natus, tulit esse tuus.* »

On sait que Pie IX, le Pontife de l'Immaculée, non seulement dans ses allocutions, mais encore dans ses encycliques, (p. ex. *Quanta cura*, 8 déc. 1864), se plaisait à déclarer Marie : « Mère de Dieu et la nôtre, *Mater Dei et nostra ;* la plus aimante de toutes les mères, *omnium nostrum amantissima mater.* »

Et ces enseignements ont pris dans la doctrine catholique une telle place, qu'aucune force adverse ne réussira plus à les en déloger : nous voulons dire, qu'ils sont entrés dans la pratique du culte, qu'ils ont obtenu la sanction si pleine d'autorité de la liturgie. Dans les formules du culte public, qui sont comme l'on sait, les règles de notre croyance,

selon l'adage ancien : *legem credendi lex statuit supplicandi*, — l'Eglise n'hésite point à donner à Marie le titre de mère des hommes. Ainsi par exemple, dans l'office de Notre-Dame du Bon Conseil (26 avril) l'oraison liturgique commence par ces paroles : « *O Dieu, qui nous avez donné pour Mère, la Mère de votre Fils bien-aimé*, etc. »

Dans l'hymne de Matines de l'office pour la manifestation de la Médaille miraculeuse (27 novembre) on lit : « Jésus, qui à votre mort avez donné votre mère à vos serviteurs, daignez par l'intercession de la mère, accorder aux fils les joies célestes (1). »

L'Eglise donc, dans l'état actuel du développement dogmatique, n'admet aucun doute sur la maternité humaine de Marie.

III. Voix concordante de nos aïeux dans la foi, depuis les temps les plus éloignés

Mais, selon la méthode que nous nous sommes imposée, il est indispensable pour notre étude, de rechercher la pensée de l'antiquité chrétienne sur ce sujet.

Benoit XIV, le Pontife plein d'érudition, a exprimé son opinion dans les termes suivants : « l'Eglise catholique, formée et nourrie à l'école de l'Esprit Saint, a toujours professé la plus grande dévotion filiale envers Marie, comme envers *la plus*

1. « Jesu, tuam qui finiens Matrem dedisti servulis, precante Matre, filiis largire cœli gaudia. »

aimante des mères, laissée à elle en héritage par les paroles mêmes de Jésus mourant ».

Benoit XIV avait pleinement raison. Nous ne sommes point, non, les premiers à invoquer Marie dans une prière filiale, à l'appeler du nom de Mère. Ce cri, qui est un cri de confiance et qui à son tour engendre la confiance, a eu son écho dans les siècles passés ; il fut l'interprète des sentiments dont palpita le cœur de nos ancêtres dans la foi ; il commença à se faire entendre, au berceau même de l'Eglise.

Pour plus d'exactitude, distinguons entre le nom et la chose qu'il signifie. Que l'Eglise naissante ait admis en substance la maternité humaine de Marie, c'est incontestable. Elle vit en elle comme nous l'avons démontré, la seconde Eve, et que signifie cela, sinon que Marie est la mère universelle des vivants de la grâce ?

Si maintenant on recherche la parole matérielle, alors, en toute sincérité, nous reconnaissons que ce nom ne se trouve pas dans les œuvres des Pères des deux premiers siècles. La chose d'ailleurs s'explique facilement, et ne doit point étonner. Ces anciens écrivains étaient absorbés dans d'autres questions, et ils enregistrent dans leurs œuvres immortelles les opinions, les usages, les sentences, qui se rapportent à ces questions. Car, en fin de compte, il est évident que personne ne met en écrit tout ce qu'il pense, mais seulement ce qu'il croit intéressant pour les autres. Or, l'intérêt public

s'attache toujours aux questions débattues publiquement, et telle alors, répétons-le, n'était point la question de la maternité humaine de Marie.

Malgré ce silence des Pères apostoliques, notre cœur devine, suppose, avec une sûreté instinctive, que les premiers chrétiens de fait, comme saint Jean a dû le faire habituellement, appelaient Marie du titre de Mère.

Mais quoiqu'il en soit, il est hors de doute qu'au IIIe siècle, quand commence à fleurir la théologie, l'usage commence aussi d'appeler Marie du titre de *notre mère*.

Le lecteur patient a déjà compris que les citations sont essentielles à ce travail, et il ne se plaindra point, si nous y avons librement recours.

A la fin du IIIe siècle, saint Ephrem qui atteste avoir appris sur les genoux de sa mère, les sentiments de tendre dévotion dont son cœur déborde pour Marie, la salue ainsi : *Ave omnium parens*. Je vous salue ô mère de tous.

Un peu après et toujours dans l'Eglise d'Orient, saint Epiphane conclut ainsi un parallèle entre Eve et Marie : « Ayant porté dans son sein le vivant par essence, elle est devenue par là, la *mère des vivants* » (1). (*Adv. hæreses*. 78, n° 18).

Dans l'Eglise d'Occident, saint Augustin écrit, dans son livre *de Virgin.*, chap. VI : « Elle seule, est cette femme devenue parfaitement mère spiri-

1. « Vere a Maria mundo vita genita est, ut Viventem gigneret, et fieret Maria, Mater viventium ».

tuelle des membres du Sauveur que nous sommes nous ; car *elle a coopéré par sa charité* à la naissance des fidèles de l'Eglise, qui sont membres de ce chef dont elle est la mère véritable et corporelle » (1).

Le maître de saint Augustin, saint Ambroise, donne le même enseignement, en commentant le passage : *venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis...*

« Il n'y eut dans le sein de la Vierge, qu'un seul grain de froment, Jésus-Christ notre Seigneur, et cependant il est dit qu'il y fut un monceau de grains. La raison en est, que ce petit grain contient virtuellement tous les élus, de manière à être le le premier né parmi beaucoup de frères (2).

La pensée de saint Ambroise est évidente. Marie n'a pas seulement engendré Jésus. En engendrant Jésus, elle a dû encore nous engendrer, nous qui étions en lui ; et ainsi Marie est mére de Jésus et la nôtre, de Jésus comme de son fils premier né, et de nous, comme des frères de Jésus.

Nous avons encore dans le même sens, le témoignage de saint Jérôme, qui représente la foi non seulement de l'Occident mais encore de l'Orient. Omettons toutefois le discours sur *l'Assomption de la*

1. « Illa una fœmina spiritu plane mater est membrorum Salvatoris, quod nos sumus, quia cooperata est charitate ut fideles nascerentur in Ecclesia, qui illius capitis membra sunt ; corpore mater est enim capitis ».

2. « Unum granum frumenti fuit in utero Virginis, Christus Dominus, et tamen acervus dicitur ; quia granum hoc virtute omnes electos continet, ut ipse sit primogenitus in multis fratribus. »

Vierge à lui attribué, mais sans que cette attribution soit clairement démontrée ; discours où Marie est appelée la mère des nations, *Mater gentium*. Pour savoir la pensée de Jérôme, il suffit de rappeler les paroles qu'il met sur les lèvres de la Vierge Blésille, dont la mère Paule pleurait amèrement la perte : « Console-toi, parce que maintenant je ne suis pas seule ; ici, loin de toi, ma mère de la terre, j'ai trouvé la mère du ciel, Marie qui est la mère de Dieu lui-même. *Habeo pro te Mariam Matrem Domini* ».

Le cantique a donc commencé et il ne s'éteindra plus sur les lèvres chrétiennes. Les générations postérieures ne laisseront point tomber dans l'oubli, les accents de confiance que ces époques éloignées ont fait monter vers Marie ; au contraire, ils méditeront avec amour et avec une foi ardente, le titre de *notre mère* pour en savourer toute l'ineffable douceur. Et le fruit de ces méditations, ce sont ces pages de chaude et vraiment filiale affection, sorties de la plume des écrivains antérieurs à la scolastique. Citons comme exemple ce passage d'Adam de Perseigne : « Recourons, dit il, à notre vierge, recourons à elle de cœur et d'esprit, en vérité et en acte. Elle est notre port, elle est l'ancre de notre espérance, elle est la femme forte, féconde et puisante à laquelle nous devons recourir, nous qui sommes pauvres, sans ressources, et infirmes. Sa richesse est suffisante à faire disparaître la misère de ses fils, sa force a délivré ceux qui doutent de leurs propres forces. Marie est l'étoile de la mer, sur laquelle doit fixer

le regard, celui qui navigue parmi les incertitudes de cet océan. Elle est le port de toute miséricorde pour le monde qui fait naufrage. En face d'elle, le coupable ne doit pas craindre, car elle est *notre Mère ;* elle a engendré notre Juge, qu'elle transforme en notre avocat. Si, coupable, tu désires le pardon, aie confiance en Marie, regarde vers elle et tu obtiendras miséricorde. Si, affligé, tu commences à perdre courage, recours de cœur à Marie, et elle t'obtiendra la force de la patience. Si tu te sens attiré par l'amour du monde, recours à la Reine du monde, et tu pourras mépriser comme de la boue les choses d'ici-bas. Si tu es tenté par les désirs charnels, invoque la Vierge, et à l'ombre que lui fit la vertu du Très Haut, tu trouveras un rafraichissement contre d'illicites ardeurs. Bref dans tout assaut diabolique, recours à la Reine des Anges, et sur un geste d'elle, la malice du tentateur s'évanouira. Elle est une aurore surgissante qui chasse les ténèbres, pose un terme aux maux, une fin aux erreurs, et répand les rayons de la vraie lumière. Elle est *la mère de la grâce, la mère de la miséricorde*, la vie de la vie, la forme de la justice, le remède de la pénitence, le magistère de la patience, l'exemple de la discipline, la joie de l'Église, la fin de la misère, la porte et le port du Paradis, auquel nous conduise Jésus-Christ (1). »

1. Sed jam ad nostram Virginem corde et animo, veritate et opere recurramus. Ipsa est portus, ipsa est anchora spei nostræ, ipsa est mulier fortis, fecunda et potens, ad quam nobis

Où trouver une exposition plus claire, plus complète, plus émouvante des sentiments que, dans le cœur fidèle, doit susciter l'idée de la maternité humaine de Marie ?

A la théologie patristique succède la scolastique, plus subtile, plus investigatrice, s'occupant peu du sentiment, soumettant tout à un examen implacable. Elle aussi salue en Marie la mère universelle des hommes. Citons le témoignage de saint Bonaventure qui, dans son livre *Speculum B. V.* L. X. n° 2 écrivait : « Marie est-elle donc la mère du seul Christ ? Non, il est certain, très certain pour notre

confugiendum est, qui sumus inopes et infirmi. Sufficiens est ejus fecunditas mendicitatem filiorum expellere, fortitudo ejus sufficiens est, nil de suis præsumens viribus, liberare ; stella maris Maria est necessaria in hujus incertitudinis pelago naviganti. Portus est totius misericordiæ mundo naufragium patienti. Ne diffidat reus, ipsa mater nostra quæ nobis genuit judicem nostrum, fecit nobis etiam de judice advocatum. Si propter culpas desideras veniam, respice in Mariam confidenter, et misericordiam obtinebis. Si in tribulatione positus pusillanimitate dejeceris ex corde refuge ad Mariam, et patientiæ fortitudinem impetrabis. Si te mundi amator abjuratus insequitur, ad mundi dominam Mariam recurre, et mundana omnia uti stercora conculcabis. Si te carnis tentat illecebrosa mollities, invoca Virginem, invoca Mariam, et in obumbratione, quam ei virtus Altissimi fecit, ardoris illiciti refrigerium consequeris. In omni denique impugnatione dœmonum, ad angelorum reginam Mariam confugies, et ad Imperatricis nutum cessabit calliditas tentatoris. Ipsa est quippe aurora consurgens, quæ tenebras arguit, quæ malis terminum, quæ finem ponit erroribus, et veri luminis radios administrat. Est enim Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ, vitæ via, forma justitiæ, pœnitentiæ medicina, magisterium patientiæ, disciplinæ exemplum, Ecclesiæ gaudium, miseriæ terminus, porta paradisi, et portus. Ad quem nos perducat Jesus-Christus ». (Mariale, M. P., vol. CCXI, c. 713.).

joie que Marie est, non seulement la mère individuelle du Christ, mais de plus, la mère universelle de tous les fidèles. Et le Bienheureux Ambroise le confirme : Si le Christ est le frère de tous les croyants, comment celle qui engendra le Christ, ne serait-elle pas mère de tous les fidèles ? Donc, ô très chers, réjouissons-nous maintenant et dans notre joie disons : Béni soit ce frère, par lequel Marie est notre mère, et bénie cette mère par laquelle le Christ est notre frère... Et ici saint Anselme dit à bon droit : O reine notre mère, par laquelle nous avons un tel frère, quelles actions de grâces, quelles louanges vous donnerons-nous en retour (1) ? »

IV. La voix unanime de la tradition acclamant Marie Mère des Hommes, n'est que l'écho fidèle de la sainte Écriture ; signification des paroles de Jésus mourant : femme, voilà ton Fils.

La voix de la tradition chantant Marie *mère des hommes*, n'est que l'écho fidèle de la sainte Écriture. L'Évangile et en général le texte sacré, contient des arguments irréfutables pour prouver directement la

1. « Sed numquid solius Christi mater est Maria ? Immo certe quod jucundissimum est, Maria non solum est mater Christi singularis, sed etiam mater omnium fidelium, universalis. Unde B. Ambrosius ait : Si Christus est credentium frater, cur non ipsa quæ genuit Christum credentium sit Mater ?

Eja, carissimi, omnes nunc gaudeamus, nunc omnes gaudendo dicamus : Benedictus frater per quem Maria est nostra mater et benedicta mater per quam Christus est noster frater. Hinc bene Anselmus ait : Domina mater, per quam talem fratrem habemus, quid laudis tibi retribuemus ? »

convenance du titre *notre mère* appliqué à la mère de Jésus. Nous disons *directement*, pour indiquer qu'il y a des raisons militant précisément en faveur de la maternité humaine de Marie, en dehors de celles dont la valeur démonstrative se restreint à la coopération de Marie à la Rédemption.

Un de ces arguments se tire de ce fait que Jésus est appelé par la sainte Écriture notre *frère*. Lui-même parlant d'une chose à annoncer à ses disciples disait : *Nuntiate fratribus meis*. Saint Paul parlant de lui, dit sans ambages, que Jésus est « le premier né parmi beaucoup de frères : *Primogenitus in multis fratribus.* » Si Jésus est notre frère, comment nier que sa mère est aussi notre mère et que nous sommes ses fils ?

Sur la valeur de cet argument, point de contestation parmi les théologiens. Tous l'acceptent, pleinement satisfaits. Mais il y en a un autre, autour duquel s'est livrée une bataille assez vive, et le lecteur pourra facilement juger auquel des deux partis sourit la victoire. C'est l'argument tiré par la plupart des théologiens, des paroles que Jésus, du haut de la croix, dit à Marie et à saint Jean. Ces paroles sont connues. Jésus s'adressant à Marie et lui montrant saint Jean, lui dit : « Femme voici ton fils. *Mulier ecce Filius tuus* ». Puis se retournant vers saint Jean, et lui indiquant Marie, il dit : « Voici ta mère. *Ecce Mater tua* ».

En commençant, d'après la documentation actuelle, par Rupert abbé du XII^e^ siècle, la grande et

incontestable majorité des théologiens, voit dans ce passage évangélique, la solennelle promulgation par la bouche même de Jésus, de la maternité humaine de Marie. Saint Jean n'eut pas été alors considéré par Jésus comme une personne privée, mais la parole divine du Sauveur lui eut été adressée, comme représentant toute l'humanité ; et par suite, pour employer les parole de Bossuet : *C'est donc tout le peuple nouveau, c'est toute la société de l'Eglise que Jésus recommande à la sainte Vierge, en la personne de ce cher disciple, et par cette divine parole, elle devient non seulement mère de saint Jean, mais encore de tous les fidèles.* (Serm. sur le Rosaire.)

Toutefois, contre cette interprétation des paroles de Jésus, quelques théologiens et quelques exégètes, peu nombreux à vrai dire, mais de grande autorité, parmi lesquels Suarez, pensent que Jésus a voulu seulement accomplir un acte de piété filiale, en pourvoyant pour après sa mort, au soutien et à la garde de sa mère.

Voici comment à ce sujet s'exprime le Père Knabenbauer, un des adversaires les plus fameux de l'interprétation commune : *Quid igitur de pervulgata illa opinione, Joannem sub cruce stantem gessisse personam fidelium omnium, nosque omnes Mariæ Virgini tamquam filios esse commendatos, et Christum nobis matrem suam in Matrem nostram dedisse, Mariam sub cruce, quasi testamento Filii esse nostram Matrem constitutam? — Uti ex explicatione textus patet, quam dant interpretes et veteres et recentiores, hæc in sensu*

litterali non continentur, neque ab ullo S. Patre verba in eum sensum accipiuntur. Verbis enim illis solum docemur Christum voluisse ante mortem suam, Matris orbitati subvenire, procurando ei refugium apud dilectionis discipulum, unde ex illa hora accepit eam discipulus in sua. *Hæc est interpretatio Augustini, Chrysostomi, Cyrilli,* etc. *Unde illa vulgaris opinio non est interpretatio textus, verum solum* sensu accomodatitio, *ex evangelio eruitur.* » (*Comment. in Joan.* Page 558.)

L'illustre exégète souligne lui aussi dans son texte ces paroles : *et alors Jean prit Marie chez lui.* Par là, il manifeste clairement sa pensée. Pour lui, Jean par son attitude envers Marie, montre que d'après les dispositions de Jésus, il ne voit qu'une adoption personnelle, qu'une naissance nouvelle pour lui, qu'un privilège personnel ; autrement, comment aurait-il pu prendre personnellement pour lui le soin de Marie? Que si Jean dans les paroles de Jésus, ne découvre qu'une disposition privée, de quel droit prétendrions-nous leur donner une signification universelle ?

Nous ne nions pas la force de cette observation, mais en même temps nous ne pouvons oublier les autres considérations, qui nous poussent à garder l'opinion traditionnelle.

Dire que des paroles en question, on ne peut tirer la maternité humaine de Marie qu'en un sens accomodatice, c'est affirmer que ces paroles, sur les lèvres de Jésus avait un sens, puis selon l'applica-

tion qu'on en fait, qu'elles assument un autre sens, non signifié par Jésus, encore qu'il ne soit pas réprouvé par lui.

Or, que Jésus en donnant Marie pour mère à Jean, ne pensât pas à nous la donner aussi comme telle, c'est une chose que nous ne pouvons admettre, pour deux sortes de raisons : pour des raisons intrinsèques et des raisons extrinsèques ; c'est-à-dire à cause des circonstances où Jésus prononça ces mémorables paroles, et à cause de l'interprétation qui actuellement fait autorité dans l'Église.

Pensons d'abord aux circonstances dans lesquelles se déroule cette scène émouvante... Jésus donc (comme le montre si bien le P. Ventura) (1), prononça ces vénérables paroles, quand il donnait sa vie pour tous les hommes et subissait une mort, qui à bon droit, doit se considérer comme une mort pour tous, publique, universelle. *Inter filios hominum*, disait saint Léon le Grand, *solus Dominus noster est in quo omnes crucifixi et mortui sumus.* Il les prononça quand il traitait la cause de tous les hommes, comme aussi il avait en lui et représentait la nature de tous les hommes, mais sans la faute.

Per eum, dit le même saint Léon, *agebatur hominum causa, in quo erat omnium natura, sine culpa.* Prêtre de sa victime et victime de son auguste sacerdoce, Pontife universel, hostie publique de propitiation, de réconciliation et de paix, il était sur la

1. La Mère de Dieu, Mère des Hommes.

croix offrant à Dieu son Père le sacrifice des siècles, pour le salut du monde ; le lui faisant agréer par ses humiliations profondes, par l'entière oblation de tout ce qui lui était propre et personnel, par sa parfaite résignation et surtout par l'immense et tendre charité qui l'accompagnait. Il n'est donc point vraisemblable qu'il ait voulu, ne fut-ce qu'un instant, interrompre cette action sublime, l'action par excellence, l'action parfaite, pour ne penser qu'à récompenser son disciple et qu'au soutien temporel de sa mère. Il n'est pas vraisemblable que, ne fut-ce qu'un instant, il ait voulu détourner sa pensée de l'affaire publique du salut du monde, pour s'occuper exclusivement d'affections et d'intérêts personnels et privés.

A coup sûr, continue le même P. Ventura, rien de plus juste, de plus religieux, de plus saint, de plus pieux généralement parlant, qu'un fils mourant pense à sa tendre mère, un maître à son disciple fidèle. Mais étant donné la fonction très auguste, l'office très noble accompli par le Fils de Dieu dans sa mort, attendu le caractère tout particulier, le but sublime de sa mort, il ne pouvait pas, lui, même pour un moment, s'occuper de son disciple et de sa mère sans descendre en un certain sens, de la hauteur, de la sublimité du rang de personnage public, de victime universelle, sans altérer la perfection, l'intégrité de son offrande, en laquelle tout ce qui lui était personnel et propre nous était par lui sacrifié, dévolu, appliqué, transfusé.

Ceci est confirmé encore par le fait, que toutes les autres paroles prononcées par Jésus avaient une tendance, une signification, une importance publiques. Ainsi, quand il disait : « *Silio* », j'ai soif, il voulait signifier plus que la soif matérielle, l'ardent désir qu'il avait d'accomplir son baptême de sang, et de nous procurer à tous, le salut.

De même, quand il recommandait son âme à son père, il entendait par là lui recommander toutes les âmes des justes, au moment de l'heure suprême. Et ainsi du reste. Quand il implorait le pardon pour les bourreaux, il l'implorait en même temps pour tous les pécheurs, et le paradis était promis à tous les pénitents, quand il était assuré au bon larron.

Prière et promesse, bien qu'exprimées en termes particuliers et privés, avaient un but public et universel, et par là, faisaient partie du sacrifice universel et public qui était offert. Pour la même raison donc, la déclaration de la nouvelle maternité de Marie, et de la nouvelle filiation de Jean, bien que faite sous des expressions personnelles et privées, a dû avoir, elle aussi, un but public et universel, afin d'être en harmonie et de former un tout avec les sentiments, les pensées d'intérêt public, dont Jésus, en ces précieux instants, était uniquement occupé.

Le disciple a dû représenter tous les croyants, comme les bourreaux, selon l'énergique expression de saint Paul, représentaient tous les pécheurs et le bon larron tous les vrais pénitents ; et l'adoption de saint Jean a dû s'étendre jusqu'à nous. Par là

seulement, la disposition prise par Jésus s'agrandit, s'élève, s'ennoblit, s'étend. Ce n'est pas seulement un acte du Fils unique de Marie, du Maître privé de Jean ; c'est encore un acte du Sauveur universel des hommes, digne par suite du personnage qui l'accomplit, du temps et du lieu où il fut fait.

Si vraiment Jésus avait eu l'intention d'accomplir un simple acte privé, il n'eut pas attendu cette occasion solennelle ; il connaissait, bien avant son accomplissement, le drame douloureux de sa Passion, et il eut dû par suite, auparavant, prendre les dispositions voulues pour l'assistance temporelle de sa mère.

Cette explication trouve une confirmation nouvelle dans l'attitude que Jésus eut toujours pendant sa vie, avec Marie, quand il était occupé à un acte de son ministère public. Plus d'une fois en effet, accomplissant un tel acte, il eut un contact immédiat avec Marie, et toujours il la traite avec une certaine sévérité, qui, à première vue, surprend. Il suffit de rappeler à ce propos, la réponse qu'il lui donna dans le Temple, où il fut trouvé discutant avec les Docteurs, et les paroles prononcées par lui, lorsque prêchant, on lui annonça la présence de sa mère et de quelques-uns de ses parents. Il n'y a pas lieu de croire non, que Jésus en ces circonstances ait manqué de piété filiale envers Marie, mais d'autre part, il est certain qu'elles nous montrent, selon l'expression de saint Ambroise, que Jésus croyait se devoir tout entier, plus qu'à l'affec-

tion de sa mère de la terre, au ministère dont il était revêtu par son Père céleste. « *Non quia materna refutet pietatis obsequia, sed quia Patris se ministerio amplius, quam maternis affectibus subesse cognoscat.* » Ce qui veut dire, qu'il croyait devoir absolument tous ses moments, toutes ses actions au salut des hommes ; que ce grand intérêt est la règle de toute sa conduite et de tous ses miracles, qu'il se reconnaît, se regarde et opère toujours comme le médiateur universel du monde, non comme le fils privé de Marie ; que les affections domestiques, les rapports personnels sont toujours pour lui subordonnés et soumis à son caractère public de Sauveur ; qu'en tous ses discours comme en toutes ses actions, il ne perd point un seul instant de vue la rédemption du monde ; que tout ce qui, dès l'abord, semble n'avoir qu'un but particulier, il l'oriente, le fait entrer dans le plan général de sa mission, et qu'il ne priva jamais ni d'une seule pensée, ni d'une seule affection, ni d'un seul instant de sa vie cette œuvre sublime du salut de l'homme, qu'il appelle lui-même sa nourriture préférée, son aliment choisi, son occupation unique, l'œuvre de Dieu par excellence. *Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus.*

Etant donnée cette conduite constante de Jésus, il est évident que nous ne pouvions être oubliés en un moment si grave, en une action si sublime, en une circonstance si solennelle, en une détermination si importante, en un testament si précieux, dans le-

quel le Fils de Dieu dispose de celle qui l'a engendré. Ce legs nous est commun avec saint Jean. Jésus-Christ alors pensa à nous aussi, il nous eut présents, il nous considéra et à nous aussi, il donna alors Marie pour mère et à Marie il nous donna tous pour fils. — Ainsi parle Ventura.

D'autres théologiens, non sans un fondement de sérieuse probabilité, ajoutent une autre considération, la tirant des titres par lesquels Jésus nomme Marie et Jean. A Marie il ne donne pas le nom de *mère*, mais il l'appelle simplement *femme*, *mulier*. Pourquoi cela? Pour indiquer qu'en ce moment, Marie devenait la femme par excellence ; la femme non seulement pleine de force, en face de la passion de son Fils ; mais la femme réparatrice des misères causées par la première femme ; la femme qui devait avec sa descendance, briser la tête du serpent, selon la prédiction de la Genèse. Il l'appelle *femme*, pour la raison même pour laquelle il a voulu être appelé le Fils de l'homme, et être présenté au peuple par Pilate comme homme : *Ecce homo*. Ce qui nous pousse à dire, que Marie fut appelée femme, précisément, parce qu'en ce moment suprême, par ses douleurs ineffables, elle devait concourir à la régénération humaine et devenir la mère universelle des hommes. Et pour une raison analogue, Jean n'est pas appelé par son nom propre, mais il se désigne lui-même par le nom de *disciple : Deinde dicit discipulo* : *Ecce mater tua* ; précisément parce que Jean, en ce moment, était non une personne

privée, mais un personnage public, le représentant de tous les fidèles du Sauveur, lesquels ne peuvent être ses disciples sans être en même temps les fils de sa mère (1).

Mais ce qui ajoute un poids incomparable à cet argument, c'est le sentiment commun de l'Eglise. L'idée qui prévaut dans l'Eglise sans aucun doute, est certainement que Marie, au pied de la Croix, fut par Jésus déclarée notre mère à tous. Et ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'en faveur de cette interprétation, s'est manifestement déclarée l'autorité des Souverains Pontifes. Nous avons cité à ce propos les paroles de Benoît XIV, dans la Bulle *Gloriosæ* ; à lui nous devons joindre Pie VIII qui écrit dans la bulle *Præsentissimum* : « La Vierge est notre mère... le Christ mourant en croix, nous confia à elle, afin qu'elle intercède continuellement en notre faveur auprès du Fils, comme le Fils intercède pour nous auprès du Père. *Ipsa Virgo est mater nostra, cui nos tradidit Christus, in cruce moriturus, ut sicut ille ad Patrem, ita hæc apud Filium interpellaret pro nobis.* » Et ces mêmes paroles sont ensuite répétées par Grégoire XVI, dans une bulle du même titre que la précédente. Mais c'est surtout dans les encycliques de Léon XIII, que sans cesse revient cette interprétation. Quelque encyclique sur Marie qu'on examine, on l'y retrouve toujours nette, pré-

1. Cfr Petitalot, v. 1, c. 12, § III; Lépicier, p. 372, 1re éd. ; Terrien II, p. v. 1, l. IV, p. 286 ; Legnani, *De theologica certitudine maternitatis B. V. quoad fideles.*

cise, péremptoire. Choisissons, au hasard, ce passage de l'Encyclique *Adjutricem*, de 1891.

« Le mystère de la charité immense de Jésus-Christ envers nous, nous est clairement montré, par ce fait qu'il voulut en mourant laisser pour mère au disciple Jean, sa propre mère, par ce testament solennel : *Voici ton Fils*. Dans la personne de Jean, selon le sentiment constant de l'Eglise, le Christ désigna tous les hommes, et d'abord ceux qui devaient croire en Lui. A ce propos, saint Anselme de Cantorbéry s'écrie : « Que peut-on concevoir de plus digne, que tu sois, ô Vierge, la mère de ceux dont le Christ daignait être père et frère ? Marie donc accepta et accomplit de grand cœur, toutes les obligations de ce rôle singulier et difficile, dont l'Esprit Saint consacra les débuts au Cénacle.

« Dès lors elle aida merveilleusement les premiers fidèles par la sainteté de son exemple, par l'autorité de son conseil, par la suavité de ses consolations, par la vertu de ses saintes prières ; se montrant en vérité Mère de l'Eglise, patronne et reine des Apôtres, auxquels elle fit part des divins oracles qu'elle conservait au fond de son cœur (1). »

1. Eximiæ in nos charitatis Christi mysterium ex eo quoque luculenter proditur, quod moriens Matrem ille suam Joanni suo discipulo in matrem voluit relictam, testamento memori : Ecce filius tuus. In Joanne autem, quod perpetuo sensit Ecclesia, designavit Christus personam humani generis, eorum in primis qui ei per fidem adhæserunt : in qua sententia S. Anselmus Cantuariensis : quid inquit, potest dignius æstimari, quam ut tu Virgo, sis mater quorum Christus dignatur esse pater et frater ? Hinc igitur singularis mu-

Dans ces paroles de Léon XIII, il faut remarquer la sûreté avec laquelle il affirme, que cela a toujours été le sentiment de l'Eglise : *quod perpetuo sensit ecclesia.*

Or, nous affirmons que cet appui qui vient de la suprême autorité de l'Eglise, enlève toute valeur aux arguments sur lesquels se base l'opinion contraire. Peu importe qu'elle se réfugie sous les grandes ailes d'Augustin, de Chrysostôme et en général des anciens Pères antérieurs au XII^e^ siècle ; peu importe que ces anciens et vénérables écrivains aient tous (excepté peut-être Origène, qui certainement ébaucha l'interprétation postérieure) insisté, pour dire que Jésus accomplit alors un acte de piété filiale. Qu'en conclure ? Parmi les multiples réponses apportées pour expliquer ce silence, contentons-nous de celle-ci, à savoir : dans l'Eglise sous l'action providentielle de l'Esprit Saint, il y a un progrès continu dans l'intelligence du dogme. Ce n'est pas comme le prétendent les modernistes, un progrès d'évolution, mais un progrès de perfectionnement. A cause de ce progrès, bien des vérités crues autrefois non explicitement, mais connues simplement *in confuso*, aujourd'hui se doivent

neris et laboriosi partes ea suscepit oblatione magnanima, consecratis in Cœnaculo auspiciis. Christianæ gentis primitias jam tunc sanctimonia exempli, auctoritate consilii, solatii suavitate, efficacitate sanctarum precum admirabiliter favit ; verissime quidem mater Ecclesiæ, atque magistra et regina apostolorum, quibus largita etiam est de divinis oraculis quæ conservabat in corde suo.

accepter en un sens précis, explicite et déterminé. Telle est pensons-nous, la proclamation de la maternité humaine de Marie, faite par Jésus mourant en croix. Les réflexions de l'âme chrétienne des siècles postérieurs, ont mis le testament de Jésus en une lumière, que l'Esprit Saint n'avait point accordée aux anciens, et il ne nous reste qu'à lui en rendre des grâces très vives.

Mais au moins, Jean aurait dû comprendre tout de suite la portée des paroles de Jésus. Il semble au contraire, qu'il ne les ait retenues que comme adressées à lui seul : *Ex illa hora accepit eam discipulus in sua.*

Un peu d'examen sans passion, montre que cette objection n'est pas insurmontable, car comme nous le dirons bientôt, la maternité humaine de Marie admet une certaine latitude : nous sommes tous les fils de Marie, mais non pas toutefois en une mesure égale. Marie est la mère plus des uns que des autres. De Jean elle fut la mère, très parfaitement : sa constance, l'attachement qu'il portait à Jésus en firent non seulement le disciple préféré du Sauveur, mais encore le fils spirituel par excellence de Marie. Ainsi s'explique la plus grande intimité qu'elle eut avec lui, sans que pour cela on doive conclure, que Jean ne reconnut point en elle la mère universelle des rachetés.

Mais pour dissiper complètement tout doute, il sera bon d'expliquer davantage, la façon dont Jésus entendit alors nous donner Marie pour mère. Dans

les paroles de la Sainte Ecriture, il faut distinguer deux sens voulus tous deux par Dieu qui parle. L'un s'appelle le sens littéral, l'autre le sens spirituel ou typique, ou mystique.

Le sens littéral, selon saint Thomas, est celui qui jaillit immédiatement des paroles : *illa significatio qua voces significant res, pertinet ad sensum, qui est sensus litteralis vel historicus*. Le sens spirituel ou typique est donné, non plus par les mots, mais par les choses que les mots expriment. En d'autres termes, Dieu nous manifeste typiquement une vérité quand il nous la fait connaître, non par des paroles, mais par des choses. Il est clair que le sens figuré présuppose toujours le sens littéral et se base sur lui. *Illa vero significatio*, continue saint Thomas, *qua res significatæ per voces iterum res alias significant, dicitur sensus spiritualis, qui super litteralem fundatur et eum supponit* (1).

Le sens littéral comme le sens typique sont voulus de Dieu, et en cela consiste leur différence avec le sens accommodatice.

Aussi serait-ce un sophisme de recourir au sens accommodatice, pour prouver les dogmes de la foi.

Au contraire, l'argumentation est très solide, quand elle s'appuie non seulement sur le sens littéral, mais encore sur le sens typique, pourvu qu'il soit certain et incontestable. Aussi saint Paul plus d'une fois, base-t-il ses démonstrations, précisé-

1. I. p. q. 1. a. 10.

ment sur le sens typique. Nombreux sont les détails qui, dans un passage déterminé de l'Ecriture, peuvent nous certifier l'existence du sens typique. Parfois c'est l'Ecriture elle-même qui l'affirme. Ainsi saint Paul nous rend certains du sens typique de beaucoup de passages de l'Ancien Testament. D'autres fois le sens typique se tire efficacement de la nature du contexte. Enfin, un des témoignages irréfragables en faveur de ce sens, c'est l'autorité de l'Eglise qui le découvre, car elle a été constituée interprète authentique et infaillible des livres divinement inspirés.

Ces observations étant faites, quand nous disons que Jésus, en parlant à Jean, voulut donner Marie pour mère à nous tous, nous admettons volontiers que cela ressort, non du sens littéral, mais du sens typique de ces paroles. Nous disons *typique*, et non pas *accommodatice*.

Telle est l'interprétation, qui nous paraît la meilleure, des paroles de Jésus mourant. Le lecteur dans son acuité, a déjà compris, que la maternité humaine de la Vierge, reste inattaquable, quelle que soit l'interprétation donnée à cet épisode du Calvaire. La thèse est toujours bien diverse des arguments qui la soutiennent, et peut recueillir le consentement même de ceux qui disputent entre eux la valeur de chaque preuve.

V. Nature et étendue de la maternité humaine de Marie.

Marie est donc Mère de Jésus et notre mère, mais de façon bien différente. De Jésus, elle est la mère véritable, propre, par nature ; de nous elle est la mère spirituelle ou par adoption. De Jésus elle est mère, parce qu'elle lui a donné la vie physique du corps ; de nous elle est mère parce qu'elle coopéra à notre vie spirituelle dont la grâce est la source. Elle est mère de Jésus, parce que par elle, Dieu a réuni en lui l'âme à la matière ; de nous elle est mère, parce qu'elle unit Jésus à notre âme, et l'y conserve uni par les liens de l'amitié divine.

D'où il suit que la maternité de Marie par rapport à nous, est analogue à la paternité du Père éternel sur nous. Marie, comme le Père éternel, a des rapports de parenté spirituelle avec nous, par Jésus. Jésus est le fils vrai et par nature soit du Père, soit de Marie ; et nous devenons leurs fils spirituels en copiant en nous l'image et la ressemblance de Jésus. Notre filiation soit envers le Père éternel, soit envers Marie a sa base dans la grâce. Analogue, la filiation que nous avons envers Dieu, ne doit pas cependant s'équiparer en tout à celle que nous avons envers Marie. Nous sommes plus fils de Dieu que de Marie, parce que plus grand et d'un ordre supérieur, est l'influx de Dieu sur notre vie spirituelle. « Nous adopter, dit très bien le Père Lépicier, convient en un sens plus exact et propre à Dieu seul, parce que seul il a un droit suprême et

natif à l'éternelle béatitude, et par suite, lui seul, par sa nature, peut proprement appeler les hommes à faire partie de cet héritage qui lui appartient en propre. D'où il suit, que nous adopter pour fils convient à Marie, de la façon qu'une femme sur terre, chez les humains, accomplit des adoptions: à savoir, appeler quelqu'un à participer à l'héritage commun, mais dépendamment du consentement du père de famille » (1).

Inférieure en *intensité* à la paternité spirituelle de Dieu, la maternité spirituelle de Marie lui est égale en *extension*. Tous ceux qui, en quelque manière sont Fils de Dieu et sont incorporés à Jésus-Christ, sont liés à Marie par les liens de la filiation adoptive. Saint Thomas, dans la III p., q. VIII, art. 3, déclare nettement jusqu'où va, en Jésus-Christ, la raison de chef des hommes. Or appliquant analogiquement la doctrine du saint docteur à la maternité divine de Marie, nous dirons qu'elle est mère 1° avant tout et d'une manière parfaite, des Saints qui ont déjà atteint la gloire des Cieux ; 2° en une manière moins parfaite mais toutefois excellente, des âmes justes qui vivent sur la terre ; 3° d'une manière encore moins parfaite, elle est mère des croyants

1. « Proprie adoptare competit Deo, cui competit homines assumere in hereditatem, quæ est ipsi propria, nempe in beatitudinem, qua ipse solus nativo jure dives est ; quapropter B. Virgini eo tantum facto homines adoptare convenit, quo a mulieribus aliqui quandoque assumuntur ut, annuente patre familia, communis hereditatis participes fiant » (l. c., p. 466).

qui sont pécheurs et n'ont plus avec Jésus le lien de la charité, mais seulement celui de la foi ; 4° Marie est mère en puissance prochaine, de ceux qui actuellement n'ont aucun lien avec Jésus, mais sont prédestinés à devenir un jour ses membres, c'est-à-dire des infidèles qui auront la grâce efficace de la conversion. 5° Marie enfin est mère, en puissance qui ne sera jamais réalisée, de ces malheureux qui, sur terre, ne coopèreront jamais à la grâce, et ainsi ne deviendront jamais membres de Jésus. Marie donc en quelque façon, est Mère de tous les hommes, excepté toutefois des damnés qui n'ont plus la possibilité de s'unir au Christ. De même que le Rédempteur ne peut en aucune façon se dire leur chef, de même Marie, en aucune façon, ne peut être appelée leur Mère.

VI. L'amour maternel que nous porte Marie ; il naît de l'amour que Marie porte à Dieu et à Jésus ; il est manifesté, exprimé par les douleurs qu'elle supporta ; il est universel.

D'une mère, Marie n'a pas seulement la dignité et les fonctions augustes, elle a surtout le cœur.

Le cœur d'une mère ! Quel abîme insondable d'amour tendre, délicat, prévenant, actif, inextinguible ! Tout cœur est fait pour aimer, mais aucun ne connaît comme celui d'une mère, les affections sublimes et héroïques. Etudiez les caractères qui rendent une affection sainte, précieuse, insurpassable, et vous les trouverez tous dans le sentiment qui fait

palpiter un cœur maternel. L'amour maternel ne connaît pas l'égoïsme, mais il veut se donner sans réserve ; il ne recule devant aucune ingratitude, mais il est toujours prêt à pardonner l'offense reçue du fils ; il ne s'effraie d'aucun obstacle, mais il insiste, il insiste encore dans ses expansions jusqu'à ce qu'il ait atteint le but. Même si un fils scélérat cherchait à noyer sa propre mère sous un torrent de mauvais traitements, le cœur de celle-ci aurait encore des battements de tendresse pour son fils. Tel est le cœur des mères de la terre : meilleur encore, est le cœur de notre mère du ciel : Marie. Elle nous aime d'une façon telle, que nous n'arriverons jamais, tant que nous serons pèlerins sur terre, à nous former de cet amour la plus pâle idée. Précisément parce qu'elle est notre mère adoptive, elle nous aime avec plus d'intensité que notre mère par nature. Et en effet, en disant mère adoptive, on indique une maternité qui nait de l'amour, se repose dans l'amour, et dure soutenue par l'amour. Parce qu'elle est mère adoptive, Marie est la mère de l'amour. *Mater pulchræ dilectionis.*

Quand Dieu la constituait mère universelle de tous les hommes, il lui donnait un cœur fait pour nous aimer. Il mettait dans ce cœur un trésor inépuisable de bonté, de bienveillance, de miséricorde, de compassion pour nous. Et comment Marie pourrait-elle ne pas nous aimer ? Son amour envers nous est une conséquence de l'amour qu'elle porte à Dieu. « Et c'est donc ainsi, écrit saint François de

Sales, que la mesme charité qui produit les actes de l'amour de Dieu, produit quant et quant ceux de l'amour du prochain: et tout ainsy que Jacob vit, qu'une mesme eschelle touchoit le ciel et la terre, servant également aux Anges pour descendre comme pour monter (Gen., XXVIII, 12), nous scavons aussi qu'une mesme dilection s'estend à chérir Dieu et le prochain, nous relevant à l'union de notre esprit avec Dieu et nous ramenant à l'amoureuse société des prochains. » (*Traité de l'Amour de Dieu*, livre X chap. XI).

Comme donc l'amour divin qui brûle au cœur de Marie est très intense, ainsi sans comparaison doit être l'amour qu'elle nous porte à nous, qui sommes faits à la ressemblance et à l'image de Dieu. « Qui donc, écrit saint Alphonse, a aimé Dieu plus que Marie? Elle a aimé Dieu au premier moment de son existence, plus que ne l'ont aimé tous les hommes et tous les anges dans le cours de leur vie..... Et de même qu'il n'y pas parmi les esprits bienheureux, qui aiment Dieu plus que Marie, de même nous n'avons point, nous ne pouvons pas avoir après Dieu, qui nous aime plus que notre très aimante Mère » (*Gloires*, partie I., chap I, § 3).

L'amour de Marie pour nous est encore alimenté de l'amour qu'elle porte à Jésus. L'amour de Marie pour Jésus, qui osera jamais le décrire? Jésus lui était tout. Chaque pensée de son esprit, chaque parole de ses lèvres, chaque battement de son cœur était pour Jésus. Toutes ses actions avaient pour

but de plaire à Jésus. Or, c'est la suprême loi psychologique pour une mère, d'aimer tout ce qui est aimé par son fils, tout ce qui le rappelle même de loin ; et par suite en vertu de l'amour que Marie sent pour son Jésus, elle doit nous aimer, nous, qui avec lui avons des rapports si étroits et si indestructibles. Nous formons avec Jésus comme une même chose. Nous sommes les os de ses os, la chair de sa chair, car nous sommes avec lui un seul corps, dont il est la tête et nous les membres. Marie le sait : Elle comprend l'union que nous avons avec le Sauveur, plus que nous n'arriverons à le comprendre nous-mêmes. Aussi elle ne peut dans son cœur, nous séparer de lui, et elle étend jusqu'à nous ses fils spirituels, l'amour qu'elle porte à son premier-né.

Surtout, le sang répandu par Jésus pour notre rachat force Marie à nous aimer. Cédons la parole à saint Alphonse qui écrit : « Nous sommes si aimés de Marie, parce qu'elle voit en nous le prix de la mort de Jésus-Christ. Si une mère voyait un serviteur racheté par son fils chéri, avec des souffrances de vingt années de prison et de chaînes, combien n'estimerait elle pas ce serviteur ? Marie sait bien que le fils n'est venu sur terre, que pour nous sauver, nous misérables, comme il le dit lui-même : « *Je suis venu sauver ceux qui étaient perdus.* » Et pour nous sauver, il a consenti à donner même sa vie. Si donc Marie nous aimait peu, elle montrerait peu d'estime pour le sang de son fils qui est le prix de notre salut » (l. c.)

VII. Les sentiments de confiance que doit nous inspirer la maternité humaine de Marie, exprimés dans une prière de saint François de Sales.

Ce qui doit nous enlever tout doute, sur l'immense amour que nous porte Marie notre mère, ce sont les douleurs atroces qu'elle souffrit. A cause de ses douleurs, elle est à juste titre appelée la Reine des Martyrs. Sa douleur selon le Prophète Siméon, fut comme une épée qui traversa, inexorable, son cœur. Le récit des douleurs de Marie est quelque chose qui fait frissonner, et Marie qui les éprouva et Dieu qui sait tout, pourraient seuls en faire une relation exacte. Eh bien ! pour qui souffrit Marie? Peut-être à cause de ses péchés, en expiation de ses fautes ? Non certes, car elle ne fut souillée jamais, même de la plus légère ombre d'un défaut moral. Elle fut toujours l'amie toute belle et immaculée de l'Epoux céleste. Marie a souffert pour nous, en expiation de nos péchés, et ses douleurs sont, nous le répétons, la preuve sacrée et inéluctable de l'affection qu'elle nous porte. Celui-là n'aime pas qui ne sait pas souffrir pour les autres. Au contraire, le sacrifice pour la personne aimée, dans la mesure de sa grandeur, indique infailliblement la générosité des battements que l'on sent pour la personne, à l'avantage de qui on se soumet au sacrifice.

Le Père éternel nous aime infiniment, en envoyant à la mort, pour nous, son Fils unique : Jésus ne nous démontre pas un amour moindre en s'immolant lui-même. Marie participe à l'amour du

Père éternel en consentant à la mort de Jésus, et à l'amour de Jésus en souffrant avec Lui.

Et à cause des souffrances supportées par Marie pour nous, on peut affirmer d'elle à bon droit, ce que saint Paul dit de Jésus.

Le grand apôtre écrit : « Il dut en tout être semblable à ses frères, pour devenir miséricordieux. *Debuit per omnia fratribus assimilari, ut misericors fieret.* »

Et Marie aussi se sentit davantage envahie de sentiments de miséricorde en notre faveur, pour avoir partagé la souffrance avec nous. Même si Marie n'avait pas souffert, elle eut été notre mère pleine d'amour. Mais après qu'elle eut été plongée dans la souffrance, après avoir bu elle aussi, le calice des plus répugnantes amertumes, son amour acquit comme une certaine tendresse, une certaine sollicitude, et une intensité qu'il n'aurait pas eues autrement ; bref, il acquit cette délicatesse raffinée qui ne peut naître que du souvenir d'avoir un jour connu la douleur.

Nous avons vu ailleurs les caractères qui distinguent l'intercession de Marie pour nous, de celle des autres saints. Eh bien ! ces caractères glorieux sont l'indice lumineux de l'affection intense dont brûle le cœur de Marie pour ses fils, encore pèlerins sur la terre.

Et dans l'effusion de son amour, Marie nous embrasse tous, justes et pécheurs. Elle aime les justes parce qu'elle voit resplendir en eux, revêtue de

lumière surnaturelle, l'image de Jésus. Et puis elle aime immensément les pécheurs, non qu'elle ait plaisir à les voir souillés de fautes, mais parce qu'elle est toujours prompte à leur tendre sa main secourable, afin de les faire sortir du bourbier moral où ils se débattent misérablement, pour les revêtir une autre fois de l'habit nuptial de la grâce.

Qui peut dire la tendresse de sentiments qu'a suscitée dans le cœur humain, cette vérité de la maternité et de l'amour maternel de Marie à notre égard ? Les torrents de consolations qu'elle a versés sur les cœurs ulcérés par la souffrance ? le courage qu'elle a inspiré aux faibles, la confiance aux vaillants ; ce qu'elle a donné de constance aux justes ; l'angoisse qu'elle a fait cesser chez les pécheurs ; qui peut dire les existences qu'elle a rassérénées, les mourants qu'elle a fortifiés?

Un essai sur l'influence que doit exercer sur l'âme croyante la maternité humaine de la Vierge, se trouve dans la prière que le melliflu saint François de Sales adressait à Marie et qui formera le couronnement précieux de cet article.

« Je vous salue, très-douce Vierge Marie, Mère de Dieu, vous estes ma mère et ma maîtresse ; partant, je vous supplie de m'accepter pour vostre fils et serviteur, parce que je ne veux plus avoir d'autre mère ni maîtresse que vous. Je vous prie donc, ma bonne, gracieuse et très-douce Mère, qu'il vous plaise me consoler en toutes mes angoisses et tribulations

tant spirituelles que corporelles. Ayez mémoire et souvenance, très douce Vierge, que vous estes ma mère, et que je suis vostre fils, que vous estes très-puissante et que je suis un pauvre homme, vil et faible. Partant je vous supplie, ma très douce Mère, que vous me gouverniez et défendiez en toutes mes voies et actions. Car, hélas ! je suis un pauvre disetteux et mendiant, qui ay grand besoin de vostre saincte protection. Sus donc, ma très-sainte Vierge, ma douce Mère, préservez et délivrez mon corps et mon âme de tous maux et dangers, et. de grâce faictes-moi participant de vostre saincte humilité, excellente pureté, et fervente charité. — Ne me dites pas, gracieuse Vierge, que vous ne pouvez ; car vostre bien aymé Fils vous a donné toute puissance, tant au ciel, comme en la terre. — Ne me dites pas que vous ne devez, car vous estes la commune mère de tous les pauvres humains et singulièrement la mienne. Si vous ne pouvez, je vous excuserais, disant : Il est vrai qu'elle est ma Mère et me chérit comme son fils ; mais, la pauvrette manque d'avoir et de pouvoir ; si vous n'esticz ma Mère, avec raison je patienterais, disant: Elle est bien assez riche pour m'assister ; mais hélas ! n'estant pas ma mère, elle ne m'ayme pas. Puis donc très saincte Vierge, que vous estes ma Mère et que vous estes puissante, comment vous excuserai-je si vous ne me soulagez et ne me me prestez vostre secours et assistance ! Voyez, ma Mère, que vous estes contraincte de m'accorder et d'acquiescer à toutes mes deman-

des. Soyez donc exaltée sur les cieux et sur la terre, glorieuse Vierge et ma très-saincte mère Marie ; et pour l'honneur et la gloire de vostre Fils, acceptez moi pour vostre enfant, sans avoir égard à mes misères et péchés ; délivrez mon âme et mon corps de tout mal et me donnez toutes vos vertus, surtout l'humilité. Faites-moi présent de tous les dons, biens et grâces, qui plaisent à la très saincte Trinité, Père, Fils, et Sainct-Esprit. Ainsi soit-il » (1).

ARTICLE IV

Raisons pour lesquelles Dieu voulut que Marie fut notre co-rédemptrice et notre mère.

SOMMAIRE :

I. Position de la question dans ses termes exacts. — II. Dieu voulut Marie co-rédemptrice pour que dans l'ordre surnaturel, nous eussions une Mère. — III. Parce qu'ainsi, il rendait la Rédemption, acte d'une infinie libéralité. — IV. Et sauvait l'humanité par un plan parallèle à celui exécuté par Satan pour nous ruiner. — V. La maternité spirituelle de Marie n'est que le couronnement logique de la maternité divine, et la conséquence naturelle des rapports de Marie avec chacune des trois Personnes divines. — VI. Enfin, la maternité spirituelle de Marie donne à la Rédemption une très particulière efficacité, qu'elle n'aurait point autrement : elle fait naître plus de charité dans les justes et d'espérance chez les pécheurs.

I. Position de la question dans ses termes exacts

Pour éviter toute équivoque, et afin que personne

1. Cité par Mgr. Pavy : *Du culte de la T. S. Vierge*, p. 116, et ss.

ne puisse donner à ce que nous allons dire une portée incompatible avec la vérité, commençons par écarter d'abord, l'idée que Dieu, pour nous racheter, aurait eu besoin absolument du concours de Marie. Non. Comme il eut pu se faire homme indépendamment d'elle, selon sa puissance absolue, de même et selon cette même puissance, il aurait pu assigner à Marie une place qui ne lui eut permis aucun concours à l'œuvre de notre rachat. Il eut pu agir ainsi, mais il ne l'a pas fait. Nous mettant sur le terrain de la réalité qui nous est indiquée par la doctrine catholique, nous devons tenir solidement, sans l'ombre d'un doute, que nous avons été rachetés avec la coopération de Marie. Si nous devons en Jésus saluer notre rédempteur céleste, nous devons en Marie vénérer notre aimable corédemptrice. Tel est le fait et ce fait doit reposer sur de bonnes raisons, car Dieu dans ses œuvres n'agit point au hasard.

Or, ce sont ces raisons de convenance qui poussèrent Dieu à employer la coopération de Marie dans la rédemption du genre humain, que nous chercherons à mettre en lumière dans le présent article.

II. Dieu voulut Marie corédemptrice pour que dans l'ordre surnaturel, nous eussions une mère.

Nous disons donc que Dieu trouva opportun de constituer Marie notre mère, d'abord, pour ne pas

s'écarter même dans ce cas, de la loi qu'il suit constamment dans la formation et le gouvernement de l'ordre surnaturel. La loi est celle-ci : l'ordre surnaturel est toujours analogue à l'ordre naturel, sur lequel il se fonde. Par suite, toutes les nécessités de la vie naturelle sont ressenties également dans la vie surnaturelle. Les diverses phases et vicissitudes auxquelles est sujette la vie du corps, se retrouvent d'une manière analogue, dans l'âme. Pourquoi, par exemple, Jésus-Christ a-t-il voulu que le nombre des sacrements fut sept? On connaît la splendide raison qu'en donnent les théologiens. Les sacrements sont faits pour répondre à sept besoins de l'ordre spirituel correspondant parfaitement à sept besoins de la vie physique. Du moment que l'ordre surnaturel s'adapte toujours merveilleusement à l'ordre naturel, il est évident que Dieu pour s'en tenir à cette loi, devait nous donner dans la vie de la grâce une mère, précisément parce que la vie physique réclame de toute nécessité l'œuvre d'une femme qui l'engendre.

« De même, dit à ce propos le P. Ventura, que la vie naturelle commença par un homme associé à une femme ; de même, d'un homme associé à une femme, du Dieu rédempteur, doit venir la vie spirituelle. C'est-à-dire que de même que dans l'ordre temporel, outre le père principe de la vie, nous avons eu une mère par laquelle la vie nous est transmise, ainsi dans l'ordre spirituel, outre un père principe et auteur de la grâce qui est Jésus-Christ,

nous devions avoir aussi une mère, par le concours de qui nous a été donnée la grâce. Cette mère, c'est Marie ». (Op. cit., P. I. c. 3).

III. Parce qu'ainsi Il rendait la Rédemption acte d'une infinie libéralité.

Une autre raison de convenance pour laquelle Dieu devait nous donner Marie pour mère, consiste en ce que l'œuvre de l'Incarnation et de la Rédemption est de la part de Dieu une œuvre de donation illimitée, de libéralité presque infinie. La générosité divine atteint son sommet, quand Jésus fut exposé pour nous à la mort la plus effrayante. Frappé d'un profond étonnement devant une bonté si ineffable, saint Paul s'écriait : « *Commendat autem charitatem suam Deus in nobis, quoniam, cum adhuc peccatores essemus, secundum tempus, Christus pro nobis mortuus est* (Rom. v, 8). » Dieu nous a aimés jusqu'à donner son fils à la mort pour nous ! Ce premier don de son fils engageait Dieu à nous donner tout ce qu'il est possible, tout ce qui peut en quelque manière servir à notre salut éternel. C'est la pensée de saint Paul, qui écrit au Chap. VIII verset 32 de la lettre *aux Romains* : « *Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* Après n'avoir point épargné son propre fils, mais l'avoir livré à la mort pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas toutes choses, ne nous concèdera-t-il pas toutes les grâces que nous pouvons désirer » ?

Etant donnée cette générosité sans exemple de la part de Dieu, il ne pouvait pas, suivant l'impulsion de sa bonté, ne pas nous donner Marie pour mère. Si cela ne fut point advenu, nous ne pourrions plus dire que la générosité divine fut immense et sans limites, nous ne pourrions plus affirmer avec une conviction inébranlable que la rédemption fut vraiment pour nous, copieuse et abondante; car nous aurions encore une chose très importante à désirer. Nous l'avons déjà vu, Marie est pour nous un des plus forts et des plus solides moyens pour tendre à Dieu, et obtenir l'éternel salut. Etant donnée cette importance de Marie pour l'obtention de notre éternelle destinée, si nous ne pouvions découvrir en elle notre mère, nous pourrions à juste titre nous plaindre doucement à Jésus, de ne pas nous l'avoir donnée. Et les paroles de saint Paul qui exaltent la générosité divine, subiraient un fort démenti.

IV. Dieu sauvait l'humanité par un plan parallèle à celui exécuté par Satan pour nous ruiner.

Les Pères de l'Eglise sont arrivés à cette même conclusion en partant d'une autre considération, que nous avons déjà eu l'occasion de rappeler. En étudiant les intentions divines à l'égard de la Rédemption humaine, ils ont trouvé que Dieu a voulu sauver l'humanité par un plan analogue à celui employé par Satan pour la ruiner. Satan pour plonger l'homme dans la faute, s'est servi de la coopération d'une femme, d'Ève. A proprement

parler, ce n'est pas d'Ève que nous tenons notre faute; nous naissons pécheurs à cause du péché d'Adam constitué par Dieu chef moral de toute l'humanité : « *Per inobedientiam unius, peccatores constituti sunt multi.* Par la désobéissance d'un seul, dit saint Paul, beaucoup ont été constitués pécheurs ». « *Per unum hominem peccatum intravit in mundum. A cause d'un seul homme*, dit encore le même Apôtre, *le péché entra dans le monde* ». Mais si cela est vrai, il est vrai aussi que, sans Ève, Adam n'eut pas péché; sans elle nous ne serions pas tombés de l'état de justice originelle. Nous n'aurions point perdu la première amitié de Dieu, nous n'aurions pas été ruinés. Eh bien ! comme une femme avait concouru à la ruine de tous, Dieu voulut qu'une autre femme coopéra au salut commun. Ève nous ruina en croyant à l'ange des ténèbres, Marie nous sauva en croyant à l'ange de la lumière. Ève entraînée par un plaisir illicite et par de vaines idées d'ambition et de grandeur, devint pour nous la source de mort; Marie devint pour nous la source de la vie, au milieu des plus amères souffrances, des plus désolantes humiliations, supportées spécialement sur le Calvaire. Qui donc n'admire dans ce plan divin le cachet d'une vaste et ineffable sagesse? Si Dieu avait affronté Satan avec la splendeur de sa majesté, par des voies tout extraordinaires et inouïes, personne ne le nie, il eut donné un exemple de grande puissance : mais nous n'aurions pu découvrir en ce dessein, nette et éclatante, sa sagesse. Au contraire,

cette sagesse éclate en même temps que sa puissance dans la conduite tenue en réalité par Dieu. Pour s'être servi de l'œuvre d'une femme dans la réparation des dommages causés par une femme, Dieu montrait davantage l'impuissance de Satan. Plus humiliante était sa défaite, et plus glorieux pour l'humanité, le triomphe.

V. La maternité spirituelle de Marie n'est que le couronnement logique de la maternité divine, et la conséquence naturelle des rapports de Marie avec chacune des trois Personnes divines.

Cela ne suffit pas. Dieu devait en outre nous donner Marie pour mère, parce que sa maternité spirituelle n'est que la conséquence logique, le complément naturel, le couronnement indispensable, de sa maternité divine. En réalité, Marie par la maternité divine est entrée en relations les plus intimes, les plus sublimes, avec chacune des trois personnes divines. Et si on examine bien ces relations, on doit conclure qu'elles deviendraient inconcevables, pour le moins qu'elles renfermeraient des anomalies et des inconvenances surprenantes, si Marie ne fût vraiment la mère des rachetés ?

a) Voici : Marie en devenant mère de Jésus, participe à la paternité naturelle que le Père éternel a vis-à-vis du Verbe. Le Père éternel et Marie s'adressant à la même personne, au même individu, au Verbe incarné, peuvent dire avec une égale vérité :

Celui-ci est mon Fils, fils non d'adoption, non en un sens métaphorique, mais fils véritable, propre, par nature. On voit combien sublime est l'exaltation de Marie par cette participation à la dignité de la première personne de la Trinité! Maintenant est-il possible que le Père éternel, après avoir communiqué à Marie sa paternité réelle, ne lui communique pas encore sa paternité, fruit de l'adoption? Dieu le Père, nous l'avons rappelé, a une double paternité. Il est Père du Verbe et il est Père des hommes. Du Verbe, il est Père par une naturelle et nécessaire génération. De nous il est Père parce que, poussé par son ineffable charité, il nous a donné la vie spirituelle de la grâce, par laquelle il nous adopte comme ses fils et nous rend participants de l'héritage céleste. Il est évident que la seconde paternité est infiniment inférieure à la première. Or, répétons-le, qui voudra croire que le Père éternel après avoir communiqué à Marie la paternité naturelle, retient exclusivement pour lui la paternité spirituelle; après avoir donné à Marie son Fils éternel pour qu'il fut d'elle le fils véritable et propre, ne voulut point donner encore à Marie ceux qu'il a donnés librement à son Fils unique, pour frères?

Non, nous ne saurions nous expliquer un semblable don, un don fait à moitié, un don où Dieu serait généreux de ce qu'il y a de plus précieux, et avare de ce qui l'est moins. Et d'autant plus inexplicable deviendrait ce refus des dons divins à Marie, que, si nous sommes les fils adoptifs de Dieu, cela dé-

pend de ce fait, que Jésus est notre frère par l'Incarnation divine ; c'est-à-dire en dernière analyse, cela dépend de la maternité divine de Marie. Eh bien ! qui croira que Dieu se restreint à donner à Marie ce fils qu'il a engendré de toute éternité, sans son concours, et qu'il refuse de lui assigner comme fils, ceux pour qui il fut indispensable qu'elle intervint comme mère du Verbe incarné? Les relations donc de Marie avec le Père exigent, qu'après avoir été associée à sa fécondité naturelle, elle soit encore participante de sa fécondité spirituelle.

b) La même exigence apparaît encore nette et précise, dans les rapports contractés par Marie avec son Fils. De fait, Marie en devenant Mère du Verbe devient Mère du Sauveur, et par là doit devenir mère de ceux qui seront sauvés. Je m'explique. Dès lors que le Verbe s'est incarné, non pour sa propre gloire, mais pour le salut des hommes, *propter nos homines et propter nostram salutem*, il entrait dans le monde nécessairement comme Sauveur des hommes, c'est-à-dire non seulement comme personne singulière, mais comme chef universel des hommes, comme constituant un seul corps mystique avec toute l'humanité. Dès lors que Jésus s'est incarné, nous sommes devenus, comme le dit saint Paul, ses membres ; et par suite saint Augustin écrit justement : « Nous sommes devenus Jésus-Christ ; il est la tête, nous sommes les membres. L'homme complet est constitué par lui et par nous » (1). Quand

1. Tract. XXI in Joa. n. 8. P. L. XXXV, 1568.

donc Marie engendrait Jésus et devenait sa mère, elle ne l'engendrait pas seulement comme personne singulière, mais elle l'engendrait aussi comme partie principale du corps mystique qui est l'Eglise, et par suite en devenant physiquement Mère du Sauveur, elle devait nécessairement devenir encore Mère de toute l'Eglise (1).

c) A cause de la divine maternité, Marie entre en rapports intimes non seulement avec le Père et le Fils, mais encore avec l'Esprit-Saint. Si elle devint Mère de Jésus, ce fut précisément par l'œuvre de l'Esprit-Saint, ce qui, comme nous l'avons vu, nous donne le droit de la proclamer sa très chaste épouse. Or, notre régénération spirituelle, notre sanctification, notre filiation adoptive vis-à-vis de Dieu sont attribuées, d'une façon spéciale, à l'Esprit-Saint. Qui par conséquent, voudrait dire que l'Esprit-Saint après s'être associé Marie dans l'œuvre la plus grande dirigée à notre sanctification, l'incarnation, pût ensuite l'exclure de la réalisation de cette œuvre? Comme donc la Rédemption n'est que la fin, le but direct de l'Incarnation, l'Esprit Saint qui avait rempli Marie de lui-même et de sa divine vertu dans la génération du Rédempteur, ne pouvait plus se séparer d'elle dans la régénération spirituelle des membres du Sauveur : la convenance le lui défendait.

1. Le lecteur se souviendra à ce sujet, du raisonnement tiré plus haut de l'Encyclique de Pie X sur l'Immaculée. Cfr. page 268.

VI. Enfin, la maternité spirituelle de Marie donne à la Rédemption une très particulière efficacité, qu'elle n'aurait point autrement : elle fait naître plus de charité dans les justes et d'espérance chez les pécheurs.

La maternité spirituelle de Marie réclamée par les rapports qu'elle a avec Dieu, ne l'était pas moins par l'efficacité de la Rédemption. Il faut se convaincre que, sans la coopération de Marie, la rédemption aurait eu moins de force pour produire ses fruits dans nos âmes.

Voici en effet des observations qui ne souffrent point d'exception. L'idée de Marie notre mère sert puissamment d'abord, à allumer en nous et à tenir vivant l'amour des choses célestes. Et qui ne sait pas la force de l'idée de *mère* pour faire vibrer les cordes les plus délicates du cœur humain ? Elle est une force qui pénètre, qui conquiert, qui domine ; mais sans heurter, sans produire de violentes secousses, sans produire la crainte ; c'est une force qui domine et qui vainc par la suavité et par l'amour. Même l'idée de père, on ne saurait en douter, ne manque pas de tendresse : mais cependant personne n'ignore, qu'elle est revêtue d'une certaine sévérité qui donne naturellement lieu à cette crainte qu'on appelle révérentielle. En face de la mère au contraire, on ne sent que les attirances d'une bonté fascinante. Pour elle on éprouve, plus que la crainte révérentielle, l'amour et l'abandon confiant. Et tout ceci se réalise, non seulement dans l'ordre naturel,

mais encore dans l'ordre surnaturel ; et par suite, pour une âme sincèrement croyante à la spirituelle maternité de Marie, rien de plus facile, de plus naturel, de plus spontané, que d'aimer de tout l'élan du cœur cette incomparable mère du ciel. Mais aimer Marie, cela veut dire aimer Jésus, aimer Dieu, aimer le Ciel, aimer la vertu, aimer le bien, aimer tout l'ordre surnaturel dans lequel Marie se trouve essentiellement, par sa qualité de mère, et duquel elle tire toute son amabilité. Les Mages trouvèrent Jésus, mais l'Evangile nous dit qu'ils le trouvèrent dans les bras de Marie, et c'est ce qui se répète pour chaque homme. La manière la plus sûre de trouver Jésus, de l'aimer, de s'attacher à lui indissolublement, est de le rechercher par le moyen de Marie ; c'est-à-dire de monter à l'amour de Jésus par le moyen de l'amour de Marie. Celui qui aime Marie, en elle et par elle doit nécessairement aimer Jésus avec une tendresse beaucoup plus grande, que s'il voulait le rechercher indépendamment de sa mère. En d'autres termes, Jésus à cause de la maternité spirituelle de Marie nous apparaît beaucoup plus aimable. La divine maternité de Marie, avons-nous dit ailleurs, met Jésus à notre niveau en nous le montrant vraiment doté de notre nature humaine ; mais sa maternité spirituelle nous le montre, plus encore qu'à notre niveau, elle nous le montre tout-à-fait uni à nous, elle nous le désigne comme notre *frère aîné*. Et qui ne sait que si nous aimons facilement nos égaux, nous aimons beau-

coup plus ardemment et plus facilement nos frères? La maternité spirituelle de Marie, sert donc admirablement à rendre Dieu frère de l'homme, à rapprocher le ciel de la terre, à mettre davantage à notre portée les choses célestes, et à nous arracher pour elles, un ardent et indomptable amour.

Et cela se réalise aussi bien pour les pécheurs que pour les justes ; car, après avoir reçu Marie pour mère, nous pouvons espérer avec plus de sécurité et de facilité, le pardon de nos péchés. Et de fait, la mère non seulement se présente à nous avec de grands charmes pour être aimée, mais de plus, elle a une force spéciale pour réconcilier le Père avec le Fils. Dans une famille, quand l'empire d'une mère se fait sentir, il est impossible qu'il y ait discorde, et qu'en soit bannie la mutuelle harmonie. Car, de fait, la mère sait incliner le père à compatir et à pardonner les fautes des fils, et en même temps elle sait tenir vivante et forte, au cœur des fils, l'espérance des miséricordes paternelles, même après un outrage à la majesté vénérable du père. « La mère, dit très bien Ventura, ne se sert de son ascendant que pour aider de son autorité, que pour protéger de son caractère maternel, que pour être la distributrice de la bienfaisance, la dispensatrice de la bonté paternelle. » Et ainsi, même dans la grande famille humaine dont Dieu est le chef suprême, Marie la mère de tous, a une force spéciale pour être la médiatrice de la réconciliation, la messagère du pardon, l'arbitre de la paix, et nous, réconfortés

par sa protection, nous nous prosternons, après nos péchés, repentants et humiliés devant Dieu, avec plus de confiance.

Il sera bon de le redire : ce n'est point notre intention d'affirmer qu'indépendamment de Marie, nous n'eussions jamais trouvé le chemin d'une amitié renouvelée avec le Dieu outragé. La doctrine catholique n'a point cette prétention, car on sait que Dieu, même avant que Marie ne soit notre mère, est notre père suprême, tout rempli de bonté et de miséricorde. C'est un père représenté par l'Evangile, sous les traits du père de l'enfant prodigue, et par suite, c'est un père qui continuellement frappe à la porte de notre cœur, insiste avec une douce violence, et ne se repose qu'après y être entré. Les plaies de Jésus-Christ particulièrement, sont, pour employer le langage des Saints, comme autant de bouches qui chantent les charmes de la divine miséricorde. Par conséquent en tout temps, même si Marie ne nous eut pas été donnée pour Mère, nous aurions vu grandir devant nous les triomphes de la miséricorde divine.

Toutefois les effusions de la divine bonté vis-à-vis des pécheurs, n'auraient été ni si nombreuses, ni si sublimes, ni si charmantes, qu'à présent. Et vrai, pour si vaste et si profond que soit le concept que nous avons de la miséricorde divine, il ne pourra jamais nous faire oublier que Dieu est encore juste ; que la suprême majesté, pour l'exaltation de sa gloire, réclame en dehors du pardon, la peine de

la faute ; que si d'une part, Dieu est disposé à renouer avec nous les liens de la paix, ce ne peut être au détriment total de la justice. *Justitia et pax.* D'où, si d'une part l'idée de la divine miséricorde nous attire vers Dieu avec confiance, on ne saurait nier que d'autre part, l'idée de la divine justice exerce sur nous une sorte de répulsion, une tendance vers le désespoir.

Mais en face de Marie notre co-rédemptrice et mère, il n'y a plus de raison pour désespérer. En face d'elle, nécessairement, toute hésitation s'apaise et disparaît ; en face d'elle, les voix de la miséricorde divine prennent un tel accent, que nécessairement toute crainte s'évanouit ; et la raison en est, que Marie en vertu de sa maternité spirituelle, n'a pas à exercer la justice ; elle a au contraire pour mission unique d'ouvrir les sources de la divine miséricorde et de les faire courir abondamment à travers l'humanité coupable. Aussi l'Église, à tout pécheur, — ses fautes fussent-elles innombrables et énormes, — indique Marie comme une protectrice puissante, un refuge assuré, une sauvegarde inviolable, pour le conduire au port de la divine miséricorde, pour lui obtenir le pardon et le ramener de nouveau à Dieu.

Concluons donc : tout est harmonie dans les desseins et les procédés divins. Dieu ne fait point les choses à moitié ; Dieu dans ses œuvres ne souffre ni anomalie, ni contre-sens, ni rupture violente. Dieu est toujours fidèle aux grandes lois qui régissent l'ordre surnaturel. En outre, Dieu a voulu que la

rédemption fut vraiment copieuse et abondante, et c'est pour cela, qu'après avoir donné à Marie, la maternité divine, il a voulu encore lui donner la couronne de la maternité spirituelle, vis-à-vis de tous les hommes : et pour cela, Lui soit rendue une gloire éternelle !

QUESTION II

Prédestination de Marie.

SOMMAIRE :

I. Dieu a décidé de toute éternité de choisir Marie pour sa mère et pour la Mère des Hommes : en cela consiste la prédestination de Marie. — II. On rappelle brièvement l'idée de prédestination. — III. Marie prédestinée de façon particulière. — IV. On compare les caractères propres de la prédestination de Marie, avec ceux de la prédestination des autres hommes. Celle de Marie est supérieure par son terme et plus compréhensive. — V. Vrai sens de certaines expressions des Pères et des saints, expressions qui, à première vue, paraissent exagérées. — VI. Rapports de la prédestination de Marie avec le péché originel. — VII. Si elle dépend de la prévision des mérites ?

I. Dieu a décidé de toute éternité de choisir Marie pour sa mère et pour la mère des hommes : en cela consiste la prédestination de Marie.

Nous avons démontré jusqu'ici que Marie est vraiment la mère naturelle de Dieu et la mère spirituelle des hommes. Il ne faudrait pas croire cependant que Dieu ait orné Marie de ces deux prérogatives élevées, au hasard, à l'improviste et sans réflexion.

Non, dit saint Bernard, quand Dieu envoyait son ange à Marie pour lui demander son consentement

afin de pouvoir l'élever à la plus sublime des dignités, Dieu ne faisait qu'exécuter un plan depuis longtemps médité. A ce moment, l'incomparable Vierge n'était point pour Lui quelque chose de nouveau. Il ne la rencontrait point fortuitement, mais elle lui était connue depuis tous les siècles, et alors il l'avait choisie, il se l'était préparée, il avait donné ordre aux Anges de la protéger, les Pères l'avaient annoncée en figure, et les Prophètes l'avaient promise. « *Missus est angelus ad Virginem mente, virginem professione ; virginem denique qualem describit apostolus mente et corpore sanctam. Nec* noviter nec fortuito *inventam, sed* a sæculo electam ab altissimo prægognitam et sibi præparatam, ab angelis servatam, a patribus præsignatam, a prophetis promissam » (1).

Et ainsi avant que le monde fût, avant que les abîmes fussent créés, avant que les astres n'entrassent en gravitation, avant que les eaux ne coulassent sur terre, avant que ne fut étendue l'ample voûte des cieux, avant que les choses créées entonnassent l'hymne d'honneur au Créateur, lorsque Dieu était uniquement en lui-même, infiniment heureux dans la famille des trois augustes personnes divines, Père, Fils et Esprit Saint ; alors déjà Dieu pensait à Marie ; il l'ébauchait dans son esprit ; il décrétait de la rendre un jour mère du Verbe éternel, de l'associer à lui dans l'œuvre de la Ré-

1. Hom. II *super Missus.*

demption, de la constituer co-rédemptrice, médiatrice, avocate et Mère du genre humain.

Marie peut donc en toute justice, redire d'elle-même : « Le Seigneur m'eut avec lui au commencement de ses œuvres, avant qu'aucune chose ne fut créée. — *Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio.* »

C'est en cela que consiste l'éternelle prédestination de Marie, prédestination dont nous chercherons à nous former une idée aussi exacte que possible ; nous souvenant toutefois que c'est là un mystère des plus sublimes et des plus profonds, et ne voulant ni nous donner l'air, ni avoir la présomption de le scruter pleinement.

II. On rappelle brièvement l'idée de prédestination.

Il sera très utile à notre dessein, de rappeler brièvement le vrai concept de prédestination ; et disons tout de suite avec saint Thomas, que la prédestination, c'est la Providence ou la disposition éternelle, par Dieu, des choses de l'ordre surnaturel : *Est quædam divina præordinatio ab æterno de his quæ per gratiam Dei sunt fienda in tempore* (III p. q. XXIII, art. I). De toutes choses Dieu à une Providence, c'est-à-dire, que dès l'éternité, il a pris pour tout être des dispositions précises pour lui faire obtenir convenablement sa fin ultime ; par suite, rien n'arrive dans le monde, qui ne soit déjà dans le plan tracé par la suprême sagesse du Dieu créa-

teur. L'Ecriture est trop explicite sur ce point pour pouvoir en douter : « *Attingit ergo,* lit-on au chapitre X de la Sagesse, *a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* La Sagesse divine atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et elle dispose toutes choses avec suavité. Et saint Thomas trouve l'universalité de la divine Providence dans l'universalité de l'acte créateur divin : « *Causalitas Dei,* dit-il, *qui est primum agens, se extendit usque ad omnia entia... unde necesse est omnia quæ habent quocunque modo esse, ordinata esse a Deo.* La causalité de Dieu parce qu'il est l'agent suprême, s'étend à tous les êtres ; par suite tout ce qui en quelque manière possède l'existence, doit être ordonné par Dieu et tomber sous la divine Providence. » (P. I q. XXIII, a. 2).

Bien que Dieu soit la Providence de toutes les choses, et pour toutes prenne les dispositions voulues, il ne prend pas cependant de chacune un égal intérêt. Il a des choses plus nobles, un soin plus exquis. Ainsi selon saint Paul, il a de l'homme un tel souci que, devant lui, disparaît la Providence qu'il a des êtres irraisonnables. *Numquid Deo,* disait l'Apôtre, *est cura de bobus?* Et il le disait, comme le remarque saint Thomas (a. c. rép. ad quintum), non pour affirmer que les animaux échappent à la divine Providence, mais uniquement pour mettre davantage en relief, le soin spécial qu'il a des créatures raisonnables. Selon ce principe, il est évident, que Dieu aura beaucoup plus de souci des choses

de l'ordre surnaturel, que de celles qui n'appartiennent qu'à l'ordre naturel. Et c'est précisément pour cela, que la Providence vis-à-vis de l'ordre de la grâce qui constitue l'ordre surnaturel prend un nom spécial, et s'appelle *prédestination.*

III. Marie prédestinée de façon particulière.

Comme la Providence, la prédestination admet des degrés. Elle est plus ou moins exquise, selon la dignité plus ou moins élevée, à laquelle elle ordonne la créature raisonnable. Parmi les enfants des hommes, aucun ne fut élevé à une hauteur plus grande ou simplement égale à celle du Christ ; aussi, dit-on qu'il fut prédestiné de façon toute spéciale, qu'il est le premier-né des prédestinés.

Mais tout de suite après Jésus, vient dans les décrets de la prédestination, Marie. Que sa prédestination ait été vraiment toute particulière, immensément supérieure à celle de tous les autres Saints, cela ressort d'abord de cette considération : *a*) Marie par la maternité divine occupe un poste très éminent et incomparable dans l'ordre universel.

b) En outre, nous avons sur ce sujet l'autorité unanime des Pères, qui pour exalter la prédestination de Marie, lui donne le titre de première-née, seule élue, préférée, *sola electa, prælecta*, de vase d'élection, *vas electionis,* et lui appliquent les paroles qui, au sens véritable, furent écrites de Jésus : « *In capite libri scriptum est de me* : Je fus inscrite en tête du Livre de la Vie et de la prédestination ».

c) Quoi encore ? C'est la doctrine enseignée expressément par Pie IX dans la Bulle *Ineffabilis* où il définit l'Immaculée Conception. Voici les paroles du Pontife qui se rapportent plus expressément à notre sujet : « Le Dieu ineffable,.. dès le début et avant tous les siècles, choisit et donna à son Fils unique une mère, de laquelle, fait homme il eut à naître dans la plénitude heureuse des temps ; et *parmi toutes les créatures, il la choisit avec tant d'amour jusqu'à se complaire en elle seule de toute la bienveillance de sa volonté* (1) ».

Ces documents qui assurent à Marie dans l'ordre de la prédestination la première place après Jésus, sont d'une telle valeur, qu'aucun théologien n'oserait y contredire. La prédestination particulière de Marie est une vérité admise si universellement, si solidement, dans l'Église, qu'on ne saurait en douter sans manquer à la foi.

IV. On compare les caractères propres de la prédestination de Marie avec ceux de la prédestination des autres hommes. Celle de Marie est supérieure par son terme et plus compréhensive.

Nous comprendrons mieux encore l'éminence de la prédestination de Marie, si nous la mettons en

1. « Ineffabilis Deus... ab initio et ante sæcula Unigenito Filio suo, matrem ex qua caro factus in beata temporum plenitudine nasceretur, *eligit, atque ordinavit, tantoque præ cæteris universis est prosecutus amore, ut in illa una sibi propensissima voluntate complacuerit* ».

regard quelque peu avec la prédestination des autres hommes et même des Anges.

De ce parallèle, deux choses ressortent extrêmement honorifiques pour la Mère de Dieu ; et ce sont : 1° la prédestination de Marie à un *terme* d'ordre supérieur au terme des autres prédestinations. 2° la prédestination en Marie est beaucoup plus compréhensive et étendue que dans toute autre créature. Faisons nous bien comprendre : *a*) nous disons que Marie eut une prédestination extraordinaire à cause du *terme* de celle-ci. Et de fait, quel est en général le but auquel est ordonné la prédestination des autres créatures ? Elle tend à les unir intimement à Dieu, par le moyen de cette opération qui se déroule et s'actue d'une manière parfaite dans la vision béatifique. Nous sommes prédestinés à connaître Dieu face à face, et à l'aimer de tout l'élan de nos énergies. Lorsque notre prédestination atteindra son dernier achèvement, Dieu nous sera présent, dans toute la splendeur de sa lumière intelligible et dans tous les invincibles charmes de sa bonté souveraine. Mais même alors, notre être demeurera en toute vérité, dans un ordre infiniment inférieur à celui de l'être divin.

Au contraire, la prédestination de Jésus en tant qu'homme, est d'un degré bien supérieur. En tant qu'homme, il fut prédestiné à une union avec Dieu, qui se base sur l'être même ; il fut prédestiné à être le Fils par nature de Dieu : « *Prædestinatus est Filius Dei in virtute* », c'est-à-dire, il fut prédestiné à

avoir l'être même de Dieu, par l'union hypostatique (1). La vision béatifique, c'est-à-dire l'union avec Dieu par l'opération, ne fut en Jésus que la conséquence naturelle de sa prédestination à l'union hypostatique ; et par là évidemment, la prédestination de Jésus est immensément supérieure, à la prédestination des autres hommes, au degré où l'être divin incréé et infini, est supérieur à l'opération humaine créée et finie.

Eh bien ! la prédestination de Marie est-elle semblable à la prédestination des autres hommes ou à la prédestination de Jésus ? La question peut se poser en d'autres termes : Marie fut-elle par Dieu prédestinée d'abord à la maternité divine, (laquelle appartient à l'ordre de l'union hypostatique), et conséquemment à un degré particulier de vision béatifique ? ou bien vice versa : fut-elle prédestinée d'abord à la gloire et ensuite à la divine maternité? Si on répond, que Marie fut prédestinée d'abord à la gloire, alors on doit nécessairement admettre, que la prédestination de Marie n'est supérieure à celle des Anges et des bienheureux, que par le degré, Marie étant, comme nous le verrons, destinée à une gloire incomparable. Si au contraire, on admet que

1. La question de la prédestination de Jésus est traitée par saint Thomas dans la III p. q. 23. Dans cette question, il faut distinguer deux choses : 1° l'occasion qui lui donne naissance ; 2° la doctrine qui y est enseignée. La doctrine est inexpugnable ; l'occasion se trouve dans les paroles de saint Paul, *Aux Rom. I*, selon la Vulgate ; ces paroles ne correspondent pas au texte grec. Cette simple note suffit pour les lecteurs habitués aux questions théologiques.

Marie fut prédestinée à la maternité divine, et ensuite à la gloire, alors on affirme de sa prédestination, quelque chose de plus noble encore, car on la dit supérieure à celle des autres, non seulement en degré, mais encore en ordre : et cela parce que, comme nous l'avons dit, la maternité unit intimement à l'être divin. La question étant posée en ces termes, aucun doute ne nous paraît possible sur la solution. Nous retenons comme chose très certaine, que Marie fut prédestinée d'abord à la divine maternité, et ensuite à la gloire céleste. Nous sommes persuadés de cette chose, par la simple considération que le terme premier et immédiat de la prédestination, c'est la plus grande élévation de la créature. Or, la gloire céleste est en dignité, inférieure à la maternité divine ; donc elle ne viendra dans la prédestination de Marie, qu'en ligne secondaire, comme aussi dans la prédestination de Jésus ; et ce n'est pas là une idée qui nous est particulière, mais c'est l'opinion des théologiens les plus éminents, dont, pour cause de brièveté, nous ne citerons que Suarez, *doctor eximius*, écrivant dans la *Disp. I* sec. 3, tome II sur la III p. de saint Thomas : « Selon notre façon de comprendre, il faut dire que Marie fut prédestinée d'abord à la dignité de Mère de Dieu, et seulement ensuite au degré particulier de grâce qu'elle a. Ce degré de grâce et de gloire lui fut donné conséquemment à son élection de Mère de Dieu. Ceci ressort de la considération que l'ordre d'exécution manifeste clairement l'ordre d'in-

tention. Or de fait, nous trouvons que Marie fut ornée de toute la grâce qui lui est propre, dans ce but d'être convenablement préparée à être la mère de Dieu. On doit donc conclure, que Marie fut élevée à un degré déterminé de gloire, parce qu'elle avait déjà été choisie ou élevée à la dignité de mère de Dieu » (1).

Il est donc évident que la prédestination de Marie surpasse par son terme, la prédestination des autres créatures.

b) Et de là vient comme conséquence logique, qu'elle la surpasse aussi en *compréhension*. Pour le comprendre, il est utile de rappeler, quel est en nous le champ assigné à la prédestination. Or il est certain que la prédestination, en nous, commence où finit l'ordre naturel. Tout ce qui, en nous, est naturel, est donc présupposé à la prédestination ; telles sont, par exemple : l'existence, les facultés de l'âme et du composé, et tous les autres dons qui ne dépendent pas immédiatement de la grâce. « La prédestination, dit le Cardinal Cajetan, embrasse un double ordre d'effets. Quelques-uns de ces effets sont produits par la prédestination, et leur doivent

1. Dicitur B. Virginem. nostro modo intelligendi, prius secundum rationem prædestinatam esse et electam ut esset Mater Dei, quam ad tantam gratiam et gloriam... Ideo enim B. V. prædestinata est ad tantam gratiam et gloriam, quia electa est in Matrem Dei. Ordo enim executionis manifestat ordinem intentionis. Sed in reipsa tanta gratia et gloria data est B. Virgini, ut esset ita disposita, sicut matrem Dei decebat. Ergo ita fuit electa ad tantam gratiam et gloriam, quia in Dei matrem erat præelecta.

leur propre existence ; d'autres, au contraire, ne sont pas produits par la prédestination, mais simplement par la commune providence. Ceux-là, la prédestination les ordonne. Sont effets produits par la prédestination, la gloire, la grâce, la fin surnaturelle, et les moyens semblablement surnaturels, correspondants. Au contraire, sont effets simplement ordonnés par la prédestination, tous les autres éléments de l'ordre naturel, qui ont avec elle quelque relation, par exemple : l'âme de ce prédestiné, qui est saint Pierre » (1).

Il est clair que les effets simplement ordonnés par la prédestination, ne peuvent en toute rigueur, s'appeler ses éléments.

Ses effets au sens rigoureux et strict, ce sont uniquement ceux dont elle est la source, et c'est par eux seulement qu'on doit mesurer proprement son ampleur.

Eh bien ! alors qu'en nous, beaucoup de choses sont ordonnées à la gloire par la prédestination, en Marie au contraire, tout fut l'effet de la prédestination. Si elle existe, si elle eut une âme et un corps pourvus d'excellents dons naturels, ce ne fut point là l'effet de la Providence naturelle, mais le produit

1. Distingue inter effectus prædestinationis. quoniam quidam sunt non solum ordinati, sed constituti per prædestinationem, ut gloria et gratia, et universaliter finis et media ut sic. Quidam sunt solum ordinati contra (de front) prædestinationem, ut anima illius hominis qui est sanctus Petrus, et reliqua spectantia ad naturalem ordinem universi (C. in III p., q. 1. a. 3).

de la Providence surnaturelle. En nous l'effet de la prédestination est inséparable de l'effet de la Providence ordinaire ; par suite, alors que tous les hommes sont soumis au bienfait de la Providence commune, tous cependant ne sont pas prédestinés. En Marie, la Providence ordinaire a complètement cédé la place à la prédestination. Et de fait, le but premier pour lequel Dieu décréta de créer Marie, ce ne fut point de lui faire atteindre un siège glorieux au Ciel, comme pour les autres prédestinés ; mais ce fut, comme nous l'avons démontré, de la donner pour inséparable compagne à Jésus, dans l'œuvre de la Rédemption, en la constituant sa mère par nature. C'est pourquoi du même décret où il établissait l'incarnation du Verbe, il établissait l'existence de Marie. Jésus et Marie ne se peuvent concevoir, même un seul instant, comme séparés dans la pensée de Dieu. Si Dieu veut son fils incarné, il doit le vouloir Fils de Marie, et s'il veut Marie, il doit la vouloir mère de Jésus. D'où il est clair, que comme en Jésus, de même en Marie, tout est effet de la Providence qui régit l'ordre surnaturel. En Marie évidemment, non seulement la divine maternité, non seulement les dons extraordinaires de la grâce, mais l'existence, l'âme, le corps, les facultés, les moindres choses enfin sont dépendantes de la prédestination. Si Marie n'avait pas dû être mère de Dieu, elle n'aurait point existé. De saint Pierre on ne peut pas dire : s'il n'avait pas dû être apôtre, il n'aurait pas existé. En Marie au contraire, la ma-

ternité divine pénètre pour ainsi dire tout son être. Elle le transporte dans l'ordre surnaturel, non seulement en ce sens, qu'elle le dirige dans cet ordre ; mais parce qu'elle le constitue un effet même de cet ordre. Et si Dieu n'avait pas constitué cet ordre, Marie n'aurait point existé. Qui ne voit en tout cela, l'élévation prodigieuse de Marie, au-dessus de tous les autres êtres? Qui ne comprend que Marie, dans l'échelle des choses créées, occupe un poste tout particulier, une place qui vient immédiatement après celle de Jésus ? Qui ne sent, à la lumière de ces considérations, toute la force de ces paroles de la Bulle *Ineffabilis* : « Dieu, parmi toutes les créatures préféra Marie avec tant d'amour, jusqu'à se complaire en elle de toute la bienveillance de sa volonté. »

V. Vrai sens de certaines expressions des Pères et des saints, expressions qui à première vue paraissent exagérées.

Pour qui pèse ces considérations, deviennent parfaitement intelligibles et raisonnables, certains passages des Pères et des Saints, passages qui, à première vue, et pour qui est profane dans la matière, sembleraient facilement exagérés, et insupportables à un esprit habitué à juger des choses impartialement. Telles sont, par exemple, ces expressions des Pères, où il est dit que tout fut fait pour l'exaltation de Marie et à son imitation. Qu'il nous soit permis de citer le passage de saint Bernard :

« Pour tout dire en abrégé, je dirai que toute l'Ecriture est ordonnée à Marie, tout fut écrit pour l'exalter ou à cause d'elle ; pour Marie fut fait le monde entier. *Et ut breviter concludam, de hac et ob hanc et propter hanc, nempe Mariam, omnis scriptura facta est ; propter hanc totus mundus factus est.* (Serm. III *in Psalm.*).

Et saint Bernardin de Sienne exprimait, à peu près, la même idée, sous cette autre forme : « Adam et Eve à cause de leur faute étaient dignes non seulement d'être frappés de la mort, mais de retourner dans le néant ; mais Dieu les préserva par la grande révérence et l'extraordinaire amour qu'il portait à la Vierge ; car Dieu, de toute éternité, l'aima d'une façon surabondante, plus que toutes les autres créatures (*Deo non uniendas*) ; et à cause de cet amour, nos premiers parents pécheurs furent épargnés, et ne furent point annihilés, comme ils le méritaient » (1).

Par ces expressions et autres semblables, les auteurs n'entendent point exalter Marie au-dessus de Jésus, et préférer son œuvre à la sienne. Soupçonner d'une pareille chose, des hommes très avertis des vérités de la foi, serait tout simplement pué-

1. « Adam et Heva ex propria transgressione, non solum mortis, sed annihilationis exterminium meruerunt, sed propter præcipuam reverentiam et singularissimam dilectionem, quam habebat ad Virginem, præservavit, quia eam ab æterno super omnes creaturas Deo non uniendas, quæ creandæ erant, superexcessive dilexit, propterea præservati sunt protolapsi, nec, ut merebantur in nihilum sunt redacti ». (Tom. I, serm. 65, art. I. c. II).

ril, pour ne pas dire intolérable. La portée véritable de ces paroles, est de mettre en relief simplement, le lien intime qui existe entre Jésus et Marie, entre la prédestination de celle-ci et la prédestination de celui-là, tout en reconnaissant d'ailleurs la subordination de l'une à l'autre ; et en réalité, après Jésus-Christ, rien n'attire les prédilections divines comme Marie, rien d'aussi parfait qu'elle. Toutes les choses portent le sceau du divin amour et de la divine libéralité ; mais cet amour répand ses merveilles en dehors de la divine essence avec ordre ; d'abord il comble de perfections l'humanité de Jésus ; ensuite en vue de l'humanité de Jésus, il comble de grâces Marie ; puis à cause de Jésus et de Marie, l'amour divin se plaît à combler de dons les autres créatures raisonnables ; et par amour des prédestinés, sont enfin organisées les autres choses de l'ordre naturel. Etant donné cette hiérarchie dans la divine libéralité, nous pouvons dire justement, que tout appartient aux élus, *omnia propter electos ;* les élus appartiennent à Marie, Marie appartient à Jésus et Jésus appartient à Dieu. Rien, répétons-le, dans de semblables expressions, qui ne soit marqué au coin de la doctrine la plus solide et la plus inexpugnable ; et c'est cela et rien autre, que les Saints veulent dire, quand ils exaltent, de façon extraordinaire, la prédestination de Marie.

VI. Rapports de la prédestination de Marie avec le péché

Une autre question faite par les théologiens, au sujet de la prédestination de Marie, c'est de savoir le lien qu'elle a avec le péché d'origine. Si Adam n'avait point transgressé l'ordre de Dieu, s'il fut resté dans l'innocence, Marie eut-elle été créée? et d'abord eut-elle été prédestinée? Pour résoudre cette question, nous ne devons point perdre de vue, que Marie fut prédestinée à être mère de Jésus, et que si elle n'avait pas dû remplir, dans le monde, une fonction si sublime, elle n'eut point existé. Nous l'avons vu tout à l'heure. Par suite, la question présente est intimement liée à cette autre : Le Verbe éternel, se serait-il incarné, sans le péché d'Adam ? Si l'on répond affirmativement, si l'on regarde l'incarnation comme indépendante de la chute de l'humanité, on doit par une conséquence nécessaire, dire que Marie aurait eu la même place dans les desseins divins, même si nos premiers parents n'avaient point prévariqué. Au contraire, si l'on croit que l'incarnation et l'existence de Jésus en tant qu'homme, furent occasionnées par la chute originelle, il faudra en dire autant, de l'existence de Marie. Or l'on sait qu'il n'y a point unanimité parmi les théologiens, sur la connexion entre l'incarnation et le péché de nos premiers parents. Beaucoup, et parmi eux il y en a de célèbres, pensent que Dieu pour la plus grande manifestation de sa bonté, se serait incarné, même

si l'humanité avait persévéré dans l'innocence ; même en ce cas, Jésus aurait été le premier des prédestinés, et Marie sa mère serait venue en second lieu. Toutefois nous souscrivons plus volontiers à l'autre opinion, disant que, sans la chute, il n'y aurait point eu d'incarnation, et par suite Marie n'eut point existé. De fait, l'Ecriture et la tradition, moyens pour nous de connaître le secret des divines volontés, nous présentent toujours Jésus comme Rédempteur, c'est-à-dire comme descendu du ciel en terre pour délivrer du péché les hommes et les conduire au salut éternel : *propter nos homines et propter nostram salutem*. Et ainsi Marie doit, en un certain sens, son immense élévation au péché des hommes. Quel puissant motif de confiance en Marie est pour nous cette considération, chacun le voit. Les Saints l'ont vu avant tous les autres, eux qui dans leurs tendres effusions d'amour pour Marie, osaient lui rappeler la cause de son exaltation, pour mieux l'incliner à nous secourir. Nous n'en finirions plus si nous voulions donner des citations sur ce point.

VII. Si elle dépend de la prévision des mérites.

Hâtons-nous au contraire, d'examiner une dernière question connexe avec la prédestination de Marie. La voici : quel est le rapport de la prédestination de Marie avec ses mérites ? Notons que la question se pose par rapport à l'ordre d'intention, et non par rapport à l'ordre d'exécution ; en d'au-

tres termes, nous considérons l'ordre des choses, dans la présente question, en tant qu'elles sont dans la pensée et dans l'intelligence divine. Car, de la prédestination et des mérites de Marie réalisés en dehors de Dieu, nous aurons à parler ailleurs.

Diverse est la réponse donnée par les théologiens à cette question. De même, ils ne sont point d'accord pour établir la relation de connexion qui existe entre les mérites et la prédestination des autres prédestinés.

Toutes ces réponses diverses, en faisant abstraction des détails avec lesquels elles sont présentées par de nombreux auteurs, peuvent se réduire à trois. Quelques-uns enseignent, que Dieu a prédestiné Marie, après avoir prévu ses mérites. La meilleure forme sous laquelle on peut présenter cette opinion serait la suivante : Dieu décréta l'incarnation. Puis il décréta que Jésus naîtrait d'une femme, sans toutefois la déterminer. Dans un troisième acte de son esprit, il vit Marie ornée de très hauts mérites, et, conséquemment à ces mérites, il établit de l'élever à la dignité de sa mère, et de mère universelle des hommes.

On ne pourra toutefois méconnaître ou nier que cette opinion rencontre de graves difficultés, que nous regardons comme absolument insurmontables. En omettant même, que dans cette opinion, l'union entre la prédestination de Marie et celle de Jésus ne serait plus aussi intime que nous l'avons vu, disons seulement, qu'elle pervertit l'ordre na-

turel qui doit exister nécessairement dans les actes d'une volonté bien réglée. Il est évident que ce n'est pas la fin qui se veut pour les moyens ; mais au contraire, *vice versa*, la cause qui rend les moyens désirables, c'est la fin. Or, les mérites de Marie doivent se considérer comme des moyens, la maternité divine comme la fin ; car ceux-ci sont ordonnés à celle-là, comme les dispositions nécessaires à la propre forme. Et par suite, dans cette opinion qui admet que Dieu décide d'abord de donner à Marie ses mérites, et ensuite la divine maternité, on rencontre nécessairement cette anomalie : Dieu choisirait d'abord les moyens et ensuite la fin, ce qui n'est point concevable dans la très ordonnée volonté divine.

D'autres théologiens, et nous croyons pouvoir dire en nombre beaucoup plus grand, affirment que Dieu dans ses décrets éternels, résolut d'élever Marie à la haute mission qu'il lui assignait, *antérieurement* à la prévision d'aucun de ses mérites, *ante prævisa merita*. Ce premier décret étant porté, Dieu en fit un second, par lequel il résolut de donner à Marie, toute cette série de grâces et de mérites, qui devait la rendre apte à remplir le rôle élevé, auquel elle était prédestinée.

Dans cette opinion, on le comprend facilement, ne se trouve plus l'inconvénient très grave qui rendait inacceptable l'opinion précédente. En elle évidemment est sauf le principe élémentaire, que la fin est la raison pour laquelle on veut les moyens.

Toutefois, cette sentence elle-même n'est pas apparue tout-à-fait recevable à des théologiens d'incontestable, de très haute valeur ; et s'il nous est permis d'exprimer modestement notre sentiment, nous partageons leur manière de voir. Ces théologiens donc, font observer ceci ; s'il est vrai que la fin est le motif de vouloir les moyens, il est vrai aussi que la fin et les moyens ne se veulent point par deux actes distincts, mais par un seul et même acte, lequel se termine 1° *et per se* à la fin, et conséquemment aux moyens. « *Manifestum est*, dit saint Thomas, I-II q. VIII, art. 3, *quod unus et idem motus voluntatis est quo fertur in finem, secundum quod est ratio volendi ea quae sunt ad finem, et in ipsa quae sunt ad finem* : unique est l'acte de la volonté par lequel elle se porte à la fin (la fin étant considérée non absolument, mais en tant que raison de vouloir les moyens), et aux moyens. »

Ce principe étant posé, la conséquence logique en est que Dieu donc voulait la maternité divine, mais non point séparée ni indépendante des mérites de Marie. Il ne la voulait *ni avant ni après*, mais *en même temps* qu'eux, *cum meritis*. Bref, dans cette opinion, à laquelle nous souscrivons, la divine prédestination de Marie, selon notre mode de comprendre, doit se concevoir ainsi : Dieu dans sa science de simple intelligence, c'est-à-dire indépendamment de tout dessein de sa volonté, voit la possibilité de tout le plan actuel de l'Incarnation. Entre autres choses il voit dans ce plan, et comme un de ses éléments,

la possibilité de Marie mère de Dieu, ornée de toutes les grâces pour être au niveau de son office. Puis, par un acte unique de sa volonté, il approuve, choisit, fixe ce plan ; et par suite pour ce qui regarde Marie, Dieu par un seul décret, veut en même temps sa maternité et sa plénitude de grâce. D'où il apparaît, que Marie fut élevée tout gratuitement à la divine maternité, car, ce ne furent point ses mérites qui furent la raison de sa mission singulière, mais au contraire, cette exaltation fut le motif de ses mérites exceptionnels. Cette doctrine à peine est-il besoin de le répéter, s'entend de la préordination établie dans l'éternel conseil de Dieu, car pour l'exécution réalisée dans le temps, nous verrons que d'abord les mérites, en Marie, précédèrent la divine maternité, et nous nous arrêterons même à discuter la nature de ces mérites (1).

Ce qui a été dit jusqu'ici, suffit à la présente question.

1. Si l'on voulait étudier d'une façon plus approfondie, la gratuité de la prédestination de Marie, nous recommandons la lecture du chap. I, q. 1, de l'œuvre de Novato : *De Eminentia Deiparæ B. V.*

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR. . . . . .

PRÉFACE DU P. LÉPICIER. 1

BIBLIOGRAPHIE 7

Introduction

1. Raison de cet ouvrage. Le culte toujours progressif rendu depuis 20 siècles à Marie par l'Eglise, a donné naissance à un grand nombre de livres sur la Vierge, cependant il y a sur ce thème toujours place pour de nouveaux écrits 15

2. Caractère du présent ouvrage, genre de preuves apportées ; guide suivi ; nous nous maintiendrons toujours sur le terrain solide des vérités définies, et des vérités théologiquement certaines ; règles sages proposées par Gerson 22

3. Division de l'œuvre 29

4. Dessein et sentiments de l'auteur 29

LIVRE PREMIER

1. Idée générale. 33

2. Division du livre. 35

PREMIÈRE PARTIE

La Mission de Marie

1. Questions touchant la mission de Marie 39

2. Ordre à suivre 40

Ire QUESTION. — **La Mission de Marie considérée dans son réel accomplissement**

Division de la question. 41

CHAPITRE PREMIER. — **La Maternité divine de Marie**

Division du chapitre. 43

Article Premier. — **Marie est Mère de Dieu**

Pages

1. Les adversaires de la divine maternité de Marie, avant Nestorius 44
2. L'hérésie de Nestorius attaque directement la maternité divine. 49
3. Les erreurs antiques renouvelées au début de la Réforme 56
4. Le rationalisme moderne 58
5. Aversion instinctive pour Marie, particulière au protestantisme. 59
6. La doctrine catholique formulée par saint Cyrille, et sanctionnée par les Conciles 60
7. Accusation de nouveauté, lancée contre le dogme de la divine maternité. 61
8. Démonstration que la croyance à la divine maternité est aussi ancienne que l'Eglise. 63
9. Que Marie soit mère de Dieu, cela ressort évidemment de la Sainte Écriture 68
10. Une objection 73

Article II. — **Nature de la Divine Maternité**

1. Etat de la question. 77
2. Qu'est-ce que la maternité. 78
3. La difficulté n'est pas de comprendre que Marie est mère de Jésus, *mater Christi*. 76
4. La difficulté est de comprendre que Marie soit vraiment mère de Dieu 80
5. Equivalence des deux expressions : *mater Christi* et *mater Dei*. 81
6. Donc Marie est Mère de Dieu, par ce motif que Jésus reçut d'elle l'humanité. 82
7. Explication. 84
8. Par suite, les objections tombent d'elles-mêmes . . 93
9. Jésus, fils du Père éternel et de Marie 98
10. Valeur des expressions : *Deipara, Dei Genitrix*. . . 99

Article III. — **Grandeur de la Divine Maternité**

1. L'éloge de Philippe de Macédoine, redit de Marie. . 101
2. Marie la première des créatures 102
3. L'admirable hiérarchie des êtres. 103
4. Marie vient de suite après Jésus 107

Pages

5. A cause de la divine Maternité, Marie possède une dignité telle que Dieu lui-même n'en pourrait faire une plus grande. 107
6. Ce qu'enseignent à ce sujet les théologiens et surtout la plus grande lumière de la théologie, saint Thomas. 109
7. Admirable concert des anciens Pères, pour exalter la dignité de Marie 112
8. L'écho du *Magnificat* à travers les premiers siècles. . 119
9. Le don de la maternité divine comparé au don de la grâce sanctifiante. 120
10. Ce qui fait ressortir la grandeur de la divine maternité 127

Article IV. — **Relations de Marie avec la T. S. Trinité**

1. La tradition proclame Marie d'une dignité incomparable parce que Mère de Jésus 129
2. La divine maternité donne lieu aux relations les plus intimes entre Marie et la T. S. Trinité, et il est d'importance souveraine d'étudier ces relations. . . . 130
3. Rappel bref de la doctrine catholique sur la Trinité. 131
4. La Trinité dogme essentiellement chrétien, fut révélé pour la première fois à Marie 135
5. Marie est-elle, oui ou non le complément de la Trinité, *complementum Trinitatis*. 136
6. Marie augmenta la gloire du Père, en rendant le Fils dépendant de Lui et son obligé 142
7. Marie augmenta la gloire du Fils, en lui donnant la nature humaine, laquelle fut ensuite couronnée de gloire singulière 144
8 Marie accrut la gloire du Saint-Esprit, en lui faisant acquérir la fécondité *ad extra*, et l'autorité sur le Fils. 147
9. Marie peut donc être appelée le *complementum Trinitatis*. 149
10. Marie, fille première-née et unique du Père . . . 150
11. Marie associée au Père, dans la génération du Verbe. 153
12. Marie mère du Fils : corollaire de cette maternité. . 157
13. Marie commande au Fils de Dieu 160
14. Marie épouse du Fils 162
15. Relations de Marie avec l'Esprit Saint ! pourquoi jamais les anciens ne l'appelèrent-ils son épouse ? elle est son sanctuaire d'élection. 165

Pages

16. Rapide regard rétrospectif. 168

Article V. — **Convenance de la Divine Maternité**

1. La maternité de Marie n'était pas de nécessité absolue, pas plus du reste que l'Incarnation du Verbe elle-même. 170
2. Au contraire, de puissance absolue, Dieu aurait pu se faire homme, même sans se choisir une mère. . 172
3. Toutefois très graves furent les raisons qui portèrent Dieu à se donner une mère, et la première fut de nous assurer de la réalité physique de sa nature humaine. 175
4. Seconde raison : nous inspirer une plus tendre confiance dans le Rédempteur 183
5. En troisième lieu : nous montrer l'ampleur de la Rédemption, relevant jusqu'à sa primitive dignité non seulement l'homme, mais encore la femme. . . . 191
6. Par sa divine maternité, le Sauveur avait en outre l'occasion de présenter au monde le type le plus parfait des vertus domestiques. 194
7. La divine maternité est enfin, de par elle-même, une splendide manifestation de la divine puissance et de la divine sagesse 198

Article VI. — **Importance dogmatique de la Divine Maternité**

1. A cause du lien intime qui unit toutes les vérités révélées, quelques-unes d'entre elles peuvent être appelées fondamentales ; à savoir : celles qui engendrent de plus larges conséquences. 200
2. Telle est la vérité de la maternité divine. 201
3. De fait, elle condamne toutes les erreurs contraires au mystère de l'Incarnation. 204
4. Elle réprouve de même toutes les erreurs contraires à la Trinité, et à l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel 207
5. De même toutes les affirmations contraires au vrai culte de Marie, viennent nécessairement se briser aux pieds de la Divine Maternité 208
6. Mère de Dieu, c'est à bon droit que Marie est appelée la triomphatrice de toutes les hérésies. 210

CHAPITRE II. Mission de Marie envers l'humanité

Pages

1. Marie doit se considérer non seulement dans ses relations avec Dieu, mais aussi dans ses relations avec nous. 213
2. Pluralité de formules et unité de doctrine au sujet de ces relations 214
3. Division du chapitre. 215

Article Premier. — **Marie, coopératrice dans notre Rédemption**

1. L'idée catholique de Marie corédemptrice, combattue par les Réformateurs. 216
2. Rappel succinct du concept et de la nécessité de la Rédemption. 218
3. Toute la vie de Jésus fut ordonnée à notre salut: mais sur lui influèrent spécialement *a*) l'entrée du Christ dans le monde ; *b*) sa présentation au temple ; *c*) son immolation sur la croix. 221
4. Dans l'œuvre du Sauveur, Marie eut une part essentielle. 225
5. Marie et l'Incarnation 225
6. Marie mère de la victime dont le sacrifice est continuel. 231
7. Marie présente Jésus au temple 233
8. Marie et l'accomplissement du sacrifice de Jésus, au Calvaire. 238
9. L'idée traditionnelle de l'Eglise sur Marie corédemptrice. 242
10. Dès l'âge apostolique, Marie fut considérée comme la seconde Ève. 245
11. Le salut de saint Ephrem à Marie corédemptrice. . 251

Article II. — **Ineffable pouvoir de Marie dans la distribution des grâces divines**

1. La Rédemption nous a acquis les grâces de Dieu : il reste à les distribuer. 253
2. Jésus en est le suprême distributeur et par suite, Il est notre unique médiateur en rigueur de justice. . 255
3. La médiation de Jésus admet avec elle la médiation des saints 259

Pages

4. Marie, comme les autres saints et plus qu'eux, est distributrice des grâces divines. 264
5. Ce qu'à ce sujet enseigne l'Eglise par la voix de l'autorité suprême : citations de Léon XIII et de Pie X. . 266
6. L'intercession de Marie surpasse celle des autres saints, *a*) par l'universalité. 269
7. *b*) Par l'efficacité. 275
8. *c*) Par la sollicitude. 278
9. *d*) Par la perpétuité. 280
10. En quel sens, quelques appellations propres à l'intercession de Jésus, s'apliquent à celle de Marie. . . 283
11. Raisons du pouvoir illimité de Marie dans la distribution des grâces. 285
12. Une phrase incriminée. 290
13. Enseignements de l'Evangile ; Marie et Jean-Baptiste. 294
14. Marie et les Mages. 297
15. Marie aux noces de Cana. 298
16. Marie et la Pentecôte 304
17. Hommage rendu par la tradition à l'intercession de Marie. 305
18. La voix des trois premiers siècles. 309
19. Celle du quatrième. 315
20 Le témoignage de l'expérience. 322

Article III. — **Marie est mère des hommes**

1. Le plus doux des titres, celui de *notre mère,* convient à Marie. 328
2. Dans toute l'église, sans exception, on lui donne ce titre : Voix des Pontifes et de la liturgie. 331
3. Voix concordante de nos aïeux dans la foi, depuis les temps les plus éloignés 336
4. La voix unanime de la tradition proclamant Marie Mère des Hommes, n'est que l'écho fidèle de la sainte Ecriture ; signification des paroles de Jésus mourant : femme, voilà ton Fils. 343
5. Nature et étendue de la maternité humaine de Marie. 359
6. L'amour maternel que nous porte Marie ; il naît de l'amour que Marie porte à Dieu et à Jésus ; il est manifeste, exprimé par les douleurs qu'elle supporta : il est universel 361

Pages

7. Les sentiments de confiance que doit nous inspirer la maternité humaine de Marie, exprimés dans une prière de saint François de Sales 365

Article IV. — **Raisons pour lesquelles Dieu voulut que Marie fut notre corédemptrice et notre mère**

1. Position de la question dans ses termes exacts. . . 369
2. Dieu voulut Marie corédemptrice pour que dans l'ordre surnaturel, nous eussions une mère. 370
3. Parce qu'ainsi Il rendait la Rédemption acte d'une infinie libéralité 372
4. Et sauvait l'humanité par un plan parallèle à celui exécuté par Satan pour nous ruiner 273
5. La maternité spirituelle de Marie n'est que le couronnement logique de la maternité divine, et la conséquence naturelle des rapports de Marie avec chacune des trois Personnes divines. 375
4. Enfin, la maternité spirituelle de Marie donne à la Rédemption une très particulière efficacité, qu'elle n'aurait point autrement : elle fait naître plus de charité dans les justes et d'espérance chez les pécheurs. 379

QUESTION II. — **Prédestination de Marie**

1. Dieu a décidé de toute éternité de choisir Marie pour sa mère et pour la mère des hommes; en cela consiste la prédestination de Marie 385
2. On rappelle brièvement l'idée de prédestination . . 387
3. Marie prédestinée de façon particulière 389
4. On compare les caractères propres de la prédestination de Marie avec ceux de la prédestination des autres hommes. Celle de Marie est supérieure par son terme et plus compréhensive 390
5. Vrai sens de certaines expressions des Pères et des saints, expressions qui à première vue paraissent exagérées 397
6. Rapports de la prédestination de Marie avec le péché originel. 400
7. Si elle dépend de la prévision des mérites 401

BERGERAC

IMP. GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (J. CASTANET)

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

GTU Library
3 2400 00778 5987

DATE DUE

	PRINTED IN U.S.A.

GTU Library
2400 Ridge Road
Berkeley, CA 94709
For renewals call (510) 649-2500
All items are subject to recall